

ÉCONOMIE



**SCHÉMA RÉGIONAL**  
de Développement Économique,  
d'Innovation et  
d'Internationalisation

2022 -2028

**SRDEII**

**+ DÉCARBONÉE + COMPÉTITIVE + SOCIALE**  
**+ SOUVERAINE**



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

[entreprises.nouvelle-aquitaine.fr](http://entreprises.nouvelle-aquitaine.fr)

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20220620-lmc100001897405-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 28/06/2022  
Retour Préfecture : 28/06/2022

*Pour ce qui est de l'avenir,  
il ne s'agit pas de le prévoir,  
mais de le rendre possible.*

Antoine de Saint-Exupéry



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

Conception et réalisation :  
Communication interne  
Direction de la communication et du marketing territorial  
Pôle développement économique et environnemental

Impression :  
Service reprographie

CONSEIL REGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE – JUIN 2022  
14, rue François-de-Sourdis  
CS 81383  
33077 BORDEAUX cedex  
05 57 57 80 00

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20220620-lmc100001897405-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 28/06/2022  
Retour Préfecture : 28/06/2022



# SOMMAIRE

<b>ÉDITORIAL</b> - Mot du Président .....	6
<b>INTRODUCTION</b> .....	8
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES .....	9
INTRODUCTION .....	13
<b>PRIORITÉ 1</b> <b>ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS AU SERVICE DE LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE</b> <b>ET DE L'EMPLOI</b> .....	18
<b>CHANTIER 1.1</b> SOUTENIR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LA SORTIE DES ÉNERGIES FOSSILES DE L'ÉCONOMIE .....	21
<b>CHANTIER 1.2</b> METTRE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU SERVICE DES TRANSITIONS ET DE LA SOUVERAINETÉ DES ENTREPRISES .....	25
<b>CHANTIER 1.3</b> FAVORISER LA SOBRIÉTÉ ET LA SÉCURITÉ NUMÉRIQUES DES ENTREPRISES .....	30
<b>CHANTIER 1.4</b> RÉPONDRE AUX ENJEUX DU FINANCEMENT DES ENTREPRISES POUR LES ACCOMPAGNER DANS LEURS INVESTISSEMENTS FACE AUX TRANSITIONS .....	35
<b>CHANTIER 1.5</b> PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER LES TRANSMISSIONS, LES FRAGILITÉS ET LE RETOURNEMENT POUR MAINTENIR L'EMPLOI DANS TOUS LES TERRITOIRES .....	42
<b>CHANTIER 1.6</b> FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES D'ACHATS VERS DES ACHATS RESPONSABLES .....	46
<b>CHANTIER 1.7</b> ACCOMPAGNER L'INTERNATIONALISATION DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE .....	51

<b>PRIORITÉ 2</b>	
<b>RENFORCER NOTRE SOUVERAINETÉ PAR L'INNOVATION RESPONSABLE</b>	54
<b>CHANTIER 2.1</b>	
CONFORTER LES CHAINES DE VALEUR ET LA SOUVERAINETÉ RÉGIONALE	57
<b>CHANTIER 2.2</b>	
S'APPUYER SUR LA RECHERCHE POUR DYNAMISER L'INNOVATION, LES SAUTS TECHNOLOGIQUES ET LE TRANSFERT VERS LES ENTREPRISES	63
<b>CHANTIER 2.3</b>	
MISER SUR LA DIVERSITÉ DES FILIÈRES RÉGIONALES ET ACCROÎTRE LEUR POTENTIEL	69
<b>CHANTIER 2.4</b>	
CONTINUER À ENGAGER LES ENTREPRISES RÉGIONALES VERS L'USINE DU FUTUR INNOVANTE ET RESPONSABLE	79
<b>CHANTIER 2.5</b>	
ENCOURAGER LA CREATION D'ENTREPRISE	85
<b>CHANTIER 2.6</b>	
PROMOUVOIR L'INNOVATION AU SERVICE DE L'HUMAIN	90
<b>PRIORITÉ 3</b>	
<b>PLACER L'HUMAIN ET L'ÉQUILIBRE DES TERRITOIRES AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT</b>	94
<b>CHANTIER 3.1</b>	
FACILITER L'ORIENTATION, L'INSERTION, NOTAMMENT DES JEUNES, ET LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE	98
<b>CHANTIER 3.2</b>	
RENDRE LES ENTREPRISES NÉO-AQUITAINES PLUS ATTRACTIVES	103
<b>CHANTIER 3.3</b>	
DÉPLOYER L'AGROÉCOLOGIE ET PRÉSERVER ET VALORISER LES RESSOURCES RÉGIONALES	108
<b>CHANTIER 3.4</b>	
CONSOLIDER LES ATOUTS DES TERRITOIRES	115
<b>CHANTIER 3.5</b>	
DÉVELOPPER LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE, ENVIRONNEMENTALE ET TERRITORIALE DE L'ENTREPRISE	124
<b>CHANTIER 3.6</b>	
RENFORCER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	127

<b>METTRE EN OEUVRE DE MANIÈRE AGILE ET PERFORMANTE LES OBJECTIFS DU SRDEII</b>	132
<b>CHANTIER 1</b>	
GARANTIR LA COHÉRENCE ET LA COMPLÉMENTARITÉ DES CADRES STRATÉGIQUES RÉGIONAUX POUR ADRESSER L'ENSEMBLE DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA NOUVELLE-AQUITAINE	134
<b>CHANTIER 2</b>	
DÉFINIR DES PRINCIPES D'INTERVENTION CONTRIBUANT À L'AMBITION DU SRDEII ET ŒUVRER À LA SIMPLIFICATION DES PROCESSUS ADMINISTRATIFS POUR LES ENTREPRISES	136
<b>CHANTIER 3</b>	
METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE COLLECTIVE AU SERVICE DE LA PERFORMANCE DU SRDEII	137
<b>CHANTIER 4</b>	
S'APPUYER SUR UN DISPOSITIF DE SUIVI ET DE PILOTAGE AU SERVICE DE L'EFFICACITÉ DE LA POLITIQUE RÉGIONALE	138
<b>CHANTIER 5</b>	
FAIRE FACE COLLECTIVEMENT AUX SITUATIONS D'URGENCE OU DE CRISES	139
LISTE DES ACRONYMES	140
<b>ANNEXES</b>	142
<b>ANNEXE 1</b>	
DÉROULEMENT DE LA CONCERTATION DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU SRDEII	144
<b>ANNEXE 2</b>	
FICHES FILIÈRES	145
<b>ANNEXE 3</b>	
ANNUAIRE DES ACTEURS RÉGIONAUX DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	206



# La première région éco-responsable de France

## ÉDITORIAL

Alain ROUSSET

36% des créations nettes d'emplois dans l'industrie française étaient concentrées en Nouvelle-Aquitaine en 2019. Alors que la crise sanitaire et la guerre en Ukraine ont mis en lumière l'urgence de réindustrialiser la reconquête technologique et industrielle notre pays, ce chiffre montre qu'il n'y a pas de fatalité et que le politique peut changer la donne. Notre premier SRDEII, initié en 2017, axé sur l'innovation, la compétitivité, la création d'écosystèmes dynamiques (tels que les batteries du futur pour l'automobile...) et le développement solidaire des territoires (création de 350 emplois à La Souterraine en Creuse dans la filière cuir...), a porté ses fruits. Ne serait-ce que sur le bassin de Lacq dans le Béarn, plus de 400 millions d'euros d'investissement dans l'industrie sont attendus d'ici 2025.

Notre programme « Usine du futur », lancé dès 2014, a inversé une tendance, qui semblait jusque-là irrémédiable, en accompagnant plus de 800 entreprises à repenser leurs usines. Leur productivité s'est accrue de 30 à 50%. Et le bien-être au travail aussi a progressé, en incitant à diminuer la pénibilité, à spécialiser les salariés sur les tâches à valeur ajoutée. En parallèle, les fonds propres des PME sous-traitantes ont été renforcés.

Dans le même temps, après avoir fait travailler 450 chercheurs sur l'impact du réchauffement climatique sur notre territoire, nous avons réorienté l'ensemble des politiques régionales afin de réduire l'impact des activités humaines sur l'environnement à travers la feuille de route Néo Terra, adoptée en 2019.

Mais, il faut aller encore plus loin. Quatre crises majeures - écologique, géopolitique, sanitaire et sociale - bouleversent aujourd'hui notre société. La guerre en Ukraine a fait apparaître au grand jour les limites d'une mondialisation hyper-spécialisée, où trop de produits étaient achetés sur étagère, sans tenir compte de leur impact environnemental et social. Une guerre insupportable, qui brise de nombreuses chaînes d'approvisionnement, fait flamber les prix de nombreux produits essentiels (céréales, viande, engrais, bois, acier, nickel, composants électroniques...) et les coûts de l'énergie.

Cette crise renforce notre conviction qu'une alternative au modèle asiatique et américain a de l'avenir. Un modèle, mettant l'humain au cœur de l'économie, stimulant l'innovation sous toutes ses formes (technologiques, sociales, managériales...) afin de développer aussi bien la compétitivité, la décarbonation, que la RSE (Responsabilité sociétale des entreprises). Une innovation « responsable », qui répond à la fois aux nouvelles attentes des salariés et de la société, plus soucieuse désormais d'acheter des produits éthiques. C'est pourquoi, nous fixons l'objectif de devenir la première région éco-responsable de France sous ce mandat. La société de demain sera celle de la sobriété.

Mais, c'est en réalisant des sauts technologiques, en mettant les moyens sur la recherche fondamentale, que nous parviendrons à relocaliser des productions à valeur ajoutée, à retrouver de la souveraineté industrielle dans l'électronique, la santé, les matériaux rares... Cette crise doit être l'occasion de repenser les chaînes d'approvisionnement et de valeur en favorisant l'éco-conception, l'économie circulaire, en bio-sourçant davantage les produits.

En ce sens, à l'issue de la concertation et des rencontres territoriales, trois grandes priorités ont été définies dans ce nouveau SRDEII : accélérer les transitions (énergétiques, numériques, transmissions d'entreprises, économie circulaire...), dynamiser l'innovation « responsable » sur le plan environnemental et social pour réindustrialiser, et relocaliser des productions à valeur ajoutée, comme Imet Alloys, sous-traitant aéronautique qui recycle et valorise des matériaux tels que le titane à Eyrein en Corrèze sur l'ancien site de BorgWarner et placer l'humain et les territoires au cœur du développement. Des groupes de travail ont déjà été mis en place pour relocaliser des principes actifs des médicaments, des composants électroniques...

Que ce soit dans la santé (à travers la politique « One Health visant à rapprocher santé humaine, animale et végétale), l'agriculture (développer la transition agro-écologique grâce aux biosolutions, au biocontrôle... pour lever les impasses des agriculteurs face à la sortie des pesticides de synthèse), l'ESS (Économie sociale et solidaire, qui pèse déjà 13% du PIB régional), l'économie circulaire (démantèlement de panneaux solaires...) ou encore le tourisme « durable », nous regorgeons d'idées et de projets.

Ensemble, nous avons tous les atouts pour réussir à surmonter les défis du monde de notre territoire et devenir demain la première région éco-responsable de France.

**Alain Rousset**  
Président de la Région  
Nouvelle-Aquitaine



# INTRODUCTION

# ORIENTATIONS STRATÉGIQUES



Pas moins d'1,8 milliard d'euros a été mobilisé par la Région de 2017 à 2020 pour la mise en œuvre du premier SRDEII (Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation). Autour de quatre priorités : création d'écosystèmes dynamiques ; innovation et compétitivité ; développement solidaire des territoires ; complémentarité des efforts au service du développement économique. Près de 50 000 entreprises ont été aidées individuellement. Nous avons aussi contribué à renforcer leurs fonds propres dans un pays, où structurellement nos PME en manquent cruellement (80% de dettes et 20% seulement de fonds propres en moyenne).

Les résultats parlent d'eux-mêmes : en 2019, la Nouvelle-Aquitaine a concentré 36% des emplois industriels nets créés en France. Preuve, que la reconquête industrielle n'est pas une vaine promesse. Preuve aussi, que le politique et la Région ont la capacité d'agir face aux travers de la mondialisation et d'apporter des solutions à des enjeux aussi majeurs que la souveraineté industrielle et technologique.

Au total, entre 2017 et 2020, le soutien apporté aux sociétés industrielles, start-up, acteurs de l'ESS a permis de générer plus de 22 000 emplois et d'en maintenir de plus de 12 000 (6 000 au titre du retournement des entreprises et 6 000 au titre de la reprise et développement).

## L'Usine du futur, un modèle décliné au niveau national

Tout ceci est le fruit d'une politique de long terme et de soutien fort à l'innovation, qui a permis de renforcer, transformer et diversifier notre économie, nos PME sous-traitantes de grands groupes (comme le basque Lauak qui se diversifie en produisant du matériel médical pour le Bordelais Fineheart), tout en remettant l'humain au cœur des procédés de fabrication et en développant la qualité de vie au travail, la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). Une vision, qui prend tout son sens aujourd'hui au regard des conséquences de la guerre en Ukraine sur les chaînes d'approvisionnement.

Ainsi, le programme « Usine du futur », lancé en 2014, a permis d'accompagner plus de 800 entreprises. Il a démontré que l'on peut concilier croissance, hausse de la productivité (de 30% jusqu'à 50% à l'usine Turbomeca – désormais Safran Helicopter Engines - à Bordes dans le Béarn) et progrès social. Un programme qui a fait école et a été décliné au niveau national.

Un programme que nous avons enrichi au fil des années pour répondre aux enjeux majeurs de notre société : la décarbonation de l'industrie et la nécessité d'accélérer sur la RSE, qui est devenue un levier essentiel pour recruter, fidéliser son personnel, mais aussi stimuler la productivité et la compétitivité. L'enjeu de la transition énergétique a été pris à bras le corps par la Région. Depuis plus de dix ans, pas moins de 450 chercheurs ont été mobilisés pour étudier l'impact du réchauffement climatique sur notre territoire, sur la biodiversité (réseau Acclima Terra...). Un travail qui a permis de mieux cibler les actions prioritaires. Ainsi, sur la période 2017-2020, la politique de la Région, menée dans le cadre du SRDEII, a permis de réduire les gaz à effet de serre sensiblement, l'équivalent de 130 000 logements rénovés et autant de véhicules thermiques sortis de la circulation. Et une feuille de route spécifique, baptisée « Néo-Terra », a été adoptée en 2019, qui va être actualisée pour accélérer sur la transition agro-écologique, la décarbonation de l'industrie, le tourisme « durable »...

Tout au long de cette période, nous nous sommes attachés à favoriser le développement endogène, en rapprochant les entreprises et les chercheurs, en renforçant les liens entre les sociétés au sein des filières d'excellence, en structurant de nouvelles chaînes de valeurs (sur les batteries du futur, « à électrolyte solide » pour l'automobile, la filière cuir et luxe...) depuis les fournisseurs jusqu'aux sous-traitants, en développant d'autres formations initiales ou continues.

En outre, durant la pandémie, la Région, à travers ses plans d'urgence a permis aux acteurs économiques du territoire de faire face au « choc » de la crise sanitaire, de préserver leur trésorerie et leurs emplois. Tout ceci a renforcé l'attractivité de la région, comme en témoigne l'afflux aujourd'hui de projets industriels en Nouvelle-Aquitaine, portant des sauts technologiques (industrialisation des cellules souches dans le domaine des biotechs avec TreeFrog, récupération des terres rares avec le projet de Carester à Lacq...).

### Réduction des inégalités territoriales

Cette politique de reconquête industrielle nous a aussi aidés à réduire les inégalités territoriales. Ne l'oublions pas, 70% des industries sont en dehors des métropoles. En ce sens, nos Cadets sur les huit territoires « en retournement » (Grand Châtelleraut, Grand Bergeracois, Haute-Gironde, Vallée du Lot, Oloron – Haut-Béarn, Charente Limousine / Mellois-Ruffécois / Sud-Vienne, La Souterraine, Bassin de Tulle), ont joué un rôle précieux. À tel point, que ce dispositif initié il y a plus de 10 ans en Aquitaine pour travailler au rebond du Haut-Béarn fragilisé par la crise de 2008, a depuis été dupliqué aux quatre coins de la région. Il a permis de créer ou de pérenniser plus de 1 000 emplois, via l'action de soutien à la revitalisation, à la diversification, à l'innovation de ses ingénieurs de développement de haut niveau, qui travaillent sur ces territoires en synergie avec l'ensemble des agents des directions sectorielles (économie, territoires, formation et emploi) de la Région, mais aussi les intercommunalités, les syndicats, les organisations patronales, consulaires, les services de l'État, les élus locaux... Une méthode, qui porte ses fruits.

Sur le plan territorial, le SRDEII a également permis le conventionnement avec 123 EPCI sur 155. Entre 2017 et 2020, ce sont 402 millions d'euros d'aides versées, dont 18M€ d'aides par les EPCI. Pendant la crise COVID-19, 128 conventions et avenants ont été signés. Sur cette période 130 millions d'euros d'aides supplémentaires ont été octroyées sur base de l'encadrement temporaire COVID-19 pour plus de 5 612 bénéficiaires, dont 22 millions d'euros d'aides octroyées par les EPCI.

À cela, il faut ajouter les conventions de partenariat avec la Chambre régionale de métiers et d'artisanat et la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Aquitaine, qui contribuent à accélérer le développement économique et à travailler ensemble sur des problématiques majeures comme la délicate transmission d'entreprises.

### Faire face aux quatre crises majeures

Aujourd'hui, notre civilisation est à un moment clé de son histoire : elle doit faire face à quatre crises majeures : sanitaire, écologique, géopolitique et sociale. Des crises, qui nous imposent d'innover aussi bien sur le plan environnemental, technologique, que social. D'autant plus, que nos concitoyens sont en quête de sens, de justice sociale et d'un modèle économique plus équilibré, qui partage mieux les richesses et protège la planète.

Une autre ère s'ouvre. La pandémie a marqué la fin, accélérée par la guerre en Ukraine, de la mondialisation hyper- spécialisée, ultra-libérale, où les produits étaient achetés sur étagère au moindre prix, sans guère se préoccuper de l'impact environnemental et social. Les ruptures de chaîne d'approvisionnement sur de nombreux produits rebattent les cartes. L'histoire le démontre, c'est en temps de crise qu'on innove le plus. La période actuelle bouleverse les ordres établis, mais nous offre de multiples opportunités, en particulier en termes de relocation industrielle. C'est pourquoi, la Région a lancé des groupes de travail sur la relocalisation des principes actifs des médicaments, des composants électroniques... Il n'est pas acceptable que 90% des principes actifs des médicaments ou de l'électronique utilisée dans notre quotidien proviennent d'Asie.

### Le rôle du politique est d'anticiper les mutations

Pour réussir à saisir ces opportunités, il faut stimuler les ruptures technologiques, anticiper, avoir un temps d'avance sur ce que sera le monde en 2030 (ce que nous avons fait notamment avec la création d'un laboratoire d'intelligence économique et de multiples centres technologiques : Institut d'optique, Institut des sciences de la vigne et du vin, Nobatek sur le bâtiment durable, hub Naquidid sur le quantique, Way4Space dans le spatial...), afin d'être en mesure de faire face aux grands défis de notre société : le réchauffement climatique, la reconquête industrielle, la transition agro-écologique, le numérique responsable...

C'est le sens de ce SRDEII, que nous avons co-construit ensemble, avec vous, les acteurs économiques, les universitaires, les scientifiques, les chambres consulaires et les EPCI. En travaillant notamment sur comment innover dans les filières d'avenir, accélérer la RSE, les transitions écologique et numérique, favoriser l'économie circulaire, l'éco-conception, relocaliser des productions stratégiques, accélérer sur le projet « One Health », fédérant santé humaine, animale et végétale.

Mais aussi mieux rapprocher la recherche et le monde économique, favoriser des politiques d'achat « responsables », renforcer les fonds propres des entreprises ou encore apporter des solutions aux problématiques de recrutement, de formation... Une démarche de co-construction, que nous poursuivons avec une conférence des acteurs économiques (entreprises, acteurs du territoire, écosystème d'accompagnement, enseignement supérieur et acteurs de la formation, partenaires sociaux, centres de transfert...), qui se réunira une fois par an, pour échanger sur la mise en œuvre et les réalisations du SRDEII.

Car, au regard des défis qui nous attendent demain, il est essentiel d'y travailler de manière collective et pluridisciplinaire. Ces derniers mois, des groupes de travail associant 120 agents de tous les pôles de la Région, mais aussi 350 partenaires externes, entreprises, laboratoires de recherche... ont été mis en place. Les rencontres territoriales, à Limoges, Pau, Angoulême, Bordeaux, Poitiers ont permis de mettre en exergue des problématiques telles que l'aggravation des difficultés de recrutement ou encore l'impact du manque de foncier d'entreprise, accru par les nouvelles règles de non artificialisation des sols. La nécessité d'accompagner les transitions environnementales, technologiques et le développement de la RSE, de rapprocher les formations des besoins des entreprises et de favoriser les reconversions, ont été érigées en priorité.

### Devenir la première région éco-responsable

Les ruptures sur les chaînes d'approvisionnement mondiales pour des produits essentiels à notre quotidien, comme les principes actifs des médicaments et l'électronique, ouvrent des perspectives en termes de réindustrialisation. A condition de réaliser des sauts technologiques, de biosourcer davantage de matériaux et d'accélérer la transition énergétique. Une politique, qui se réalise sur du temps long. Ce qui suppose de déployer davantage de moyens sur la recherche fondamentale pour stimuler des ruptures technologiques.

Notre ambition est de devenir la première région éco-responsable, que notre économie soit, à la fois, compétitive, décarbonée et éco-responsable. Pour y parvenir, nous avons fixé trois grandes priorités dans le cadre du prochain SRDEII : accélérer les transitions (énergétiques, numériques, transmissions d'entreprises, économie circulaire...) favorisant la création d'emplois et la compétitivité, dynamiser l'innovation « responsable » sur le plan environnemental et social pour réindustrialiser, relocaliser des productions à valeur ajoutée (principes actifs de médicaments, composants électroniques ou encore le projet Fecna : filière excellence cuir en Nouvelle-Aquitaine), et placer l'humain au cœur du développement économique des territoires, en développant la RSE, l'ESS... Des micros usines seront lancées à cet effet pour relocaliser des productions sur le territoire. Des ambitions, qui supposent aussi d'aider les entreprises à renforcer leurs fonds propres pour réussir ces transitions.

La clé du succès est de créer des écosystèmes de confiance, ce que nous avons su initier il y a plus de dix ans dans des domaines d'avenir comme les batteries du futur avec Saft, Solvay, Arkema, Serma... Aujourd'hui, nous en voyons les résultats avec l'implantation de l'Airbus des batteries, ACC (Automotive Cells Company) avec un centre R&D à Bruges (33) dédié aux batteries à électrolyte solide pour l'automobile et une usine pilote à Nersac (Charente).

### La reconquête industrielle est en marche

Aujourd'hui, nous n'avons jamais eu autant de beaux projets industriels dans la région, qui vont permettre de reconquérir de la souveraineté. Des projets, qui sont avant tout situés en milieu rural et péri-urbain, ce qui rapproche les lieux d'habitation des lieux de travail. Ainsi, à la Souterraine, Rioland va créer 350 emplois avec son futur atelier de maroquinerie dans l'ancienne usine de textile De Fursac. Dans la santé, Pfizer a confié à Novasep à Lacq la production du principe actif de son médicament anti-COVID-19, le « Paxlovid ».

Au total, sur le bassin de Lacq, ce sont, a minima, 400 millions d'euros qui vont être investis sur cet ancien bassin gazier d'ici 2025 ! Ainsi, il y a quelques mois, la société lyonnaise Carester a annoncé qu'elle allait créer à Lacq une usine capable de récupérer les terres rares dans les aimants. Nous étions en compétition avec d'autres régions. Dans l'électronique aussi, nous sommes en pleine reconquête, avec désormais 300 acteurs référencés sur le territoire et plus de 20 000 emplois.

Les secteurs dits « traditionnels », essentiels à notre quotidien, sont aussi en pleine mutation. Dans la filière forêt, le Landais Gascogne a un plan d'investissement de 280 millions d'euros sur 2021-2026. À Egletons, en Corrèze, la scierie Farges va investir 133 millions d'euros.

Dans la cybersécurité, qui est un enjeu majeur pour toute notre économie, du grand groupe à la TPE, nous avons fait grandir un écosystème comme en témoigne l'essor de pépites reconnues dans le monde entier comme Tehtris, qui a levé 20 millions d'euros et va recruter 300 personnes à Pessac (33). Pessac, où nous sommes en train de construire un cybercampus d'envergure européenne.

### Transition énergétique, économie circulaire, One Health...

Dans la santé aussi, nous avons un immense potentiel de croissance. A Pessac, la société Treefrog a levé 64 millions d'euros, grâce à une technologie, permettant de diviser par mille le coût des thérapies cellulaires. Pour accélérer cette dynamique, nous allons créer une plateforme biotech, mais aussi un campus sur les maladies infectieuses émergentes avec le Professeur Denis Malvy.

Plus globalement, la crise sanitaire a montré l'importance de considérer de manière globale la santé humaine, animale et environnementale. C'est pourquoi, nous portons la politique « One Health » et des projets tels que la création d'une école vétérinaire à Limoges. Aujourd'hui, nos vétérinaires français sont majoritairement formés à l'étranger et notre filière élevage en manque cruellement en milieu rural.

Les défis, qui nous attendent, sont nombreux. Il nous faut encore aller plus loin en matière de transition énergétique, créer de nouveaux écosystèmes sur l'hydrogène... mais aussi d'économie circulaire (les néo-aquitains produisent 22 millions de tonnes de déchets par an) et d'ESS (l'économie sociale et solidaire pèse déjà pour 13% du PIB en Nouvelle-Aquitaine). C'est ainsi que nous réussirons à être compétitifs, à relocaliser de l'industrie à valeur ajoutée. Les opportunités ne manquent pas de développer de nouvelles filières : démantèlement d'avions, de bateaux...

Notre ambition est de devenir la première région éco-responsable de France, d'accompagner au plus près la transition écologique, agro-écologique, la reconquête de souveraineté dans des secteurs stratégiques comme les matériaux rares, les batteries du futur, l'électronique, la santé. Dans l'aéronautique, par exemple, nous aidons la PME Voltaréo en Charente-Maritime, qui est en passe de se faire certifier le premier avion électrique hybride. De la même manière, nous avons accompagné la cimenterie Calcia (2<sup>e</sup> acteur mondial du secteur) à réduire son empreinte énergétique dans la région, à Bussac-Forêt en Charente-Maritime. L'entreprise va réduire l'utilisation du charbon, qui passera de 70 à 20% à l'horizon 2023. Dans le ferroviaire, à Saintes (Charente-Maritime), nous portons le projet Ferrocampus, unique en France, pôle de recherche et de formation autour du « train de demain », de la maintenance, du retrofit...

Nous avons à cœur aussi d'apporter un meilleur accès aux soins à nos concitoyens sur l'ensemble du territoire (maisons pluridisciplinaires, e-santé...), de les protéger contre les prochaines épidémies grâce à OneHealth.

Pour répondre à l'aspiration profonde de nos concitoyens à mieux concilier vie professionnelle et familiale, il est essentiel également de développer la RSE, le bien-être au travail et d'associer davantage les salariés au capital et à la gouvernance des entreprises. Les jeunes générations y sont très attachées. Certains jeunes placent même les valeurs de l'entreprise au-dessus du salaire dans leur critère de choix. C'est un facteur de compétitivité et d'attractivité pour une entreprise, mais aussi son territoire. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : on observe un écart de performance économique d'environ 13 % en moyenne entre les entreprises, qui mettent en place des pratiques RSE et celles qui ne le font pas.

Plus globalement, l'enjeu, est de faire grandir les PME, qu'elles deviennent des ETI. La Région Nouvelle-Aquitaine a été la première à se doter d'un Club des ETI en 2013. Ces sociétés bénéficient d'un fort enracinement territorial, d'une structure capitalistique majoritairement familiale de long terme et sont essentiels à la vitalité du marché du travail. Entre 2009 et 2019, elles ont créé 22% d'emplois de plus que les PME et microentreprises et 7,4 fois plus que les grandes entreprises. En Nouvelle-Aquitaine, les ETI sont des acteurs majeurs de l'économie régionale. Ce club fédère 115 entreprises sur la grande région, employant ensemble 78 000 personnes et réalisant au total 16,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Autant de défis, auxquels nous allons apporter des réponses co-construites avec vous !

# INTRODUCTION



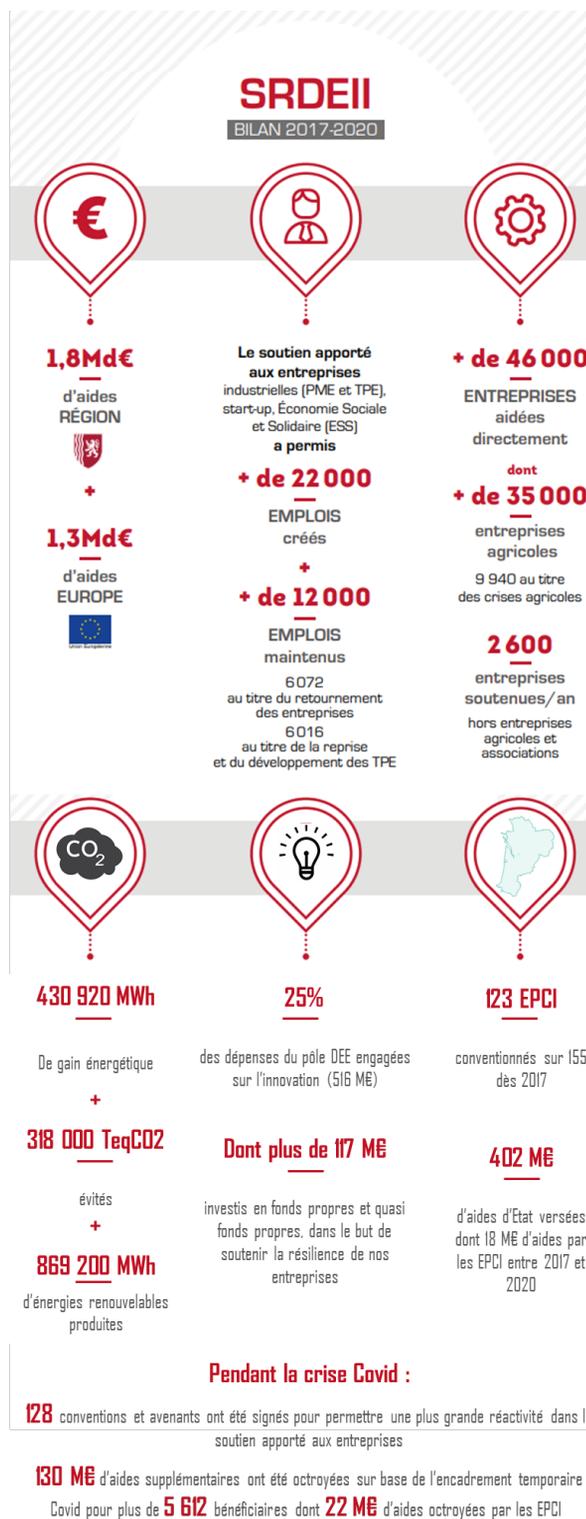
La Région est la collectivité territoriale responsable, sur son territoire, de la définition des orientations en matière de développement économique en vertu de l'article L. 4251-12 du Code Général des Collectivités Territoriales. Elle élabore un schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) qui définit les orientations en matière d'aides aux entreprises, de soutien à l'internationalisation et d'aides à l'investissement immobilier et à l'innovation des entreprises, ainsi que les orientations relatives à l'attractivité du territoire régional. Ce schéma y organise la complémentarité des actions menées par la Région en matière d'aides aux entreprises avec les actions menées par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Compte-tenu d'un changement profond de contexte (impacts de la crise sanitaire de la COVID-19, Guerre en Ukraine, crise climatique, tensions sur de nombreux métiers, nouvelles relations au travail, développement de nouveaux modèles de développement...), il a été décidé de repenser la stratégie de développement économique de Nouvelle-Aquitaine afin de répondre aux nouveaux enjeux.

Mais il ne s'agit pas pour autant de repartir d'une feuille blanche. En effet, l'actuel SRDEII, et les dispositifs associés, mis en œuvre sur période 2016/2021 par la Région ont eu des impacts non négligeables sur le développement et la résilience de l'économie régionale au moment de la crise sanitaire : plus de 46 000 entreprises aidées, plus de 22 000 emplois créés (36% de la création d'emploi industriel net en France en 2019) et 12 000 maintenus, plus de 3 milliards d'investissements dans l'économie régionale, une réduction importante des impacts sur le changement climatique avec notamment 318 000 TeqCO<sub>2</sub> évités... Il convient de capitaliser sur ces résultats et d'inscrire l'action régionale en matière de développement économique dans une forme de continuité.

Ainsi, ce nouveau SRDEII 2022/2028 définit de nouvelles priorités stratégiques permettant de relever plusieurs défis qui bouleversent actuellement les économies, les organisations, les populations et les territoires :

- Défis sociaux et sanitaires,
- Défis climatiques et énergétiques,
- Défi de souveraineté économique.



Éléments de bilan du précédent SRDEII



## La Région a anticipé ces défis en 2019 avec la feuille de route régionale dédiée aux transitions : Néo Terra.

Néo Terra pose 11 ambitions pour accélérer le changement et accompagner cette indispensable mutation sur l'ensemble du territoire :

1. L'engagement citoyen - pour accélérer la transition écologique et solidaire
2. La transition agroécologique - pour une alimentation saine et un environnement préservé
3. La transition des entreprises - par le développement d'un modèle de production sobre
4. Les mobilités propres - par le développement des transports collectifs et alternatifs
5. Un urbanisme durable et résilient, économe en ressources, qui s'adapte aux risques naturels
6. Un nouveau mix énergétique - par la valorisation des énergies renouvelables
7. Objectif « zéro déchet » - par la prévention et la réduction de la production de nos déchets
8. La préservation de la biodiversité en réconciliant biodiversité et activités humaines
9. La préservation de la ressource en eau pour mieux consommer et garantir la qualité de l'eau
10. La préservation des terres agricoles et forestières par une agriculture diversifiée et la préservation de la richesse de ces paysages et de ces milieux naturels
11. La Région, une administration exemplaire

Toutes les politiques publiques régionales ont ainsi depuis 2019 évolué pour répondre aux objectifs de cette feuille de route Néo Terra, dont la politique de développement économique.

Les derniers évènements ont mis en exergue les dépendances et interdépendances des économies. Ceci s'illustre par exemple sur les approvisionnements pour des produits essentiels, notamment sur le volet énergétique, alimentaire, etc. La stratégie de développement économique de la Nouvelle-Aquitaine doit permettre de trouver les solutions à un renforcement de sa souveraineté économique pour maintenir son développement, ses emplois, sa qualité de vie et contribuer à un développement équilibré des territoires.

Par ailleurs, les crises actuelles génèrent une nouvelle quête de sens des citoyens. Ainsi, le marché du travail traverse de profondes modifications nécessitant de nouvelles interventions publiques pour accompagner les entreprises pour y faire face, s'adapter et anticiper les meilleurs choix d'organisations, répondant aux attentes des salariés en matière d'amélioration de la qualité de vie au travail.

Face à ces défis et enjeux, la Nouvelle-Aquitaine œuvre déjà au travers d'un ensemble de dispositifs d'intervention clés qui doivent permettre d'apporter des solutions aux acteurs économiques et territoriaux : programme Usine du futur, d'appui à l'innovation, d'accompagnement des fragilités et du retournement, de soutien à la formation des salariés, d'accompagnement des filières stratégiques, etc. Ces dispositifs doivent s'inscrire dans la continuité tout en tenant compte des nouveaux enjeux auxquels fait face l'économie néo-aquitaine.

De plus, la Nouvelle-Aquitaine dispose de nombreux atouts qui doivent lui permettre de faire face aux défis actuels et de demain : ses richesses naturelles, culturelles, son tissu industriel diversifié, sa dynamique de recherche et d'innovation, son attractivité « naturelle », etc. autant d'atouts qui doivent être valorisés dans le cadre du SRDEII.

## DES MARQUEURS

QUI FONT DE LA NOUVELLE-AQUITAINE UNE DES RÉGIONS  
LES PLUS DYNAMIQUES DE FRANCE

 **84 100 km<sup>2</sup>**  
**+ grande région**  
de France  
par la **SUPERFICIE**  
4<sup>e</sup> en Europe

 **6M**  
d'**HABITANTS**

**3<sup>e</sup> ÉCONOMIE régionale** en France

- 172 Mds d'€ en 2020
- 2,2 M d'emplois
- 7,3% de **taux de chômage**
- 83 860 **entreprises créées** / an

### UN SECTEUR INDUSTRIEL EN DÉVELOPPEMENT QUI A SU RÉSISTER À LA CRISE

 **4 357**  
**ÉTABLISSEMENTS**  
**INDUSTRIELS**  
(de + de 9 salariés)  
5<sup>e</sup> place pour la création de TPE

 **265 000**  
**EMPLOIS**  
12,5% de l'emploi  
salarié régional

 **SAVOIR-FAIRE**  
régional

### UNE TRANSITION ENVIRONNEMENTALE LARGEMENT ENTAMÉE, AVEC DE NOMBREUX DÉFIS POUR L'AVENIR

**25%**  
**D'ÉNERGIES**  
**RENOUVELABLES**  
dans  
la consommation  
d'énergie finale

- 1<sup>re</sup> région en France pour la **puissance installée solaire photovoltaïque**
- 1<sup>re</sup> région en France en matière de **bioénergies**
- 5<sup>e</sup> région **productrice d'électricité renouvelable**
- 6<sup>e</sup> région en **puissance installée éolienne**



**-10%**  
des **émissions de gaz à effet de serre**  
entre 2010 et 2019

**22 Mdt** de **déchets produits / an**  
dont 4,2Mdt recyclés

### UNE DYNAMIQUE DE RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION BIEN ANCRÉE

**1 500 Start-Up**  
**222 tiers-lieux**  
**10 technopoles**  
**60 000** emplois  
dans le **numérique**



**3<sup>e</sup> région** en nombre de  
**salariés de l'ESS** (223 000)  
**3 incubateurs**  
**académiques**  
**10 pôles de compétitivité**

**10 615**  
**FAMILLES**  
**DE BREVETS** déposés  
pour 1 177 déposants  
entre 2002 et 2018



Près de **1,2 Mds d'€** de **DÉPENSES** de **R&D**  5<sup>e</sup> région française

### UNE RÉGION LEADER EN MATIÈRE D'EXPLOITATION FORESTIÈRE, RESSOURCES NATURELLES ET AGRICULTURE



**1<sup>re</sup>**  
**région**  
**en France**

- **Surface Agricole Utile (SAU)** et nb d'**exploitations**
- **Valeur en production agricole** et 2<sup>e</sup> région d'Europe
- **Surface forestière**
- **Production ostréicole** et l'**élevage de salmonidé**

+ de 900 km de **littoral** • 9 **réserves naturelles régionales** • 2 **Parcs Naturels Marins**  
5 **Parcs Naturels Régionaux** + 2 en création

### UN DÉVELOPPEMENT PORTEUR À L'INTERNATIONAL

**2<sup>e</sup> région française** pour  
la **fréquentation touristique**  
**1<sup>er</sup> région française** pour  
les **nuitées des résidents français**  
**1<sup>re</sup> destination touristique** - été 2021



- **Forte attractivité** en termes d'**IDE**  
(Investissements Directs Étrangers)
- Près de **26 Mds d'€** d'**exportations**  
dont + de 50% au sein de l'UE

Quelques indicateurs clés de l'économie et de l'environnement en Nouvelle-Aquitaine

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20220620-lmc100001897405-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 28/06/2022  
Retour Préfecture : 28/06/2022

C'est pourquoi, et après une riche phase de concertation avec l'ensemble des acteurs et des écosystèmes de Nouvelle-Aquitaine, l'ambition, au travers du renouvellement du SRDEII et de sa mise en œuvre, est de **faire de la région Nouvelle-Aquitaine la première région écoresponsable de France en 2030 : décarbonée, compétitive, sociale et souveraine** (voir page suivante).

**Cette ambition trouvera sa déclinaison opérationnelle au travers de 3 priorités qui prennent en compte l'égalité femme-homme :**

- **Priorité 1 : Accélérer les transitions au service de la compétitivité économique et de l'emploi**
- **Priorité 2 : Renforcer notre souveraineté par l'innovation responsable**
- **Priorité 3 : Placer l'Humain et l'équilibre des territoires au cœur du développement**

Le SRDEII a vocation à apporter des éléments de réponse aux enjeux de développement de toutes les entreprises néo-aquitaines quels que soient leurs tailles, le secteur d'activité dans lequel elles œuvrent et le territoire sur lequel elles sont implantées. La prise en compte des vulnérabilités sera un élément clé pour adapter les interventions et la territorialisation du SRDEII.

Le SRDEII n'est, par ailleurs, pas pensé comme un « objet » isolé mais doit être articulé avec les différents autres cadres stratégiques portés par la Région (SRADDET, CPRDFOP, SRESRI...) mais également avec ceux portés par l'État (France 2030, Plan de Résilience, Stratégie d'attractivité, Programmations pluriannuelles de l'énergie...) et par l'Europe (Green Deal, Horizon...) afin d'accroître sa portée, sa pertinence et son impact. Ainsi les interventions financières de l'Europe, l'État, la Région et des différentes collectivités locales seront mobilisées, dans une logique de forte complémentarité et de synergies. Pour assurer l'alignement entre les stratégies régionales, nationales et européenne, la mise en œuvre du SRDEII se fera au travers d'un pilotage agile impliquant l'ensemble des parties prenantes.

Compte-tenu d'un contexte incertain, une attention particulière sera portée à la capacité d'évolution du SRDEII. À ce titre, il est prévu la mise en place d'une gouvernance adaptée et partenariale et il sera également adaptable grâce à la mise en place d'un système de suivi et de pilotage dédié.

Suite à cette **concertation partagée**  
avec l'ensemble des acteurs  
du territoire régional ...

## AMBITION 2030

### NOUVELLE-AQUITAINE

## 1<sup>re</sup> Région ÉCO-RESPONSABLE de France

DÉCARBONÉE - COMPÉTITIVE - SOCIALE - SOUVERAINE



## TROIS PRIORITÉS

# 1

ACCÉLÉRER  
LES TRANSITIONS  
AU SERVICE  
DE LA  
COMPÉTITIVITÉ  
ÉCONOMIQUE  
ET DE L'EMPLOI

# 2

RENFORCER  
NOTRE SOUVERAINETÉ  
PAR L'INNOVATION  
RESPONSABLE

# 3

PLACER  
L'HUMAIN  
ET L'ÉQUILIBRE  
DES TERRITOIRES  
AU COEUR DU  
DÉVELOPPEMENT

## PRINCIPES DIRECTEURS

DE MISES EN ŒUVRE

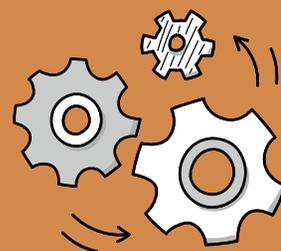
- L'innovation comme un levier clé de réponse aux transitions
- Un axe fort sur le développement et la relocalisation d'activités industrielles
- Un soutien marqué à l'économie et à l'emploi du quotidien prenant en compte l'égalité femme-homme
- Des actions et des interventions au profit de toutes les entreprises, quelle que soit leur statut, leur taille et leur domaine d'activités, et au profit de tous les territoires
- La territorialisation et la coopération entre tous les acteurs de l'écosystème
- La visibilité et le pilotage de la stratégie de la « smart spécialisation » européenne (S3)

**PRIORITÉ  
1**

**ACCÉLÉRER  
LES TRANSITIONS  
AU SERVICE DE LA COMPÉTITIVITÉ  
ÉCONOMIQUE  
ET DE L'EMPLOI**

# PRIORITÉ 1

## ACCÉLERER LES TRANSITIONS AU SERVICE DE LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI



Dans un monde où le changement climatique s'accélère, conduisant à « une menace pour le bien-être humain et la santé de la planète »<sup>1</sup>, il devient urgent de mettre en œuvre toutes les mesures d'atténuation et d'adaptation pour y répondre. Sur le volet sanitaire, l'approche One Health, qui promeut une approche intégrée, systémique et unifiée de la santé publique, animale et environnementale aux échelles locales, nationales et planétaire, permet de mieux se prémunir contre les maladies émergentes à risque pandémique. L'érosion de la biodiversité ne fait qu'amplifier ce phénomène et doit être contrecarrée. La guerre en Ukraine, qui crée également des tensions sur les approvisionnements en Europe, nécessite d'accélérer la mise en œuvre de stratégies d'adaptation, notamment des mix énergétiques.

La Région Nouvelle-Aquitaine, anticipant l'avènement de crises multiples, s'est dotée dès 2019, d'une feuille de route visant à accélérer et accompagner les transitions, notamment sur le champ économique : Néo Terra.

Pour les entreprises, les transitions en cours constituent des risques non négligeables pour leur développement et leur compétitivité (augmentation des événements extrêmes, renchérissement des approvisionnements, charges de fonctionnement...) qu'il convient d'anticiper, de prévenir et d'atténuer. Ces mêmes transitions constituent aussi un ensemble d'opportunités (transition numérique, performance financière, engagement sociétal...) et des incitations pour les acteurs économiques pour proposer de nouvelles offres (services et produits) en réponse.

Ce nouveau SRDEII entend donc accélérer les transitions au service de la compétitivité économique et de l'emploi. Les soutiens aux entreprises, quelles que soient leur taille et activité, doivent permettre de répondre à des enjeux d'atténuation mais également d'adaptation aux changements en cours. Plusieurs leviers complémentaires et synergiques sont ainsi à activer, qui doivent permettre d'impacter positivement les transitions à l'œuvre tout en développant l'économie régionale.

**Tout d'abord, il est primordial d'accompagner la transition énergétique et la décarbonation des activités, notamment industrielles, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre par les acteurs économiques.** Cela passe par la rationalisation de l'utilisation des énergies fossiles et par leur remplacement progressif par des énergies plus « propres » mais également par le soutien à des investissements permettant la réduction des dépenses énergétiques des entreprises.

Comme indiqué, les transitions actuelles constituent des risques à prévenir mais également des opportunités à transformer. Les principes et les logiques d'économie circulaire constituent à ce titre un levier intéressant favorisant ainsi la production de biens et services de manière durable en diminuant le prélèvement de ressources, les économisant et en allongeant la durée d'usage et le recyclage. **L'économie circulaire constitue aussi un facteur de souveraineté, en privilégiant la proximité et le local, et de compétitivité des entreprises. Par l'utilisation intégrée des ressources et des mécanismes de la nature, l'agroécologie y contribue également.**

Le numérique via la digitalisation des activités constitue un facteur de résilience face aux transitions en cours et un élément de réponse à l'atténuation des impacts des activités économiques sur l'environnement. La crise de la COVID-19 a accéléré l'essor du commerce électronique, du télétravail, des solutions collaboratives à distance... qui ont permis à l'économie française de maintenir ses activités tout en apportant des réponses aux changements en cours (réduction des transports, optimisation la gestion de l'énergie, etc.).

<sup>1</sup> Rapport du GIEC

La digitalisation de l'économie régionale doit continuer mais cela doit se faire en tenant compte de nouveaux risques, notamment les cyberattaques, et en tenant compte aussi des impacts climatiques du numérique, qui ne sont pas neutres. La notion de sobriété numérique devra guider les interventions en matière de soutien à la digitalisation des activités.

Accélérer les transitions nécessite de mettre à disposition des entreprises régionales les outils financiers adaptés. En effet, dans un certain nombre de situations (sortie des énergies fossiles, décarbonation des activités, digitalisation...), les entreprises vont devoir investir pour innover, produire différemment, changer leurs processus... **À ce titre, il est indispensable de renforcer leurs fonds propres et l'accès au crédit pour leur permettre de faire face aux investissements (matériels et immatériels) indispensables aux changements.**

Afin d'assurer la pérennité du tissu économique et le maintien de l'emploi face aux transitions en cours, et ce dans l'ensemble des territoires néo-aquitains, il conviendra également d'agir pour prévenir les situations de fragilité des entreprises et favoriser leur retournement. En complément, et pour répondre aux enjeux démographiques des chefs d'entreprises, il convient d'anticiper les transmissions pour sauvegarder les activités et les emplois associés sur tous les territoires de la Nouvelle-Aquitaine.

Le SRDEII ambitionne également de faire évoluer les pratiques d'achats au service des transitions, avec l'activation du levier de la commande publique pour stimuler l'offre et l'orienter vers des produits et services et des modes de production écoresponsables, la promotion des achats responsables et le changement des pratiques d'achats des entreprises, notamment en privilégiant des logiques de proximité et de circuits courts. Tout cela permettant d'atténuer les impacts des activités économiques sur le territoire.

Enfin, le SRDEII ambitionne d'accompagner le rayonnement des entreprises régionales à l'international qui constitue un vrai levier de résilience dans un monde en forte évolution.

Pour répondre à ces nombreux enjeux de transition, la Région et ses partenaires, dans le cadre du SRDEII, entend agir sur les chantiers suivants :

- Soutenir la transition énergétique et la sortie des énergies fossiles de l'économie
- Mettre l'économie circulaire au service des transitions et de la souveraineté des entreprises
- Favoriser la sobriété et la sécurité numériques des entreprises
- Répondre aux enjeux du financement des entreprises pour les accompagner dans leurs investissements face aux transitions
- Prévenir et accompagner les transmissions, les fragilités et le retournement pour maintenir l'emploi dans tous les territoires
- Faire évoluer les pratiques d'achats vers des achats responsables
- Accompagner l'internationalisation de l'économie régionale

## CHANTIER 1.1

# ) SOUTENIR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LA SORTIE DES ÉNERGIES FOSSILES DE L'ÉCONOMIE



La transition énergétique est un élément primordial de Néo Terra. **Elle suppose d'un côté de réduire notre consommation d'énergie à court et moyen terme, en favorisant l'efficacité énergétique et la sobriété, et d'un autre côté, de remplacer nos sources d'énergie par des sources décarbonées, avec pour objectif à horizon 2030 d'atteindre la décarbonation de notre économie régionale.** À ces enjeux s'ajoute l'impératif de sécuriser l'approvisionnement en énergie, dans un objectif de résilience face aux crises de toutes sortes.

La consommation énergétique du secteur industriel s'élève à 35 459 GWh en 2019 et représente 19,2% de la consommation nationale de ce secteur.

L'industrie chimique, la fabrication de matériaux de construction (ciment, verre, chaux, tuiles, etc.), la métallurgie et l'industrie agro-alimentaire sont les principales activités émettrices de GES (Gaz à Effet de Serre). Environ un quart des GES émis par le secteur de l'industrie manufacturière résulte de processus de fabrication industriels. Certaines de ces activités industrielles (production de ciment, de chaux et de plâtre, fabrication de tuiles et briques, céramique, verreries) sont à l'origine d'émissions de GES d'origine non énergétique : il s'agit des activités industrielles avec des procédés de décarbonatation (réaction chimique libérant du CO<sub>2</sub>, se produisant par exemple lorsque l'on chauffe du calcaire). Le CO<sub>2</sub> ainsi produit compose près de la moitié de ces GES provenant de processus industriels. Certaines industries se distinguent par une utilisation importante d'énergie renouvelable au contenu carbone peu élevé, telles que les industries du papier et du carton. Ainsi l'industrie manufacturière est le secteur ayant le plus réduit ses émissions de GES entre 1990 et 2019 (-46%). La baisse des GES dans l'industrie manufacturière représente 62 % de la réduction totale des émissions de GES de la France sur cette période.

Le secteur industriel en Nouvelle-Aquitaine présente la particularité de disposer d'un mix énergétique plutôt équilibré entre l'électricité, le gaz naturel et les énergies renouvelables thermiques (25% pour chacune de ces énergies). Le dernier quart est occupé par les produits pétroliers (10%), les achats de vapeur et les autres combustibles (charbon, combustibles spéciaux -16%). Cet équilibre dans le mix énergétique régional cache cependant des disparités géographiques et sous sectorielles importantes, du fait de la grande diversité des activités et des process industriels. **Les entreprises ont un rôle important à jouer pour répondre aux objectifs de la feuille de route Néo Terra qui consistent à atteindre une part de 45% d'énergies décarbonée dans notre mix énergétique à horizon 2030 et de 100% en 2050.**



### Lien avec les autres stratégies

- 100% gaz vert en Nouvelle-Aquitaine : scénario de développement de la production de gaz vert à 2030 et 2050
- Schéma régional d'avitaillement BioGNV en Nouvelle-Aquitaine
- Schéma régional d'avitaillement en hydrogène vert en Nouvelle-Aquitaine



## OBJECTIF 1

# ACCÉLÉRER LA RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES ENTREPRISES ET DE L'INDUSTRIE RÉGIONALE



**Face à l'augmentation des prix de l'énergie, la priorité pour toutes les entreprises régionales est de maîtriser leur consommation et de réduire leur dépendance aux énergies fossiles.** C'est un enjeu primordial pour la compétitivité de l'économie régionale que d'améliorer l'efficacité énergétique de toutes les entreprises. Des partenariats sont à mettre en place et des mises en réseau des leaders régionaux de l'efficacité énergétique des process industriels, ainsi que des champions nationaux ou européens dans les domaines de la rénovation performante des bâtiments.

Il convient de mobiliser tous les acteurs de l'écosystème de la rénovation afin de massifier les opérations et contribuer au maintien et au renforcement de l'activité économique locale du bâtiment (60 389 entreprises du bâtiment pour un CA de 11 milliards d'euros) et des filières régionales associées (matériaux...). La réduction de la consommation énergétique passe aussi par le transport des personnes et des biens (usages partagés ou décarbonés, verdissement des flottes, maîtrise des chaînes logistiques -internet physique, utilisation vélo-cargo...).

### Le SRDEII en actions :

- Améliorer la connaissance des entreprises sur leur consommation d'énergie : réalisation d'audit énergétique, mise en place de norme ISO50001
- Inciter les entreprises de toutes tailles à s'orienter vers des process et pratiques moins énergivores (process industriels, approvisionnement...) et favoriser la compétitivité énergétique des entreprises régionales.
- Stimuler le développement de solutions industrialisées pour massifier la rénovation énergétique des bâtiments
- Encourager un transport des biens et des personnes qui consomme moins d'énergie (verdir les flottes de véhicules des entreprises, plans de déplacements permettant la mutualisation ou l'utilisation de transports décarbonés, amélioration des chaînes logistiques...)
- etc.



## OBJECTIF 2

# CONSTRUIRE COLLECTIVEMENT UN MIX ÉNERGÉTIQUE RÉGIONAL POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE NÉO TERRA



Dans les objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) 2019-27, le développement des énergies renouvelables est indispensable pour répondre aux besoins des entreprises. En lien avec la Loi Climat résilience, cet objectif s'inscrit dans la mise en place du Comité Régional de l'Énergie et la régionalisation de la PPE.

Les efforts doivent porter sur le déploiement de technologies matures (l'hydraulique, le solaire photovoltaïque, la géothermie, la bioénergie et notamment le bois énergie, les Combustibles Solides de Récupération...) par une action conjointe de toutes les collectivités régionales dans leurs actions de planification, d'animation et de mobilisation des acteurs locaux, mais également des maîtres d'ouvrages. Pour autant, les filières émergentes d'énergies renouvelables, telle que la filière de l'hydrogène vert (cf. Priorité 2, chantier 2.3), sont à soutenir.

Par ailleurs, l'offre d'énergies décarbonées étant insuffisante et méconnue, la promotion des fournisseurs de solutions énergétiques décarbonées (panneaux solaires en autoconsommation, contrats d'achats d'ENR de gré à gré...), avec un enjeu en particulier sur la production de vapeur et de chaleur renouvelable (bois énergie, CSR, géothermie...) est essentielle.

### Le SRDEII en actions :

- Accompagner les EPCI (Communautés de communes et d'agglomération) dans des démarches de stratégies et planification associant les enjeux énergie, foncier et environnementaux pour répondre aux besoins et sécuriser l'approvisionnement en électricité renouvelable et locale (en circuit court)
- Développer la production de biogaz : accompagner les exploitations agricoles dans leur projet de méthanisation
- Inciter au développement des Contrats d'achat d'électricité renouvelable et locale en circuit court
- Favoriser l'expérimentation de territoires exemplaires en matière de pratiques énergétiques et environnementale (par ex TEPOS) et permettre la montée en compétence de l'ensemble des territoires régionaux (par exemple par le biais des contrats de territoires que le Conseil régional met en place)
- Encourager les systèmes innovants de production d'ENR qui prennent en compte la concurrence des différentes activités sur le foncier (agrivoltaïsme...)
- etc.



## OBJECTIF 3

# ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES RÉGIONALES DANS LA DÉCARBONATION DE LEURS ACTIVITÉS



Une fois la consommation énergétique des entreprises réduite et le mix énergétique décarboné construit, l'objectif est que l'énergie résiduelle consommée soit la plus décarbonée possible. Afin d'objectiver la mesure de l'impact carbone, une méthodologie de mesure d'impact, en s'adossant à des normes et des référentiels nationaux, européens ou internationaux est à implémenter. Cette objectivation permettra d'identifier dans chaque activité les parties les plus émettrices pour chaque entreprise : production de vapeur, besoin en électricité, transport de marchandises, numérique, achats, agencement des bâtiments... Une réflexion sur ces activités au niveau de l'entreprise permet de cibler les actions visant la sobriété, l'efficacité énergétique et le remplacement des sources d'énergie par des énergies renouvelables.

### Le SRDEII en actions :

- Rendre possible la décarbonation des activités en proposant des diagnostics et des plans d'actions aux entreprises et en accompagnant le développement de produits/services en région pour répondre à ces enjeux
- Réduire les émissions non énergétiques liées à la décarbonation ou l'utilisation de gaz fluorés en développant les innovations.
- Faire émerger une chaîne logistique régionale bas-carbone : création d'infrastructure d'avitaillement pour faciliter la conversion du transport de marchandises
- Favoriser la sortie des énergies fossiles hors réseau
- etc.



### Les solutions déjà en place

#### Compétitivité énergétique des entreprises

Lancé dès 2016 et centré sur l'efficacité énergétique et le financement d'équipements plus sobres énergétiquement, ce dispositif a pour particularité de prioriser l'accompagnement des « gros » consommateurs régionaux. Au total, la Région a financé 145 projets, pour un total de 1 TWh/an d'économies d'énergie ou de substitution, par des énergies renouvelables et/ou de récupération (soit l'équivalent de 170 000 logements bénéficiant d'une rénovation énergétique globale).

#### Accompagnement de territoires à énergie positive (TEPOS)

La Région finance une vingtaine de TEPOS. Leurs actions sur deux ans a permis, par exemple, de rénover 260 800 m<sup>2</sup> de logements, 73 000 m<sup>2</sup> de bâtiments publics, d'installer 107 MW d'éolien, 106 MW de photovoltaïque, 3,47 MW de bois-énergie... Ces projets ont permis d'éviter 11 380 tonnes de carbone d'origine énergétique.

## CHANTIER 1.2

# METTRE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU SERVICE DES TRANSITIONS ET DE LA SOUVERAINETÉ DES ENTREPRISES



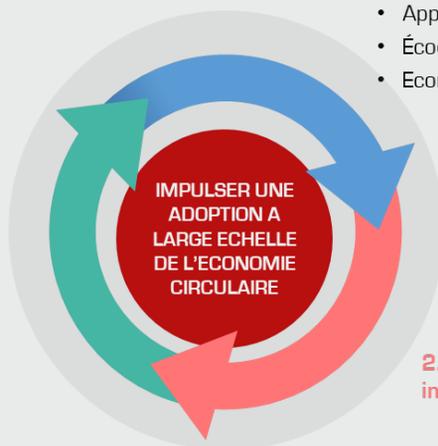
L'économie circulaire peut être définie comme « la production de biens et de services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets »<sup>1</sup>. Elle constitue donc un pivot important pour répondre à l'ambition de ce nouveau SRDEII : faire de la Nouvelle-Aquitaine la première région éco-responsable. En effet, l'économie circulaire en agissant sur plusieurs leviers (diminution du prélèvement des ressources, économie de ressource, durée d'usage et recyclage) permet de répondre aux impacts des transitions en cours tout en contribuant à la compétitivité des entreprises et à la souveraineté économique régionale.

### 1. Diminuer le prélèvement des ressources et favoriser une conception plus durable

- Approvisionnement durable
- Écoconception
- Economie de la fonctionnalité

### 3. Allonger la durée d'usage et favoriser le recyclage

- Réemploi
- Réparation
- Réutilisation
- Recyclage



### 2. Encourager l'écologie industrielle et territoriale

*Les objectifs en matière d'économie circulaire<sup>2</sup>*

Le déploiement, de manière plus massive, des logiques d'éco-conception et d'économie de la fonctionnalité est à amplifier. Il est indispensable également dans le contexte actuel d'accompagner les entreprises pour repenser les durées d'usage de leurs produits et engager des actions fortes en matière de réemploi, réutilisation et recyclage notamment. Au-delà de répondre aux enjeux des transitions, notamment environnementales actuelles, l'engagement des entreprises dans l'intégration des principes de l'économie circulaire leur permet aussi de se distinguer. En effet, les marchés et les consommateurs sont de plus en plus demandeurs de produits et services plus pérennes, réparables, recyclables et durables.

Par nature, l'économie circulaire ouvre l'entreprise sur son environnement puisque cette dernière va chercher des approvisionnements en matières et équipements à proximité pour réduire sa dépendance à des achats plus classiques auprès de fournisseurs souvent éloignés. **Ce sont donc de nouvelles chaînes de valeurs qui s'installent dans les territoires, qu'il convient d'encourager et qui contribuent à la souveraineté régionale.**

L'économie circulaire constitue donc à la fois une opportunité de création d'activités et d'emplois et un moyen pour améliorer la résilience du territoire régional. Son déploiement doit être accompagné afin qu'il se diffuse dans toutes les entreprises de la Nouvelle-Aquitaine.

<sup>1</sup> économie circulaire | Ministère de la Transition écologique (ecologie.gouv.fr)

<sup>2</sup> inspiré des 3 domaines de l'économie circulaire et des 7 piliers (site de l'ADEME)



## OBJECTIF 1

# FAVORISER UNE CONCEPTION PLUS DURABLE POUR DIMINUER LE PRÉLÈVEMENT DES RESSOURCES



Pour améliorer leur équilibre économique, les entreprises cherchent à réduire les achats de ressources de tous types et à optimiser leurs procédés pour réduire les rebuts et les déchets. Elles rejoignent ainsi des préoccupations environnementales de préservation des ressources. Les méthodes de l'économie circulaire sont au carrefour de ces deux préoccupations. L'éco-conception des produits permet ainsi de réduire les coûts d'approvisionnement en diminuant les prélèvements de ressources.

### Le SRDEII en actions :

- Inciter à l'éco-conception systématique par les industriels régionaux
- Pousser les entreprises de la région à intégrer la dimension d'éco-responsabilité dans leur raison d'être et stratégie de développement, à travers notamment l'approvisionnement local
- etc.

## OBJECTIF 2

# ENCOURAGER L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE POUR AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ ET ÉCONOMISER LES RESSOURCES



L'écologie industrielle et territoriale désigne les démarches collectives volontaires menées sur un territoire en vue d'économiser les ressources (eau, énergie, déchets) ou d'en améliorer la productivité. Cette démarche peut concerner le partage d'infrastructures, d'équipements (réseaux de chaleur, outils ou espaces de production, etc.), de services (gestion collective des déchets, plans de déplacements inter-entreprises, etc.), de matières (les déchets des uns deviennent des ressources pour les autres) ou d'emplois (mutualisation).

**À l'échelle d'un territoire, le développement de l'économie circulaire au service de la compétitivité des entreprises revient à créer de nouvelles chaînes de valeur entre les acteurs économiques.** En Nouvelle-Aquitaine, l'implication de collectivités territoriales facilite la mise en réseau des acteurs. De plus les collectivités sont directement impliquées dans la gestion des déchets dont certains peuvent devenir des ressources pour le tissu économique.

### Le SRDEII en actions :

- Créer des liens entre les différents acteurs des territoires (entreprises, collectivités, particuliers, etc.) à travers des projets forts
- Communiquer sur la démarche et ainsi augmenter l'attractivité des territoires
- etc.

focus sur

### L'agroécologie

L'agroécologie est l'utilisation intégrée des ressources et des mécanismes de la nature. Elle allie les dimensions écologique, économique et sociale et vise à mieux tirer parti des interactions entre végétaux, animaux, humains et environnement.

En Nouvelle-Aquitaine, l'agroécologie constitue un des 3 grands axes de la politique agricole régionale (avec le renouvellement générationnel et l'alimentation durable).

Les objectifs régionaux en termes d'agroécologie sont :

- autonomie des exploitations agricoles dont autonomie protéique et limitation des intrants grâce aux pratiques agroécologiques,
- optimisation de la gestion de l'eau
- diminution de la consommation d'énergie et
- augmentation de la production d'énergie renouvelable par les exploitations,
- atténuation du changement climatique (faire des terres agricoles des puits de carbone),
- adaptation au changement climatique des exploitations,
- sortie des pesticides de synthèse,



## OBJECTIF 3

# ALLONGER LA DURÉE D'USAGE PAR LE RÉEMPLOI, LA RÉUTILISATION, LA RÉPARATION ET FAVORISER LE RECYCLAGE



Le réemploi, la réparation et la réutilisation contribuent à l'allongement de la durée de vie des produits/objets. Une fois que le produit ne peut plus être ni réutilisé, ni réparé, il devient un déchet. Il peut alors être recyclé.

Le recyclage est essentiel dans la chaîne de valeur des filières industrielles. **Par exemple, la réindustrialisation européenne en cours des batteries pour les voitures électriques intègre le recyclage total.** Les métaux seront extraits des batteries en fin de vie pour être affinés à un grade permettant de les réutiliser dans la fabrication d'électrodes de nouvelles batteries. Ces technologies sont développées en Nouvelle-Aquitaine ainsi que les procédés qui permettront une réutilisation en seconde vie des batteries avant qu'elles deviennent un déchet. Cette intégration du recyclage dans la chaîne de valeur industrielle a pour objectif d'améliorer la souveraineté européenne liée aux métaux ou autres composants peu ou non disponibles sur le territoire (terres rares...).

### Le SRDEII en actions :

- Industrialiser la filière des entreprises de recyclage des déchets (collecte, tri, transformation) :
  - Favoriser l'approche d'amélioration continue des procédés des entreprises de traitement des déchets
  - Renforcer la visibilité de l'offre régionale de matériaux recyclés auprès des autres filières industrielles
  - Encourager l'innovation technologique pour créer de nouveaux procédés de collecte, tri et transformation
  - Développer le transfert de savoir-faire des expériences issues des structures d'insertion et d'ESS vers le secteur industriel local
  - Favoriser le développement de nouveaux services de collecte, de ressourceries, recycleries et ateliers de réparation
- Augmenter le niveau de réemploi des objets issus de la déconstruction ou de la rénovation des bâtiments mais aussi des matériaux restant à la fin du chantier de construction
- Sensibiliser les consommateurs à la réutilisation, la maintenance et la réparation et encourager la participation citoyenne aux activités des recycleries
- Optimiser la production des filières « classiques », en améliorant le tri à la source et la séparation des différents matériaux pour augmenter les taux de valorisation (ex : valorisation en mono matériau des plastiques)

<sup>1</sup> upcycling en anglais

- Favoriser le surcyclage<sup>1</sup> qui consiste à utiliser des déchets pour les réintroduire dans la chaîne de consommation après leur avoir redonné une valeur, une qualité supérieure, une destination originale par rapport à celle qui était originellement la leur (ex : valorisation du bois de fenêtres en meubles design)
- Intégrer des critères de cycle de vie, de recyclabilité, de circularité dans les critères d'analyse des projets d'innovation
- Une nouvelle stratégie régionale pour l'organisation, la collecte et le réemploi du verre sera lancée. L'objet de cette réflexion sera d'accompagner prioritairement les entreprises artisanales, du commerce et du tourisme dans la mise en place d'un système de consigne du verre plus généralisé en Nouvelle-Aquitaine. Elle aura aussi à imaginer avec les acteurs des filières les plus utilisatrices comme la filière viti-vinicole et spiritueux un modèle de réemploi et de collecte plus vertueux avec un objectif d'accroître la performance des entreprises en les rendant plus compétitives.
- etc.

focus  
sur

### Les solutions déjà en place

#### Eco-conception

- Programme TME (Transition Matériau Emballages) : démarche d'accompagnement des entreprises vers la substitution du plastique par d'autres matériaux : « bois papier carton »
- Programme Loop Santé, piloté par ADI, porte sur le développement de produits de santé durable

#### Recyclage

Plusieurs filières sont identifiées comme cible de développement : BTP, aéro, plasturgie, textile, agriculture, forêt... Implantation d'unités de recyclage : recyclage et seconde vie des panneaux photovoltaïques par Envie 2E, recyclage des batteries avec Voltéo, Paprec, Orano et Solvay...

## CHANTIER 1.3

# ) FAVORISER LA SOBRIÉTÉ ET LA SÉCURITÉ NUMÉRIQUES DES ENTREPRISES



La transformation numérique se définit comme l'intégration des technologies numériques dans les processus de l'activité d'une entreprise. Elle peut concerner l'organisation et les process de l'entreprise, de même que les produits et services proposés par cette dernière. La transformation numérique, en plus d'améliorer la productivité, peut mener au développement de modèles économiques nouveaux et innovants, ce qui en fait un projet stratégique de transformation de l'entreprise. L'accélération de la transformation numérique des entreprises augmente par ailleurs leur surface d'exposition aux cyberattaques. Elle contribue de plus à augmenter l'empreinte environnementale du numérique, qui va croissant : le numérique consomme 56 TWh par an en France, ce qui représente 12 % de la consommation électrique et 3 % de la consommation d'énergie finale. Cette tendance ne fait que croître, l'usage du numérique étant en constante augmentation. L'enjeu de la sobriété numérique est donc essentiel. Par ailleurs **le numérique est un moyen, pas une fin en soi, et son utilisation responsable et raisonnée peut être un formidable atout au service des transitions, notamment énergétique. La mise en œuvre de la feuille de route Néo Terra ne peut se faire sans l'appui du numérique.**

En complément, l'usage des données de façon respectueuse des droits des personnes et des législations en vigueur est un élément important de la souveraineté économique (chantier 2.1). L'offre de services et l'infrastructure numérique (accès au Très Haut Débit) dans tous les territoires et pour tous les usagers est également essentiel au développement économique équilibré sur l'ensemble de la région (chantier 3.4).



## OBJECTIF 1

# PROMOUVOIR UN NUMÉRIQUE SOBRE, RESPONSABLE ET ÉTHIQUE



La stratégie régionale vise à faire du territoire, un territoire numérique sobre, responsable et éthique. **Les acteurs régionaux du numérique sont encouragés à s'engager dans des démarches de transition et d'innovation pour diminuer l'empreinte environnementale du numérique et pour s'assurer du respect des données.** Il convient de mettre en place un environnement favorable à l'innovation numérique frugale, sobre, impactante (à impact environnemental et/ou social positif, ou permettant de limiter un impact environnemental et/ou social négatif).

### Le SRDEII en actions :

- Intégrer la sobriété comme un préalable aux projets numériques des acteurs régionaux
- Inciter les démarches de labellisation « numérique responsable » des entreprises
- Encourager les innovations et nouvelles technologies numériques qui visent à diminuer leur propre empreinte environnementale (Intelligence Artificielle frugale, logiciel éco-conçu, Analyse du Cycle de Vie des objets connectés, consommation énergétique des data center, jeu vidéo sobre...)
- etc.



## OBJECTIF 2

# AGIR POUR AMÉLIORER LA CYBERSÉCURITÉ DES ENTREPRISES



**La dépendance croissante au numérique et les tensions géopolitiques font des risques de cyberattaque une réalité pour les entreprises.** 80% des victimes font faillite dans l'année suivant une cyberattaque ayant détruit les données.

La prise en compte de la sécurité implique une réflexion plus large sur notre souveraineté numérique et peut ainsi se décliner en de multiples défis à relever pour les années à venir. Ils porteront sur la sécurisation des chaînes d'approvisionnement du matériel électronique et informatique (par exemple, le manque de microprocesseurs à la sortie de la crise COVID-19 a ralenti la croissance mondiale), ou le développement des infrastructures souveraines d'hébergement de données (pour réduire la dépendance vis-à-vis des géants du secteur et éviter les risques de rapatriement des données), ou la création et le développement de logiciels libres (numérique plus éthique par une meilleure maîtrise des données, lutte contre l'obsolescence et l'obésité logicielle...), ou la création et la diffusion de communs numériques (pour renforcer le patrimoine numérique de la Nouvelle Aquitaine) ou la sensibilisation et la formation des opérateurs et des usagers, ou encore le renforcement de la cybersécurité pour prévenir les cyberattaques et y faire face.

### Le SRDEII en actions :

- Sensibiliser toutes les entreprises du territoire à la cybersécurité et leur faire prendre conscience de l'existence du risque de cyberattaque et appuyer leur montée en compétence
- Inciter à une réponse régionale de traitement des incidents cyber (Campus Cyber Nouvelle-Aquitaine)
- Encourager la mise en place d'une offre de réseaux adaptée aux enjeux et besoin régionaux (offre ouverte d'hébergement hautement sécurisé des données publiques et privées, interconnexion, mutualisation, boucle régionale et redondance...)
- etc.



## OBJECTIF 3

# POURSUIVRE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES ENTREPRISES



Le numérique impacte différents domaines de l'entreprise : le pilotage d'activité, le modèle économique, l'offre produit et/ou service, la relation clients/fournisseur, la gestion des ressources humaines, les métiers, les KPI... **La crise sanitaire a révélé un faible niveau de maturité numérique des TPE et PME de notre territoire qui mérite d'être encore accompagné.** La transformation numérique de ces filières présente plusieurs nouveaux défis (et d'autres qui émergeront) à prendre en compte, comme l'importance de l'intelligence artificielle, notamment de confiance ou la diffusion de la robotique collaborative dans les usines ou encore le développement d'environnements immersifs au service de la production ou de l'apprentissage.

### Le SRDEII en actions :

- Encourager les diagnostics de maturité numérique et appui à l'élaboration de plans d'actions
- Favoriser les parcours d'accompagnement dans la durée pour faire de la transformation numérique un processus de développement standard de l'entreprise
- Renforcer l'offre de formation continue et initiale dans un secteur en forte carence de compétence et de main d'œuvre
- etc.



## OBJECTIF 4

# RENFORCER LE RÔLE DU NUMÉRIQUE DANS LES TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES



**Le numérique contribue aux efforts de découplage entre croissance économique et émissions de gaz à effet de serre.** Il est plus qu'un outil technique : il permet de développer de nouvelles manières de travailler, de s'informer, d'agir et rend possible de nouvelles formes de mobilisation, de collaboration et de partage. Il est un outil mobilisable au service d'une transition écologique et sociale.

Le numérique peut permettre d'augmenter l'efficacité énergétique et la décarbonation. Le pilotage des systèmes électriques décentralisés utilisant différentes sources de productions (éolien, photovoltaïque, biogaz ou hydrogène) adossées à des techniques de stockage s'appuie sur des systèmes numériques sophistiqués. Les « smart grids » (réseaux intelligents) aident à mieux gérer l'intermittence dans la production d'électricité, les outils intelligents de mesure installés dans les bâtiments, à réduire la consommation énergétique globale. Le numérique peut aussi aider à l'automatisation et l'optimisation des chaînes de production dans l'industrie, ou celle des épandages dans l'agriculture. De même, les moyens de transport dits "intelligents", sont hautement automatisés ; ils seront donc numériques. Suivant leur utilisation (partagée et sobre) ils pourront ainsi aider à réduire les congestions, favoriser les usages partagés...L'économie des plateformes, basée sur la désintermédiation des acteurs est également fortement favorisée par l'essor du numérique. Elle peut être vertueuse lorsqu'elle permet la consommation locale, la réutilisation... Pour autant, il ne faut pas négliger les possibles effets rebond induits par le numérique, l'augmentation de son efficacité peut en effet entraîner une augmentation des usages et donc des impacts environnementaux.

### Le SRDEII en actions :

- Considérer le numérique comme un outil au service des transitions et non comme une finalité
- etc.



### Cybercampus<sup>1</sup>

La création d'un campus cyber en Nouvelle-Aquitaine constitue le pilier central de l'ambition régionale en matière de cybersécurité et de confiance numérique, formalisé dans la feuille de route Cybersécurité adoptée en juillet 2020. Ses missions sont :

- Réponse à incidents (priorité de l'Etat) ;
- Formation ;
- Sensibilisation ;
- Prestations ;
- Innovation via des partenariats avec des laboratoires ;
- Animation de l'écosystème régional.

Ce campus pour la cybersécurité permettra la mise en cohérence de toutes les actions et la mise en réseau des centres de ressources en cyber sécurité territoriaux (CRC) déjà initiés.

<sup>1</sup> Cybersécurité - Agence de Développement et d'Innovation de la Nouvelle-Aquitaine (adi-na.fr)

## CHANTIER 1.4

# RÉPONDRE AUX ENJEUX DU FINANCEMENT DES ENTREPRISES POUR LES ACCOMPAGNER DANS LEURS INVESTISSEMENTS FACE AUX TRANSITIONS

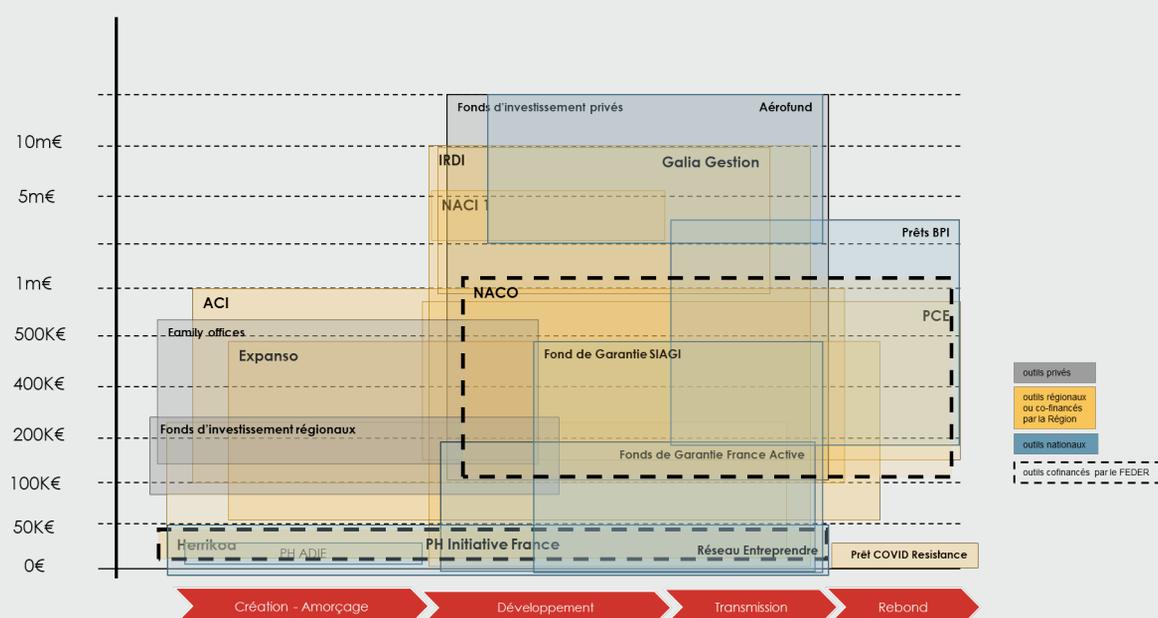


L'enjeu de l'accès au financement et au renforcement des fonds propres est essentiel pour toutes les entreprises néo-aquitaines. Elles font face à des mutations majeures, consommatrices d'investissements importants, comme la transformation numérique ou la transition énergétique. Par ailleurs, il est important de rester en alerte sur les situations financières des entreprises bénéficiaires du PGE et leur capacité à le rembourser.

**Le déséquilibre des fonds propres par rapport à la dette des petites et moyennes entreprises (PME) bride leur développement et leur transformation, et pénalise leur évolution vers des établissements de taille intermédiaire (ETI).**

L'écosystème de financement régional est structuré et propice au développement des entreprises dont le secteur agricole et forestier avec des outils dédiés. L'offre en fonds propres à tous les stades de la vie de l'entreprise est disponible : capital d'amorçage, capital-risque, capital-développement, capital-transmission. Elle est à la fois publique et portée majoritairement par la Région (voir schéma). Les acteurs privés sont également nombreux à financer le développement des PME pour des tickets au-dessus de 1 M€.

Les interventions au profit du financement des entreprises s'effectuent via des garanties, des prêts et via des intermédiaires financiers et peuvent prendre plusieurs formes : fonds gérés par des sociétés financières, fonds de prêts, bonification d'intérêts, primes de garantie...



Offre de financement des TPE/PME portée par la Région

Lors de la crise COVID-19, des dispositifs spécifiques pour répondre aux situations d'urgence ont été mis en place. La Région a engagé 20 millions d'euros dans le fonds national de solidarité cogéré par l'Etat et les Régions (1 milliard d'euros) au profit des très petites entreprises impactées par la crise du Coronavirus. La Région et les EPCL volontaires ont également financé, aux côtés de la banque des territoires, le fonds de proximité et de solidarité régional, afin de permettre aux petites entreprises de bénéficier d'un prêt à taux zéro. Un peu plus de 11 millions d'euros ont ainsi pu être injectés dans l'économie régionale pour permettre aux entreprises du territoire de faire face aux conséquences de la crise.

L'offre régionale de financement doit être renforcée afin de répondre aux enjeux des transitions auxquelles font face les entreprises et de leur apporter des réponses à leurs besoins évolutifs de financement. En effet, **les enjeux d'investissement des entreprises sont guidés par des objectifs de transformation de l'outil de production et de réindustrialisation en lien avec les transitions.**

La puissance publique doit jouer un rôle de « régulateur » notamment lorsque les acteurs de marché proposent des outils qui peuvent faire courir un risque de déstructuration de la gouvernance d'entreprises clés et de leur départ à terme hors du territoire, affectant alors son équilibre et son développement. Par ailleurs, la Région souhaite assurer une accessibilité maximale à l'ensemble des dispositifs financiers pour toutes les entreprises sur tous les territoires.



## OBJECTIF 1

# ACCOMPAGNER UNE OFFRE DE FINANCEMENT QUI PERMET DE COUVRIR L'ENSEMBLE DES BESOINS



Le SRDEII vise à déployer une stratégie d'intervention en matière de financement des entreprises afin de couvrir un continuum de financement des TPE/PME/ETI via la pérennisation et l'évolution d'instruments existants, pour couvrir les situations de financement sous-optimales et la création de nouveaux outils pour couvrir les carences de marché.

**En matière de fonds propres et de quasi-fonds propres, les défis sont nombreux et visent à accompagner les besoins des entreprises innovantes des filières-clés régionales en amorçage et à la création, à accompagner la croissance des PME dans leur développement et à faciliter leur transformation face aux enjeux actuels de transition et ainsi leur permettre de mieux résister aux crises conjoncturelles qui se succèdent depuis des années.**

Le soutien à l'accès au crédit des entreprises, lors de leur création et de leur reprise, étapes clés de leur vie, sera priorisé. Ainsi, il est important de conforter et développer des **outils de prêts d'honneur qui ont fait leur preuve dans les secteurs de l'agriculture, du commerce et de l'artisanat, des services à l'entreprise**. La Région Nouvelle-Aquitaine a été pionnière en matière agricole sur ce volet.

Portés par une stratégie régionale ambitieuse en matière d'usine du futur, les enjeux d'une industrie durable nécessiteront des financements modulables via des mécanismes de dettes à long terme qui permettent de préparer l'avenir en finançant des investissements stratégiques sans ponctionner la trésorerie de l'entreprise (durée longue et modalités de remboursement modulables).

Enfin, **les outils de garantie constituent un effet levier important dans l'accès au financement des entreprises et ils ont montré leur importance en Nouvelle-Aquitaine notamment sur les opérations de reprise de PMI ou d'exploitations agricoles**. Les intermédiaires garants sont identifiés (FEI, BPI, Siagi, France Active) et contribuent chacun à soutenir l'économie régionale.

## Le SRDEII en actions :

- Renforcer le fonds de fonds de la Région, la société Nouvelle-Aquitaine participations (Snap) pour prendre des participations dans des fonds d'investissement. Véritable outil dédié à la gestion des participations d'une région et pionnière en la matière, la SNAP mettra en œuvre la stratégie régionale en matière de fonds propres :
  - Le fonds de co-investissement Naco verra son action renforcée à destination des PME
  - Les transitions écologique et énergétique du territoire seront soutenues en apportant notamment des fonds propres aux sociétés porteuses de projets d'énergies renouvelables et soutenant la réhabilitation du foncier dans une optique de compétitivité
  - Des outils fonds propres spécialisés pourraient être davantage développés en région afin d'amplifier les politiques de soutien aux filières. Ils permettraient de financer les entreprises de secteurs spécifiques (Santé, Aéronautique, Agro-industrie, Nutrition, Transformation de la matière première à VA, Transition énergétique, Mobilité...) qui ont des temps de développement, des environnements normatifs particuliers et des besoins d'investissement très souvent incompatibles avec le cycle d'investissement naturel des fonds privés classiques.
- Proposer des leviers pour permettre aux banques d'intervenir plus fortement sur des entreprises dans des phases plus risquées avec de la dette
- Recourir à l'épargne des ménages doit pouvoir financer les investissements dans les entreprises
- Inciter au renforcement des fonds propres et quasi-fonds propres des entreprises en besoin de capitalisation, notamment via les dotations d'un fonds de capital et d'un fonds en prêts participatifs
- Encourager le soutien existant aux filières agricoles / aquacoles / forêt-bois, notamment l'installation (prêt d'honneur, garantie Alter'NA)
- Stimuler le soutien en fonds propres et quasi-fonds propres aux entreprises innovantes en amorçage/post-amorçage, actuellement porté par NACO et Nouvelle-Aquitaine Amorçage pour le prêt d'honneur innovation
- Favoriser des outils de capital patient qui permettent d'accompagner les projets au-delà des seuls critères de performance économique
- Accompagner le secteur de l'ESS à la structuration de ses fonds propres et proposer des outils financiers innovants adaptés aux besoins du secteur
- Favoriser le renforcement de haut de bilan des entreprises touristiques et accompagner leurs développements et investissements (Nouvelle-Aquitaine Croissance Tourisme)
- etc.



## OBJECTIF 2

# MUSCLER L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES SUR LEURS ENJEUX DE FINANCEMENT



On constate une faible culture financière dans les PME régionales et notamment dans toutes les activités traditionnelles. Elles se heurtent très rapidement à leurs limites dès qu'elles cherchent à préparer et trouver les moyens de leur croissance : elles ne peuvent y arriver seules et sans accompagnement. Il est donc important de mieux prendre en charge la formation et l'acculturation des dirigeants de PME, mais également de l'écosystème en charge de l'accompagnement des entreprises.

En effet, l'offre et la nature des solutions de financement s'intensifient, il n'est pas toujours simple pour une entreprise, notamment une TPE, d'identifier les outils adaptés à sa situation et son projet de développement, et les acteurs susceptibles de l'orienter et de l'aider pour mobiliser ces différents instruments.

Par ailleurs, il est essentiel pour assurer un développement équilibré des territoires de donner accès à toutes les entreprises et ce sur l'ensemble de la région aux instruments financiers. Cela nécessite de pouvoir diffuser l'information sur les offres existantes et de proposer aux entreprises des interlocuteurs de proximité disposant de compétences spécifiques pour accompagner les entreprises.

L'accompagnement devient une dimension essentielle pour compléter les dispositifs régionaux de fonds.

### Le SRDEII en actions :

- Renseigner et former au mieux les entreprises sur l'accès aux financements nationaux, européens, régionaux et sur l'accès aux fonds d'investissement
- Faciliter les rencontres entre l'écosystème du financement et les entreprises
- Favoriser les démarches pro-actives d'identification des besoins de financement des entreprises régionales
- Former les acteurs de l'écosystème régional
- Inciter des Club Levée de fonds : parrainage d'un dirigeant d'entreprise en préparation de levée de fonds par un autre dirigeant ayant réalisé le parcours
- Promouvoir le recours à des administrateurs indépendants spécialistes de ces secteurs pour permettre aux dirigeants de se faire mieux comprendre de la part des investisseurs dans les moments clés comme les levées de fonds
- etc.



## OBJECTIF 3

# FACILITER LE FINANCEMENT ET L'ACCÉLÉRATION DES START-UP (CAPITAL-RISQUE)



L'écosystème du financement de l'amorçage et plus globalement de la création d'entreprises innovantes est à accompagner en favorisant les outils spécifiques de prêts d'honneurs à l'innovation et les outils de fonds propres.

Afin de compléter les efforts de financement dans la structuration d'un écosystème régional lié à l'innovation, les financements directs des projets sont prépondérants. **L'élan des projets innovants lors de la création est à renforcer ainsi que le financement du risque via des outils qui mobilisent des financements suffisants.**

En phase de démarrage, le risque financier est au plus haut et les investisseurs peu nombreux. Alimentés par des capitaux publics et privés, les fonds d'amorçage ont vocation à financer les dépenses des jeunes entreprises innovantes, en amont de la phase de développement et de commercialisation (frais de R&D, étude de faisabilité, étude de marchés, frais de propriété intellectuelle, etc). Ces fonds ont une vocation régionale, voire sectorielle.

En phase d'accélération, la société doit pouvoir financer la phase de commercialisation, voire d'internationalisation. Les programmes régionaux d'accélération doivent contribuer à augmenter les volumes d'activités des start-up régionales.

Une attention sera également portée sur le financement des start-up industrielles. En effet, ces entreprises ont besoin de trouver en région des interlocuteurs qui ont une solide culture industrielle capable d'appréhender leurs spécificités comme la durée d'accès à certains marchés. Leurs besoins de financement sont également très spécifiques.

### Le SRDEII en actions :

- Favoriser les outils d'ingénierie financière différenciés suivant les acteurs (avance remboursable ou prêt garanti pour les « grands groupes » et entreprises plus matures et notamment pour les innovations de rupture, capital-risque...)
- etc.



**Les solutions déjà en place**

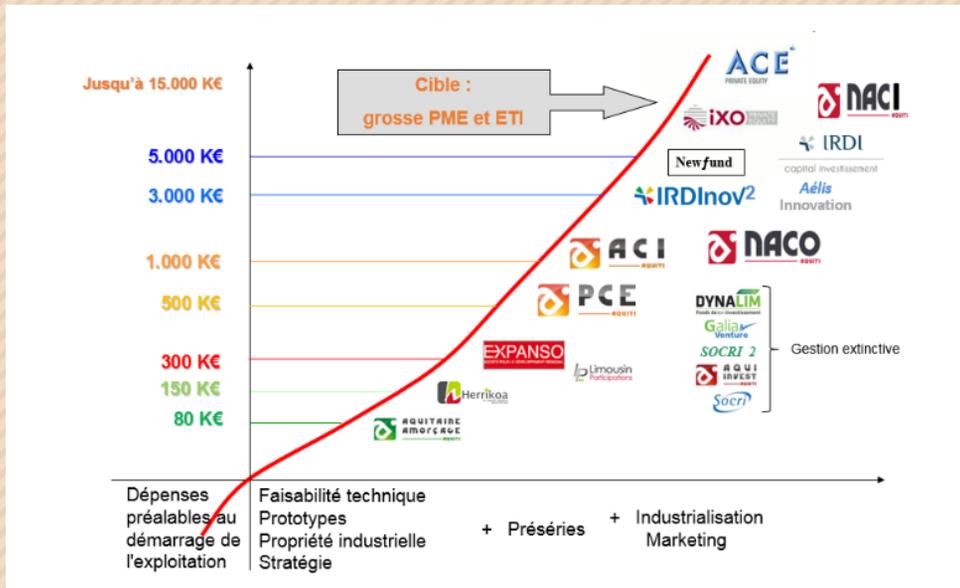
La Région s'est dotée de différents outils de garantie. Il en existe 3 types avec 3 intermédiaires financiers différents, qui permettent d'adresser différents besoins et typologies d'entreprises via la facilitation de l'accès au crédit.



Différents dispositifs de prêts existent, permettant de répondre à des besoins spécifiques selon le stade de développement des entreprises

- Prêt Croissance petite entreprise : BPI France
- Prêt d'honneur (création, reprise, développement, agricole, innovation) : Réseau Initiative, Réseau Entreprendre, Nouvelle-Aquitaine amorçage

Une offre diversifiée de fonds d'investissement existe, auxquels la Région a souscrit et le fonds de co-investissement de la Région (NACO) qui répondent aux différents besoins des entreprises :



## CHANTIER 1.5

# ) PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER LES TRANSMISSIONS, LES FRAGILITÉS ET LE RETOURNEMENT POUR MAINTENIR L'EMPLOI DANS TOUS LES TERRITOIRES



### **Le maintien de l'emploi passe par le développement et le maintien des activités économiques.**

Une approche différenciée peut être adoptée suivant la vulnérabilité et le dynamisme des territoires qui seront affectés de manière différente par la perte des emplois, notamment industriels. Face aux mutations et à l'évolution permanente du contexte, les activités économiques peuvent être fortement impactées et se retrouver dans des situations de fragilité importantes affectant leur pérennité et la conservation des savoir-faire et emplois sur les territoires.

La Nouvelle-Aquitaine est confrontée à un enjeu de renouvellement des générations, plus particulièrement marqué dans le secteur agricole. À ce titre, **la transmission des activités existantes est un axe essentiel pour les années à venir pour maintenir les entreprises et notamment les exploitations agricoles sur l'ensemble du territoire régional.**

À noter enfin, que la transmission constitue aussi une réelle stratégie de développement pour les entreprises. En effet, le rachat de petites entités est un vecteur de développement et de passage de cap stratégique pour la TPE. L'accompagnement à la reprise constitue, dans ce cadre, un levier de développement économique et d'emploi.



## OBJECTIF 1

# FAIRE FACE AUX ENJEUX DE LA TRANSMISSION POUR MAINTENIR ET PÉRENNISER LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES SUR TOUT LE TERRITOIRE



Avec plus de 110 477 dirigeants d'entreprises âgés de plus de 55 ans, soit près de 35 % des TPE en Nouvelle-Aquitaine, l'enjeu de la transmission d'entreprise reste majeur. C'est notamment le cas dans le secteur agricole. **Vecteur d'emplois, la transmission d'entreprise participe au maintien du tissu économique local voire à son développement.** En revanche, et si elle n'aboutit pas, en cas de cessation d'activité, c'est une disparition de savoir-faire et destruction d'emplois précieux sur les territoires, qui sont parfois définitivement perdus. L'action en matière d'accompagnement à la transmission et à la reprise des activités économiques est donc essentielle pour toute l'économie territoriale néo-aquitaine.

### Le SRDEII en actions :

- Co-construire une feuille de route régionale avec les acteurs pour fédérer les nombreuses initiatives et susciter de nouvelles dynamiques dans les territoires
- Sensibiliser puis former ou encourager les dirigeants à préparer leur transmission, informer les repreneurs potentiels des opportunités et mettre en place des réseaux de veille et de mise de relation de ces deux publics
- Sensibiliser les jeunes pour faire rencontrer les cédants et les candidats à la reprise en créant notamment, une « plateforme de bourse d'échange » permettant aux jeunes et moins jeunes de rencontrer de futurs cédants en utilisant davantage les médias (télévision/ Réseaux sociaux) pour trouver des repreneurs
- Encourager les reprises d'entreprises, susciter les vocations auprès des salariés en reconversion, des demandeurs d'emploi, des jeunes...
- Inciter à la reprise d'entreprise sous format coopératif (SCOP, SCIC), pour remplacer les anciens dirigeants qui revendent ou partent à la retraite, en conservant les emplois sur le territoire et en favorisant la citoyenneté économique et l'actionnariat salarié
- Accompagner l'installation, la transmission et le renouvellement des générations en agriculture
- Mobiliser les dispositifs de la formation continue et de l'apprentissage pour permettre au repreneur d'acquérir les compétences professionnelles et au cédant de transmettre ses savoir-faire
- Favoriser la constitution d'équipes pluridisciplinaires (expert-comptable, notaire consulaires...) pour préparer les cessions et accompagner le repreneur
- Cartographier les entreprises à transmettre les plus stratégiques pour le territoire, en lien étroit avec les EPCI
- Encourager les démarches type « fabrique à initiative » ou « entreprendre la ruralité » permettant de repartir des besoins du territoire, de ses habitants, pour définir la manière d'y trouver des solutions avec des énergies et compétences endogène et une mise en réseau pour compléter les besoins en compétences inexistantes sur le territoire...
- Promouvoir aussi les modèles économiques qui permettent une hybridité de ressources/ activités pour être plus résilients et qui impliquent les citoyens
- etc.



## OBJECTIF 2

# ANTICIPER LES FRAGILITÉS ET ACCOMPAGNER LE RETOURNEMENT DES ENTREPRISES



Accompagner le retournement et la relance des territoires et des entreprises en difficulté est une des grandes priorités régionales. L'emploi, la préservation des savoir-faire et des compétences, la dynamique économique des territoires liée à la compétitivité des entreprises en sont les trois enjeux. Avec la même logique d'intervention, la stratégie régionale vise à **soutenir la préservation des emplois et du savoir-faire d'entreprises en situation de retournement, et agir en faveur des territoires en difficulté sur le plan économique afin d'assurer un développement équilibré sur tout l'espace régional.**

Sur le plan contextuel, les entreprises font face à une succession de crises depuis 15 ans : la crise des sub-primes en 2008, attentats, gilets jaunes, crise sanitaire, guerre en Ukraine... dont les conséquences seront multiples (coûts et filières d'approvisionnement, budget des collectivités...) et de long terme. Dans ce climat d'incertitudes, elles doivent faire face à la fois au remboursement sur les cinq prochaines années des dettes constituées pendant la période COVID-19 (dettes publiques, prêts garantis par l'Etat) et à la dégradation de leurs marges (coûts des matières et de l'énergie) tout en devant maintenir une politique d'investissement indispensable à leur pérennisation.

Au regard de ces éléments, anticiper les fragilités et accompagner le retournement des entreprises constitue donc des enjeux majeurs et implique une approche et un traitement global/transversal des besoins de l'entreprise (capitaux permanents, investissements matériels, formation...). Le retournement des territoires fait l'objet d'un programme d'intervention spécifique, qui doit être facilité par une ingénierie adaptée.

### Le SRDEII en actions :

- Mettre en place une veille pour anticiper les cas d'entreprises en retournement et fragilisées (avec les tribunaux de commerce, les experts, les fédérations professionnelles, ...)
- Proposer un accompagnement individuel et confidentiel au dirigeant pour l'aider à trouver les solutions pour sortir d'une situation de fragilité
- Constituer un réseau régional de partenaires pouvant répondre aux différents besoins des entreprises en situation de fragilité (financement, RH, juridique, ...)
- Donner de la visibilité aux interlocuteurs « porte d'entrée » pour les entrepreneurs en situation de fragilité
- Encourager la mise en place d'une ingénierie territoriale spécifique pour les zones les plus sensibles (Contrat Aquitaine de Développement de l'Emploi dans les Territoires -CADET-, contrat qui vise à optimiser l'aide régionale pour le développement économique, la formation et l'emploi dans ces territoires en mutation économique)
- etc.

focus  
sur

## Les solutions déjà en place

- Les CADET : la Région a déployé huit agents à plein temps, des spécialistes en développement économique local, sur huit territoires durablement fragilisés par la crise ou victime d'une fermeture ou d'une délocalisation industrielle majeure comme ce fut le cas à La Souterraine avec GMS/LSI, Borgwarner à Tulle, les Fonderies du Poitou à Ingrandes ou, plus anciennes, la fin de l'activité sidérurgique dans la vallée du Lot ou les difficultés d'adaptation du complexe industriel de la Défense à Bergerac. à chaque fois, des licenciements, des besoins de reconversion et de formation, la nécessité de trouver des relais de croissance et de diversification. C'est la raison d'être du Contrat aquitain pour le développement de l'emploi sur le territoire (CADET). Les CADET ont pour mission d'initier ou de soutenir de nouveaux projets qui visent au retournement économique de ces territoires.



- Concernant l'installation et la transmission d'activités dans le secteur agricole, la Région renforcera sa politique d'accompagnement des candidats à l'installation que ce soit dans le domaine de l'agriculture ou de l'aquaculture (prêt d'honneur, portage foncier, accompagnement pré et post installation). Un plan d'ampleur de déploiement des espaces-test sera mené en 2022 dans le cadre d'un co-financement Région / FSE. Les espaces-test sont des lieux permettant de tester le métier d'agriculteur et faciliter ainsi la réussite des créations d'entreprises agricoles.

## CHANTIER 1.6

# ) FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES D'ACHATS VERS DES ACHATS RESPONSABLES



Dans le contexte actuel et le déploiement de Néo Terra, les pratiques et politiques d'achat publiques et privés peuvent apporter une réponse de plus. En effet, les acteurs publics via l'instauration et la révision de nouvelles pratiques d'achat peuvent permettre d'impacter la construction d'offres de produits et de services plus responsables.

Ainsi inciter les entreprises à rechercher des fournisseurs locaux constitue une solution intéressante pour contribuer à la diminution des impacts des activités économiques sur le changement climatique. L'enjeu consiste à mettre en relation l'offre et la demande à des échelles plus locales lorsqu'elles existent.

Enfin, il semble aussi intéressant d'agir sur les politiques d'achats des entreprises afin qu'elles déploient des politiques plus responsables via notamment des critères de sélection de leurs fournisseurs, l'approvisionnement de proximité, la recherche de nouvelles offres plus respectueuses...

**Ces nouvelles pratiques d'achat doivent aussi contribuer à diminuer l'émission des sous-traitants et la consolidation des relations client-fournisseurs en proximité.**



## OBJECTIF 1

# INCITER DE NOUVELLES PRATIQUES D'ACHAT PUBLIC



Les mesures réglementaires d'application de l'article 35 de la loi « Climat et résilience » prévoient une modification du code de la commande publique afin de supprimer la faculté de sélectionner les offres sur la base du critère unique du prix. Désormais, si les acheteurs publics souhaitent choisir l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base d'un seul critère, celui-ci devra nécessairement être le coût global à condition que ce coût prenne en compte les caractéristiques environnementales des offres. Cela peut concerner par exemple les coûts liés à la consommation d'énergie ou d'autres ressources, les coûts de collecte et de recyclage ou encore les coûts imputés aux externalités environnementales aux différentes étapes du cycle de vie des fournitures, services ou travaux commandés. Ainsi, **ces nouvelles « pratiques » d'achat public innovant peuvent constituer des leviers intéressants notamment pour les entreprises régionales et engager de manière vertueuse les acteurs publics et privés.**

Force est de constater que les TPE/PME ne se positionnent pas assez sur les marchés publics. À ce titre, il convient de proposer un accompagnement des entreprises pour « capter » ces marchés et intégrer les nouvelles modalités de sélection liées aux caractéristiques environnementales des offres. Cette approche permettant à la fois d'apporter un appui au développement des entreprises (nouveaux marchés) et de répondre aux enjeux de la transition environnementale avec l'instauration de nouvelles pratiques dans les entreprises pour capter ces marchés.

### Le SRDEII en actions :

- Inciter les collectivités à la conception et l'actualisation / amélioration, le cas échéant, de leur SPASER (schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables)
- Orienter la commande publique selon les objectifs de transitions (environnementale, sociétale...) et encourager l'achat public innovant, comme cela a été fait avec l'ACENA (Association des Coordinateurs EPLE de la Nouvelle-Aquitaine)
- Encourager les acheteurs publics, notamment les services de l'Etat, à mieux connaître les entreprises de Nouvelle-Aquitaine
- Proposer des portions de cahiers des charges types
- Utiliser le levier de la commande publique pour favoriser la performance et l'innovation (projets de construction et rénovation, mise en œuvre de solutions de mobilité durable)
- Former les entreprises à répondre aux appels d'offre publics et à mettre en visibilité leurs produits, à adapter leur offre notamment les caractéristiques environnementales
- Inciter à la cartographie des différentes entreprises sur les segments d'achat public prioritaires, notamment alimentation, économie circulaire, permettant de faciliter la lisibilité de l'offre pour les acheteurs (publics, privé)
- Favoriser, quand cela est possible, l'achat de produits issues des filières de réemploi ou de la réutilisation dans la commande publique
- etc.



## OBJECTIF 2

# DÉVELOPPER L'ACCÈS AUX MARCHÉS LOCAUX DES ENTREPRISES RÉGIONALES ET LES CIRCUITS COURTS POUR DIMINUER L'IMPACT CLIMATIQUE



Jusqu'à la crise mondiale liée à la COVID-19, dans un contexte d'économie mondialisée et de transports peu chers, les acteurs économiques étaient incités à chercher des sources d'approvisionnement avec pour critère prépondérant le coût, quelle que soit leur localisation géographique, mais l'impact climatique de ces logiques d'achats est considérable. L'approvisionnement local, par ailleurs plus fiable, limite l'émission de GES. La stratégie régionale en la matière consistera donc à **aider à l'identification et à la mise en relation entre entreprises régionales pour favoriser la commercialisation régionale de proximité et à structurer les relations entre les donneurs d'ordre et les sous-traitants régionaux dans une logique de circuits courts.**

### Le SRDEII en actions :

- Promouvoir les mises en relation efficaces entre grands donneurs d'ordre / acheteurs publics et l'offre régionale (dont start-up) : offrir des moyens et des solutions pour leur faciliter leur sourcing régional innovant, salon des achats inversés, organiser la prospection locale...
- Accompagner les TPE et PME à accéder aux appels d'offre privés
- Organiser des rencontres entre donneurs d'ordre et fournisseurs locaux par secteur d'activité et par grappe d'EPCI
- Réfléchir à la mise en place d'une marque régionale
- Œuvrer pour la mise en œuvre du Pacte régional pour une alimentation durable et locale
- etc.



## OBJECTIF 3

# PROMOUVOIR DES ACHATS PLUS RESPONSABLES



Un achat responsable se dit d'un achat de biens ou de services auprès d'un fournisseur ou d'un prestataire sélectionné pour minimiser les impacts environnementaux et sociétaux. Selon les entreprises, les achats représentent un grand poste de dépense. En moyenne, leur poids est d'environ 50% du chiffre d'affaire<sup>1</sup>. En lien avec la transition environnementale, la transformation des fonctions achats est un enjeu pour les années à venir, étant donné l'amplitude du changement à opérer et de l'effet d'entraînement que cela peut provoquer, aussi bien en interne qu'en externe. Les démarches d'achats responsables pour les entreprises doivent, par ailleurs, s'inscrire dans des démarches plus larges de responsabilité sociétale.

### Le SRDEII en actions :

- Renforcer l'efficacité et l'efficience des actes d'achats responsables en professionnalisant les acteurs
- Ajouter la dimension Achats responsables dans les formations d'acheteurs dans les écoles et universités de la région
- Informer les entreprises sur les démarches et les critères de labellisation
- Mobiliser des outils de marketing pour la promotion des produits plus durables
- Encourager les audits « achats » et des plans d'accompagnement pour modifier les pratiques des entreprises
- etc.

<sup>1</sup> Source : ADEME *Les achats responsables*



## Les solutions déjà en place

### Approvisionnement durable et circuits courts

En matière de ressources organiques, la Nouvelle-Aquitaine est la 1<sup>re</sup> région agricole d'Europe en valeur, la 1<sup>re</sup> en surface boisée de France (pin maritime), possède le 2<sup>e</sup> vignoble de France, et enfin dispose de 720 km de littoral avec une activité phare, l'ostréiculture. Les exploitations agricoles, forestières et marines constituent une force économique régionale de premier plan. La Région et ses partenaires se sont engagés dans des démarches actives d'intégration de l'économie circulaire dans ces filières : programme AREA (Agriculture Respectueuse de l'Environnement, certification Haute Valeur Environnementale...).

### Consommation plus responsable

- La Région et ses partenaires portent un Pacte Alimentaire régional qui vise entre autres la relocalisation de l'économie dans une approche territoriale et le développement des produits locaux et de qualité dans tous les circuits de distribution avec une attention particulière pour le secteur de la restauration collective publique.

Objectifs de la feuille de route :

- Créer de la valeur au bénéfice des agriculteurs
- Développer les approvisionnements en produits locaux de qualité, dont les SIQO30, dans les différents marchés régionaux, dont la restauration collective publique régionale, notamment au sein des lycées
- Relocaliser l'économie alimentaire dans une approche territoriale

Stratégie de la feuille de route :

- Favoriser les circuits de proximité et la vente directe
  - Faciliter les initiatives des territoires concourant à la relocalisation de l'économie par le développement de circuits alimentaires locaux
  - Structurer l'offre et organiser les filières pour répondre aux demandes des marchés régionaux
  - Développer les approches transversales
- AMPA<sup>1</sup> : association dont l'ambition est de développer la coopération entre les acheteurs et simplifier l'achat public. Elle met à disposition des acteurs une plateforme de dématérialisation des Marchés Publics (*demat-ampa.fr*) et une centrale d'achats publics (*capaqui.fr*)
  - ACENA<sup>2</sup> (Association des coordonnateurs d'EPL<sup>3</sup> de la Nouvelle-Aquitaine), dont l'objet est de promouvoir et de faciliter le fonctionnement des groupements de commande portés par les EPL et situés dans la région. L'ACENA adresse aujourd'hui 60 000 repas.

<sup>1</sup> L'achat public simplifié avec l'AMPA (*a-mpa.fr*)

<sup>2</sup> ACENA (*acenaquaine.fr*)

<sup>3</sup> établissement public local d'enseignement

## CHANTIER 1.7

# ) ACCOMPAGNER L'INTERNATIONALISATION DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE



**S'internationaliser, c'est l'opportunité de conquérir de nouveaux marchés dans un contexte en transition.** La création de nouveaux réseaux commerciaux permet aux entreprises d'étendre leur zone de chalandise, d'adresser une clientèle plus vaste et de sortir d'une zone « domestique » pour renforcer leur compétitivité. La présence internationale est un levier stratégique qui offre une plus grande indépendance, grâce à une répartition des fournisseurs/clients sur différentes zones géographiques.

Le principal frein à l'internationalisation des PME reste leur appréhension d'une stratégie qu'elle considère souvent comme réservée aux « grandes entreprises ». Or la digitalisation des entreprises qui a connu une importante accélération offre de nouvelles perspectives aux entrepreneurs pour accompagner leur internationalisation.

La Nouvelle-Aquitaine présente une dynamique importante en matière d'exportation. L'internationalisation de l'économie régionale doit être poursuivie et notamment amener de nouvelles entreprises à s'engager dans une démarche de cette nature.



# OBJECTIF 1

## FAVORISER L'ACCÈS AUX MARCHÉS À L'EXPORT



En matière de développement économique à l'international, la stratégie régionale a pour objectifs : d'augmenter le chiffre d'affaires réalisé à l'international des entreprises, de renforcer l'ouverture à l'international des filières stratégiques et de renforcer l'attractivité et le rayonnement à l'international des territoires. L'enjeu est d'amplifier le développement à l'international des petites et moyennes entreprises (PME) et des établissements de taille intermédiaire (ETI) et d'augmenter dans la durée le nombre d'exportateurs.

En effet, **l'international constitue un levier majeur de développement des entreprises, alors que nombre d'entre elles n'ont pas conscience de leurs potentiels d'internationalisation.** Il est important de pouvoir identifier et accompagner ces primo-exportateurs suivant leur secteur.

Par ailleurs, la crise COVID-19, les transitions en cours et le contexte actuel amènent à recentrer les actions à l'international sur des marchés de « proximité » notamment européens comme à imaginer de nouvelles pratiques commerciales en matière d'export.

### Le SRDEII en actions :

- Permettre l'internationalisation et l'export pour les entreprises régionales via des approches filières, la mise en réseaux des acteurs, la montée en compétence des entreprises, et la sélection des marchés les plus pertinents
- Promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies dans les pratiques commerciales export des entreprises
- Favoriser la détection et l'accompagnement des entreprises primo-exportatrices et des entreprises à potentiel d'exportation en favorisant les synergies au sein des partenaires de la Team France Export Nouvelle-Aquitaine
- etc.



## OBJECTIF 2

# RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ INTERNATIONALE DES PÉPITES NÉO-AQUITAINES EN LES AIDANT À GAGNER EN CRÉDIBILITÉ ET VISIBILITÉ AUPRÈS DES INVESTISSEURS ET MARCHÉS ÉTRANGERS



Certaines start-up développent des produits et services à dimension internationale et ont besoin d'avoir accès, très tôt dans leur processus de développement, au marché mondial. Il s'agit donc d'organiser des actions collectives de participation à des salons et événements, ainsi que d'organisation de missions économiques à l'international au profit, notamment des start-up.

### Le SRDEII en actions :

- Mutualiser les actions des pôles et clusters, notamment à l'international
- Encourager les programmes d'internationalisation spécifique aux start-up
- Favoriser le déploiement de programmes de sensibilisation pour identifier des entreprises avec des potentialités d'internationalisation
- Promouvoir le développement de programmes d'accompagnement spécifique pour les primo-exportateurs : système de parrainage entre entreprises
- etc.



### SIRENA

SIRENA est le programme export Start-up de la Région. Il s'articule autour de 3 axes essentiels

- L'internationalisation des 9 technopoles de Nouvelle-Aquitaine
- Le développement international des start-up
- L'attractivité internationale des technopoles et le développement de passerelles

**PRIORITÉ  
2**

**RENFORCER  
NOTRE SOUVERAINETÉ  
PAR L'INNOVATION  
RESPONSABLE**

# PRIORITÉ 2

## RENFORCER NOTRE SOUVERAINETÉ PAR L'INNOVATION RESPONSABLE



La crise sanitaire liée au COVID-19 puis la guerre en Ukraine ont joué un rôle de révélateur, en mettant en évidence les dépendances et interdépendances des économies. Ceci s'illustre notamment sur les approvisionnements pour des produits essentiels en provenance quasi-exclusivement de certains pays asiatiques, la dépendance énergétique ou alimentaire... Par ailleurs les effets du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité ont et auront des conséquences sur les économies (approvisionnement en matières premières alimentaires, hausse des prix de certains produits manufacturés...) qu'il convient de prévenir, d'atténuer et auxquels il faut d'ores et déjà s'adapter.

Du point de vue économique, cela amène à se reposer la question des liens commerciaux et financiers, qui ne peuvent plus être exclusivement considérés comme des moteurs de croissance, mais aussi comme des sources potentielles de vulnérabilité. Cette situation appelle à une vraie réflexion pour se donner les moyens de renforcer, dans la mesure du possible, sa souveraineté économique. Dans son acception littérale, la souveraineté économique est associée à l'idée que tout ce qu'un pays consomme doit être produit par lui-même, ce qui peut sembler complètement illusoire (par exemple : certaines matières premières, minéraux, ou plantes ne sont pas disponibles partout de la même façon sur notre planète). Pour autant, le contexte actuel invite à trouver les moyens et solutions pour minimiser les dépendances et redévelopper en proximité des productions et des savoir-faire notamment les plus stratégiques. Cette réflexion vaut pour la Nouvelle-Aquitaine, qui malgré son économie très diversifiée, se doit de renforcer sa souveraineté économique afin de maintenir son développement et protéger ses emplois. Un des leviers pour y arriver est sans aucun doute l'innovation sous toutes ses formes (technologiques et non technologiques), pour toutes les entreprises (quels que soient leurs tailles, leur modèle de gouvernance et secteurs d'activités) et sur tous les territoires néo-aquitains (urbains ou ruraux).

La Région a toujours fait de l'innovation un moteur de son développement et entend, plus que jamais, poursuivre dans ce sens tout en cherchant à mobiliser l'innovation de manière plus large, par exemple en favorisant l'innovation par le design, et pour répondre à plus grandes diversités d'enjeux. Fruit d'une longue histoire en matière de soutien à l'innovation, la Nouvelle-Aquitaine dispose d'un écosystème riche et diversifié en la matière : une Agence de Développement et d'Innovation (ADI-NA), de nombreux pôles et clusters, CRT, laboratoires de recherche, technopoles, des filières régionales structurées et disposant de stratégies partagées (feuilles de route), des universités et des écoles reconnues, ainsi qu'un tissu dense d'entreprises régionales de toutes tailles : microentreprises, TPE, PME, ETI, grandes entreprises...

Pour répondre aux enjeux de souveraineté, les chaînes de valeur de la Nouvelle-Aquitaine sont à conforter. Les dépendances de l'économie régionale seront limitées par la réindustrialisation d'activités, le biosourcing, la diversification des sources d'approvisionnement... Trop longtemps les grands groupes se sont appuyés sur l'usine du monde qu'est la Chine pour s'approvisionner sur étagère. Les crises actuelles nous montrent que ce n'est plus une possibilité. L'économie régionale doit ainsi s'appuyer sur des sauts et ruptures technologiques pour répondre à ces enjeux de souveraineté, que seuls la recherche fondamentale et appliquée peut apporter (elles peuvent, par exemple, permettre la substitution de composés non présents à l'échelle régionales par des ressources alternatives et recyclées).

Les forces de R&D du territoire ainsi que le continuum d'innovation et de transferts technologiques dans les entreprises régionales sont des facteurs indispensables de leur compétitivité. Elles doivent pouvoir se développer dans ce continuum avec l'industrie, les savoirs-compétences, les pôles-clusters régionaux.

**Les filières stratégiques régionales, à potentiel et différenciantes, seront consolidées, notamment via le soutien à l'innovation, de manière adaptée selon le niveau de maturité et de structuration.** Il existe deux grandes familles de filières :

- D'un côté les filières matures, qui sont historiquement présentes en Nouvelle-Aquitaine. Ces filières ont des enjeux de transformation / transition pour maintenir leur compétitivité et garantir la pérennité des emplois qui sont associés
- D'un autre côté les filières émergentes qui permettent de positionner la Nouvelle-Aquitaine sur des solutions innovantes en lien avec les enjeux des transitions

Ces filières régionales s'inscrivent dans la vision européenne de spécialisation et constituent la Smart Specialisation (S3) régionale. Il s'agit de faire ressortir à l'échelle d'une région les domaines et activités économiques au titre desquels la région possède un avantage concurrentiel par rapport à d'autres territoires, avec le potentiel de générer une croissance guidée par la connaissance et l'innovation et de répondre aux enjeux de transformation économique du territoire. Par ailleurs, la notion de filière n'étant pas figée, il est nécessaire de consolider l'écosystème régional par des actions transversales (écosystème d'innovation incluant le transfert de technologie et l'accompagnement à la création d'entreprises, aux transitions et transformations des entreprises, à l'intelligence économique, etc.). La priorité 2 incarne notamment cette vision d'une S3 totalement intégrée dans un processus agile.

La souveraineté économique de la Nouvelle-Aquitaine passera également par l'évolution des capacités industrielles régionales. **En complément d'un soutien à la réindustrialisation, à la relocalisation d'activités industrielles, les entreprises régionales sont encouragées à s'engager dans la transformation de leurs activités via la démarche d'usine du futur.** Elle permet de traiter plusieurs transitions simultanées : énergétique, écologique, numérique, organisationnelle et sociétale. Cette démarche visant à faire de l'industrie néo-aquitaine, une industrie compétitive et durable.

La création de nouvelles activités, notamment innovantes, est essentiel à la souveraineté régionale. L'entrepreneuriat sous toutes ces formes est incité, notamment en suscitant des vocations autour des solutions pour demain (qui ne sont pas que technologiques), sensibiliser les jeunes et les moins jeunes à l'entrepreneuriat, encourager l'intrapreneuriat, favoriser l'essaimage, ...

Les stratégies de financement des entreprises développées précédemment dans le Chantier 1.4 "Répondre aux enjeux du financement des entreprises pour les accompagner dans leurs investissements face aux transitions" seront notamment mobilisées pour accompagner l'ensemble de ces enjeux.

Pour répondre aux nombreux enjeux de souveraineté la Région et ses partenaires, dans le cadre du SRDEII, entend mobiliser l'innovation dans les chantiers suivants :

- Conforter les chaînes de valeur et la souveraineté régionale
- S'appuyer sur la recherche pour dynamiser l'innovation, les sauts technologiques et le transfert vers les entreprises
- Miser sur la diversité des filières régionales et accroître leur potentiel
- Continuer à engager les entreprises régionales vers l'usine du futur innovante et responsable
- Encourager la création d'entreprises
- Promouvoir l'innovation au service de l'humain

## CHANTIER 2.1

# CONFORTER LES CHAINES DE VALEUR ET LA SOUVERAINETÉ RÉGIONALE



La crise COVID-19 a mis en évidence la limite des chaînes d'approvisionnement à flux tendus dans des secteurs aussi variés que la santé, l'industrie, l'hôtellerie, le bâtiment... Ces difficultés d'approvisionnement sont amplifiées avec les conséquences de la guerre en Ukraine, touchant aussi bien l'énergie que les matières premières. Toute la chaîne de valeur est touchée, montrant une grande fragilité de l'économie mondialisée. Cette dépendance est notamment le résultat d'une désindustrialisation qui elle-même contribue au déficit national du commerce extérieur. De plus, depuis longtemps beaucoup d'entreprises se sont appuyées sur des fournisseurs situés en Asie pour des achats peu chers et sur étagère. Les crises montrent que ce modèle n'est plus viable. Il est plus que jamais important d'accéder à une souveraineté territoriale, nationale voire européenne. **Le soutien à la recherche fondamentale et appliquée permettra de stimuler les sauts technologiques et l'innovation de ruptures, nécessaires pour changer de modèle et apporter des réponses pour notre souveraineté.**

Au-delà des problèmes d'approvisionnements, des aspects environnementaux et sociaux entrent en jeu avec des importations de produits fabriqués dans des pays moins contraignants en termes d'exigences et avec des productions d'énergie fortement émettrice de gaz à effet de serre, des processus gourmands en énergie et des modes de transport fortement carbonés sur des trajets longs. Agir pour la souveraineté économique régionale contribue fortement aux ambitions de Néo Terra.

Ces constats conduisent à imaginer **des stratégies d'opportunité pour relocaliser, créer de nouvelles activités, en développer d'autres qui vont contribuer à sécuriser des chaînes d'approvisionnement tout en réduisant leur impact environnemental et social.** Ces activités prendront aussi en compte les préservations de ressources de certaines matières premières qui sont amenées à court et moyen terme à devenir plus rares. Pour répondre à ces enjeux, des filières de matériaux biosourcés mais aussi de recyclage apporteront une partie de la réponse.



## OBJECTIF 1

# ACCÉLÉRER LA RÉINDUSTRIALISATION EN S'APPUYANT SUR LES RESSOURCES LOCALES ET LE BIOSOURCING



La Nouvelle-Aquitaine est riche en ressources naturelles (forestières, minérales, agricoles, aquatiques...), d'un territoire étendu et de ressources humaines compétentes. Ces atouts permettent aux acteurs régionaux d'envisager des possibilités importantes pour pouvoir mener la réindustrialisation de la région par la production de biens et services d'importance critique. L'argument économique est souvent la raison évoquée de la non relocalisation. Le défi à relever pour la période à venir est de contrer cet argument :

- soit parce que les coûts d'importation augmentent : cours mondiaux des matières premières, coûts de transports..., rendant la production locale plus compétitive
- soit parce que l'incertitude sur un approvisionnement venant de l'extérieur rend la recherche de profit secondaire (cela s'est vu pendant la crise avec les masques, les respirateurs...)

**Les stratégies de relocalisation sont aujourd'hui indissociables d'une logique d'économie circulaire, d'amélioration de la connaissance des fournisseurs potentiels à proximité et de coopérations interrégionales.**

**Le SRDEII en actions :**

- Valoriser les ressources régionales en favorisant le biosourcing de composant, matériaux... (par exemple : les principes actifs des médicaments)
- Identifier les manques au sein des différentes chaînes de valeur permettant de répondre aux besoins d'approvisionnement des entreprises et les ouvrir, si besoin, aux acteurs extra-régionaux
- Définir la complémentarité avec les autres régions pour se spécialiser sur certains maillons de la chaîne de valeur, par exemple : sur les batteries, la valorisation des eaux géothermales, le recyclage...
- Favoriser le recyclage des matières premières non présentes en Nouvelle-Aquitaine
- etc.



## OBJECTIF 2

# DOTER LES ENTREPRISES DE CAPACITÉS D'ANTICIPATION ET DE RÉACTION AUX RISQUES AFIN DE SÉCURISER LEURS ACTIVITÉS



**Face à un monde plein d'incertitudes, les entreprises néo-aquitaines doivent réussir collectivement à comprendre et anticiper les enjeux et saisir les opportunités tout en évitant les risques en misant sur les solutions de leur environnement.**

Si les données stratégiques disponibles sur le territoire sont multiples, au sein des organisations publiques (études prospectives nationales et européennes, diagnostics territoriaux, feuilles de route technologiques, ...) ou au sein des entreprises, elles sont, le plus souvent, peu partagées et sous-utilisées. Certains acteurs, TPE et PME notamment, sont plus démunis et n'ont pas accès à ces analyses. Les enjeux peuvent être résumés ainsi :

- S'organiser collectivement pour capter, traiter et analyser les signaux puis les structurer
- Faire connaître, rendre disponible et diffuser cette connaissance auprès des entreprises ne disposant pas de pratiques organisées de veille stratégique
- Mettre en place des démarches de protection des informations à caractère stratégique<sup>1</sup> ou encore de la propriété intellectuelle développée par les entreprises
- Développer des stratégies d'influence permettant d'anticiper et de peser sur les évolutions législatives, normatives...
- Diversifier les activités pour limiter la dépendance

Au-delà de la collecte et de l'analyse de données, l'anticipation peut se matérialiser également par des mesures de stockage de produits stratégiques, permettant de faire face, au moins pendant un certain temps, aux éventuelles difficultés d'approvisionnement. Ces approches peuvent se structurer et être systématisées, pour constituer une stratégie d'intelligence économique.

### Le SRDEII en actions :

- Inciter à la mise en place de stratégies d'influences collectives régionales à l'échelle nationale, européenne et internationale portant sur les normes, les évolutions législatives...
- Déployer les bonnes pratiques en matière de protection des actifs immatériels générés par les entreprises régionales
- Accompagner les entreprises innovantes dans l'intégration de la propriété intellectuelle (INPI notamment)
- Assurer le déploiement et le suivi de la feuille de route régionale de l'Intelligence Economique (IE), votée en décembre 2020. En particulier :
  - Élaborer et mettre en place une stratégie de veille puis d'influence normative
  - Sensibiliser les entreprises à l'Intelligence économique (défensive et offensive) et mettre en place les outils et conseils dédiés pour initier les actions concrètes
- Développer les échanges et la coordination pour préparer, au besoin, la mise en place des stocks stratégiques par filière en s'appuyant notamment sur les ressources bioéconomiques régionales (agriculture, forêt, pêche...)
- etc.

<sup>1</sup> NB : la cybersécurité est développée dans le chantier 1.3.



## OBJECTIF 3

# DÉVELOPPER L'USAGE RESPONSABLE DES DONNÉES



La loi du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés stipule que « l'informatique [...] ne doit porter atteinte ni à l'identité humaine, ni aux droits de l'homme, ni à la vie privée, ni aux libertés individuelles ou publiques ». Si le cadre légal français est posé depuis longtemps, le formidable essor des usages du numérique a démultiplié la production de données et s'accompagne d'un besoin accru de respect des principes éthiques, liés à l'environnement, au respect de la vie privée ou aux libertés individuelles notamment. Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les opérateurs et fournisseurs d'accès à internet ont par exemple l'obligation d'afficher l'équivalent en CO<sub>2</sub> de la consommation de données de leurs abonnés ; le respect de la vie privée est traité dans le cadre de mise en conformité imposées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) ; la protection des personnes accrue par le Règlement Général de Protection des Données (RGPD); les règles de transparence des algorithmes connues...

**Les enjeux croissants de gestion et de valorisation des données sont stratégiques pour le développement de certaines filières, comme celle des biotechnologies. Il s'agit de créer de la valeur pour le développement économique régional, tout en respectant la législation en vigueur et les droits des usagers.**

### Le SRDEII en actions :

- Inciter les projets permettant de mutualiser des données actualisées au service de la performance économique des filières stratégiques
- Encourager à la mise en place des outils stratégiques de protection de données pour les entreprises du territoire (cyber campus...)
- Favoriser l'accélération des projets d'intelligence artificielle et de big data qui servent les priorités régionales : transitions, innovation, capital humain
- Valoriser et protéger les données aussi bien pour l'optimisation des données de production que pour permettre le développement stratégique de certaines filières (biotechnologies...)
- Renforcer l'offre de formation régionale autour des données : big data, data science, intelligence artificielle
- Encourager les organisations hébergeant des données personnelles sensibles et en nombre à obtenir une certification / labellisation RGPD
- etc.



## OBJECTIF 4

# AIDER LES ENTREPRISES À DIVERSIFIER ET SÉCURISER LEURS SOURCES D'APPROVISIONNEMENT



La crise sanitaire puis la crise géopolitique liée à la guerre en Ukraine ont montré que la logique d'économie mondialisée avait ses limites. En effet, les chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale peuvent être rompues à cause des restrictions imposées par les gouvernements, des guerres ou encore des sanctions. A contrario, l'approvisionnement local est moins sujet à ces aléas. Il reste à démontrer que cet approvisionnement est financièrement intéressant, ou du moins, que la réduction du risque compense la perte économique. De plus la sécurisation des approvisionnements suppose une diversification des fournisseurs pour ne pas dépendre d'un seul. L'enjeu essentiel est de capitaliser sur les leçons des crises répétées que l'économie traverse pour diversifier et sécuriser dans la durée les sources d'approvisionnement des entreprises régionales (structuration des chaînes de sous-traitance, recyclage, biosourcing, sauts technologiques...).

### Le SRDEII en actions :

- Organiser à l'échelle de filières et/ou de bassins économiques, le recensement et la qualification des sources d'approvisionnement dites de proximité.
- Inciter à la structuration régionale des entreprises pour atteindre une masse critique pour peser sur les approvisionnements
- etc.

focus sur

## Les solutions déjà en place

- Structuration de la chaîne de valeur des Batteries: La Région soutient le développement d'une filière des batteries compétitive sur son territoire, s'inscrivant dans une démarche couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur: depuis la recherche avec l'implantation d'une équipe de recherche sur le « tout solide » -CEA Tech à Pessac, jusqu'à l'implantation de Forsee Power ou Aquitaine Chimie Durable à Bruges (centre de R&D) et Nersac (usine pilote), en passant par le recyclage des batteries et l'approvisionnement en minéraux et métaux...



Chaîne de valeur de la filière batterie en Région Nouvelle-Aquitaine

- Feuille de route intelligence économique : la Région a adopté en décembre 2020 une Feuille de route régionale de l'Intelligence économique (IE) qui vise notamment à promouvoir et développer les pratiques de l'IE au sein des entreprises et des acteurs de l'écosystème. Il s'agit entre autres d'anticiper les évolutions de l'environnement concurrentiel, normatif, social..., de protéger les actifs et également d'être en capacité d'influencer sur l'environnement d'un secteur d'activité donné pour créer des conditions favorables, des opportunités de développement...
- La société LES DERIVES RESINIQUES ET TERPENIQUES (DRT) à Castets (40) synthétise différents produits : des dérivés et résines issue des terpènes (qui entrent par exemple dans les ingrédients pour la parfumerie, les adhésifs, les chewing-gums, les pneumatiques, les peintures...), des dérivés de colophane, des produits d'extraction végétale pour des compléments alimentaires. Ces composés peuvent être à l'origine d'applications multiples, comme le biosourcing des principes actifs des médicaments.
- VIA Inno est une plateforme de recherche universitaire créée en 2009 et labélisée en 2019 de l'université de Bordeaux. Sa raison d'être est de favoriser la pratique et la progression des connaissances en intelligence technologique au sein de l'écosystème français de l'innovation. La Région compte parmi les partenaires de ce projet.

## CHANTIER 2.2

# ) S'APPUYER SUR LA RECHERCHE POUR DYNAMISER L'INNOVATION, LES SAUTS TECHNOLOGIQUES ET LE TRANSFERT VERS LES ENTREPRISES



**La recherche est au cœur de la politique de développement économique de la Région depuis de nombreuses années, source de sauts technologiques indispensables à la compétitivité et souveraineté économique.** Les stratégies de compétitivité des entreprises, de transformation des filières régionales traditionnelles, de structuration des nouveaux domaines technologies et d'émergence de solutions nouvelles au service de Néo Terra s'appuient sur un écosystème d'innovation riche et diversifié.

La région est dynamique en matière d'innovation : entre 2000 et 2018, 10 615 familles de brevets ont été déposées pour 1 177 déposants<sup>1</sup>. La tendance est plutôt à un accroissement du nombre de dépôts, d'année en année.

Dans le cadre de la concertation du SRDEII, la nécessité d'améliorer la lisibilité et la coordination des acteurs de l'innovation sur l'ensemble du territoire régional s'est révélée prioritaire. Trois leviers sont proposés pour répondre à ce constat :

- orienter davantage les systèmes régionaux de recherche au service des filières
- créer plus de liens entre les écosystèmes régionaux d'innovation pour mieux partager/diffuser les bonnes pratiques des expériences/projets réussis
- Intensifier les transferts technologiques vers les entreprises

Ce volet du SRDEII est fortement connecté avec le SRESRI adopté le 26 mars 2018 :

- à la structuration régionale des forces de recherche et d'enseignement supérieur associées pour répondre aux grands enjeux sociétaux
- au développement des déterminants de l'innovation sur l'ensemble du territoire de Nouvelle-Aquitaine

Ces ambitions incluent notamment :

- la création de dynamiques de recherche multisites, intrarégionale, réunissant des compétences scientifiques pluridisciplinaire, pour proposer des réponses communes aux besoins du territoire
- l'organisation et la coordination d'une offre d'innovation à la fois technologique et sociale permettant de renforcer la créativité et l'innovation des acteurs au sein d'espaces infrarégionaux, dits « territoires d'innovation », et des filières constituées au niveau régional, pour assurer dans toutes ses dimensions le développement des territoires en tirant parti de leur diversité

Ainsi, le SRDEII met aujourd'hui en évidence des besoins pour lesquels les leviers ont été soit totalement, soit partiellement identifiés dans le cadre du SRESRI, et qui nécessitent souvent d'être poursuivis, amplifiés ou complétés.

<sup>1</sup> Domaines Technologiques Régionaux, ADI-NA, 2021



## OBJECTIF 1

# RENFORCER LA RECHERCHE AU PROFIT DES SAUTS TECHNOLOGIQUES



**L'action des acteurs régionaux de recherche (publique et privée) doit être davantage orientée vers des solutions qui pourront être valorisées et industrialisées par les acteurs économiques dans les filières régionales.** Ce rapprochement entre le monde de la recherche et le monde économique permet de concentrer les efforts et confirme le choix des filières régionales comme lignes directrices pour le développement économique de demain.

### Le SRDEII en actions :

- Développer des programmes régionaux de grande ambition pour amplifier les dynamiques de recherche au bénéfice du territoire : adossés aux réseaux régionaux de recherche, ces programmes thématiques et pluridisciplinaires mobiliseraient d'importants consortiums de recherche et adresseraient un enjeu phare du territoire, avec pour objectif de façonner des connaissances actionnables par les acteurs publics et socio-économiques dans le cadre de Néo Terra
- Assurer une meilleure prise en compte des enjeux prioritaires des « feuilles de route filière » dans les actions de soutien à la recherche
- Sensibiliser pour favoriser des communautés de recherche régionales par la mise en place de lieux d'échanges et de partage entre les acteurs académiques et les représentants des filières régionales prioritaires
- Multiplier les opportunités d'échange entre les acteurs clés de l'innovation : laboratoires de recherche, centres techniques, pôles/clusters, incubateurs/technopoles, entreprises...pour initier de nouvelles formes de collaboration en assurant une continuité dans la chaîne de valeur de l'innovation
- Soutenir les entreprises et les laboratoires dans leurs projets d'innovation (R&D) pour créer de nouvelles activités
- Partager une démarche, des outils de veille et de prospective par rapport à l'évolution des comportements, des tendances et transitions à venir
- Réfléchir à la définition d'un référentiel, un label NA de l'innovation éco-responsable et /ou un label « innovation Néo Terra made in Nouvelle-Aquitaine », un concours d'innovation Néo Terra pour récompenser les initiatives régionales...
- etc.

focus  
sur

## Les grands projets de recherche et de transfert

L'Institut d'Optique est un leader mondial en photonique, qui opère depuis un siècle dans la formation, la recherche et l'innovation. Un troisième site est installé en 2008 sur le campus de l'université de Bordeaux : l'Institut d'Optique d'Aquitaine, grâce à un partenariat avec la Région. Le Laboratoire Photonique, Numérique et Nanosciences (LP2N) est créé à Bordeaux en janvier 2011.



INSTITUT  
d'OPTIQUE



L'Institut des Sciences de la Vigne et du Vin de l'Université de Bordeaux, est un pôle pluridisciplinaire et international de recherche, d'enseignement supérieur et de développement pour relever les défis de l'industrie du vin de demain.

Bordeaux Neurocampus est un département de l'Université de Bordeaux, regroupant des laboratoires de recherche sur le cerveau et ses pathologies. La Région est un partenaire de premier plan pour le Neurocampus. Elle a financé le Centre Broca Nouvelle-Aquitaine ainsi que la création et le développement d'équipes.



Le projet de Centre Quantique régional NAQUIDIS CENTER (Nouvelle Aquitaine Quantum Disruptive Center) s'inscrit dans un contexte de seconde révolution quantique. Ce projet a notamment pour objectif de positionner la Nouvelle-Aquitaine comme acteur majeur. Il regroupe des scientifiques de renommée internationale et agrège recherche fondamentale et développement applicatif afin de développer des projets de recherche de plus haut niveau. Avec un objectif de transfert de technologie et de création de nouvelles entreprises sur notre territoire... Le porteur du projet est l'IOGS et les partenaires sont la Région, le CNRS, l'Université de Bordeaux (avec les laboratoires LP2N, LOMA, CELIA, IMB, IMS), l'Université de Limoges (avec le laboratoire XLIM) et le pôle ALPHA RLH.



## OBJECTIF 2

# POURSUIVRE LA STRUCTURATION ET LES PARTAGES ENTRE LES ÉCOSYSTÈMES RÉGIONAUX D'INNOVATION



Le développement des pôles et clusters a permis de mettre en réseau les acteurs d'une filière et de créer un « collectif » sur une relation de confiance. Ces pôles et clusters permettent également une visibilité à un échelon supérieur avec une masse critique, une structure reconnue à l'échelle de l'Europe, via notamment l'émergence de projets et d'actions mutualisées. De plus, ces structures offrent un espace « naturel » de dialogue, de partage d'informations et de diffusion de bonnes pratiques.

### Le SRDEII en actions :

- Animer les pôles et clusters régionaux et dynamiser les liens entre les acteurs
- Inciter l'Université à développer les partenariats avec les EPCI au profit de projets à forts enjeux publics pour mieux répondre aux besoins éloignés de la métropole et des grosses agglomérations
- Multiplier l'immersion des chercheurs et d'étudiants dans des entreprises innovantes
- Élaborer, actualiser et partager une cartographie/annuaire des offres (technologie, accompagnement, financement...) et cibles (organismes de recherche, entreprises, associations, collectivités...)
- Développer des jumelages/passerelles avec des écosystèmes internationaux d'innovation
- Promouvoir/communiquer sur les « belles histoires » et réussites de projets d'innovation, animer un réseau d'ambassadeurs « innovation » de Nouvelle-Aquitaine
- Poursuivre le soutien aux biotechnologies via la plateforme développée avec l'ENSTBB
- etc.

## OBJECTIF 3

# INTENSIFIER LES TRANSFERTS TECHNOLOGIQUES VERS LES ENTREPRISES



Le transfert technologique (et méthodologique par analogie) est le processus désignant le transfert formel à l'industrie de découvertes résultant de la recherche universitaire ou privée dans le but de les commercialiser sous la forme de nouveaux produits et/ou services. La valorisation désigne le transfert réalisé par les organismes de recherche eux-mêmes.

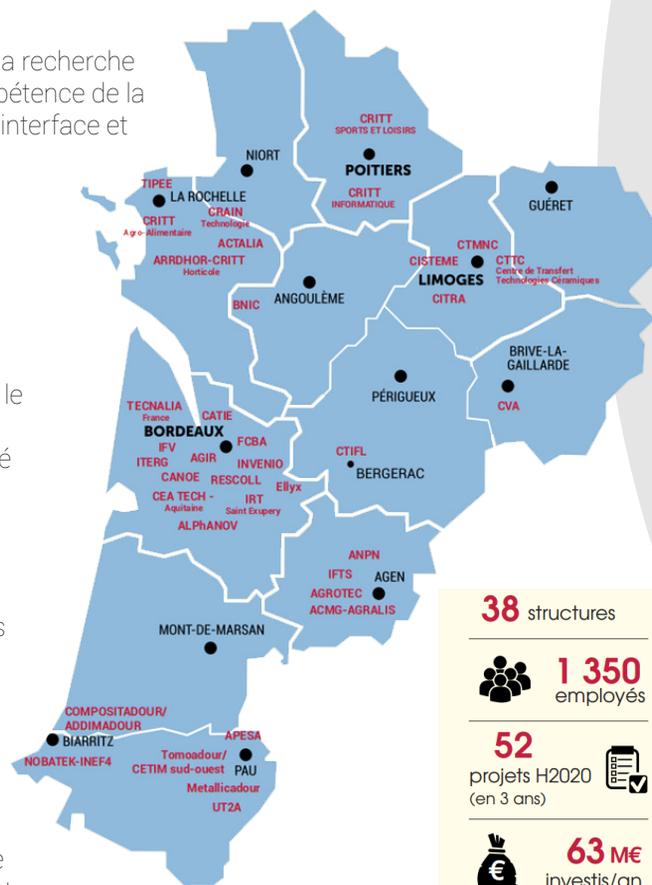
Le transfert ou la valorisation est favorisé par des structures à l'interface entre la recherche académique et les acteurs socio-économiques identifiés dans le SRESRI parmi les « déterminants de l'innovation ». Une soixantaine d'acteurs est listée, incluant les structures de valorisation (SATT, AVRUL etc.), les Instituts Carnot, les clusters et pôles de compétitivité ainsi qu'une quarantaine de centres de transfert.

En tant que chef de file pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, et en même temps détenteur de la compétence de la stratégie économique, la Région joue à la fois un rôle d'interface et de catalyseur en matière de transfert de technologie.

**Le ressourcement technologique est favorisé, les transferts accélérés et intensifiés pour mieux faire face aux défis des transitions et pour mieux répondre aux attentes et besoins des usagers.**

**Le SRDEII en actions :**

- Accélérer le transfert de technologie en intensifiant le ressourcement technologique dans les domaines d'excellence régionaux et ceux liés à la souveraineté économique (l'électronique, le quantique, la chimie, stockage d'énergie, la santé, le numérique, l'aéronautique, la robotique, l'intelligence artificielle, l'optique, la photonique, la cybersécurité...)
- Rendre plus efficaces les transferts technologiques via les centres de transfert : valoriser les solutions disponibles (annuaire des solutions), orienter le ressourcement auprès des laboratoires vers les besoins des filières, valoriser et développer des plateformes technologiques... (sur l'exemple de la Chaire industrielle E2WP sur le bois d'ingénierie)
- Inciter à la mise en place des centres d'essais et de démonstrations d'innovations en région, permettant notamment de promouvoir et de développer des innovations en lien avec les ambitions de Néo Terra
- Promouvoir l'homologation de solutions innovantes qui ne rentrent pas dans les standards habituels (biosolutions, biocontrôle...)
- etc.



### LES CENTRES DE TRANSFERT, ACCÉLÉRATEURS D'INNOVATIONS

Carte des centres de transferts

**38** structures

**1 350** employés

**52** projets H2020 (en 3 ans)

**63 M€** investis/an

**63** sociétés essaimées



### Les solutions déjà en place

- Le projet VitiREV piloté par la Région vise à accélérer la transition agroécologique des territoires viticoles. L'objectif est d'engager 100% des vignobles dans des démarches alternatives aux traitements chimiques d'ici 2030. Ce programme a la particularité d'associer les acteurs locaux à ce projet collectif grâce aux Laboratoires d'innovation territoriale (LIT) répartis sur l'ensemble du territoire : les viticulteurs, les habitants, les collectivités, les scientifiques, etc., réfléchissent ensemble à des solutions adaptées et innovantes
- Par le biais d'un appel à projets annuel ouvert à l'ensemble des acteurs académiques régionaux, la Région porte l'ambition de : 1/ soutenir des recherches émergentes et originales pour lever des verrous scientifiques et technologiques en vue de répondre aux enjeux socio-économiques et environnementaux du territoire et de ses filières ; et 2/renforcer, par le soutien à l'excellence et l'innovation pédagogiques, l'attractivité de l'enseignement supérieur dans sa diversité territoriale et contribuer à façonner l'université de demain pour accompagner de manière optimale les étudiant-e-s vers l'insertion professionnelle. Il permet d'accompagner, notamment, l'émergence, ou la consolidation, de travaux scientifiques majeurs relatifs à l'oncologie, l'agroécologie, la conception des matériaux de demain ou, encore, l'intelligence artificielle

## CHANTIER 2.3

# MISER SUR LA DIVERSITÉ DES FILIÈRES RÉGIONALES ET ACCROÎTRE LEUR POTENTIEL



Si la crise économique liée au contexte sanitaire n'a épargné aucun acteur et aucune région, la diversité des filières régionales, ainsi que la diversification des activités notamment celles des PME sous-traitantes, ont permis à la Nouvelle-Aquitaine de garder globalement une situation économique robuste. **Cette richesse régionale est issue d'une vision industrielle construite et d'une dynamique de structuration de tous les maillons dans la durée.** Cette diversité amène la Région à appuyer un nombre important de filières matures et d'autres émergentes. Au sein de ces filières, nous identifions les filières liées à la santé et à l'énergie comme particulièrement cruciales pour la période à venir.

**Le renforcement des écosystèmes économiques et d'innovation est essentiel afin de les rendre plus solides, plus solidaires, plus résilients et donc plus durables.** La structuration des filières régionales nécessite la mise en synergie de plusieurs facteurs croisant R&D / innovation / industrie / écosystème d'accompagnement / potentiel marché / différenciation du territoire / financement public et privé / etc. Cette structuration s'inscrit nécessairement dans le temps long et n'est pas figée. Ainsi l'animation des filières dites régionales différenciantes et à potentiel s'appuie sur un processus itératif et agile autour des actions transversales des écosystèmes d'innovation, d'intelligence économique, de méthodologie d'émergence de filière, etc.

La structuration de ces filières permet aux entreprises de renforcer les liens en amont (avec les fournisseurs) et en aval (avec les sous-traitants, partenaires...).

Pour cela, les acteurs des filières doivent concentrer collectivement leurs efforts sur des priorités communes :

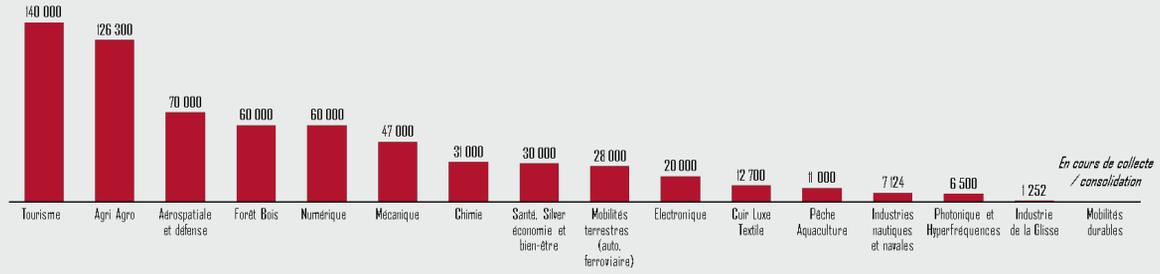
- Accélérer les transitions au service de la compétitivité économique et de l'emploi : chaque filière doit se poser la question de son impact sur l'environnement et comment le réduire : bilan carbone, réduction et gestion de ses déchets (recyclage, éco-circularité), impact sur l'eau, la biodiversité... Aussi, la numérisation (des moyens de production mais aussi de la relation client) doit permettre d'être plus compétitif, d'aborder de nouveaux marchés mais aussi de diminuer la consommation des ressources. Ces éléments sont aussi des facteurs de compétitivité et d'innovation à exploiter.
- Renforcer notre souveraineté par l'innovation responsable : chaque filière doit trouver le moyen de se différencier à l'échelle mondiale par l'innovation et l'augmentation de la valeur ajoutée de ses produits. Elle doit aussi contribuer à la résilience de notre région par une meilleure diversification des chaînes de valeurs régionales et un meilleur ancrage régional grâce à des écosystèmes éprouvés et connectés.
- Placer l'humain et l'équilibre des territoires au cœur du développement : de nombreuses filières peinent à recruter. L'attractivité de certains métiers et l'évolution des métiers constituent des enjeux importants pour les filières avec des spécificités à prendre en considération selon les territoires et pour l'amélioration de la qualité de vie au travail.

Les filières matures et les filières émergentes sont identifiées :

- Les filières matures, « historiques », qui assurent déjà un volume élevé d'emploi et de chiffre d'affaires. Par exemple : l'agroalimentaire, le tourisme, certaines industries (aéronautique, papier, photonique...)
  - La Région intervient quand il y a des besoins liés à des difficultés conjoncturelles (crise...) ou liés à des enjeux de transitions (écologique, numérique, sociale et sociétale...)
- Les filières émergentes, dites « d'avenir », qui font de la croissance et qui ont un gros potentiel de développement pour l'avenir. Ces filières peuvent se nourrir d'innovations de rupture et sont à la recherche d'accélération, de consolidation et de passage à l'échelle. Par exemple : l'électronique, les batteries, les mobilités à hydrogène...
  - L'objectif est de les structurer, rechercher et faciliter les financements, favoriser l'innovation de rupture...

	FILIÈRES	
	MATURES	ÉMERGENTES
 <b>FILIÈRES LIÉES AUX RESSOURCES ET AU PATRIMOINE</b>	> Agriculture-Agroalimentaire > Forêt Bois Papier > Tourisme > Pêche Aquaculture	> Eau Gestion Industrielle > Énergies : Production, Stockage-Batteries, Hydrogène
 <b>FILIÈRES INDUSTRIELLES ET FILIÈRES LIÉES À DES SAVOIR-FAIRE D'EXCELLENCE</b>	> Santé, silver économie et bien-être	
	> Aéronautique Spatial Défense > Chimie & Matériaux > Cuir, Luxe, Textile et Métiers d'Art > Industries mécaniques > Industrie de la glisse > Photonique et Hyperfréquences > Industries nautiques et navales > Mobilités terrestres : Automobile-Véhicule, Industrie ferroviaire	> Construction durable > Industries électroniques > Déchets / économie circulaire
 <b>FILIÈRES LIÉES AUX USAGES</b>	> Numérique > Mobilités durables et intelligentes, Vélo et Mobilités actives	

Les fiches filières sont à retrouver en annexe. Elles font notamment ressortir pour chacune d'entre-elles les forces-faiblesses/opportunités-menaces, ainsi que les enjeux et objectifs à adresser.



Estimation des emplois dans les filières matures



# OBJECTIF 1

## S'APPUYER SUR LES FORCES, SPÉCIFICITÉS ET RESSOURCES DES FILIÈRES RÉGIONALES



La Nouvelle-Aquitaine se caractérise par un grand nombre de filières dynamiques, plutôt structurées, bien qu'ayant des niveaux de maturité différents :

- Filières liées aux ressources et au patrimoine : Agriculture-Agroalimentaire, Forêt Bois Papier, Tourisme, Pêche Aquaculture, Eau Gestion Industrielle, Energies (Production, Stockage- Batteries, Hydrogène)
- Filières industrielles et filières liées à des savoir-faire d'excellence : Aéronautique Spatial Défense, Chimie & Matériaux, Cuir, Luxe, Textile et Métiers d'Art, Industries Mécaniques, Industrie de la Glisse, Photonique et Hyperfréquences, Industries Nautiques et Navales, Mobilités terrestres (Automobile-Véhicule, Industrie Ferroviaire), Construction durable, Industries Electroniques, Déchets / économie circulaire, Santé, silver économie et bien-être
- Filières liées aux usages : Numérique, Mobilités Durables et Intelligentes, Vélo et Mobilités Actives

Ces filières sont amenées à se développer davantage et doivent rester attractives pour les investisseurs et les salariés actuels et potentiels.

### Le SRDEII en actions :

- Créer des feuilles de route pour les filières émergentes qui n'en ont pas (nautisme...), et bien y inclure les enjeux liés aux transitions
- Réactualiser les feuilles de route filière existantes, si besoin, en y intégrant davantage les enjeux liés aux transitions
- Consolider et mutualiser à l'échelle régionale les données de suivi et actions de pilotage des filières autour des enjeux économiques, métiers, réglementaires, environnementaux
- Appuyer les filières qui souhaitent se doter d'une GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences)
- etc.



## OBJECTIF 2

# ENGAGER UNE RECONQUÊTE TECHNOLOGIQUE ET INDUSTRIELLE POUR FAIRE ÉMERGER DES CHAMPIONS DES TRANSITIONS ET TECHNOLOGIES D'AVENIR



**La dynamique régionale d'innovation est reconnue pour sa diversité d'acteurs et la richesse de ses domaines d'excellence.** Elle constitue un facteur d'attractivité indéniable pour les entreprises (TreeFrog Therapeutics, Elicit Plant...). Elle fait émerger des champions régionaux : bio productions, matériaux biosourcés, santé, énergie, recyclage, intelligence artificielle, quantique, machinisme agricole... Pour ce faire, les défis d'accélération de la dynamique collective régionale sont à activer pour saisir les opportunités liées à la recherche de solutions face aux défis des transitions, ainsi que celles liées aux reconquêtes technologiques et de souveraineté à l'échelle nationale et européenne.

### Le SRDEII en actions :

- Miser sur la diversité des filières régionales pour les mettre en synergie et faire apparaître des ruptures technologiques
- Soutenir les pépites pour faire émerger des champions des transitions en mobilisant les financements locaux, nationaux et européens
- Attirer les champions des transitions et de l'innovation en Nouvelle-Aquitaine par la promotion des atouts de la région, son attractivité économique y compris touristique au niveau national et international
- etc.



## OBJECTIF 3

# IMPULSER LES SAUTS TECHNOLOGIQUES ET DE PROCESS DES FILIÈRES D'AVENIR ET ACCENTUER L'INNOVATION COLLABORATIVE



Bien que la dynamique régionale d'innovation soit reconnue pour sa diversité d'acteurs et la richesse de ses domaines d'excellence, la lisibilité des outils, dispositifs et actions mis en place reste à améliorer. Les approches restent trop en silo par domaines d'activité, catégories d'acteurs et/ou bénéficiaires, voire territoires, et pas suffisamment centrées sur l'utilité et la performance collective régionale.

**La stratégie régionale vise à impulser les ruptures technologiques et apporter son soutien à l'innovation collaborative, notamment pour les projets de recherche répondant aux enjeux des transitions :**

- Fluidifier et faciliter les liens dans le continuum Laboratoires / Centres de transfert de technologie / Entreprises
- Associer et prendre en compte le Client / Bénéficiaire / Usager
- Développer les approches inter-filière et inter-territoires

**Le SRDEII en actions :**

- Promouvoir les démonstrateur collaboratifs et usines pilotes
- Produire un bilan inter filières des actions entreprises pour accompagner toutes les transitions et le mettre à disposition
- Augmenter la prise de risque sur les start-up et PME très innovantes, en particulier pour les innovations de rupture et pour les fonds propres
- Encourager l'expérimentation collaborative inter-filières, inter-territoires, inter-entreprises
- Favoriser le croisement des feuilles de routes stratégiques des pôles et clusters pour identifier, faire naître des enjeux/sujets d'innovation communs
- etc.



## OBJECTIF 4

# INTÉGRER L'APPROCHE "UNE SEULE SANTÉ" (ONE HEALTH) DANS LES STRATÉGIES FILIÈRES ET EN FAIRE UN FACTEUR DE DIVERSIFICATION



La crise sanitaire de la COVID-19 a mis en lumière les risques considérables à l'échelle planétaire de maladies pandémiques et la nécessité de mettre œuvre tous les moyens pour les affronter (organisation des services de soins, mise en place de mesures sanitaires sécuritaires à grande échelle, régulation des flux, etc.) mais également de mobiliser très rapidement les compétences et ressources locales pour disposer des moyens de protection (vaccins, traitements, etc.) qui ne soient pas dépendants de pays lointains. **L'existence d'une filière santé performante devient primordiale. La Nouvelle-Aquitaine dispose d'atouts différenciants sur cette filière (industriels, établissements de recherche, biotech, plateformes, etc.) qu'il convient de renforcer et d'enrichir.** Elle présente aussi un potentiel très prometteur de diversification pour les autres filières industrielles avec des possibilités de sauts technologiques importants.

Une Région stratège doit aussi participer à anticiper et prévenir de futures crises potentielles liées aux risques émergents, qui peuvent être infectieux ou non (perturbateurs endocriniens, nanoparticules...).

**Cette approche doit être engagée dans une conception « une seule santé » qui assure le croisement et la synergie des connaissances et réflexions en matière de santé humaine, animale et environnementale.** Cette approche est à intégrer dans la stratégie régionale de développement des filières.

### Le SRDEII en actions :

- Inciter à la diversification des filières industrielles dans le secteur de la santé
- Conforter le soutien à des solutions alternatives aux pesticides (VitiRev, feuille de route régionale biocontrôle et biosolutions, transition agroécologique...), qui ont un impact avéré sur la progression de certaines pathologies aiguës et chroniques (cancers, maladies neuro-dégénératives...)
- Développer la recherche d'alternatives biosourcées à des produits et matériaux issus de la chimie de synthèse (médicaments, cosmétiques, emballages...)
- Inciter au développement de solutions de traitement des rejets polluants (industriels et médicamenteux) dans l'eau
- Stimuler la transition vers des produits de santé durables (programme Loop Santé d'ADI-NA) : alternatives à l'usage unique (masques et autres équipements de protection individuelle notamment), écoconception, etc.
- etc.



## OBJECTIF 5

# FAVORISER L'IMPLICATION DES ACTEURS RÉGIONAUX DES FILIÈRES POUR RAYONNER AU NIVEAU NATIONAL ET À L'INTERNATIONAL



Le rayonnement de la Nouvelle-Aquitaine à l'échelle nationale et européenne nécessite une action concertée et coordonnée entre les différents acteurs régionaux : collectivités, entreprises, clusters / pôles, universités et centres de recherche, individus... Ce rayonnement permet d'attirer des investissements et des talents, d'être reconnu et organisés pour mieux répondre aux financements publics (nationaux et européens) et participe de l'attractivité des talents. Les outils régionaux existants, comme, par exemple la Maison de la Nouvelle-Aquitaine<sup>1</sup> seront à mobiliser.

### Le SRDEII en actions :

- Inciter à la mise en place des réseaux d'ambassadeurs (diplômés des écoles de la région, entrepreneurs innovants, chefs d'entreprises installées dans la région...) pour communiquer sur les atouts et le potentiel de la région ainsi que sur ses réussites
- Bâtir un récit régional partagé, affirmant le positionnement de la Nouvelle-Aquitaine, permettant de fédérer les acteurs régionaux et de rayonner en externe : soft power, qualité de vie, écosystèmes favorables, success stories, singularité du territoire...
- Partager et valoriser les atouts des acteurs régionaux par l'organisation, par exemple, d'un concours annuel Néo Terra pour les projets en inter filière soutenus par les subventions publiques et promouvoir les lauréats pour avoir un rayonnement au moins national
- Articuler les feuilles de route filière avec les stratégies nationales et européennes et impliquer les acteurs régionaux dans les instances associées
- Favoriser la représentation régionale dans les projets nationaux et européens
- etc.



## OBJECTIF 6

# SOUTENIR LES GRANDS PROJETS PHARES VITRINES DE NOS FILIÈRES



Les grands projets régionaux phares, mobilisateurs et visibles, permettent un rayonnement national voire au-delà. **Ils démontrent le dynamisme régional en faveur de l'innovation et résolument tournés vers Néo Terra.** Pour ce faire, la stratégie régionale ambitionne de :

- Attirer, faire émerger et accompagner des grands projets (industriels, innovants, infrastructures...) sur les domaines d'excellence régionaux permettant de valoriser la spécialisation et l'attractivité régionale
- Mettre en avant des projets comme démonstrateurs des savoir-faire technologiques et solutions innovantes
- Sécuriser durablement l'ancrage régional des projets emblématiques, et favoriser un effet d'entraînement sur le tissu économique régional

Parmi les grands projets actuels ou à venir, de manière non exhaustive :

- Développer des technologies pour demain, au service des transitions et de la souveraineté : batteries, cybercampus, Voltaero, Flying Whales ...
- Redynamiser des territoires par de grands projets touristiques : Vassivière...
- Former aux enjeux des filières : Aerocampus, Ferrocampus, école nationale vétérinaire de Limoges...
- Structurer des projets en lien avec la recherche scientifique : Laser Méga Joule - PETAL, Naquidis Center, Plateforme biotechnologies et ENSTBB (Ecole Nationale Supérieure de Technologies des Biomolécules de Bordeaux), One Health et projet Omega-Lim, zone atelier de Chizé ...
- Conforter des projets moteur de l'agriculture et la sylviculture : Vitirev, réseau régional de parcelles forestières expérimentales...
- Relocaliser des chaînes de valeur : FECNA, projet Filière Excellence Cuir Nouvelle-Aquitaine (voir encadré) ...

### Le SRDEII en actions :

- Favoriser des démonstrateurs dans des filières clefs, des plateformes technologiques, des campus et formations, des projets emblématiques
- Mettre en place une veille sur les impacts et enjeux liés aux grands chantiers structurants (grands ports, biocarburants, hydrogène...)
- Mettre en avant via des actions de communication des projets phares et emblématiques pour les filières, les territoires...
- Inciter à la mise en place d'une ingénierie pour les grands projets (accompagnement individualisé coordonné et multipartenaires)
- Proposer un Comité régional inter-filières destiné à coordonner l'action des acteurs de l'écosystème, et à promouvoir les projets qu'ils portent à l'échelle national et internationale, notamment concernant la recherche de financement...
- etc.



### Les solutions déjà en place

- Mise en place de 3 Groupes de travail lors de la crise COVID-19 par la Région portant sur la relocalisation de l'industrie pharmaceutique, la diversification des industries et la filière électronique
- Le projet Filière Excellence Cuir Nouvelle-Aquitaine (FECNA), co-piloté par le Cluster Réso'Cuir et l'interprofession du Veau Sous La Mère (CIVO), a pour finalité la relocalisation de la filière en Nouvelle-Aquitaine via 3 leviers :
  - Permettre une juste rémunération des éleveurs de veaux sous la mère en fonction de la qualité des peaux grâce à une meilleure répartition de la valeur ajoutée générée par la Filière.
  - Fournir une peau locale et tracée provenant d'élevages d'excellence pour répondre à la demande de l'industrie du luxe.
  - Améliorer le travail des peaux en abattoir et en tannerie.

Ce projet, à fort ancrage s'appuie sur la structuration de la filière de l'amont à l'aval par une démarche collective régionale avec l'engagement des acteurs de la filière cuir (élevages, abattoirs, tanneries, transformateurs, industrie du Cuir Luxe). Ce projet, lancé en 2020, vise à valoriser le développement local et l'économie circulaire, à maintenir des surfaces en herbe, à réduire l'utilisation d'herbicides et la consommation d'eau.

## CHANTIER 2.4

# CONTINUER À ENGAGER LES ENTREPRISES RÉGIONALES VERS L'USINE DU FUTUR INNOVANTE ET RESPONSABLE



Dans un contexte où le poids de l'industrie dans le PIB de la France est passé de 23 % en 1980 à 13 % en 2020<sup>1</sup>, le programme Usine du Futur a été lancé dès 1997 pour accompagner les acteurs industriels de la région Nouvelle-Aquitaine. Le concept, totalement novateur, a permis d'accompagner plus de 900 sites d'entreprises et de réaliser plus de 800 diagnostics. Parmi les résultats tangibles de ce programme, l'augmentation de 30 à 50 % la productivité des entreprises qui l'ont adopté avec en prime une augmentation significative de la qualité et du bien-être de l'ensemble des collaborateurs, est à noter. **Avec l'adoption de la feuille de route Néo Terra, l'Usine du Futur devient également une usine durable.**

Ce programme s'est installé dans le temps long et dans la continuité, en sachant bien s'adapter aux besoins des industriels. Il a permis de développer des relations de confiance entre la Région et les entreprises régionales, permettant des actions structurantes et construites en faveur de l'économie régionale. Aujourd'hui, **l'Usine du Futur est devenue une politique systémique nationale créée par la Nouvelle-Aquitaine qui veut conforter son rôle de locomotive nationale en matière de développement industriel écoresponsable.**

L'industrie conserve des atouts structurants pour les territoires par la forte valeur ajoutée de ses activités. Ces atouts sont aujourd'hui renforcés par l'épidémie du COVID-19, puisque les activités industrielles réapparaissent comme vitales et stratégiques, participant à la défense de la souveraineté (voir chantier 2.1). De plus, le contexte de la guerre en Ukraine confirme l'importance du développement endogène de notre région. **Le secteur de l'industrie présente la particularité d'offrir des emplois plutôt stables et une « qualité de vie » supérieure à nombre d'autres secteurs d'activités, bien que l'attractivité des métiers industriels reste à améliorer auprès du grand public.** Ces emplois devraient encore augmenter avec les mouvements de réindustrialisation. L'enjeu de formation est essentiel.

Le développement du secteur industriel et l'identité industrielle marquée de la Nouvelle-Aquitaine (bien que non historique) sont issues d'une volonté forte des politiques publiques régionales. Le secteur représente 265 000 emplois environ, à fin 2020<sup>2</sup>, ce qui compte pour 12,5% de l'emploi salarié de la région.

Pour le futur, une tendance au développement de micro-usines et à la personnalisation des produits se confirme de plus en plus, justifiant des unités de production de plus en plus petites et des processus de fabrication de plus en plus numérisés. Ces usines à la campagne, disséminées sur le territoire, interagissent à petite échelle avec leur territoire. Par conséquent, le secteur industriel nécessite de travailler davantage en réseau et de recourir à des compétences plus pointues, avec une valeur ajoutée plus élevée en lien avec les préoccupations sociétales et environnementales.

<sup>1</sup> Ce niveau est inférieur à la moyenne européenne qui est de 19,7%

<sup>2</sup> Série 001742104 Emploi salarié au 31 décembre - Industrie - Nouvelle-Aquitaine | Insee



## OBJECTIF 1

# CONSOLIDER ET DÉVELOPPER LE TISSU INDUSTRIEL EXISTANT AU SERVICE DE LA PÉRENNISATION ET LA CRÉATION D'EMPLOIS



Sur les 3 années précédant la crise sanitaire, le solde d'emplois industriels au niveau national est devenu positif. La Nouvelle-Aquitaine a pleinement participé à cet essor, avec un solde positif de création d'emplois industriels totalisant 7 000 nouveaux emplois environ sur les 3 ans. **La région représente à elle seule 36% des créations d'emplois industriels nets en France en 2019.**

Avec une implémentation dans les milieux urbains, péri-urbains et ruraux, le tissu industriel participe à l'équilibre territorial de la Nouvelle-Aquitaine. **Les « usines à la campagne » sont un élément dynamisant pour l'économie de proximité et les territoires qui doit être amplifié.** Ce tissu industriel présente un potentiel d'emploi important : l'enquête Besoin de Main d'œuvre de Pôle Emploi met en évidence une hausse de 4,8% de l'emploi industriel en 2020, soit plus de 4 000 emplois, avec une tendance haussière. L'objectif est de consolider et d'enrichir et accompagner les transitions pour la pérennisation des emplois existants et la création de nouveaux emplois industriels dans la région. Pour la période à venir, l'enjeu est de retrouver un rythme de création d'emploi durable avec un solde positif, permettant de dépasser le niveau d'avant la crise.

### Le SRDEII en actions :

- Mettre en place une veille pour prévenir et détecter les risques de perte d'emplois industriels dans la région
- Inciter les industriels de la région à développer des projets responsables d'extension ou de mutation de leurs activités et leur faciliter l'accès au foncier industriel et à l'immobilier économique (en lien avec le SRADDET)
- Renforcer la démarche RSE dans le tissu industriel
- Favoriser les projets industriels qui maximisent la sous-traitance néo-aquitaine
- Orienter et valoriser les métiers de l'industrie et mettre en place des formations initiales correspondant aux besoins des industries et des plans de formation continue adaptés
- etc.



## OBJECTIF 2

# ACCOMPAGNER LES ACTEURS INDUSTRIELS DU TERRITOIRE DANS LEURS TRANSITIONS



Les entreprises industrielles de la région sont confrontées à plusieurs défis de transition auxquels elles font face. Premièrement, les transitions environnementale et énergétique sont des enjeux majeurs pour le secteur industriel pour conserver leur compétitivité et la pérennisation des activités. En effet, le secteur pèse pour 21% dans les consommations d'énergie régionales et pour 12% des émissions de gaz à effet de serre. En matière de gestion de la ressource en eau, les usages industriels pèsent pour 15 % des prélèvements en eau. Par ailleurs, le secteur fait face à un enjeu de transition numérique. Il s'agit aujourd'hui de renforcer l'offre de l'Usine du Futur pour faciliter la numérisation totale des processus industriels dans une démarche inclusive et sobre. L'industrie 4.0 est un point de convergence entre l'industrie et le numérique. Les mobilités (des personnes et des biens) sont aussi fortement émettrices de GES et sont à prendre en considération, pour en limiter l'impact environnemental mais également dans le cadre de la qualité de vie au travail.

### Le SRDEII en actions :

- Faciliter et amplifier l'accès aux parcours Usine Durable
- Accélérer la mise en œuvre des préconisations des diagnostics Usine du Futur via l'offre de service de la plateforme d'accélération de l'Usine du Futur PROPULS pour permettre les transitions systémiques des industries et aller vers l'Usine Durable
- Renforcer l'offre des parcours d'accompagnement relatifs à l'Usine du Futur, notamment en actualisant le parcours Usine Durable
- Permettre aux entreprises de pivoter vers l'usine circulaire
- Favoriser la mise en place de démarches RSE, permettant d'améliorer la qualité de vie au travail, source de bonds de la productivité
- Cibler les formules d'accompagnement pour aider les PMI dans leur évolution vers des ETI
- Soutenir les entreprises industrielles dans l'étude de leur plan de déplacements pour privilégier des solutions de transport plus durables
- etc.



## OBJECTIF 3

# ROMPRE L'ISOLEMENT DES ENTREPRISES ET DES CHEFS D'ENTREPRISES



**La dynamisation des réseaux industriels passe par le renforcement des communautés d'entreprises.** Au-delà du soutien au déploiement des clubs locaux « Usine du futur », le soutien des écosystèmes locaux, tels que les clubs d'entreprises (club des ETI...), l'accélérateur PME/ETI, les actions collectives, les réseaux d'innovation, l'animation territoriale par les EPCI... est essentiel. **Le partage d'expérience et de bonnes pratiques, l'identification de partenariats, l'identification de partenaires pour la sous-traitance / co-traitance locale, la gestion mutualisée des RH et des enjeux... sont essentiels pour réunir les entreprises et permettre également de rompre l'isolement des chefs d'entreprises, notamment quand ils se trouvent sur des territoires plus ruraux.** Ces réseaux constituent aussi des points d'ancrage fort pour les entreprises qui s'implantent sur le territoire.

### Le SRDEII en actions :

- Conforter le rôle de la Région comme facilitatrice des chaînes de valeurs industrielles en constituant par exemple des annuaires de réseaux, permettant à tout nouvel arrivant industriel de disposer de la liste des partenaires industriels incontournables, qui peuvent faciliter son implantation : partenaires logistiques, traitement des déchets, recyclage, énergie, partenaires business possibles, connexions Club ETI, etc.
- Inciter en particulier les réseaux d'entreprises qui permettent de désenclaver les chefs d'entreprises isolés
- Favoriser les initiatives industrielles qui développent des réseaux
- etc.



## OBJECTIF 4

# ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE DES PRODUITS INDUSTRIELS



La valeur ajoutée traduit le supplément de valeur donné par l'entreprise par son activité (le travail) aux biens et aux services en provenance des tiers. Elle correspond à la richesse produite lors du processus de production<sup>1</sup>. Au niveau de l'entreprise, l'augmentation de la valeur ajoutée traduit un nombre important de transformations internalisées, permettant ainsi de capter plus de plus-value et une meilleure rémunération du travail.

Le soutien des industriels désireux d'augmenter la valeur ajoutée de leurs produits est essentiel. Cette augmentation peut résulter d'un contenu technologique plus important, de l'innovation, ou encore des services industriels que le producteur peut proposer à ses clients, ou d'une stratégie de marque mettant en avant un savoir-faire régional, une appartenance au territoire.

### Le SRDEII en actions :

- Faciliter l'accès à l'expertise par le développement de réseaux d'experts lisibles et mobilisables, permettant d'éclairer les dirigeants dans le développement de leurs produits
- Inciter les industries de transformation à forte valeur ajoutée sur le territoire (pour éviter, par exemple, la fuite des matières premières)
- Faciliter l'accès à la formation pour l'acquisition de compétences nécessaires à une augmentation de la valeur ajoutée et fidéliser les talents à l'échelle régionale.
- Mettre en place des stratégies de marque et de valorisation des produits industriels locaux
- Inciter à ce que les produits industriels "vertueux" (éco-conçus, durables, locaux, recyclés...) soient reconnus comme ayant une valeur ajoutée supplémentaire.
- etc.

<sup>1</sup> La valeur ajoutée, qu'est-ce que c'est ? | [economie.gouv.fr](http://economie.gouv.fr)



Les solutions  
déjà en place



### Usine du Futur<sup>1</sup>

Avec le lancement en février 2014 du programme régional Usine du Futur, la Nouvelle-Aquitaine redonne des marges de manœuvre aux entreprises en les accompagnant vers l'excellence opérationnelle, puis, soutenir la transition vers l'usine numérique et connectée.

Fin 2021, la Région peut se prévaloir d'un bilan très positif en termes d'entreprises accompagnées (912 sites d'entreprises ont intégré le programme, 820 diagnostics déjà réalisés, 912 sites qui représentent 88000 effectifs et 17 Milliards d'euros de CA...), de qualité de vie au travail, de productivité...

L'Usine du Futur offre plusieurs parcours pour les entreprises industrielles :

- Usine Durable
- Organisation industrielle (POIM),
- Fabrication additive (FANABOOST),
- Robotisation (ROBOTBOOST),
- Valorisation des données de production (DATABOOST)



### Plateforme PROPULS<sup>2</sup>

La Plateforme d'Accélération de l'Usine du Futur de la Nouvelle-Aquitaine (PFA – UdF) a été officiellement créée mardi 27 avril 2021 dans le but d'assurer la mise en œuvre du diagnostic Usine du Futur. Cette plateforme prend une forme associative et a été créée par 3 membres fondateurs : CR-NA, ADI NA et la CCI-NA. Elle est devenue PROPULS Nouvelle-Aquitaine à l'issue de sa première Assemblée Générale mixte en 2022.

La mission de PROPULS est de rassembler, fédérer l'ensemble des acteurs du territoire engagés dans la transformation 4.0 des industries, afin de rendre plus accessibles et efficaces les moyens, compétences et ressources nécessaires aux besoins de transformation des entreprises, grâce à un dispositif agile qui s'interface et met en réseau, les dispositifs existants (centres de ressources et de compétences).

<sup>1</sup> Usine du Futur en Nouvelle-Aquitaine | Usine du Futur ([usinefutur.fr](http://usinefutur.fr))

<sup>2</sup> PROPULS : la Plateforme d'Accélération de l'Usine du Futur | Usine du Futur ([usinefutur.fr](http://usinefutur.fr))

## CHANTIER 2.5

# ) ENCOURAGER LA CREATION D'ENTREPRISE



La création d'entreprise est un enjeu majeur pour la vitalité de l'économie territoriale néo-aquitaine. Son dynamisme a un impact territorial non négligeable en termes de création d'emploi et de revitalisation, notamment en milieu rural. Depuis plusieurs années les chiffres de la création sont élevés en Nouvelle-Aquitaine et cela correspond à une tendance nationale où l'entrepreneuriat est aujourd'hui très dynamique en France. **La dynamique de création d'entreprises en Nouvelle-Aquitaine est avérée, l'enjeu consiste en une répartition équilibrée entre les territoire.**



## OBJECTIF 1

# PROMOUVOIR L'ENTREPRENEURIAT, NOTAMMENT AUPRÈS DES JEUNES ET DES FEMMES



**La culture d'entrepreneuriat auprès du plus grand nombre est à encourager.** L'enjeu est de maintenir les chiffres de création d'entreprises à un niveau élevé. En effet, ce dynamisme est une condition nécessaire pour faire émerger les champions économiques de demain, et répondre ainsi aux enjeux des transitions, de l'innovation et du capital humain.

### Le SRDEII en actions :

- Promouvoir la culture entrepreneuriale par des actions de sensibilisation, en particulier auprès des jeunes, des femmes, des demandeurs d'emplois, publics plus fragiles (événements communication, d'idéation/créativité, promotion...)
- Accompagner les premières démarches d'entrepreneur pour passer de l'idée au projet (faire connaître les différentes possibilités et formes d'entrepreneuriat, notamment les nouveaux modèles issus de l'économie sociale et solidaire -par exemple : les Coopératives d'activités et d'emploi -CAE-, échanges entre pairs, appui par les partenaires...)
- Donner l'opportunité à des publics non étudiants de « tester » l'entrepreneuriat (actions en faveur des femmes pour lutter contre les métiers genrés, accompagnement à la reconversion professionnelle pour les salariés souhaitant entreprendre...)
- etc.



## OBJECTIF 2

# MAINTENIR UNE INTERVENTION FORTE EN FAVEUR DES START-UP



L'accompagnement des porteurs de projets reste une priorité forte, puisque la pérennité des entreprises créées augmente avec le niveau d'accompagnement dont le créateur a pu bénéficier.

**Le soutien aux projets de création présentant un caractère innovant, en lien avec les filières prioritaires, au service des transitions, ou encore les projets de l'économie sociale et solidaire, et en respect de l'équilibre territorial est priorisé.**

### Le SRDEII en actions :

- Piloter et rationaliser le réseau de soutien aux start-up (pôles/clusters et autres structures d'accompagnement, de financement, de compétences techniques, technologiques et d'accélération...)
- Favoriser la constitution et la formation d'un réseau d'accompagnateurs de 1<sup>er</sup> niveau dans les territoires non dotés de technopoles ou d'incubateurs afin de couvrir tout le territoire
- Encourager à l'émergence de start-up sur tout le territoire par un accompagnement qualitatif
- etc.



## OBJECTIF 3

# CONJUGUER LA CRÉATION D'ENTREPRISES ET SON LIEU DE VIE



Avec plus de 70 000 projets de création ou reprise par an en Nouvelle-Aquitaine, il existe une forte disparité entre les projets. Certains voient dans l'entrepreneuriat la possibilité d'un complément de revenu avec des investissements minimums, d'autre c'est la possibilité un changement de vie professionnelle en devenant indépendant, et pour d'autres c'est la possibilité de déployer un projet d'entreprise avec des investissements conséquents et la création d'emplois.

Cette dernière catégorie de projet à potentiel mérite également une attention particulière notamment dans le cadre de projets proposant des services ou des solutions innovantes dans le développement durable (Néo Terra).

La stratégie régionale priorise certaines catégories d'entrepreneurs : les femmes, les jeunes et les personnes éloignées de l'emploi. Par ailleurs, une réflexion doit être conduite pour privilégier les projets de création reprise qui participent à l'équilibre des territoires (quartier prioritaire de la politique de la ville, petite ville de demain, cœur de ville, communes de revitalisation, etc.).

Au-delà de l'aide financière pouvant être apportée au créateur, l'accompagnement par un réseau de professionnel des entrepreneurs dans la réalisation de leurs projets de création est essentielle. Il est impératif de conforter ce réseau d'accompagnement, de poursuivre la professionnalisation des acteurs et d'assurer le maillage territorial.

### Le SRDEII en actions :

- Piloter et rationaliser le réseau de soutien à l'économie territoriale (TPE) :
  - Challenger et consolider leurs modèles (évaluation, amélioration continue...).
  - S'assurer que leurs plans d'actions s'inscrivent dans les stratégies régionales.
  - N'accompagner les nouvelles structures dans les thématiques émergentes qu'après expérimentation en « mode projet ».
  - Faire le lien entre les entreprises pour les désisoler et partager l'information, les pratiques...
  - Favoriser la formation des accompagnateurs
- Conforter l'accompagnement de la jeune entreprise dans le suivi post-crédation et sécuriser sa croissance, particulièrement dans les territoires fragiles : mettre en place et structurer un parcours d'accompagnement renforcé (intégrant une sensibilisation aux enjeux Néo Terra, à la RSE), promouvoir les aides à la création selon les carences territoriales et le niveau d'accessibilité du territoire aux services et commerces de proximité.
- etc.


 focus  
sur

### Les solutions déjà en place

#### Donner l'envie d'entreprendre, notamment auprès des jeunes

Soutien aux activités des PEPITEs : accompagnement, événements et actions de sensibilisation, déploiement d'espaces de coworking pour l'entrepreneuriat étudiant, outils numériques, etc. Depuis 2020, la création d'un prix Néo Terra pour l'Entrepreneuriat Etudiant en Nouvelle-Aquitaine. Ce prix est décerné dans le cadre des prix régionaux PEPITEs et récompense les étudiants-entrepreneurs dont les projets offrent des solutions pour répondre aux ambitions de la feuille de route Néo Terra.

#### « Entreprendre – la Région à vos côtés »

Avec le dispositif « Entreprendre », la Région propose une gamme complète de services à disposition des TPE, pour les accompagner individuellement et les aider financièrement. Afin d'assurer un accompagnement renforcé et homogène sur l'ensemble de son territoire, la Nouvelle-Aquitaine a lancé en septembre 2017 un appel à projet « Entreprendre – la Région à vos côtés »<sup>1</sup>. Ce dispositif rassemble 13 groupements et 112 partenaires en charge de l'accompagnement des porteurs de projets.

En 2021, l'ensemble de ces opérateurs ont accompagné plus de 21 000 projets.

Porteurs de projet accompagnés en 2021			
Mission 1 Information Orientation	Mission 2 Accompagnement Ante Création ou Reprise		Mission 3 Accompagnement post Création ou Reprise
Projets	Montage projet	Mission 2.2	Mission 3
21 762	5 606	3020	3 980

Un outil en ligne est disponible pour les guider : [www.dispositif-entreprendre.fr](http://www.dispositif-entreprendre.fr)

#### Plan Régional de l'Entrepreneuriat des Femmes (PAREF)

Le PAREF porte l'ambition partagée de promouvoir et développer l'entrepreneuriat des femmes, convaincus qu'il constitue à la fois un moyen d'émancipation et un levier pour le développement, la croissance et l'innovation. La Nouvelle-Aquitaine a été la première région française à adopter, dès 2018, un PAREF et se place au 1<sup>er</sup> rang au niveau national du nombre de créatrices d'entreprises. Aujourd'hui, 35% des entreprises (hors micro-entreprises) sont créées par des femmes en Nouvelle-Aquitaine contre 28% au niveau national. L'action en faveur de l'entrepreneuriat des femmes s'inscrit dans les objectifs du plan régional « Réaliser l'Égalité 2018-2021 » adopté par la Région par délibération du 16 novembre 2020.

<sup>1</sup> Dispositif Entreprendre ([dispositif-entreprendre.fr](http://dispositif-entreprendre.fr))

## CHANTIER 2.6

# PROMOUVOIR L'INNOVATION AU SERVICE DE L'HUMAIN



L'innovation n'est pas seulement une affaire de technologie. D'autres formes d'innovation existent, qui concernent : l'organisation, les services, l'usage, ou encore les modèles économiques... **La mise en synergie de ces différentes formes d'innovation est reconnue comme étant un facteur clé de succès, et indispensable à l'atteinte des objectifs fixés par la feuille de route Néo Terra.**

Cette approche nécessite de renouveler les manières de faire. Par exemple, le croisement des profils scientifiques et techniques avec des profils sciences humaines et sociales est facteur de créativité. Aussi, l'innovation doit être inclusive et intégrer la parité et la diversité dans ses pratiques. Au-delà de son rôle social, **les innovations d'usage peuvent aussi induire les métiers de demain et doivent participer à rendre le travail moins pénible.**

# OBJECTIF 1

## PRENDRE EN COMPTE L'HUMAIN DANS L'INNOVATION



L'innovation ne peut se limiter à la technologie et ainsi permettre par de nouveaux modes d'entreprendre (gouvernance collective, ancrage territorial, implication des citoyens, etc.), d'inventer de nouvelles façons de travailler ensemble pour répondre à des besoins et enjeux sociaux non satisfaits des territoires et des filières. En effet, la dimension sociale tend à être de plus en plus intégrée dans les sujets d'innovation, qu'ils soient de l'ordre du bien-être, des nouvelles organisations du travail ou encore de la transition écologique. L'innovation peut aussi être dans la méthode par, la prise en compte de l'humain dans la réalisation des travaux et contribuer à :

- Permettre des changements d'usages, pratiques, normes ou réglementation
- Accroître le pouvoir d'agir des citoyens
- Faire évoluer les thématiques
- Disposer de modèles résilients face à la crise
- Accroître l'attractivité des entreprises par l'implication des salariés

### Le SRDEII en actions :

- Inciter à la mise en place d'une plateforme d'innovation régionale, avec notamment des living-labs (usagers, clients, apporteurs de solutions, ...) pour imaginer et tester les innovations.
- Encourager à l'intégration des marqueurs de l'innovation sociale dans les autres appels à projet de la Région
- Favoriser la mesure d'impact (positif ou négatif) des innovations liées au mode d'entreprendre :
  - Effets sur le bien-être du public cible : effets directs sur la population, les usagers du déploiement des innovations
  - Effets sur les salariés
  - Effets sur les autres parties prenantes et l'écosystème des projets (lien sciences techno et sciences humaines et sociales et juridiques : chercheurs en psychologie, anthropologie)
  - Promouvoir l'innovation par le design via le Plan Design Nouvelle-Aquitaine (faire du design un facteur d'identité et d'attractivité à intégrer dans les dispositifs régionaux, promouvoir le co-design et l'intelligence collective au sein des entreprises...)
- etc.



## OBJECTIF 2

# ASSEMBLER DAVANTAGE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET L'INNOVATION SOCIALE, ORGANISATIONNELLE ET D'USAGE



**Les usages et les technologies sont parfois encore insuffisamment assemblés : l'approche utilisateur doit être davantage prise en compte.** Le fait d'associer les usagers dès les phases de conception d'un nouveau produit ou service permet d'orienter le processus de conception pour répondre au plus près des besoins, afin de permettre le développement d'innovation dont l'accessibilité est avérée.

### Le SRDEII en actions :

- Inciter des expérimentations permettant de tester de nouveaux modes d'entreprendre, avec une intention d'impact sur les besoins non satisfaits des publics cibles et de l'écosystème territorial
- Encourager l'organisation par territoire et / ou filière des démarches participatives d'identification des attentes et besoins ; pouvant donner lieu à la création de solutions innovantes autour de nouveaux usages, partager les informations recueillies avec les acteurs susceptibles de construire les réponses
- Favoriser le développement de projets innovants par la mise en place de nouveaux modèles économiques et organisationnels
- etc.

## OBJECTIF 3

# VALORISER LES DÉMARCHES D'INNOVATION DES ENTREPRISES À TRAVERS DES RÉUSSITES ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES



L'innovation peut aussi émerger d'entreprises travaillant seules ou en collaboration entre elles. Ces innovations peuvent déboucher sur des réussites économiques répondant aussi à des enjeux d'éco-responsabilité. En effet, les entreprises transforment et dépassent souvent les verrous technologiques vers de nouveaux marchés. Aussi, il importe de **promouvoir /communiquer sur les « belles histoires » et réussites de projets d'innovation, à partir de critères définis au départ**. Pour qualifier ces projets d'innovation, il conviendrait par exemple de définir un référentiel, un label NA de l'innovation éco-responsable et de constituer un indice partagé des innovations.

### Le SRDEII en actions :

- Sensibiliser, former les acteurs de l'innovation et les entreprises aux démarches d'éco-conception et d'éco-responsabilité, d'innovation sociale, de design...
- Animer un réseau d'ambassadeurs « innovation » de Nouvelle-Aquitaine
- Valoriser les "belles histoires" et réussites de projets d'innovation Néo Terra
- etc.

focus  
sur

### Les solutions déjà en place

#### AMI innovation sociale

Il permet de soutenir l'expérimentation et le développement de projets socialement innovants, sur la base des critères de l'innovation sociale et des ressources mobilisables au regard des exigences du projet. Ces innovations sociales s'inscrivent pleinement dans les ambitions Néo Terra.

Exemples de projets :

- Projet ELZEARD Faciliter la transition numérique et agroécologique des maraichers
- Projet RESANTE-VOUS Modifier les rapports entre aidants & aidés
- Projet ADAM - Donner plus de pouvoir d'agir aux salariés en entreprise
- Projets s'intégrant dans la Feuille de Route Alimentation 2021-2025 Etat Région

#### Plan design

Des actions en cours dans le cadre de la filière Cuir Luxe et Métiers d'art et Bio inspiration, animé par le CEEBIOS avec une phase de maturation de projet proposée ainsi qu'une approche « utilisateur » et identité/ marque.

#### AMI Co-design - conduite du changement

Animé par CodeMaker, il propose aux entreprises des outils d'intelligence collective afin de mobiliser leur équipe et interviendra dans une brique du « parcours Marque employeur ». Il s'appuie sur les repérages réalisés dans le cadre du programme Usine du Futur et via la mobilisation active des territoriaux.



**PRIORITÉ  
3**

**PLACER L'HUMAIN  
ET L'ÉQUILIBRE DES TERRITOIRES  
AU COEUR  
DU DÉVELOPPEMENT**

# PRIORITÉ 3

## PLACER L'HUMAIN ET L'ÉQUILIBRE DES TERRITOIRES AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT



Le capital humain peut être défini comme l'ensemble des talents disponibles sur le territoire régional et qui contribue, ou peut contribuer, à la création des richesses. **Pour l'entreprise, le capital humain est un investissement immatériel qu'elle se doit de valoriser et de développer** (gestion prévisionnelle dynamique des compétences, des savoirs être et faire, des connaissances). Si l'organisation est à l'écoute et dans une démarche de performance globale (économique, sociale, environnement) cela peut induire des changements d'organisations, de pilotage, de management... d'autant que ce capital humain est de plus en plus moteur et « agitateur » dans les organisations car sensible aux défis de nos sociétés. à ce titre, le capital humain se situe au carrefour de toutes les tendances économiques et sociétales actuelles. Les modèles organisationnels historiques ne sont plus guère compatibles avec la demande croissante d'interactivité relationnelle et la quête de sens. Le passage en organisations collaboratives, en réseaux (au sein des entreprises, des institutions) favorise une rupture managériale nécessaire pour attirer puis conserver les talents et garantir une croissance durable.

Ainsi l'application de principes fondamentaux issus de la Responsabilité Sociétale des Entreprise (RSE) peut être une des solutions à mettre en œuvre par les entreprises pour faire évoluer leurs modèles d'organisation, de gouvernance et de management afin de participer à la réalisation de l'atteinte des objectifs de développement éco-responsable collectivement définis au sein de l'entreprise dans cette démarche et ce, quelle que soit sa taille. **Plus que de simples relations organisées autour d'objectifs de production, les relations au sein des entreprises incarnent les enjeux démocratiques de demain**, le modèle des sociétés coopératives inspire le renouveau des questions de démocratie au sein des entreprises et de citoyenneté économique. Au-delà de simples démarches qualité (dont RSE), les principes de bonne gouvernance et d'équilibre de la relation entre les parties prenantes du projet d'entreprise, peuvent et doivent connaître une transcription statutaire, un engagement formel, régir le fonctionnement même de l'entreprise.

En lien avec les défis sanitaires, climatiques et énergétiques, les entreprises sont confrontées à des difficultés importantes et accrues de recrutement et d'attractivité. L'enquête Besoins en Main-d'œuvre (BMO) 2022 de Pôle Emploi identifie plus de 330 000 projets de recrutements dans les entreprises de Nouvelle-Aquitaine dont près de 70% sont jugés comme difficiles par les employeurs. Difficultés qui ne sont pas les mêmes selon les territoires (difficultés plus marquées dans les Landes et inversement moins marquées dans le Lot-et-Garonne). **Ces pénuries de compétences s'accompagnent d'une quête de sens engendrant un rapport troublé au travail, accéléré par la crise sanitaire et la guerre en Ukraine**. Les motivations au travail ne semblent plus seulement extrinsèques (récompenses, salaires, primes), mais davantage intrinsèques (autonomie - responsabilité, extension de ses compétences et aptitudes, cohérence des valeurs et des tâches) ; avec une attention grandissante à la qualité de vie au travail et à la qualité de vie plus largement. Ainsi, **le marché du travail s'inscrit dans une trajectoire où s'affirment les tensions entre les besoins des filières et des entreprises, d'une part, la disponibilité, les caractéristiques et les aspirations des actifs, d'autre part**.

**La pénurie de collaborateurs et de compétences a été pour certaines entreprises le premier frein à la croissance de leur activité et aux dynamiques territoriales**. Afin d'attirer, former et fidéliser les compétences, les entreprises doivent progresser vers une performance plus globale en adoptant une approche sociale qui prend en compte les conditions d'exercice des différents postes de travail et la possibilité de maintenir et développer les compétences en ayant une posture d'entreprise apprenante.

Par ailleurs, en complémentarité, il convient d'agir sur la formation professionnelle initiale et continue afin d'adapter l'offre de formation régionale aux besoins actuels et futurs de compétences du tissu économique régional. Les offres de formation se sont étoffées et diversifiées sur les territoires sous l'impulsion de la Région et en lien avec l'Etat, avec notamment l'injection des moyens complémentaires du Pacte régional d'investissement dans les compétences. Cependant, de par des situations territoriales disparates et l'évolution des besoins des publics, le développement d'approches plus différenciées s'impose.

Cependant, l'ingénierie de formation professionnelle ne saurait seule résoudre les inadéquations constatées entre offre et demande. La marge de progression réside aussi dans l'appui aux parcours de formation, c'est-à-dire l'accompagnement matériel qui rend la formation possible et attrayante (notamment rémunération et freins périphériques).

L'attractivité des métiers se joue dès les étapes d'orientation en formation initiale puis en formation continue par des formations d'adaptation ou de reclassement ; par des formations de progression professionnelle ou de reconversion.

Les effets de la dernière réforme de la formation professionnelle de 2018 demeurent à apprécier dans le cadre des travaux préparant le renouvellement du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelle (CPRDFOP) en 2023. L'ensemble des parties prenantes - pouvoirs publics, branches professionnelles, partenaires sociaux, opérateurs de la formation - s'y accorderont sur leurs priorités en matière de développement et de modernisation des différentes voies de formation pour faire face aux besoins de compétences des entreprises, des jeunes et des actifs.

Cet enjeu d'attractivité et de valorisation du capital humain, ne dépend pas seulement de l'entreprise. Pour attirer les personnes et les ancrer durablement dans un territoire, ce dernier doit disposer d'un ensemble de composantes et d'infrastructures pour répondre aux besoins des populations actuelles et futures : action de préservation de l'environnement, services et économie de proximité, infrastructures de santé et d'éducation, accès Très Haut Débit, services de mobilité, propositions culturelles, sportives... Sur ce point les territoires de Nouvelle-Aquitaine ne disposent pas tous des mêmes atouts et niveau d'équipements. Aussi, il convient **pour répondre aux enjeux autour du capital humain et au développement équilibré d'avoir un traitement différencié des situations selon les territoires de manière à assurer une équité de développement sur l'ensemble du territoire régional tout en tenant compte des vulnérabilités, des spécificités territoriales et des richesses naturelles locales.** Sur ce dernier point, les ressources naturelles de la Nouvelle-Aquitaine (agriculture, mer, forêt, biodiversité...) doivent être mieux valorisées comme vecteur de développement économique, notamment avec le développement de l'agroécologie. Le développement d'un tourisme durable s'inscrit aussi complètement dans cette dynamique.

Les entreprises de l'ESS, porteuses de modèles économiques hybrides, permettant à la fois de développer des ressources économiques propres sur le secteur marchand mais liant nécessairement leurs activités à une forte utilité sociale et environnementale. Elles constituent une réponse pertinente aux besoins non satisfaits dans tout type de territoires. **L'ESS permet ainsi d'imaginer de nouvelles manières de créer et maintenir des activités et services dans tous types de territoires, basés sur les potentiels endogènes de chaque territoire, dont en premier lieu, les citoyens.**

**Ainsi, le traitement des enjeux de recrutement et d'attractivité des compétences pour les entreprises doit se faire à différents niveaux : au niveau de l'entreprise en adaptant de nouvelles pratiques et formes d'organisation en réponse aux aspirations nouvelles des salariés, au niveau du territoire afin de proposer des environnements de vie répondants aux attentes et besoins des populations actuelles et futures et de l'adaptation de l'offre de formation régionale.**

Si nul ne peut prétendre tout embrasser, chacun doit pouvoir activer les leviers à sa portée afin d'améliorer sa contribution dans l'écosystème : l'entreprise et ses salariés, les acteurs de la formation, les acteurs de l'accompagnement des entreprises et les territoires. Pour répondre à ces enjeux et placer l'humain et l'équilibre des territoires au centre du développement, dans le cadre du SRDEII, la Région et ses partenaires, souhaite activer plusieurs chantiers :

- Faciliter l'orientation, l'insertion, notamment des jeunes, et la formation tout au long de la vie
- Rendre les entreprises néo-aquitaines plus attractives
- Déployer l'agroécologie et préserver et valoriser les ressources régionales
- Consolider les atouts des territoires
- Développer la responsabilité sociétale, environnementale et territoriale de l'entreprise
- Renforcer l'économie sociale et solidaire

## CHANTIER 3.1

### ) FACILITER L'ORIENTATION, L'INSERTION, NOTAMMENT DES JEUNES, ET LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE



Les différents acteurs qui se sont exprimés lors de la concertation préalable à l'écriture du schéma ont tous insisté sur l'enjeu clé du capital humain pour accompagner le développement régional. A ce titre, dans le cadre du SRDEII, et en complémentarité avec le CPRDFOP<sup>1</sup>, l'objectif est d'actionner à plusieurs niveaux le levier de la formation. **La formation qu'elle soit initiale ou continue ou en situation de travail, qu'elle concerne les jeunes, les salariés ou les demandeurs d'emplois, constitue un levier clé pour répondre aux besoins immédiats des entreprises, orienter les demandeurs d'emploi et les salariés vers les métiers les plus demandés. La formation constitue également un levier pour accompagner les transitions professionnelles des salariés et leur permettre de diversifier et monter en compétences, et de se réorienter vers les métiers de demain.**

Ainsi, la formation est déterminante pour répondre non seulement aux besoins de court terme mais aussi pour accompagner les grandes transitions en cours qui feront notre économie de demain, c'est-à-dire les métiers de la transition écologique, du numérique, de l'industrie et des services et tous les autres que l'on ne connaît pas encore. Elle est centrale pour l'atteinte des objectifs Néo Terra à moyen et long terme. Sur ce point, les actions de formation plus spécifique à la transition écologique seront ciblées sur les territoires présentant les principaux enjeux en la matière. On pense notamment aux territoires de littoral qui font face à des risques d'érosion importants, aux bassins industriels de la région, aux friches, aux zones de tension hydrique... Potentiellement tous les territoires peuvent être concernés par des enjeux de transition professionnelle pour répondre aux enjeux de la transition environnementale.

Il convient d'intervenir sur l'offre de formation en tant que telle avec plusieurs natures d'intervention : l'adaptation de l'offre pour répondre aux besoins des employeurs, l'augmentation du nombre de places de formation sur des métiers en forte tension et le développement de formation en proximité pour mieux intégrer les spécificités et particularités économiques des territoires. Par ailleurs, **l'orientation (collège, lycée, ...) proposée aux jeunes dans leurs parcours doit se travailler en cohérence avec les dynamiques économiques régionales et les viviers d'emplois des territoires.**

Enfin, les entreprises pour répondre à l'évolution des activités et attirer de nouveaux talents doivent positionner la formation comme un outil au service de la compétitivité et de la résilience de leurs organisations. Les entreprises, et peut-être plus spécifiquement les plus petites, doivent mieux intégrer la notion d'« entreprise apprenante » considérant que la formation via l'addition de compétences individuelles permettra à l'entreprise d'être plus attractive, plus performante, plus compétitive, plus responsable, plus engagée et plus agile face aux changements.

<sup>1</sup> contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles



## OBJECTIF 1

# FAIRE DE L'ORIENTATION ET DE L'OFFRE DE FORMATION UN TREMPLIN POUR L'EMPLOI



**Il est essentiel et clé de corrélérer le développement de l'offre de formation dans les territoires aux besoins des entreprises et aux aspirations des actifs.** Ainsi l'offre de formation doit plus fortement prendre en compte les spécificités économiques et sociales du territoire sur lequel elle se positionne, et se déployer en proximité. Ceci permettra de répondre à un double enjeu : proposer des personnes qualifiées aux entreprises du territoire et proposer des opportunités de carrière et d'évolution professionnelle en région aux personnes formées, dont les jeunes. Ce point passe par une analyse en continu des besoins des entreprises et des publics et le développement d'une agilité plus importante des possibilités d'évolution de l'offre de formation.

C'est par exemple le cas, du dispositif néo-aquitain unique en France, le label « campus talents et territoires Nouvelle-Aquitaine » (TTNA) créé en 2019 afin de soutenir et promouvoir des dynamiques de filières pour de répondre à des enjeux structurels d'orientation, de compétences et d'emploi que la Région juge essentiels pour le développement des territoires concernés, dans le respect de la feuille de route Néo Terra.

De plus, en lien avec le SRESRI, le SRDEII devra traiter des besoins régionaux importants sur des profils type « ingénieurs » (exemple : ingénieur électronicien analogique très recherché dans de nombreuses filières industrielles). **L'offre d'enseignement supérieur devra s'adapter pour y répondre. L'objectif fort de réindustrialisation à l'échelle régionale implique la formation d'ingénieurs de conception et de production sur le territoire, mais aussi les futurs chefs d'entreprise.** À ce jour, la problématique de formation d'un nombre suffisant d'ingénieur se pose au niveau national, et à un degré encore supérieur pour la Nouvelle-Aquitaine. L'enjeu est majeur et va impliquer la mobilisation de la communauté universitaire autour des écoles d'ingénieurs sur les 10 ans à venir : nombre d'enseignants, équipements, locaux, continuum et innovation pédagogiques, vie étudiante...

Il convient d'accompagner toutes les initiatives permettant de mettre en relation offre et demande : mise en relation dans le cadre de stages, promotion de l'apprentissage, valorisation de catalogues des formations régionales auprès des entreprises, valorisation des métiers notamment auprès des jeunes, expérimentation, mise en situation, présentation d'entreprises au sein des établissements de formation, soutien à la mobilité professionnelle, mise en réseau des structures d'insertion par l'activité économique avec les entreprises et groupes régionaux accompagnés par la région ...

**En lien avec le CPRDFOP, il est essentiel d'engager des actions à destination spécifiquement des jeunes pour les accompagner dans des parcours de formation leur permettant de trouver facilement des débouchés professionnels en région en lien et cohérence avec les besoins du tissu économique.**

## Le SRDEII en actions :

- Adapter l'offre d'enseignement supérieur aux besoins spécifiques des acteurs du territoire, en consolidant notamment les filières type ingénieurs et les voies de formation par alternance dans le supérieur
- Poursuivre la consolidation de cartes des formations et les partager
- Veiller à l'équilibre territorial de l'offre de l'enseignement supérieur afin de répondre aux besoins de proximité, en étant attentif à la consolidation des antennes universitaires ou encore au déploiement de nouveaux espaces pédagogiques de proximité innovants type « Campus Connectés » implantés sur les territoires moins pourvus voir dépourvus d'offres de formations supérieures.
- Enrichir les catalogues de formations et rendre accessible les informations sur les métiers
- Poursuivre le déploiement du label « campus Talents et Territoires Nouvelle-Aquitaine » (TTNA)
- Promouvoir/amplifier les outils existants tel que les Olympiades des métiers ou encore le dispositif école entreprise (les rectorats)
- Travailler les actions d'accompagnement à l'orientation des jeunes (collège, lycée...) en cohérence avec les dynamiques régionales d'emploi
- Promouvoir les actions et dispositifs favorisant la poursuite d'études et la réussite dans l'enseignement supérieur, comme les dispositifs régionaux « Pass'En Sup » ou « Je le peux parce que je le veux (JPPJV) » avec Sciences Po Bordeaux
- Encourager le développement de plateaux pédagogiques de haut niveau, en lien avec les expertises recherche dans les établissements du supérieur ouvert à un public large (lycéens, apprentis, étudiants, entreprises...) en vue de répondre aux besoins de formations spécifiques des filières du territoire et ainsi faciliter les liens et interactions entre le milieu universitaire et le monde socio-économique
- Promouvoir fortement l'apprentissage
- Développement des actions d'aide à l'orientation en lien avec les dynamiques économiques régionales
- Accompagner l'ingénierie et la mise en place de formations internes en entreprise notamment par des actions de formation en situation de travail
- etc.



## OBJECTIF 2

# RÉPONDRE AUX PROJETS DE FORMATION DES SALARIÉS



Le développement des compétences et de l'emploi est un enjeu majeur qui doit favoriser l'évolution professionnelle des salariés et la compétitivité des entreprises en Nouvelle-Aquitaine. **L'objectif est bien de prévenir le risque d'obsolescence des compétences, de garantir le renouvellement des compétences de générations en générations, de répondre à l'augmentation de la demande de qualification des salariés et de permettre l'adaptation des compétences au monde économique.**

L'objectif est d'accompagner les initiatives favorisant le développement du capital humain via la montée en compétences (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, plan de développement des compétences, évolution des métiers, Action de formation en situation de travail...). Le développement des compétences joue en faveur du bien-être des salariés : dotés de nouvelles compétences, les collaborateurs peuvent également mieux se projeter au sein de l'entreprise.

La formation des salariés est par ailleurs essentielle pour accompagner les transitions en cours, préparer aux métiers de demain et proposer des parcours de reconversion professionnelle. Selon une étude publiée en 2021 par Dell et l'Institut pour le futur, 85% des emplois de 2030 n'existent pas encore. L'intelligence artificielle ou la robotique vont non seulement transformer en profondeur les métiers existants mais en créer de nouveaux, dont on peine encore à dessiner les contours, comme les éthiciens ou les psydesigners. En revanche on est certain que l'essentiel de ces emplois seront dans le domaine du digital.

### Le SRDEII en actions :

- Accompagner le développement de la formation des salariés
- Mettre en place des diagnostics et définition de plans de développement des compétences
- Anticiper la transformation des organisations des entreprises
- Structurer les parcours de formation interne afin de maintenir ou développer les savoir-faire au sein des entreprises
- Développer les compétences des salariés afin de relever le défi des transitions technologiques, numériques et environnementales
- Encourager les entreprises dans l'élaboration des plans de développement des compétences
- Développer des organisations du travail apprenantes notamment via l'AFEST (Action de Formation en Situation de Travail) afin de Faciliter les recrutements et accélérer l'insertion en emploi
- Accompagner les services RH, les DRH, en entreprises, pour être en capacité de conduire cette mutation
- Valoriser et prendre en compte davantage les compétences transverses des salariés et leur savoir-être permettant de sortir du « dogme » du diplôme, faciliter la mobilité professionnelle entre les métiers et renforcer la capacité d'innovation de l'entreprise
- Favoriser et encourager la validation des acquis et expériences professionnelles
- Accompagner les transitions et les changements de métiers pour les salariés (nouveau secteur d'activité, nouveau métier...)
- etc.



focus  
sur

## Les solutions déjà en place

### Label Talents et Territoires Nouvelle-Aquitaine

Label Talents et Territoires Nouvelle-Aquitaine : a pour objet de soutenir et promouvoir des campus initiés par des filières et des acteurs économiques de territoire, répondant à des enjeux structurels d'orientation, de compétences et d'emploi.

### Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine

Site au service des opérateurs de l'orientation, de la formation et de l'emploi.

### Pass en Sup

Le dispositif « Pass en Sup » vise à soutenir et à donner de l'ambition aux lycéens de l'académie et à leurs familles, en permettant à des élèves volontaires (20 à 30 par établissement), de diverses filières de terminale, de suivre des modules spécifiques avec un contenu adapté à leurs besoins.

### JPPJV

« JPPJV » est un dispositif de démocratisation de l'accès à Sciences Po Bordeaux soutenu par la Région en partenariat avec la Région Académique Nouvelle-Aquitaine, qui prépare les lycéens à l'entrée au sein de l'Institut, grâce à une préparation spécifique qui participe à lever les freins à la poursuite d'étude et favorise l'ambition scolaire.

## CHANTIER 3.2

# RENDRE LES ENTREPRISES NÉO-AQUITAINES PLUS ATTRACTIVES

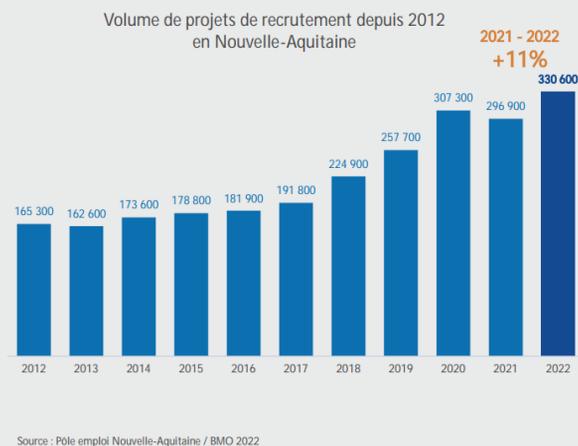


Selon l'observatoire de l'emploi en Nouvelle-Aquitaine, un employeur sur trois envisage de recruter en 2022. Cette tendance concerne tous les secteurs. Selon une étude de Pôle Emploi, entre 255 000 et 390 000 recrutements ont été abandonnés en 2021 en France faute de candidats. Un ensemble de métiers se trouve aujourd'hui en forte tension en Nouvelle-Aquitaine notamment dans le secteur industriel sur des postes d'ouvrier qualifié, dans le secteur de l'artisanat, dans le secteur de la santé et des services à la personne sur des postes d'infirmières, d'aides-soignantes, dans le secteur de l'hôtellerie-restaurant sur des postes de cadres et employés... **Tous les**

**secteurs et métiers semblent touchés par cette pénurie qui impacte la capacité et perspectives de développement des entreprises néo-aquitaines.** Il existe cependant des différences entre les besoins de recrutement par territoire tant du point de vue des volumes que des natures de métiers selon les profils économiques des territoires. Ce qui invite à un traitement spécifique.

Au-delà d'explications d'ordre macroéconomique notamment lié à la relance économique qui s'opère post-COVID-19, s'ajoute un phénomène plus difficile à mesurer mais tout aussi important : les salariés remettraient de plus en plus souvent en cause le pacte social et moral aujourd'hui proposé par les entreprises. Ils s'intéressent de plus en plus au sens de leur activité professionnelle. La crise sanitaire a conduit un certain nombre de salariés dans une introspection individuelle entraînant une remise en cause de choix passés (choix de carrière, choix du lieu de résidence – grande ville ou campagne – par exemple). Ainsi, la COVID-19 a accéléré la nécessité pour nombre de salariés et d'entreprises de s'adapter à un nouveau rapport au travail et modes d'exercice (exemple de la forte diffusion du télétravail). Afin de renforcer l'attractivité des entreprises, les dirigeants doivent intégrer et s'inscrire dans de nouvelles formes d'organisation du travail tout en continuant à une meilleure valorisation des activités et des métiers.

En parallèle, il ressort très fortement des concertations réalisées dans le cadre de l'élaboration de ce SRDEII, l'enjeu de valoriser et rendre attractifs des métiers, des filières et de mieux communiquer sur les opportunités d'emploi offertes en Nouvelle-Aquitaine, qui présente une grande diversité.





## OBJECTIF 1

# PROMOUVOIR DES NOUVELLES PRATIQUES EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



Afin de répondre aux enjeux des transitions et de l'attractivité des métiers, particulièrement marqué en ce moment dans les activités industrielles, l'implication des travailleurs s'avère plus que jamais nécessaire. Pour beaucoup, une redéfinition des rôles et des modes d'organisation devient la condition sine qua non pour répondre aux enjeux de performance durable en valorisant plus fortement le capital humain. Elle pourrait également être le moyen de rendre attractive les entreprises qui peinent à recruter les jeunes talents.

Conscient des changements à l'œuvre en matière d'organisation du travail, accentués par la crise COVID-19, le SRDEII ambitionne de sensibiliser et accompagner toutes les entreprises dans la mise en place de nouveaux modèles d'organisation permettant de répondre aux nouvelles attentes des salariés, de faire évoluer les modes de management, de professionnaliser les pratiques de recrutement, de formaliser les pratiques RH de l'organisation, de développer les principes de l'entreprise accueillante afin de renforcer leur attractivité via des modèles plus participatifs, inclusifs, porteurs de sens, constituant de puissants leviers de performance. Cette transformation des pratiques et des organisations industrielles peut être encouragée en diffusant plus largement au sein du tissu d'entreprises régionales ce qui a été mis en œuvre sur le sujet via les approches « Usine du futur » par exemple.

Par ailleurs, la crise sanitaire a été marquée par une aggravation de la précarité, d'une montée en puissance des violences faites aux femmes et du renforcement des inégalités sociales. Aussi, les signalements pour violences intrafamiliales et conjugales ont augmenté de 42 %. **Cette aggravation conforte l'importance que revêt le combat pour une société plus juste, égalitaire, inclusive, respectueuse de l'égalité femme-homme.**

**Les salariés expriment une capacité à agir et une recherche de sens dans leur activité professionnelle. L'entreprise doit pouvoir notamment apporter des éléments de réponse sur la question de l'autonomie et la liberté d'initiative, la possibilité d'être acteur de la vie de l'entreprise, la qualité de vie au travail, l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle, la participation via l'activité professionnelle à la transition environnementale...** C'est également le développement de l'actionariat salarié qui peut être encouragé.

**Le SRDEII en actions :**

- Promouvoir le développement de nouvelles pratiques et modes d'organisation au sein des entreprises afin de renforcer leur attractivité, notamment vis-à-vis de jeunes talents (quête de sens et relation au travail, équilibre personnel, Qualité de Vie au Travail, ascenseur social, lutte contre la discrimination, égalité femme / homme, semaine adaptée...)
- Sensibiliser et informer les dirigeants, RH et managers sur les notions de QVT et d'attractivité et leur permettre de se recentrer sur l'essence de leurs métiers (gestion de l'humain) en externalisant les tâches sans valeur ajoutée (ex : paye pour les RH)
- Inciter les entreprises à faire le choix de nouvelles gouvernances au sein desquelles les salariés et leurs représentants peuvent proposer, participer aux grandes décisions et mieux exprimer l'intérêt porté à la démocratie sociale, au pilotage participatif, aux enjeux environnementaux...
- Encourager les marques employeurs en accompagnant les entreprises sur leur définition et leur promotion en lien avec leur territoire
- Favoriser les initiatives d'organisation collective des travailleurs (coopératives, espaces de rencontres et d'échange, Pôles Territoriaux de Coopération Economique, Tiers Lieux...) et un maillage équilibré du territoire
- Développer ou s'appuyer sur les groupements d'employeurs pour favoriser la mutualisation des emplois dans l'objectif de concilier flexibilité pour les entreprises et pérennité d'emploi pour les salariés
- Faire du design un facteur d'identité et d'attractivité pour la Nouvelle-Aquitaine
- Encourager le recours à l'actionariat salarié
- Accompagner les parcours et l'évolution professionnelle des actifs en entreprise
- etc.



## OBJECTIF 2

# TRAVAILLER SUR L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DANS TOUS LES TERRITOIRES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE COMPÉTENCES



La réponse aux besoins de recrutement des organisations passe, au-delà des actions et dispositions prises par les entreprises elles-mêmes, par une meilleure valorisation des métiers, des opportunités d'emploi et de carrière proposés en Nouvelle-Aquitaine. En effet, les entreprises rencontrent des difficultés pour trouver sur leur bassin d'emploi, le vivier de candidats dont elles ont besoin pour accompagner leur développement. Cette problématique concerne tous les territoires, même si ces situations semblent exacerbées sur les territoires ruraux. L'économie et les territoires de la Nouvelle-Aquitaine étant très fortement diversifiés, propose une grande diversité de métiers et d'opportunités.

Il convient de mettre en œuvre des actions de mise en visibilité des métiers, et notamment sur ceux en tension comme dans le secteur industriel, la santé, le numérique, le tourisme, l'agriculture, le BTP... Les possibilités de développement de carrières proposées en région et de manière plus spécifique et adaptée sur les différents territoires de la région doivent être promues. Aussi, **il convient d'adapter et de spécifier les actions de mise en valeur des particularités économiques des territoires à l'échelon de bassins d'emploi pour répondre aux besoins des entreprises, notamment en mettant en évidence les filières clés, les entreprises de ces filières et les opportunités d'emploi proposées.**



### Les solutions déjà en place

#### Réseau Ambassadeurs des métiers

Le réseau Ambassadeurs des métiers met en relation les professionnels avec les publics en quête d'orientation et/ou en reconversion, afin de permettre le partage d'expériences et enrichir l'horizon des choix possibles. Ce réseau a pour vocation d'être ouvert à l'ensemble des métiers et des secteurs.

#### Talents d'ici

Base de données et plateforme régionale pour rapprocher les compétences et les emplois.

### Le SRDEII en actions :

- Promouvoir les outils existants tel que : le réseau "Ambassadeurs métiers" en Nouvelle-Aquitaine ouvert à l'ensemble des métiers et des secteurs
- Développer la Plateforme régionale « Talents d'ici » qui rapproche les compétences et les emplois et regroupe des portraits de métiers, des offres d'emplois ou encore des portraits d'entreprise.
- Encourager à la mise en place des parcours de découverte des métiers intégrant la possibilité de vivre des expériences
- Travailler les actions d'accompagnement à l'orientation des jeunes (collège, lycée...) en cohérence avec les dynamiques régionales et locale d'emploi
- Rapprocher les jeunes des entreprises autour des grands enjeux actuels, liés à l'environnement, l'innovation, la RSE, dans un objectif de créativité pour les entreprises et d'une meilleure connaissance du tissu économique local pour les jeunes
- Mieux partager les informations et valoriser les filières, l'environnement, les pépites du territoire
- Rendre lisible les besoins en compétences et les entreprises présentes sur un territoire (échelle EPCI et/ou bassin d'emploi) via des cartographies et des rencontres locales
- Renforcer la gestion prévisionnelle des emplois et compétences à l'échelle de territoires/de bassins d'emploi
- Inciter à la mise en place les outils et moyens nécessaires pour accompagner la transition RH des entreprises (reconnaissance des compétences...)
- Encourager les parcours marque employeur pour accompagner entreprises et territoires à revoir et structurer leurs pratiques pour améliorer leur image de marque dans le but de réduire leur problématique de recrutement et de fidélisation
- Mettre en lien, par la proximité territoriale, l'approche filière ou la mise en réseau par le levier de la commande publique et privée, les entreprises d'un territoire avec les acteurs de l'insertion par l'activité économique, afin de favoriser les parcours d'insertion vers l'emploi et les représentations des métiers
- Encourager les acteurs à créer, animer, déployer des lieux/temps d'échanges sur l'attractivité entre les entreprises régionales
- Inciter à la création de Club des DRH pour organiser des partages de pratiques et des actions collectives et permettre d'atteindre une taille critique d'emplois sur un territoire
- etc.

## CHANTIER 3.3

# › DÉPLOYER L'AGROÉCOLOGIE ET PRÉSERVER ET VALORISER LES RESSOURCES RÉGIONALES



La Nouvelle-Aquitaine est la plus grande région de France et la 3<sup>e</sup> plus peuplée de l'hexagone avec 6 millions d'habitants (Chiffre INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2019). Parmi ses nombreuses ressources, la région rayonne déjà grâce à ses complémentarités industrielles, son littoral de plus de 900 km allant de La Rochelle à Hendaye, comprenant une très forte diversité de paysages, d'enjeux et d'activités, son patrimoine culturel multiplie, ses nombreux sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO ou encore ses sites naturels remarquables.

La région présente de grandes surfaces agricoles et forestières (1<sup>re</sup> région forestière d'Europe) qui façonnent son aménagement, participent à son développement économique et constituent aussi un facteur de bien-vivre en Nouvelle-Aquitaine pour les populations (maintien des paysages, alimentation, savoir-faire...). **Le développement de l'agroécologie (qui répond à l'impasse à laquelle fait face l'agriculture conventionnelle) et d'une sylviculture raisonnée est essentiel.**

La région héberge également une grande diversité de milieux naturels, une biodiversité très riche. **Ce patrimoine est un atout et sa préservation et sa valorisation doivent contribuer au bien-être de la population et à l'ensemble de ses activités socio-économiques.** En effet, les activités humaines (économiques, récréatives...) dépendent et bénéficient des services écosystémiques rendus par les milieux naturels. Ainsi, d'après le rapport Ecobiose établi par 150 scientifiques néo-aquitains en 2019, 50% du PIB régional dépend du bon état de la biodiversité. Il est donc primordial de préserver voire restaurer les espaces naturels afin qu'ils agissent comme catalyseurs au profit des activités régionales. Les activités de pêche et de chasse ont également leur rôle à jouer dans la préservation du patrimoine naturel régional.

Le tourisme est pleinement au cœur de l'activité économique de la Nouvelle-Aquitaine. Avec 5,4 millions de lits touristiques dont 24% appartiennent à la sphère marchande, elle représente notamment la première offre française en hôtellerie de plein air (535 000 lits touristiques). La Nouvelle-Aquitaine se place au 1<sup>er</sup> rang des régions françaises pour les nuitées des résidents français et en 5<sup>e</sup> position pour les clientèles internationales. L'environnement touristique, mais aussi l'attractivité des différentes filières et destinations, séduisent 28 millions de touristes chaque année rapportant ainsi 18 milliards d'euros de consommation touristique. **La diversité et l'étendue de l'offre touristique constituent un atout majeur qui participe au bien-vivre en région et qui participe fortement à l'attractivité du territoire pour les populations.**

Dans le cadre de la feuille de route Néo Terra, l'ambition est de faire de la Nouvelle-Aquitaine la première région éco-responsable et d'apporter une attention particulière à la préservation et à la valorisation de ces ressources.



## OBJECTIF 1

# DÉPLOYER DES MESURES AGROÉCOLOGIQUES ET GÉRER DE FAÇON DURABLE LES RESSOURCES (FONCIER AGRICOLE, RESSOURCES HALIEUTIQUES, FORÊTS...)



**Les activités agricoles, forestières et maritimes sont des secteurs clés du développement économique régional.** Elles contribuent à l'image régionale, à la qualité de vie à l'attractivité des activités et des populations, au maintien des actifs sur les territoires, ... Aussi, en complémentarité des cadres d'intervention spécifique (Politique Régionale de développement Agricole, forestier et de la pêche, l'accord de partenariat entre la Région et l'ONF, Programme Régional Forêt-Bois, PSN PAC...), le SRDEII visera à accompagner préserver ces ressources en mettant en œuvre des pratiques exemplaires et respectueuses de développement des activités agricoles, forestières et maritimes. Les enjeux liés à l'utilisation du foncier et les conflits que cela peut engendrer entre les différentes activités possibles seront pris en compte.

**Le développement de l'agroécologie (agriculture économe en intrants et en énergie qui préserve les ressources naturelles) est un objectif stratégique pour la Région, le poids de l'économie agricole étant prépondérant.** Elle permettra la sortie des pesticides de synthèse, l'atténuation (faire des terres agricoles des puits de carbone) et l'adaptation au changement climatique, la préservation de la biodiversité, l'optimisation de la gestion de l'eau, la production d'énergie renouvelable par les exploitations, l'autonomie protéiques des exploitations agricoles ..., et de continuer à produire durablement à la fois pour la santé des écosystèmes et des habitants. Ces objectifs régionaux en termes d'agroécologie ont été définis dans Néo Terra pour répondre aux enjeux mis en évidence par les rapports Acclimaterra et Ecobiose. Ils sont issus d'une co-construction avec la profession agricole au sens large.

### Le SRDEII en actions :

- Préserver des terres agricoles, forestières et naturelles
- Favoriser les pratiques agroécologiques (sortie des pesticides, atténuation du changement climatique – puits de carbone ; adaptation au changement climatique, préservation de la biodiversité et des sols...) et la transition agroécologique notamment en s'appuyant sur le PSN 2023-2027
- Faciliter l'atténuation du changement climatique en valorisant mieux les activités agricoles, piscicoles et sylvicoles comme des puits de carbone (sol, biomasse) ou en promouvant la production d'énergies renouvelables
- Inciter les expérimentations, innovations, recherche de solutions alternatives pour accompagner la transition agroécologique
- Conforter et protéger la ressource forestière et permettre l'adaptation au changement climatique
- Renforcer les services rendus par les forêts : carbone, régulation des eaux, biodiversité...
- Inciter au développement d'une économie bleue durable à l'échelle locale
- Encourager le verdissement des flottes de bateaux de pêche
- Favoriser une pêche responsable et durable.
- Encourager une aquaculture exemplaire en matière d'environnement, de qualité sanitaire et d'innovation pour renforcer la performance économique, la résilience et l'attractivité de la filière
- Accompagner la valorisation et la transformation des produits et co-produits de la pêche et de l'aquaculture, pour répondre aux attentes des consommateurs en matière de qualité, d'environnement, de bien-être animal et de relocalisation de l'alimentation
- Conforter la transition énergétique, sociétale et écologique des entreprises agroalimentaires.
- etc.



## OBJECTIF 2

# FAIRE DE LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES (EAU, BIODIVERSITÉ...) UN FACTEUR DE COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE



La préservation et la valorisation des ressources naturelles est primordiale. Elles constituent des facteurs importants d'ancrage et d'attractivité des populations, de préservation de la qualité de vie en Nouvelle-Aquitaine et des leviers de développement économique. En matière d'activité économique, l'eau est indispensable à de très nombreux procédés et formulations industrielles et constitue une ressource stratégique à préserver (à l'échelle régionale, prélèvements en eau destinés à l'industrie de l'ordre de 170 millions de m<sup>3</sup>/an). **Concernant les ressources en eau, la Nouvelle-Aquitaine est confrontée à d'importants enjeux quantitatifs et qualitatifs.** Sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne, on observe un déficit quantitatif entre besoins et ressources qui s'élève à 250 millions de m<sup>3</sup> dont 150 millions sur le seul territoire néo-aquitain. À la raréfaction de la ressource en quantité, s'ajoute l'enjeu de sa qualité (nitrates, pesticides...), qui peut constituer un facteur limitant sa disponibilité et/ou augmentant significativement son coût de traitement pour certains usages industriels. À l'instar des pressions exercées sur la ressource en eau, la Nouvelle-Aquitaine n'échappe pas à l'érosion de la biodiversité en raison de multiples pressions (artificialisation, surexploitation, pollutions...), et le diagnostic régional issu de travaux scientifiques (Ecobiose) montre un état des lieux de la biodiversité aussi inquiétant que les prévisions sur le dérèglement climatique. **Si les entreprises prennent de plus en plus en compte des enjeux de transition écologique dans leur stratégie et leurs activités, la biodiversité est encore peu appréhendée car elles ont des difficultés à évaluer leurs impacts et à identifier leurs leviers d'actions.**

Le SRDEII et l'ensemble des cadres d'intervention régionaux sur les aspects de préservation des ressources (SRADDET, Stratégie Régionale de la Biodiversité, Stratégie Régionale de l'Eau, One Health, Stratégie Régionale Biomasse, ...) doivent être mis en cohérence et converger afin de répondre aux enjeux multiples et transversaux qu'ils portent en matière de biodiversité, ressource en eau, adaptation au changement climatique...

L'accompagnement de tous les types d'entreprises, quels que soient leur taille, leur niveau de maturité sur le sujet est essentiel. **L'objectif est également de montrer que l'engagement en faveur de la préservation des ressources naturelles apporte une plus-value économique à l'entreprise.**

Cet objectif est également étroitement lié à la nécessaire maîtrise du développement des zones urbanisées et à la promotion des espaces agricoles et forestiers comme volet essentiel des projets de territoire, comme le prévoit le SRADDET.

## Le SRDEII en actions :

- Accompagner une nouvelle approche dans l'utilisation raisonnée des ressources naturelles (eau, biodiversité...).
- Sensibiliser les entreprises et les acteurs sur les enjeux et leviers de préservation des ressources
- Accompagner les actions en faveur de la préservation de la ressource en eau aussi bien en termes de qualité que de quantité (efficacité hydrique des entreprises, inciter à la réutilisation des eaux grises...).
- Identifier des gisements de réduction d'impact sur les ressources (diagnostics de filières, de réseaux, interrelations économie/ écosystèmes, analyses d'impacts, besoins d'accompagnement...).
- Structurer et étoffer des réseaux d'acteurs afin d'amplifier les dynamiques naissantes, créer des espaces d'échange, d'acculturation, de coopération et d'expérimentation entre acteurs économiques, environnementaux, apporteurs de solutions...
- Construire des modèles économiques de la biodiversité à l'échelle des entreprises, de territoires ainsi qu'à l'échelle régionale pour favoriser un développement économique régénératif des ressources naturelles.
- Accompagner des expérimentations conciliant et hiérarchisant les usages des ressources et valorisant les services écosystémiques (paiements pour services écosystémiques par exemple).
- Poursuivre la dynamique régionale autour du biomimétisme et promouvoir les solutions fondées sur la nature comme facteur de compétitivité économique.
- Intégrer les limites de renouvellement des ressources naturelles exploitées en Nouvelle-Aquitaine et la gestion durable de ces ressources (prise en compte de l'impact sur l'eau, la biodiversité...) lors de substitution de matériaux non renouvelables par des matériaux biosourcés.
- etc.



## OBJECTIF 3

# GARANTIR UN TOURISME DURABLE



Levier d'attractivité économique, la Filière Tourisme nationale compte 1,13 millions de salariés pour un chiffre d'affaires de 172 milliards d'euros. En Nouvelle-Aquitaine, le Tourisme représente 9% du PIB régional avec 18 milliards d'euros et près de 140 000 emplois. Ce dynamisme résulte de l'action combinée des professionnels du secteur (hébergements, activités, sites de visite, événements...) et de l'intervention des collectivités territoriales participant ainsi à l'organisation de l'accueil, l'amélioration de la qualité de l'offre et la gestion des flux touristiques afin de protéger et valoriser ce capital, et de permettre une activité pérenne dans le temps.

Les acteurs touristiques régionaux travaillent actuellement à l'élaboration d'une feuille de route de développement touristique « Tourisme Durable » visant à faire de la Nouvelle-Aquitaine l'une des premières destinations touristiques durables de France. Défini comme étant « un tourisme qui tient pleinement compte des impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil », le tourisme durable est autant plébiscité par les clients en quête de vacances plus éthiques dans un environnement préservé afin de redonner du sens à leurs temps de loisirs que par les acteurs touristiques, conscients de la nécessité de proposer une offre touristique écoresponsable permettant une meilleure gestion des flux touristiques et des impacts sur leur territoire..

**L'attractivité de la Nouvelle-Aquitaine s'appuie sur ses espaces naturels, son hydrographie, la diversité de ses paysages et sa biodiversité qui constituent le socle de son offre et de sa notoriété. La préservation et la protection de son patrimoine naturel constituent ainsi un enjeu prioritaire.**

Au-delà du soutien au développement touristique en tant que tel, la région sera attentive à valoriser cet atout dans son SRDEII pour répondre à des enjeux d'attractivité et de maintien des activités économiques sur les territoires, notamment ruraux, où le tourisme est souvent l'une des dernières activités existantes : nouvelles entreprises, nouveaux actifs, jeunes, entrepreneurs, investisseurs, réhabilitation de friches à visée touristique...

### Le SRDEII en actions :

- Contribuer à un aménagement et un développement équilibré des territoires prenant en compte les enjeux de mobilité la professionnalisation des acteurs touristiques, la désaisonnalisation, la structuration touristique, la vulnérabilité des territoires et la préservation des patrimoines
- Préserver les activités touristiques du littoral avec le recul du trait de côte par des aménagements résilients et en répartissant mieux les flux vers les destinations intérieures (mobilité, accueil touristique dans les espaces naturels, etc.)
- Adopter une feuille de route « tourisme durable » qui incitera les démarches d'éco-responsabilité des entreprises et d'anticipation des effets du changement climatique avec le développement de nouvelles offres (offre 4 saisons en montagne notamment)
- Structurer la filière tourisme en accompagnant les dynamiques collectives et la performance économique des entreprises, notamment par des contrats de transition pour répondre aux enjeux de durabilité des produits touristiques
- Permettre l'innovation et l'expérimentation de solutions (services, organisations...) répondant aux enjeux de développement touristique durable
- Poursuivre la démocratisation du tourisme en soutenant les initiatives en faveur du Tourisme Social et Solidaire
- Inscrire le tourisme dans les stratégies foncières régionales et locales pour limiter la spéculation foncière, l'artificialisation des sols et anticiper les risques environnementaux (recul du trait de côte, submersion...)
- etc.



### Les solutions déjà en place

- Appel à projets EC'Eau (Economie Circulaire de l'Eau) : lancé en juillet 2021 dans le cadre de l'Entente pour l'eau sur le bassin Adour-Garonne, Ec'Eau a vocation à favoriser, à l'échelle des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, l'émergence de projets intégrés de réutilisation des eaux. Les projets pouvant être accompagnés vont des études préalables aux projets expérimentaux, en passant par les travaux et les investissements plus conventionnels
- Dispositif « Efficacité hydrique des industries » dispositif permettant d'accompagner les entreprises industrielles dans leur volonté de réduire leurs prélèvements en eau (accompagnement des études et/ou des travaux)
- Incubateur TIPI 535 pour « Tourisme Innovant & Projets Inspirants » : créé par le Tourisme-Lab Nouvelle-Aquitaine, UNITEC, La Rochelle Technopole et Helioparc Technopole ont créé un incubateur tourisme, il vient renforcer les actions en faveur du développement des start-up innovantes dans le secteur du tourisme
- Actions en faveur du développement de l'agroécologie:
  - Financement des expérimentations, innovations, recherche de solutions alternatives pour accompagner la transition agroécologique.
  - Diffusion des pratiques via des structures agricoles diverses (formations, conseils...): mesures agroenvironnementales et climatique, ProtéiNA (programme de développement des Protéines en Nouvelle-Aquitaine), VitiRev, agrivoltaïsme, feuille de route Biocontrôle et Biosolutions et soutien au cluster Biocontrôle et Biosolutions, programme Agriculture régénératrice (sol toujours couvert, rotations longues, pas de travail du sol) avec Agri-sud-ouest Innovation, dispositif NéoCoop (Equivalent d'Usine du futur pour les Coopératives)...
  - Soutien aux investissements : microméthanisation, Plan végétal Environnement pour la réduction des intrants et pesticides...
  - Développement de l'Agriculture Biologique via le Pacte Bio : doublement en 5 ans de la surface et du nombre d'exploitations (8,5 et 11% en 2021).

## CHANTIER 3.4

### CONSOLIDER LES ATOUTS DES TERRITOIRES



À l'heure où le sujet du manque de main d'œuvre s'est étendu à l'échelle de l'Europe, la compétition pour attirer et maintenir les salariés dans les entreprises devient particulièrement féroce. À ce titre, les composantes et caractéristiques des territoires deviennent des facteurs clés d'attractivité pour les actifs mais également pour les entreprises. Les facteurs contribuant le plus à l'attractivité d'un territoire pour les salariés seraient : la qualité de vie et l'environnement, les services et équipements, l'accessibilité et le dynamisme économique, et la création d'emploi.

Ainsi, les territoires doivent innover, expérimenter des actions localement qui mettent en valeur les atouts de leurs TPE et PME comme un cadre de travail agréable, un environnement riche ou encore des services mutualisés (logements passerelles, groupement d'employeurs, accueil pour les enfants, conciergerie...).

Une enquête conduite par la Région montre que les services de base qualifiés indispensables sont par ordre de priorité : la santé sociale, les supermarchés, les transports en commun/mobilité douce, la scolarité et les structures enfance-jeunesse. En complément, il est à noter que la nature, l'environnement, le cadre de vie sont également cités dès lors qu'on interroge les habitants sur la notion de « bien-vivre » sur les territoires.

**Aussi, pour répondre aux enjeux de recrutement de l'ensemble des entreprises de Nouvelle-Aquitaine et accompagner le développement et le maintien des activités économiques sur tous les territoires de manière équilibrée, il est nécessaire de déployer et valoriser un ensemble d'actions visant à renforcer les atouts et richesses de ces territoires.** Là aussi, il convient d'identifier et d'analyser les spécificités des territoires, leurs atouts et leurs vulnérabilités diverses et de les prendre en compte pour adapter les interventions en matière de développement économique. Ces éléments pourront notamment être repris dans les contrats de territoires 2023-2025 que la Région met en place avec les territoires qui composent la région. 53 nouveaux contrats de territoire seront mis en œuvre. Ils se poursuivront jusqu'en 2025, pour des projets répondant aux enjeux posés par les crises climatiques, environnementales, sanitaires et sociales, et accélérer les projets porteurs de transitions.



Les démarches à soutenir sont celles visant à valoriser les filières et les environnements économiques des territoires, développer des services d'appui aux entreprises, aux salariés et aux familles, développer l'économie de proximité, renforcer les infrastructures (numérique, mobilité), développer des stratégies immobilières répondant aux exigences de gestion économe de l'espace, de lutte contre l'artificialisation et de qualité environnementale et énergétique des projets, promouvoir une armature territoriale propice au confortement et à la pérennité des services et équipements... Autant de leviers qui permettront de répondre aux attentes des populations et placer le capital humain et environnemental au cœur du développement de la Nouvelle-Aquitaine. Le SRADDET constitue le nouveau cadre commun des politiques publiques de planification et d'aménagement de la région et fixe des objectifs pour répondre à ces enjeux. Il engage les territoires à construire un environnement d'accueil favorable au développement économique, dans le respect des ressources et richesses naturelles. Le SRDEII et le SRADDET constituant des cadres de références complémentaires pour répondre à la diversité des enjeux et aux besoins de développement économique des territoires à la croisée des enjeux portés dans la feuille de route Néo Terra.



# OBJECTIF 1

## DÉPLOYER UNE STRATÉGIE D'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ADAPTÉE AUX SPÉCIFICITÉS TERRITORIALES



**Grande comme l'Autriche, la Nouvelle-Aquitaine est riche d'une grande diversité de paysages, de cultures locales, d'activités... Elle n'est pas un espace uniforme, mais un territoire qui présente différents profils, partage un ensemble de valeurs et l'idée d'un destin commun dans le respect des diversités locales.**

La Nouvelle-Aquitaine est naturellement attractive notamment pour y développer des activités économiques (292 décisions d'investissement en 2021, 65% sont des créations de nouveaux sites, de la part d'entreprises à capitaux étrangers et d'entreprises françaises ayant leur siège en dehors de la région c'est une hausse de +43% par rapport à 2020), mais cette attractivité est inégale entre territoires. Aussi, pour accompagner une croissance des entreprises du territoire et l'implantation de nouvelles de manière équilibrée, spécifique et adaptée aux enjeux locaux, une stratégie d'attractivité doit être déployée, portée par l'ensemble des collectivités et acteurs régionaux, qui visera à attirer de nouvelles activités et par la même de nouveaux actifs en région. La Région Nouvelle-Aquitaine, avec plus de 900 kms de littoral, doit oeuvrer à la structuration d'une filière à part entière de l'économie bleue. Les océans sont porteurs d'espoirs de développement technologiques et économiques. Ils doivent donc être à la fois au coeur de nos préoccupations mais aussi et surtout au centre de nos ambitions dans de nombreux domaines. Le champ d'innovation, de recherche et de développement, de création de métiers et d'emplois est immense et doit nous permettre de développer des secteurs émergents mais aussi d'assurer les transitions. Parmi elles, on retrouve la transformation des activités portuaires mais aussi un tourisme bleu et une pêche plus durable. Les secteurs émergents sont aussi nombreux : énergies marines, bio-ressources marines dans les domaines de la santé et de l'alimentaire, le biomimétisme.

### Le SRDEII en actions :

- Stimuler la prospection régionale au bénéfice de tous les territoires en s'appuyant notamment sur l'ADI-NA (Agence de Développement et d'Innovation de Nouvelle-Aquitaine), en ciblant des filières stratégiques, start-up, projets Néo Terra... et en fédérant un réseau de prospecteurs
- Encourager au déploiement d'une stratégie de marketing territorial ainsi que des stratégies marketing des filières d'excellence à l'échelle régionale pour valoriser les atouts de tous les territoires, et accompagner les démarches de marque employeur pour renforcer l'ancrage territorial des entreprises et appuyer le développement des stratégies locales
- Favoriser les complémentarités économiques à l'échelle locale et s'appuyer sur les filières présentes pour développer et maintenir l'activité des territoires
- Conforter les initiatives locales pour attirer des talents, problématique commune à tous les territoires mais différenciée suivant les zones géographiques
- Inciter les actions en faveur de l'emploi du conjoint et accompagner le déploiement d'outils et expériences innovantes en faveur des nouveaux arrivants (ex. CVthèque des conjoints diffusés dans les réseaux, mise en place de plateforme...) en s'appuyant notamment sur les réseaux d'employeurs (clubs des DRH, par bassins d'emplois ou filières...) et la Maison de la Nouvelle-Aquitaine
- Inciter les territoires à se doter d'outils pour améliorer l'offre d'accueil globale des territoires, en cohérence avec le SRADDET, en ciblant les territoires les plus vulnérables et faciliter l'accueil des nouveaux arrivants/actifs en rendant visibles et globalisées les différentes offres d'appui et d'accueil sur un territoire (ex. box accueil)
- Mettre en relation les porteurs de projets avec les réseaux entrepreneuriaux ou encore des réseaux d'ambassadeurs pour leur faciliter l'identification des structures d'accompagnement et les aides disponibles
- Stimuler les initiatives entrepreneuriales hybrides et lier la réponse à différents besoins (tiers-lieux nourriciers, la culture comme levier d'identité et d'attractivité territoriale...)
- Déployer des actions partenariales ciblées sur une filière ou un profil (par exemple numérique, agriculteurs ou repreneurs)
- etc.



## OBJECTIF 2

# VALORISER L'OFFRE DE SERVICES ET D'INFRASTRUCTURES



**L'attractivité des territoires, le développement et le maintien des activités économiques, le renforcement de la qualité de vie sur les territoires passe également par une offre de services et d'infrastructures adaptée et répondants aux besoins des populations.**

De la même manière, les entreprises doivent disposer d'un environnement local favorable à leur développement et à leurs recrutements. L'offre de transports, l'accès au Très Haut Débit (THD), l'offre de santé, l'offre de formation et d'éducation, l'offre de logements, ... sont autant de services et d'infrastructures indispensables au développement et l'attractivité des territoires.

Assurer l'accès au Très Haut Débit (30 Mbits/s) partout et pour tous est un enjeu primordial de compétitivité et d'aménagement du territoire. Les responsabilités pour la couverture de l'ensemble du territoire régional diffèrent en fonction des territoires. On distingue les réseaux de télécommunication d'initiative privée (Bordeaux, Poitiers, zones Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement, zones Appel à Manifestation d'Engagements Locaux) des Réseaux d'Initiative Publique (RIP) sur le territoire régional où la carence de l'initiative privée a été constatée. L'action et le financement des acteurs publics, mobilisés collectivement, se concentrent plus particulièrement pour construire les 1,7 millions de prises de fibre optique sur ces RIP. Ces infrastructures permettent une véritable équité des territoires. **Se former ou établir un diagnostic médical à distance, être en relation avec ses fournisseurs et développer son entreprise grâce au commerce en ligne, rendre des services numériques à ses citoyens : les usages numériques des néo-aquitains pourront être prochainement quasi équivalents en tout point du territoire régional.** Les travaux sont en cours, quasiment partout.

La Région mène également une **politique volontariste en faveur du report modal vers les modes les plus vertueux en matière d'environnement (ferroviaire et maritime)**. Pour cela, elle entend s'appuyer pleinement sur les initiatives locales et soutenir des filières économiques dépendantes du mode ferroviaire ainsi que les quatre ports de commerce de Nouvelle-Aquitaine (Bayonne, Rochefort Tonnav-Charente, La Rochelle et Bordeaux), leurs connexions ferroviaires et/ou fluvial (pré et post acheminements). Ces ports dont deux sont des Grands Ports Maritimes d'Etat (La Rochelle et Bordeaux), les plates formes multimodales et les Installations Terminales Embranchées (ITE) constituent des outils stratégiques de développement du territoire. Ils devront être confortés pour répondre aux enjeux d'approvisionnement et de logistique des territoires.

Les infrastructures portuaires ne sont pas seulement des installations logistiques. Elles doivent également être adaptées à tous les nouveaux usages : plaisance, lieu de vie, lieu d'activités économiques. Les ports sont devenus de véritables « écosystèmes » entre les activités humaines et maritimes. Ce sont aussi des points d'entrée entre ville et océan. Par conséquent, il est essentiel que la Région prenne en compte toutes les dimensions de ces infrastructures en pariant sur le caractère pluridimensionnel des ports. Ils sont à la source de nombreuses innovations et sont aussi des « hubs » en matière de transition énergétique et écologique. En effet, ils sont au cœur d'un enjeu majeur de reconversion des productions et du stockage pétrochimiques présents historiquement dans ces infrastructures vers des productions et du stockage de carburants biosourcés. C'est d'ailleurs l'une des ambitions du Grand Port de Bordeaux, ambition qu'il faut élargir à l'ensemble des ports du territoire néo-aquitain

Le maintien des lignes ferroviaires régionales de voyageurs est primordial car indispensable au maillage du territoire et à la vitalité des zones péri-urbaines et rurales, souvent limitées en matière d'offres de mobilité. La signature du protocole d'accord avec l'État sur l'avenir des lignes de desserte fine du territoire donne de la visibilité sur l'engagement de la Région à pérenniser le réseau ferroviaire.

Même si ces éléments ne sont pas directement adressés par le SRDEII, l'ambition est de renforcer pour l'ensemble des territoires, en tenant compte de leurs spécificités, leurs offres de services et d'infrastructures utiles et indispensables au développement économique, à l'attractivité et à l'amélioration du cadre de vie pour les populations et notamment pour les actifs. Le traitement de ces enjeux devra se faire en cohérence avec les orientations et objectifs du SRADDET et pourra notamment s'appuyer sur les contrats de territoire 2023-2025 que la Région met en place avec les territoires qui la composent.

La mise en œuvre d'un modèle d'urbanisation propice au confortement des centres-villes et des bourgs constitue un enjeu pour renforcer leurs rôles et leurs fonctions d'animation des espaces de vie du quotidien, au développement et à la pérennisation des services et équipements (santé, éducation, culture, sport...), et à l'efficacité des infrastructures et services de transports collectifs.

#### Le SRDEII en actions :

- Assurer l'accès au Très Haut Débit (30Mbits/s) partout et pour tous : prises de fibres optiques des réseaux d'initiatives publiques; Commission Régionale de Stratégie Numérique (CRSN- coprésidée par la Préfecture de Région et la Région, réunissant les Départements et agglomérations, les syndicats mixtes, les opérateurs télécom, l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques); traitement des dommages réseau dus aux intempéries, sécurisation physique des points sensibles, prochain décommissionnement du réseau cuivre...
- Adapter au mieux l'offre de transport du quotidien pour répondre aux besoins des actifs et de la population (desserte, fréquences des trains express régionaux, transports scolaires...)
- Compléter les offres de services à la population (maisons de santé, accès à l'école primaire, collège, lycées et formations supérieures sur les territoires, tiers-lieux...)
- Favoriser une offre logistique et de transport de marchandises performantes répondant aux nouveaux enjeux du climat grâce notamment au développement de nos infrastructures multimodales (plate-forme, ports, embranchements ferroviaires...)
- Poursuivre l'appui à la construction de Maison de Santé, Centres de Soins et autres formes d'appui aux équipes de soin : télémédecine, organisations innovantes
- Renforcer le maillage territorial en formations paramédicales et sociales
- Soutenir l'attractivité des lieux de stages pour les pro de santé
- etc.



## OBJECTIF 3

# ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT ET DE L'ÉCONOMIE DU QUOTIDIEN



L'économie de proximité regroupe l'ensemble des secteurs d'activités dont le développement dépend directement de la consommation locale : commerces de proximité, artisanat, agriculture, services à la personne et santé, activités culturelles, café-hôtellerie-restauration... Cette économie est très liée à l'économie industrielle, car cette dernière est à l'origine de beaucoup d'emplois induits (une étude du think-tank Terra Nova de 2018 estime ainsi qu'un emploi industriel génère 3 à 4 emplois hors industrie) et est réciproquement très dépendante de l'existence de l'économie de proximité pour se développer.

Son objectif est d'augmenter le bien-être en valorisant le territoire par les acteurs qui l'habitent et pour eux. Elle se définit aussi par son rapport au développement local. Elle est également source d'emplois induits, non délocalisables et renforce la vitalité du territoire. **Face aux transitions sociétales, sociales et environnementales, l'économie de proximité est une réponse aux attentes et tendances de la population.** En Nouvelle-Aquitaine, les établissements de moins de 10 salariés représentent 95% du total des établissements de la région, ils représentent 536 091 établissements au 31 décembre 2020 dont une grande partie s'intègrent dans l'économie de proximité.

**Par ailleurs, plus de la moitié des entreprises de moins de 10 salariés relèvent des métiers de l'artisanat :** 4<sup>e</sup> région de province en nombre d'entreprises artisanales. Avec 180 000 entreprises employant près de 200 000 salariés, le secteur artisanal est présent sur l'ensemble des territoires. Sur la dernière décennie, il a enregistré une progression de +46% en grande partie imputable à la mise en place du statut d'auto-entrepreneur. En 2020, ce sont près de 21 7000 nouvelles entreprises artisanales qui ont été immatriculées ce qui représente plus de 40% de l'ensemble des entreprises créées en région. On y recense une entreprise artisanale pour 36 habitants. Les enjeux liés au développement de l'artisanat sont pour parti communs au reste du tissu économique régional, mais aussi spécifiques : liées à la taille, au nombre, à la diversité et à la dissémination des entreprises sur le territoire, ces spécificités requerront des réponses techniques particulières qui seront à construire avec les partenaires et acteurs.

Ainsi, il est indispensable d'agir en faveur du développement et du maintien de l'économie de proximité, dont les secteurs du commerce et de l'artisanat, à la revitalisation des centres-bourgs et des centres villes, créateurs de lien social et remparts à la désertification et à la perte des activités sur les territoires. En d'autres termes, soutenir l'économie et les emplois du quotidien.

**Le SRDEII en actions :**

- Adapter l'accompagnement pour les entreprises de l'artisanat et de l'économie de proximité en matière de création, développement, reprise et transmission, innovation, d'accélération, transition environnementale et la maîtrise énergétique (réduction des dépenses énergétiques, optimisation des ressources...), transformation numérique en intégrant les risques de cyberattaques (performance administrative, modes de commercialisation...)
- Mieux organiser l'offre commerciale sur les territoires : actions de revitalisation des centres-villes, centres-bourgs ; soutien au dernier commerce, limitation et maîtrise du développement commercial périphérique...
- Adapter les produits et les services aux nouvelles attentes de la clientèle actuelle et potentielle : développement et valorisation des labels et signes de qualité, le produit localement... à travers des démarches de valorisation du patrimoine régionale comme les Entreprises du Patrimoine Vivant (EPV), les Indications Géographiques pour les produits industriels et artisanaux (IGPIA)
- Valoriser le patrimoine gastronomique régional par des actions de valorisation menées lors de salons, par les agences régionales (AANA- Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine, CRT- Comité Régional du Tourisme, Maison de la Nouvelle-Aquitaine...), les signes de qualité telles que les Appellation d'Origine Protégées (AOP) ou Indications Géographiques Protégées (IGP)...
- Inciter les circuits-courts et l'achat local
- Faire connaître l'offre actuelle et développer des espaces de travail partagés et collaboratifs ouverts à tous types de professionnels, quels que soient leurs statuts et le secteur (dont Tiers-Lieux)
- etc.



## OBJECTIF 4

# INCITER À L'ADOPTION DE NOUVELLES STRATÉGIES EN MATIÈRE D'IMMOBILIER D'ENTREPRISES



**Face à la reprise économique et à des dynamiques de relocalisation des activités, notamment industrielle, les demandes d'immobilier d'entreprises sont en très forte croissance.** Cependant, les territoires et les acteurs économiques doivent tenir compte des objectifs de sobriété foncière, de lutte contre l'artificialisation et de qualité environnementale et énergétique des projets imposé par la Loi Climat et Résilience, qui fixe le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) aux territoires à l'horizon 2050. Ceci s'impose également au SRADDET qui exige la diminution par deux de la consommation foncière à l'horizon 2030 en Nouvelle-Aquitaine,

**Les projets de développement endogènes ou exogènes pâtissent d'une connaissance insuffisante du foncier disponible (qualité, caractéristiques, disponibilité réelle...) et d'un manque d'ingénierie dans certains territoires.** Ceci s'explique notamment par des difficultés d'identification de foncier/immobilier économique répondant au cahier des charges industriel très exigeant. C'est d'autant plus vrai que la disponibilité foncière ou immobilière se combine à d'autres critères, prépondérants : calendrier de disponibilité, performance des utilités et des ressources (eau...), accessibilité, bassin d'emploi (volume et qualification). La question de l'implantation industrielle dépasse donc la nécessaire première étape d'identification du foncier/immobilier adéquat et doit être appréhendée globalement.

Aussi, il convient d'**adopter des stratégies foncières et immobilières adaptées, tout en tenant compte des objectifs de la ZAN.** Il existe au quotidien un fort enjeu de sensibilisation des territoires, et des entreprises en recherche d'implantation, à la nécessité d'aller rechercher les disponibilités foncières dans le tissu urbanisé, dents creuses, friches et densification comme alternative aux zones d'activités économique en extension. De plus, l'anticipation des besoins et des mutations du tissu économique local est également un levier d'optimisation foncière et offre une alternative à la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers et à l'artificialisation.

**Cet enjeu nécessite donc une action conjointe de toutes les collectivités régionales pour mettre en place des actions spécifiques sur le sujet et répondre aux besoins et enjeux des entreprises et des territoires.**

### Le SRDEII en actions :

- Rester très attentif aux déprises industrielles là où les bassins d'emploi sont durablement menacés avec la mise en place au cas par cas d'une approche élargie aux questions foncières ou immobilières
- Inciter au développement d'une ingénierie de projet foncier et immobilier
- Promouvoir la sobriété foncière et donner priorité aux implantations dans des zones urbaines ou zones d'activité existantes en s'appuyant sur des cartographies des disponibilités foncières et immobilières, l'identification des friches industrielles à reconvertir et requalifier
- Optimiser les formes urbaines, la mixité fonctionnelle des projets et les mutualisations (stationnement, services...)
- Favoriser la prise en compte de la qualité environnementale et énergétique et l'insertion paysagère dans les projets et opérations et les complémentarités interterritoriales existantes ou possibles
- Appuyer des projets innovants expérimentant de nouveaux montages (Exemple : foncière solidaire)
- etc.

focus  
sur**Les solutions  
déjà en place**

- Indications Géographiques pour les produits industriels et artisanaux (IGIA) : en 2022, 6 IGIA sont reconnues en Nouvelle-Aquitaine sur 12 au niveau national : Porcelaine de Limoges (87), Tapis d'Aubusson (23), Tapisserie d'Aubusson (23), Charentaise de Charente-Périgord (16 – 24), Linge Basque (64), Pierre d'Arudy (64)
- Parcours régional marque employeur : ce parcours lancé en 2022 permet d'accompagner les entreprises industrielles et leur territoire sur une ambition commune qui est d'attirer et de fidéliser, des salariés, des habitants. Dans ce parcours, le postulat est le suivant : une marque employeur (entreprise), ne peut fonctionner sans un marketing territorial (territoire). Le parcours comprend plusieurs briques pour l'entreprise pour la faire travailler sur ses valeurs, sa QVT, son ouverture vers l'extérieur, son plan de communication, son plan de formation (intégration, continue). Le territoire est amené à travailler sur sa stratégie de communication territoriale et la qualité de vie sur son territoire.

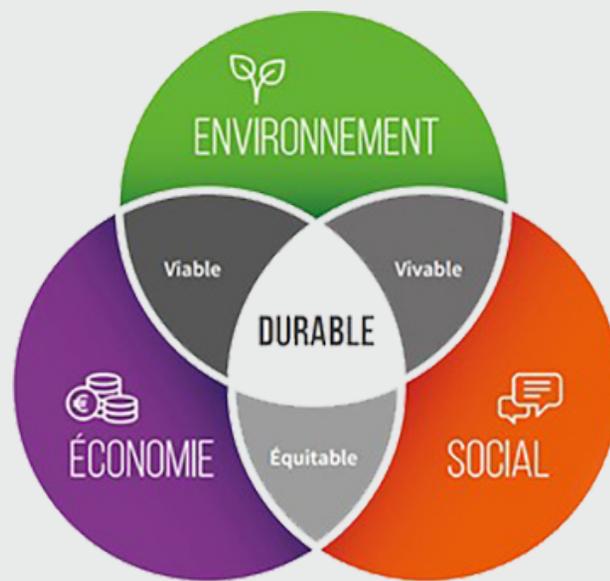
## CHANTIER 3.5

# DEVELOPPER LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE, ENVIRONNEMENTALE ET TERRITORIALE DE L'ENTREPRISE



La Responsabilité sociale des organisations (RSO) ou des entreprises (RSE) est l'intégration volontaire par les organisations de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités y compris commerciales et leurs relations avec les parties prenantes (salariés, clients, prestataires, concurrents, riverains, pouvoirs publics).

La RSE comprend également les démarches économiques et environnementales. En effet, pour construire un modèle économique durable, en réponse aux attentes du marché sur lequel est positionnée une entreprise, celle-ci doit investir pour sa pérennité et sa résilience, en tenant compte des enjeux environnementaux et sociaux de sa filière, de son écosystème. C'est une application de la feuille de route Néo Terra dans les entreprises.



Responsabilité sociale des entreprises

### La performance économique ne va pas sans une performance environnementale et sociale.

Son cadre de référence international, la norme ISO 26000, structure la stratégie et l'action continue autour de 7 clefs : la gouvernance de l'organisation, les droits de l'homme, les relations et conditions de travail, l'environnement, la loyauté des pratiques, les questions relatives aux consommateurs, les communautés et le développement local.

**Aujourd'hui la RSE constitue pour l'entreprise d'abord un facteur de compétitivité.** Une étude de France Stratégie de 2016, a permis d'observer un écart moyen de 13% de gain de performance économique entre les entreprises qui appliquent une politique de RSE et celles qui ne l'appliquent pas, quelle que soit la mesure de la performance choisie (profit par tête, excédent brut d'exploitation ou encore valeur ajoutée par tête). C'est également **une démarche éthique, un facteur de différenciation sur des marchés où le consommateur est attentif aux approches environnementales, mais aussi de plus en plus une nécessité pour accroître son attractivité notamment en matière de recrutement.**

Le contexte actuel met en lumière l'enjeu du capital humain et pose pour l'entreprise un nouveau défi de management et d'organisation pour conserver et attirer les compétences dont elle a besoin. La RSE constitue un élément de réponse.

Le sujet est primordial et complexe pour les petites et moyennes entreprises et il peine à être intégré par certains secteurs d'activité et branches professionnelles. Les démarches collectives facilitent le déploiement massif de la RSE par secteurs et aident à embarquer les acteurs.

Cette dynamique doit être amplifiée et massifiée, par l'accompagnement, le nombre et la diversité des organisations engagées. Il ne s'agit pas ici de déployer une approche normative/réglementaire de la RSE mais de mobiliser les concepts et les leviers de la RSE pour accompagner la mise en place de nouveaux modèles de développement des entreprises, permettant également de répondre aux nouvelles attentes des salariés et de relever les défis environnementaux pour garantir la durabilité résiliente des activités économiques de nos territoires, en accord avec Néo Terra.



## OBJECTIF 1

# DIFFUSER LES PRINCIPES ET LEVIERS DE LA RSE DANS LE TISSU ÉCONOMIQUE RÉGIONAL



Il devient nécessaire de s'engager pleinement pour **diffuser la mise en œuvre de démarches RSE dans le plus grand nombre d'entreprises et d'organisations de la région, quel que soit la taille et le secteur d'activité**. Mais à ce jour encore trop peu d'entreprises perçoivent les effets leviers de la RSE. Il convient donc d'engager une large sensibilisation et diffusion des principes de la RSE dans le tissu économique régional.

### Le SRDEII en actions :

- Intégrer la RSE de façon plus systématique dans les actions collectives régionales (Usine Durable, "Entreprendre en Nouvelle-Aquitaine la Région à vos côtés", ...) et celles menées avec nos partenaires (CCI, CRMA, UIMM, France Industrie...)
- Cibler les filières prioritaires à définir et/ou les plus éloignées de la RSE afin de les accompagner
- Inciter des Ambassadeurs RSE à mobiliser dans les communautés (clubs, événements...) pour diffuser la démarche et les retours d'expérience et déployer des actions de communication et de partage d'expérience entre entreprises
- Encourager des actions RSE interfilière
- etc.



## OBJECTIF 2

# DÉPLOYER LA RSE DANS LES ENTREPRISES POUR EN FAIRE UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT ET DE PERFORMANCE



Le déploiement de la RSE repose avant tout sur un engagement volontaire des entreprises, et notamment de ses dirigeants. Ainsi, des programmes de formation et de sensibilisation à la RSE auprès des dirigeants régionaux et de leurs équipes seront nécessaires en parallèle de l'accompagnement à la mise en œuvre de démarches de RSE dans les entreprises. **Chaque entreprise est, par définition, singulière et nécessite alors une identification claire de ses ressources et compétences disponibles, de manière à aller dans la voie de la RSE à son propre rythme.** Sur ce point, certaines auront besoin d'un accompagnement très actif, régulier et global tandis que d'autres auront des besoins plus spécifiques et ponctuels.

### Le SRDEII en actions :

- Encourager des accompagnements collectifs pour l'intégration et l'application des principes de la RSE notamment au stade de la création
- Inciter au développement « d'entreprise à mission »
- Favoriser le déploiement des actions de type « Trophées NA RSE »
- etc.



### Parcours Usine Durable dans le cadre d'Usine du Futur

Le parcours Usine Durable a pour ambition d'accompagner, dans une démarche de progrès, toute entreprise, souhaitant engager des transitions énergétiques et environnementale sur sa chaîne de valeur. Les thématiques accompagnées sont : l'efficacité énergétique, l'éco-conception et les nouveaux usages, les déchets et l'économie circulaire, l'éco responsabilité, l'eau, la préservation de la biodiversité, le numérique responsable. Le parcours est spécifique à chaque entreprise, accompagné d'appuis techniques et financiers.



## CHANTIER 3.6

# RENFORCER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



**L'économie sociale et solidaire (ESS) se caractérise par une manière différente d'entreprendre et vise à promouvoir des formes d'entreprises qui privilégient le service rendu avant le profit, tout en étant de véritables acteurs économiques.** L'économie sociale et solidaire est un mode d'entreprendre, regroupant des organisations, des entreprises, des citoyens et des collectivités prônant une autre économie, basée sur des valeurs et un mode de gouvernance spécifique. Elle regroupe des associations, coopératives, mutuelles, fondations, entreprises sociales et solidaires, parce qu'elles concilient objectifs sociaux et activités économiques. L'ESS est présente dans l'ensemble des secteurs d'activité de l'économie, depuis les services aux entreprises et aux personnes jusqu'à l'industrie, en passant par l'agriculture, le commerce ou le bâtiment.

**L'ESS a notamment pour vocation de mettre en œuvre des projets innovants qui concilient intérêt collectif et activités économiques, tout en répondant aux besoins des populations et des territoires, contribuant à un développement local, durable et solidaire.**

La Nouvelle-Aquitaine est un terreau très fertile pour l'ESS. Elle est le berceau de nombreux sièges sociaux de mutuelles (45% de l'emploi régional de l'ESS), en particulier avec Niort qui concentre un nombre record de sièges sociaux de groupes mutualistes de l'assurance. Troisième région en nombre d'emplois, derrière l'Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes, la Nouvelle-Aquitaine est un des piliers de l'ESS en France, qu'irrigue en particulier les coopératives. En région, on comptabilise près plus de 220 000 salariés dans le secteur de l'ESS et plus de 22 000 établissements.



# OBJECTIF 1

## PROMOUVOIR DES MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT BASÉS SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



**L'ESS est un mouvement social et économique qui est devenu aujourd'hui une alternative au mode de production actuel et propose une autre façon de faire de l'économie soucieuse de ses responsabilités sociétales, du partage des richesses qu'elle produit, de la qualité des emplois qu'elle crée, de l'implication des citoyens dans le pilotage des projets.**

Ainsi la création et le développement des activités de l'ESS doivent être accompagnés. Cela passera notamment par la structuration et l'animation des filières locales de l'ESS, l'accompagnement des entreprises de l'ESS dans leurs transitions (notamment écologique et numérique), le renforcement des dispositifs de financement des entreprises de l'ESS, le soutien à l'innovation et le développement de l'économie de la Coopération, la promotion du développement de la formation initiale et continue dans le secteur de l'ESS...

### Le SRDEII en actions :

- Encourager les démarches d'innovation (organisationnelle, technologique, territoriale et sociale) des acteurs de l'ESS
- Accompagner le secteur de l'ESS à la structuration de ses fonds propres et proposer des outils financiers innovants adaptés aux besoins du secteur
- Impulser une vague de financement citoyen dans le développement de l'économie locale et renforcer le positionnement des acteurs locaux de la finance solidaire
- Favoriser les expérimentations de SCIC étudiantes comme outil d'expérimentation de l'entrepreneuriat pour les étudiants
- Favoriser les démarches territoriales en faveur de l'emploi avec les structures de l'ESS
- S'appuyer sur les réseaux de l'insertion par l'activité économique pour développer de nouvelles activités économiques écologiques et sociales (ressourceries, maraîchage, réemploi des équipements numériques...)
- Inciter les dynamiques de coopérations territoriales, en capitalisant sur la mise en dynamique des PTCE (Pôles Territoriaux de Coopération Economique) existants et émergents
- Inciter l'investissement des collectivités dans les SCIC stratégiques (mobilité, revitalisation de territoire, numérique, alimentation...)
- Encourager les Coopératives d'Activités et d'Emploi (CAE) en sécurisant les parcours entrepreneuriaux (indépendants, artisans ...) et en luttant contre l'isolement des entrepreneurs à l'échelle des bassins de vie. Il s'agit d'une alternative ESS à l'essor de l'entrepreneuriat individuel (micro-entreprise, EI) à la viabilité économique fiable
- etc.



## OBJECTIF 2

# ACCOMPAGNER LE TRANSFERT ET LA DIFFUSION DES MODÈLES DE L'ESS DANS L'ÉCONOMIE



Il est important pour accompagner les transitions de l'économie « traditionnelle » de pouvoir accompagner le transfert, la diffusion et l'application des modèles d'organisation et de fonctionnement de l'ESS dans des secteurs plus « conventionnels » de l'économie. En d'autres termes d'organiser la conversion de l'économie vers une économie sociale et solidaire.

Il conviendra d'intégrer plus fortement les principes de l'ESS dans les accompagnements proposés aux entreprises régionales, de proposer des outils de transfert et de diffusion des pratiques de l'ESS dans les filières « traditionnelles » de l'économie régionale, d'organiser la rencontre et le partage de pratiques entre les acteurs de l'ESS et les entreprises d'autres secteurs... **Animés par des collectifs professionnels et citoyens, les tiers-lieux sont des laboratoires d'expérimentations locales, incubateurs de nouveaux projets d'innovation sociale et territoriale et contribuent à la diffusion des modèles de l'ESS.** Leur déploiement et développement régional doit perdurer.

### Le SRDEII en actions :

- Diffuser les innovations sociales développées par les acteurs de l'ESS au sein de l'économie "traditionnelle"
- Poursuivre le travail de promotion et de sensibilisation à l'innovation sociale engagé
- Développer la coopération et les structures de l'ESS dans les filières émergentes
- Associer davantage les acteurs de l'ESS au niveau des feuilles de routes régionales afin d'intégrer leurs valeurs et savoir-faire aux étapes clés de la chaîne de valeur et afin de stimuler les solutions de recyclabilité, gestion des déchets, d'inclusion
- Assurer la diversité de représentation des modèles de création d'entreprise et de l'ESS (entrepreneuriat collectif) au sein des dispositifs en faveur de l'entrepreneuriat co-financés par la Région
- Poursuivre le maillage de Tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine
- Former les structures d'accompagnement à la création et au développement d'entreprise à l'économie sociale et solidaire (principe, montages juridiques, modèle économique, etc.)
- etc.



## OBJECTIF 3

# IMPULSER LA TRANSFORMATION SOCIÉTALE VIA L'ESS



**L'économie sociale et solidaire basée sur la coopération, la solidarité, l'ancrage territorial mais aussi l'intérêt collectif, nous montre qu'il est tout à fait possible de concilier environnement, utilité sociale et activité économique.** En effet, les structures de l'ESS possèdent des atouts incontestables pour œuvrer vers un monde plus respectueux de l'environnement via le biais de recycleries, d'associations de sensibilisation à l'environnement, d'initiatives d'énergies citoyennes, etc. Cependant, ces organisations restent fragiles et les conditions propices au développement accru de leur activité sont à réunir.

### Le SRDEII en actions :

- Encourager le réemploi/réutilisation/revalorisation pour les REP (Responsabilité Elargie du Producteur) non structurées
- Inciter les entreprises de l'ESS dans la structuration des filières émergentes (aides techniques, sport, déchets du bâtiment, consigne du verre...) afin de permettre le positionnement à tous les niveaux de la chaîne (collecte, démantèlement, valorisation, réemploi, traitement...) avec une dimension de maillage territorial fin
- Favoriser le développement de pôles d'économie circulaire, souvent portés par des entreprises de l'ESS, permettant de regrouper et de fédérer des acteurs économiques, d'accompagner le changement d'échelle de ces entreprises
- etc.



### Les solutions déjà en place

- AAP dédié aux coopérations en faveur des transitions : soutenir les stratégies collectives et territorialisées en faveur des transitions (favoriser un maillage territorial fine et adapté aux besoins dans la structuration des filières textile, déchets du bâtiment...).
- Pilotage des actions du volet Européen du Global Social Economic Forum (GSEF) pour permettre une co-construction des politiques entre collectivités et réseaux de l'ESS pour mieux répondre aux besoins des territoires par le tiers-secteur (ni marchand, ni public).
- AMI Tiers-lieux : La Région a développé depuis 2012 des pratiques pionnières en matière d'aménagement numérique des territoires via les tiers-lieux. L'objectif de 300 tiers-lieux est quasiment atteint à fin 2021 (280), afin que chaque néo-aquitain dispose d'un tiers-lieu à moins de 20mn de chez lui. Conçus et gérés par des collectifs d'entrepreneurs, indépendants, salariés, collectivités, artistes, artisans, demandeurs d'emploi... les tiers-lieux produisent des solutions en hyper-proximité (relocalisation d'activités) et se révèlent désormais incontournables dans les territoires, au carrefour des transitions numériques, écologiques, économiques et sociales. La politique régionale a positionné la Nouvelle-Aquitaine comme leader au plan national.



**METTRE EN ŒUVRE DE MANIÈRE  
AGILE ET PERFORMANTE  
LES OBJECTIFS DU SRDEII**

# METTRE EN ŒUVRE DE MANIÈRE AGILE ET PERFORMANTE LES OBJECTIFS DU SRDEII



La mise en œuvre du présent SRDEII doit être adaptative et agile pour apporter des solutions pertinentes dans le temps et de manière rapide et efficace en réponse aux besoins des entreprises. Une partie de l'efficacité et de la pertinence du SRDEII passera par les modalités et principes de sa mise en œuvre.

Dans cet objectif, la Région entend plus particulièrement travailler et être attentive aux points suivants :

- Cohérence et complémentarité des différents cadres stratégiques d'intervention
- Définition des principes d'intervention et simplification des processus administratifs
- Principes de gouvernance et partenariat avec les acteurs de l'écosystème, en particulier les EPCI
- Outils de suivi et de pilotage du SRDEII
- Faire face collectivement aux situations de crise et d'urgence

# CHANTIER 1

## ) GARANTIR LA COHÉRENCE ET LA COMPLÉMENTARITÉ DES CADRES STRATÉGIQUES RÉGIONAUX POUR ADRESSER L'ENSEMBLE DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA NOUVELLE-AQUITAINE



Le SRDEII s'inscrit pleinement dans la feuille de route Néo Terra, en étant une déclinaison opérationnelle : faire de la Nouvelle-Aquitaine la première région éco-responsable compétitive et décarbonée de France. Pour autant, le développement économique régional ne se résume pas uniquement au SRDEII. En effet, la Région active et mobilise différents cadres d'intervention qui contribuent de manière directe et indirecte au développement régional. C'est notamment le cas avec le SRADDET qui intègre des enjeux notamment ceux liés aux mobilités, à la gestion de l'espace et du foncier... ou encore le CPRDFOP pour la formation professionnelle, qui constituent des leviers du développement économique régional.

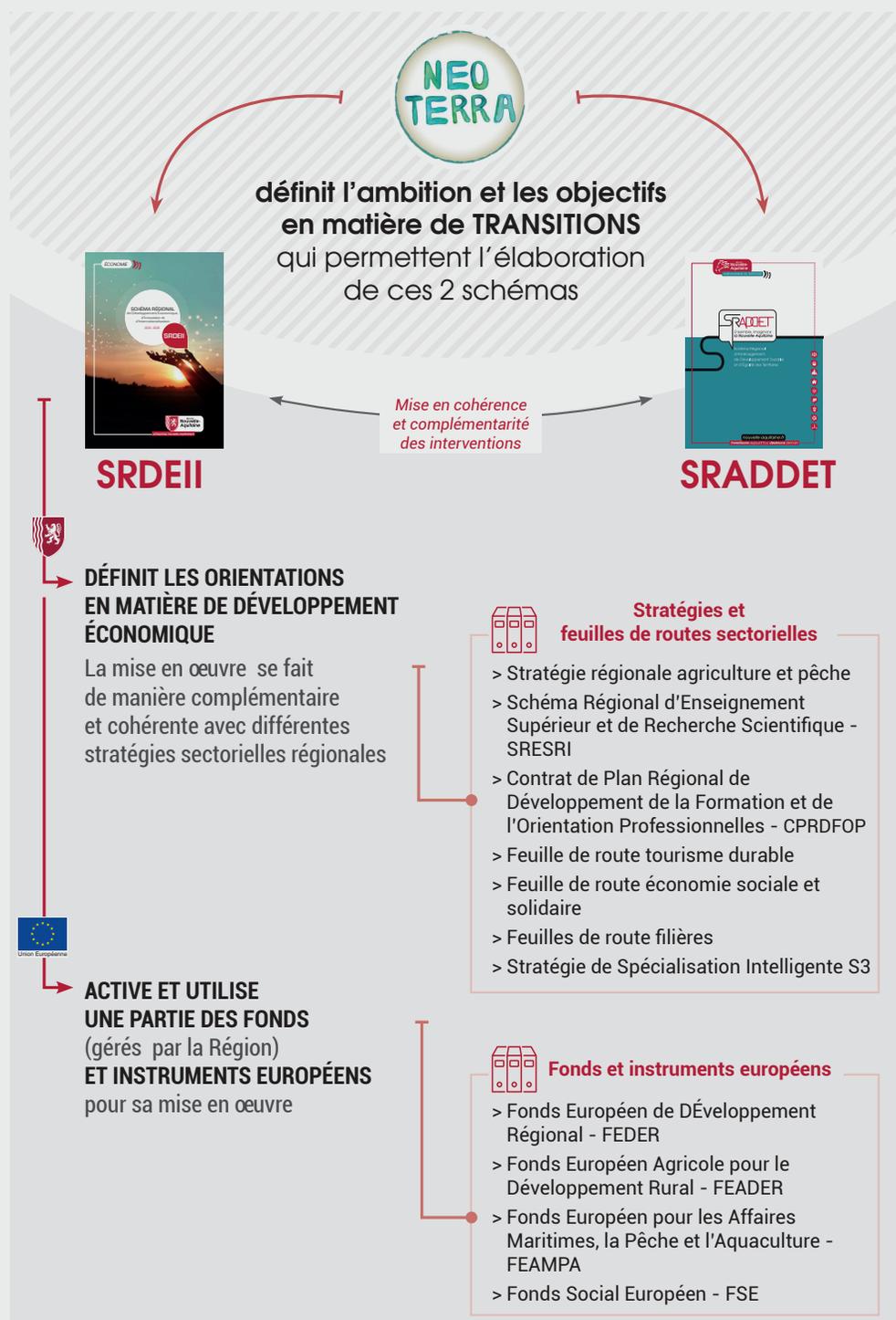
Aussi, dans le cadre de l'élaboration du SRDEII, une attention particulière a été portée à la bonne articulation et complémentarité entre les différents cadres stratégiques qui concourent au développement économique. Ainsi, le SRDEII constitue le cadre de référence en matière de développement économique régional mais il est complété par différents documents qui précisent et détaillent les modalités et les principes de soutien de la Région sur différents sujets. Le SRDEII s'articule ainsi avec les cadres stratégiques suivants :

- le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)
- la stratégie régionale de développement agricole et de la pêche qui détaille les interventions en la matière de la Région (stratégie co-financée par les fonds FEADER et FEAMPA)
- le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI)
- le Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) qui détaille les interventions de la Région en matière de formation professionnelle notamment
- la feuille de route Tourisme durable qui précise les interventions de la Région sur le développement et le soutien aux acteurs touristiques
- la feuille de route Économie sociale et solidaire qui précise les interventions de la Région sur le soutien aux acteurs de l'ESS
- les différentes feuilles de route sectorielles qui détaille les objectifs et modalités de soutien aux filières stratégiques régionales
- la Stratégie régionale de la biodiversité
- la Stratégie régionale de l'eau
- etc.

La Région pour financer les différents dispositifs découlant du SRDEII mobilisera des co-financements européens dont elle a en partie la gestion. Les programmes opérationnels (PO) qui détaillent les principes de mobilisation de ces fonds sont eux aussi mis en cohérence avec les priorités du SRDEII pour un effet levier maximale de l'intervention communautaire en lien avec les enjeux de la Région.

Rappelons ici que le SRDEII englobe la stratégie de spécialisation intelligente de la Région Nouvelle-Aquitaine (S3). Demandée par l'Europe depuis la programmation 2014-2020, la S3 permet de concentrer ses ressources sur les domaines d'innovation et de recherche sur lesquels la région a les meilleurs atouts au regard des autres régions européennes. À ce titre, les actions œuvrant en faveur des filières régionales à potentiel et différenciantes pourront bénéficier d'un soutien financier dans le cadre du programme régional FEDER 2021-2027 sur les objectifs spécifiques 1.1. "Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe" et 1.4 "Développer des compétences en ce qui concerne la spécialisation intelligente, la transition industrielle et l'esprit d'entreprise".

Les filières régionales stratégiques, présentées en annexe, sont ainsi détaillées : périmètre, forces et faiblesses, liens avec les politiques nationales et européennes, cartographie ou répartition géographique, ses données clés (nombre d'entreprises et d'emplois concernés, secteurs amont et aval, principaux représentants, forces et faiblesses de la filière, principaux enjeux et objectifs stratégiques y sont détaillés), etc.



## CHANTIER 2

# › DÉFINIR DES PRINCIPES D'INTERVENTION CONTRIBUTANT À L'AMBITION DU SRDEII ET ŒUVRER À LA SIMPLIFICATION DES PROCESSUS ADMINISTRATIFS POUR LES ENTREPRISES



Pour mettre en œuvre les trois priorités du SRDEII, la Région définira un règlement d'intervention (RI) qui visera à définir les critères et modalités d'accompagnement des projets et entreprises du territoire. Ces RI intégreront notamment des éco-socio-conditionnalités ou des bonifications d'aides en déclinaison de la feuille de route Néo Terra et du respect des salariés (égalité femmes-hommes, inclusion des personnes en situation de handicap...)

Par ailleurs, les interlocuteurs, processus et démarches administratifs sont multiples, évolutifs et diversifiés. Il n'est pas toujours simple pour les entreprises, surtout les plus petites, d'identifier les accompagnements (financiers ou non) adaptés à leurs projets et les interlocuteurs compétents. L'accessibilité et la lisibilité des démarches et des dispositifs est un enjeu partagé par l'ensemble des acteurs interagissant avec le tissu économique.

### Le SRDEII en actions :

- Traduire la vision et les priorités du SRDEII dans les règlements d'intervention de la Région
- Coordonner l'action des collectivités régionales par un conventionnement avec celles le désirant pour :
  - Mettre en cohérence des politiques publiques de développement économique entre les différents échelons territoriaux
  - Garantir la complémentarité, la pertinence et l'efficacité d'une politique régionale
  - Tenir compte des spécificités locales et des compétences de chacun.
- Encourager à l'amélioration de la lisibilité et l'accessibilité des démarches et faciliter l'identification des interlocuteurs pour les porteurs de projets
- Améliorer la coordination des actions et initiatives des acteurs (collectivités, agences régionales et infra-régionales, Etat et ses établissements, chambres consulaires, technopoles, CRT...) ; ainsi que la connaissance des compétences rôle et périmètre de chacun (par exemple entre filières ou entre territoires)
- Inciter à la mise en place de guides sur « les principales thématiques » / les clefs d'entrée à destination des porteurs de projet
- Proposer une animation des réseaux locaux d'accompagnement des entreprises, des EPCI...
- etc.

## CHANTIER 3

### › METTRE EN PLACE

## UNE GOUVERNANCE COLLECTIVE AU SERVICE DE LA PERFORMANCE DU SRDEII



La large concertation qui a été le cœur même de la construction de ce nouveau schéma sera poursuivie pour garantir la pertinence et l'efficacité du SRDEII. La gouvernance qui sera mise en œuvre dans ce cadre permettra de renforcer et réaffirmer le rôle d'ensemblier de la Région sur les questions du développement économique.

La Région, soucieuse de ne pas démultiplier les instances, propose de faire reposer la gouvernance du SRDEII sur 2 instances :

- la CTAP qui se réunira à minima une fois par an pour échanger spécifiquement sur la mise en œuvre et les réalisations du SRDEII, mais également sur les besoins d'adaptation et de révision de la stratégie en fonction de l'évolution des enjeux et besoins des entreprises et des territoires. Des réunions d'échanges spécifiques avec les EPCI du territoire seront organisées en tant que de besoin en complément
- une conférence des acteurs économiques (entreprises, acteurs du territoire, écosystème d'accompagnement, enseignement supérieur et acteurs de la formation, partenaires sociaux, centres de transfert...), qui se réunira également une fois par an, pour échanger sur la mise en œuvre et les réalisations du SRDEII, et sur les besoins d'adaptation et de révision de la stratégie en fonction de l'évolution des enjeux et besoins des entreprises et des territoires. Cette conférence assurera le pilotage et le suivi au titre de la S3 des filières stratégiques régionales. Des points d'étape pourront être faits auprès des différentes instances animées par la Région en tant que de besoin

De façon plus opérationnelle, le SRDEII est piloté, pour sa mise en œuvre par le pôle en charge du développement économique et environnemental de la Région, en lien avec les autres services régionaux.

## CHANTIER 4

# › S'APPUYER SUR UN DISPOSITIF DE SUIVI ET DE PILOTAGE AU SERVICE DE L'EFFICACITÉ DE LA POLITIQUE RÉGIONALE



Un dispositif de suivi-évaluation constitue une composante essentielle pour juger de la progression réalisée en direction des objectifs et des résultats et pour fournir des informations fiables et précises aux différentes parties prenantes. Ce dispositif doit permettre de rendre compte des réalisations engagées au titre du SRDEII, identifier les effets et les impacts, mettre en exergue les signaux faibles, apporter des actions correctives le cas échéant...

Dans le cadre du SRDEII, la Région souhaite mettre un dispositif de suivi simple et adapté afin de piloter en continu les activités et de réorienter les composantes du SRDEII pour garantir sa pertinence et son efficacité.

La Région propose de faire reposer son dispositif sur les éléments suivants :

- une série d'indicateurs de contexte permettant de suivre les tendances économiques de la région sur des items tel que : la création d'entreprises, les investissements étrangers, l'internationalisation des entreprises, l'évolution de l'emploi, les dépenses de recherche et développement... Ces indicateurs seront dans la mesure du possible suivi annuellement. Leur source est essentiellement externe à la Région : INSEE, Pôle emploi...
- une série d'indicateurs de réalisation en lien avec les 3 Priorités et les différents Chantiers du SRDEII permettant de quantifier les accompagnements mis en œuvre dans le cadre du SRDEII. Les indicateurs suivants pourront être suivis : nombre d'entreprises accompagnés, montant des investissements réalisés, montant des aides régionales, diminution des émissions de GES, amélioration de la qualité de vie au travail... Ces indicateurs seront spécifiés par dispositif, nature d'entreprises, par filière stratégique (notamment au regard de la Smart Specialisation –S3), par territoire... Ces indicateurs seront dans la mesure du possible suivi annuellement. Ils seront collectés par les services de la Région
- un indicateur de résultat spécifique sur l'emploi avec notamment les emplois créés et maintenus dans les entreprises accompagnées et soutenues au titre du SRDEII. Cet indicateur sera suivi dans la mesure du possible suivi annuellement. Il sera la résultante d'un suivi de cet indicateur pour l'ensemble des dispositifs pour lesquels cela s'avère pertinent
- la réalisation d'un travail d'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du SRDEII pour analyser qualitativement et quantitativement les réalisations et les résultats afin de porter un regard sur la pertinence (adéquation des actions avec les résultats recherchés et les besoins), la cohérence, l'efficacité (atteinte ou pas des objectifs) et les impacts (bénéfice pour les entreprises, les territoires et les populations) du schéma. Cette étape permettra si nécessaire de réviser le schéma pour l'adapter aux évolutions de contexte, de besoins et renforcer son impact sur le développement économique de la région
- la réalisation d'un travail d'évaluation ex post de l'action régionale

De façon plus opérationnelle, le SRDEII est piloté, pour sa mise en œuvre par le pôle en charge du développement économique et environnemental de la Région, en lien avec les autres services régionaux.

## CHANTIER 5

# ) FAIRE FACE COLLECTIVEMENT AUX SITUATIONS D'URGENCE OU DE CRISES



La crise COVID-19 et la guerre en Ukraine qui a éclaté début 2022 amènent de profondes mutations qui ont des conséquences et des impacts sur le très long terme, notamment sur l'économie, l'emploi et les territoires. Ces impacts sont amplifiés par les conséquences du changement climatique et de l'érosion massive de la biodiversité.

Au cours de cette période, la Région, les autres collectivités infrarégionales, l'Etat et tous les partenaires ont su se mobiliser pour déployer des dispositifs exceptionnels, spécifiques et sur mesure d'accompagnement et de financement pour permettre la résilience et la sauvegarde notre économie.

Force est d'admettre que les situations d'urgence et de crise risquent de se multiplier dans les années à venir.

Aussi, la Région, pour la préservation et la protection de son économie, des emplois et de la vie sur les territoires, souhaite conforter l'organisation collégiale de tous les acteurs ayant permis de faire face aux situations d'urgence ou de crises. Cette organisation et ces moyens tireront profit de 2 ans de gestion de crise.

# LISTE DES ACRONYMES



<b>AAP</b>	Appel à projets	<b>CRT</b>	Centre Régional du Tourisme
<b>AANA</b>	Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine	<b>CSF</b>	Comité stratégique de filière
<b>ADCF</b>	Assemblée des Communauté de France	<b>CSR</b>	Combustibles Solides de Récupération
<b>ADI-NA</b>	Agence de Développement et d'Innovation de Nouvelle-Aquitaine	<b>CT</b>	Court Terme
<b>AFEST</b>	Action de formation en situation de travail	<b>CTAP</b>	Conférence Territoriale de l'Action Publique
<b>AMI</b>	Appel à manifestation d'intérêt	<b>DEEE</b>	Déchets d'équipements électriques et électroniques
<b>BDT</b>	Banque des Territoires	<b>ENR</b>	Energie renouvelable
<b>BPIFRANCE</b>	Banque Publique d'Investissement	<b>ENSTBB</b>	Ecole Nationale Supérieure de Technologie des Biomolécules de Bordeaux
<b>BTP</b>	Bâtiment et travaux publics	<b>EPCI</b>	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
<b>CA</b>	Chiffre d'affaires	<b>ESS</b>	Economie Sociale et Solidaire
<b>CCEF</b>	Conseiller du Commerce Extérieur de la France	<b>ETI</b>	Entreprise de Taille Intermédiaire
<b>CCI</b>	Chambre de commerce et d'industrie	<b>ETP</b>	Equivalent temps plein
<b>CCIR</b>	Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale	<b>FEADER</b>	Fonds européen agricole pour le développement rural
<b>CD</b>	Conseil Départemental	<b>FEAMPA</b>	Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture
<b>CDC</b>	Caisse des Dépôts et Consignations	<b>FEDER</b>	Fonds européen de développement régional
<b>CESER</b>	Conseil Economique, Social et Environnemental Régional	<b>FEI</b>	Fonds européen d'investissement
<b>CGPME</b>	Confédération du Patronat des Petites et Moyennes Entreprises	<b>FFOM</b>	Forces, faiblesses, opportunités et menaces
<b>CPER</b>	Contrat de Plan Etat-Région	<b>FSE</b>	Fonds social européen
<b>CPRDFOP</b>	Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et d'Orientations Professionnelles	<b>GES</b>	Gaz à effet de serre
<b>CRA</b>	Chambre Régionale d'Agriculture	<b>GIEC</b>	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
<b>CREFOP</b>	Comité Régional de Développement des Formations et d'Orientations Professionnelles	<b>GIP</b>	Groupement d'intérêt public
<b>CRESS</b>	Chambre Régionale de l'ESS	<b>GPEC</b>	Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences
<b>CRMA</b>	Chambre Régionale de Métiers et d'Artisanat	<b>GSEF</b>	Forum Mondial de l'Economie Sociale
<b>CRSN</b>	Commission Régionale de Stratégie Numérique	<b>IA</b>	Intelligence Artificielle
		<b>IAA</b>	industrie agro-alimentaire
		<b>INPI</b>	Intelligence Artificielle

<b>KPI</b>	Key Performance Indicator	<b>SRADDET</b>	Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
<b>LT</b>	Long Terme	<b>SRDEII</b>	Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation
<b>MEDEF</b>	Mouvement des Entreprises de France	<b>SRESRI</b>	Schéma Régional d'Enseignement Supérieur, de Recherche et d'Innovation
<b>MT</b>	Moyen Terme	<b>TEPOS</b>	Territoires à énergie positive
<b>OCDE</b>	Organisation de Coopération et de Développement Economiques	<b>THD</b>	Très Haut Débit
<b>OMPI</b>	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle	<b>TPE</b>	Très Petite Entreprise
<b>ONF</b>	Office national des forêts	<b>UE</b>	Union européenne
<b>OPCO</b>	Opérateur de Compétence	<b>UDF</b>	Usine du Futur
<b>PAC</b>	Politique agricole commune	<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
<b>PACTE</b>	Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique	<b>URIOPSS</b>	Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux
<b>PIA</b>	Plan d'investissement d'avenir	<b>VAE</b>	Validation des acquis de l'expérience
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut	<b>VTE</b>	Volontariat Territorial en Entreprise
<b>PME</b>	Petites et Moyennes Entreprises	<b>ZAN</b>	Zéro Artificialisation Nette
<b>POIM</b>	Parcours Organisation Industrielle et Management	<b>ZEN</b>	Zéro émission nette
<b>PPE</b>	Programmations pluriannuelles de l'énergie		
<b>PSN</b>	Plan stratégique national		
<b>QVT</b>	Qualité de Vie au Travail		
<b>RCBCE</b>	Redevance pour la Création de Bureau, Commerce et Entrepôt		
<b>RGPD</b>	Règlement Général sur la Protection des Données		
<b>RUI</b>	Référent Unique aux Investissements		
<b>RSE</b>	Responsabilité Sociétale des Entreprises		
<b>RSO</b>	Responsabilité sociétale des organisations		
<b>S3</b>	Stratégie de spécialisation intelligente		
<b>SAU</b>	Surface agricole utile		
<b>SCIC</b>	Société coopérative d'intérêt collectif		
<b>SCOP</b>	Société coopérative et participative		
<b>SEM</b>	Société d'Economie Mixte		
<b>SIQO</b>	Signes d'identification de qualité et d'origine		
<b>SPASER</b>	Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables		

# ANNEXES



# DÉROULEMENT DE LA CONCERTATION DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU SRDEII RÉGIONALE



**5 OCTOBRE :** brainstorming sur l'architecture

**OCTOBRE :** Mise en ligne d'un espace de participation en permettant de recueillir des contributions et de voter sur celles-ci (<https://participez.nouvelle-aquitaine.fr/processes/srdeii>)

**22 NOVEMBRE :** présentation à la CTAP de la démarche

**NOVEMBRE-DÉCEMBRE :** travail collectif (entreprises, EPCI, élus de la Région, agents Région, scientifiques, organisations syndicales, consulaires, centres de transferts, clusters, pôles, partenaires, têtes de réseaux...) sur les sous-axes.

**JANVIER À MARS :** rencontres territoriales. Le bilan y a été présenté, les territoires y ont été consultés et ont fait connaître leurs besoins et propositions pour le nouveau SRDEII sur la base des 3 axes et des productions (non finalisées) des GT.

- ▶ 3 mars : Poitiers
- ▶ 10 février : Bordeaux
- ▶ 3 février : Pau
- ▶ 27 janvier : Angoulême
- ▶ 20 janvier : Limoges

**17 MARS :** présentation club des ETI

**MARS AVRIL :** webinaires avec les TPE et PME, et webinaire avec les EPCI

**MAI :** échanges en CTAP

**MARS À JUIN :** finalisation et rédaction du SRDEII

**JUIN :** vote du SDREII

## Une large concertation co-construite

**D'OCTOBRE À MAI**

**GROUPES DE TRAVAIL**

+ de **500** participants



**5 RENCONTRES  
TERRITORIALES**

+ de **700**  
participants



*Le bilan y a été présenté, les territoires y ont été consultés et ont fait connaître leurs besoins et propositions pour le nouveau SRDEII.*

**ESPACE DE PARTICIPATION  
EN LIGNE**

permettant de recueillir



+ de **100**  
contributions

[participez.nouvelle-aquitaine.fr/processes/srdeii](https://participez.nouvelle-aquitaine.fr/processes/srdeii)

**ÉCHANGES**



avec la CTAP, le CESER, les entreprises (club ETI, TPE et PME), les collectivités, les participants aux groupes de travail, le CREFOP, les régions limitrophes, les VP, groupes politiques.

**FILIÈRES MATURES**

Agriculture-Agroalimentaire	146
Forêt Bois Papier	149
Tourisme	151
Pêche Aquaculture	154
Aéronautique Spatial Défense	157
Chimie & Matériaux	160
Cuir, Luxe, Textile et Métiers d'Art	163
Industries Mécaniques	166
Industrie de la Glisse	168
Photonique et Hyperfréquences	170
Industries Nautiques et Navales	173
Automobile-Véhicule Terrestre	175
Industrie Ferroviaire	177
Mobilités Durables et Intelligentes	179
Vélo et Mobilités Actives	182

**FILIÈRES ÉMERGENTES**

Eau Gestion Industrielle	185
Energies	187
Batterie	189
Hydrogène	191
Santé	193
Construction durable	195
Industries Electroniques	197
Déchets/Economie Circulaire	201
Numérique	203

# **FILIÈRE MATURE** AGRICULTURE-AGROALIMENTAIRE



<b>Périmètre</b>	Agriculture, Agro-alimentaire		
<b>Feuille de route régionale</b>	Feuilles de route filières agricoles NéoTerra Présence dans le SRDEII 2016 Pacte alimentaire pour une alimentation durable et locale 2022/25 Pacte d'ambition régionale pour l'agriculture biologique 2017/2022 Feuille de route biocontrôle et biosolutions 2022-2026	<b>Liens avec les politiques nationales et européennes</b>	PSN PAC 2021/2027 PO 2021/2027
<b>Données-clés</b>	<div style="background-color: #e08080; padding: 2px;">Estimation du nombre d'entreprises</div> 64 100 exploitations agricoles en 2020 10 070 entreprises du secteur des IAA, et 13 943 établissements		
<b>Données-clés</b>	<div style="background-color: #e08080; padding: 2px;">Estimation du nombre d'emplois</div> 126 300 emplois permanents agriculture (111 500 ETP) dont 78 800 chefs et coexploitants 73 316 ETP comptabilisés dans les entreprises agroalimentaires		
<b>Données-clés</b>	<div style="background-color: #e08080; padding: 2px;">Zones géographiques concernées</div> 50 % du territoire régional sont couverts par des activités agricoles		
<b>Données-clés</b>	<div style="background-color: #e08080; padding: 2px;">Secteurs liés, en amont ou en aval</div> Transports Industries Bois Papier Machinisme agricole Equimentiers agro-alimentaires Services à l'agriculture et l'industrie		
<b>Données-clés</b>	<div style="background-color: #e08080; padding: 2px;">Représentants du secteur</div> La Coopération Nouvelle-Aquitaine ARIANA INTERBIO Chambres d'agriculture Syndicats agricoles AgriSudOuest innovation, Cluster biocontrôle et biosolutions, Pheromone Valley		

<b>Données-clés</b> (suite)	<b>Exemples d'entreprises régionales</b>
	<b>Entreprises fleurons IAA :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• LINDT et SPRUNGLI</li> <li>• LABEYRIE</li> <li>• DELPEYRAT</li> <li>• HENNESSY et COMPAGNIE</li> <li>• OCEALIA</li> <li>• EURALIS</li> </ul>
<b>FFOM</b>	<b>Forces</b>
	<p>Première région agricole de France : 3,9 millions d'hectares de SAU (surface agricole utile) en 2020</p> <p>L'agriculture en Nouvelle-Aquitaine est très diversifiée</p> <p>La commercialisation en circuit court est très répandue</p> <p>le secteur agricole et agroalimentaire, qui représente 38,8% des ventes extérieures, est la locomotive de l'export de la région (les boissons (essentiellement vins et cognacs) sont ainsi le premier produit exporté de la région</p> <p>Elles sont suivies par les produits de la culture et de l'élevage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poids des 300 Signes Officiels de Qualité :</li> <li>• 25 % du chiffre d'affaires national des produits sous SIQO (signes officiels de la qualité et de l'origine) hors vin (hors bio)</li> <li>• 36 % du vin produit sous SIQO en France, y compris les vins destinés à l'élaboration de spiritueux (hors bio)</li> <li>• 13,6 % des exploitations en bio</li> <li>• 9,3 % de la SAU en bio</li> </ul>
	<b>Faiblesses</b>
	<p>Dans le secteur agricole entre 2010 et 2020 on observe une baisse du nombre d'exploitations, ce phénomène est plus marqué dans les filières d'élevage.</p> <p>Viellissement des chefs d'exploitation et problème de renouvellement générationnel</p> <p>Certaines zones très spécialisées (problème de résilience en cas de crise sanitaire, climatique ou économique)</p>
	<b>Opportunités</b>
	<p>La diversité des productions agricoles peut permettre de répondre à un enjeu d'autonomie alimentaire</p> <p>Un secteur agricole qui fait face au changement climatique et doit intégrer de nouvelles pratiques pour y répondre</p>
<b>Menaces</b>	
<p>la Nouvelle-Aquitaine est l'une des régions françaises les plus impactées par les changements climatiques récents : augmentation des températures de 1,4°C au cours du XXe siècle, phénomènes climatiques extrêmes de plus en plus fréquents (inondations, tempêtes, érosion, sécheresses...)</p> <p>la forte volatilité des prix</p> <p>le contexte géopolitique qui influe sur le prix et la disponibilité de certaines matières et services</p> <p>Influenza aviaire hautement pathogène (grippe aviaire)</p> <p>Evolution des habitudes de consommation</p>	

<b>Principaux enjeux</b>	Renouvellement générationnel Transition agro-écologique Adaptation et atténuation du changement climatique Sanitaire et bien-être animal Préservation des terres agricoles, forestières et naturelles Préservation et protection de la ressource en eau Transition énergétique, sociétale et écologique des entreprises agroalimentaires Souveraineté alimentaire de l'amont à l'aval Relocalisation de l'alimentation et diversification des débouchés locaux et régionaux Attractivité des métiers / Emploi Valorisation des savoir-faire agricoles et agro-alimentaires
<b>Objectifs stratégiques</b>	Encourager et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs Réussir la transition agroécologique Permettre la résilience des revenus agricoles par une meilleure répartition au sein de la chaîne de valeur et les paiements pour services environnementaux Maintenir une agriculture en zone de montagne Accompagner les industries agroalimentaires dans leur modernisation vers l'usine 4.0 en intégrant la transformation numérique Poursuivre la dynamique de déploiement des politiques RSE au sein des IAA Innover pour répondre aux enjeux de Néo Terra (produits, process, organisations...)

# 1 FILIÈRE MATURE

## FORÊT BOIS PAPIER



<b>Périmètre</b>	Forêt Bois Papier : pépinières, sylviculture, exploitation forestière, scieries, emballage, panneaux, papier, ameublement, construction bois, chimie du bois		
<b>Feuille de route régionale</b>	Néo Terra Filière présente dans le SRDEII 2016 Plan Régional Forêt Bois Papier Approuvé en 2019	<b>Liens avec les politiques nationales et européennes</b>	PNFB (programme national de la forêt et du bois), FEADER (mesures forestières), PIA 4, CSF, RE2020 (Rénovation 2020), LBCF
<b>Données-clés</b>	<p>Estimation du nombre d'entreprises</p> <p>8 028 (source BDF)</p> <p>Estimation du nombre d'emplois</p> <p>60 000 emplois</p> <p>Zones géographiques concernées</p> <p>Ensemble de la Nouvelle-Aquitaine (3 millions d'hectares) Plusieurs massifs forestiers</p> <p>Secteurs liés, en amont ou en aval</p> <p>Pépinières, Sylviculture, Exploitation forestière, Transformation du bois (sciages, emballages, panneaux, papier, ameublement, ...) Construction Chimie verte</p> <p>Représentants du secteur</p> <p>Interprofessions : FIBOIS NA et FIBOIS Landes de Gascogne Association Régionale des Entrepreneurs de Travaux Forestiers Association du Peuplier Nouvelle-Aquitaine Pôle Xylofutur Campus des Métiers</p> <p>Exemples d'entreprises régionales</p> <p>AFB, CFBL, Farges Bois, Lesbats, Archimbaud, Tartiere, Cosylva, Père et Fils, Egger, Groupe Thébault, Garnica Plywood, Panneaux de Corrèze, Martin Emballages, Joubert Plywood, NP ROLPIN, Smurfit Kappa, Gascogne Paper, Rayonier, Biolandes, Firmenich</p>		

<b>FFOM</b>	<b>Forces</b>
	Peuplements et massifs forestiers variés avec des essences de qualité Couplage forêt-industrie Présence de leaders sur la plupart des marchés Réseau dense de structures de formation, de recherche, de transfert, de plateformes et d'outils partagés (Caise Phyto, GIP Atgeri, observatoires...)
	<b>Faiblesses</b>
	Hausse des prix de l'énergie, des fournitures et des services Difficultés de recrutement Morcellement des parcelles forestières avec difficultés locales d'accessibilité Des peuplements en impasse économique et peu valorisés (ex : feuillus)
	<b>Opportunités</b>
	Développement des circuits courts, des modèles d'économie décarbonée Augmentation de la demande de produits bois Perspectives liées à la RE2020 Biosourcing (médicaments...)
	<b>Menaces</b>
	Risques biotiques et abiotiques liés notamment au changement climatique Problématique de la reprise des petites et moyennes entreprises Attractivité des métiers Perte de surfaces forestières Hausse durable des prix de l'énergie, des fournitures et des services Perturbation durable des flux mondiaux Difficultés croissantes de l'acceptabilité des coupes rases
<b>Principaux enjeux</b>	Créer encore davantage de valeur et d'emplois en faisant en sorte que l'ensemble de la filière réponde aux demandes croissantes en bois et, parallèlement, remplisse pleinement ses fonctions écosystémiques (biodiversité, fixation du carbone, paysages, régulation et qualité des eaux...)
<b>Objectifs stratégiques</b>	Conforter et protéger la ressource forestière Renforcer les services rendus par les forêts : carbone, régulation des eaux, biodiversité... Conquérir de nouveaux marchés Encourager les innovations et accompagner les ruptures technologiques Attirer et former de nouveaux talents Favoriser le dialogue avec la société

## 1 FILIÈRE MATURE

### TOURISME



<b>Périmètre</b>	<p>Levier d'attractivité économique, la Filière Tourisme nationale compte 1, 13 millions de salariés pour un chiffre d'affaires de 172 milliards d'euros. En Nouvelle-Aquitaine, le Tourisme représente 9% du PIB régional avec 18 milliards d'euros et près de 140 000 emplois</p> <p>Par sa diversité de paysages, ses terroirs de qualité et ses équipements touristiques d'envergure, la Nouvelle-Aquitaine se positionne comme la 1<sup>re</sup> région française en nombre de nuitées de touristes français, malgré un secteur fortement concurrentiel</p> <p>La filière du tourisme se caractérise par une offre d'hébergements et d'activités présentes sur l'ensemble du territoire, par de nouveaux usages et consommations pour répondre aux nouvelles attentes des clients, et par des aménagements publics participant à la structuration équilibrée du territoire</p> <p>Thématiques associées : hébergement, saisonniers, patrimoines culturel et naturel, thermalisme, innovation, transformation numérique, tourisme social et solidaire, aménagement du littoral et de la montagne, itinérances cyclable et fluviale, tourisme de savoir-faire, agri/œnotourisme, tourisme d'affaires</p>		
<b>Feuille de route régionale</b>	<p>Néo Terra</p> <p>Présence de la Filière Tourisme dans le SRDEII 2016</p> <p>Schéma Régional de Développement Touristique et des Loisirs en 2018</p> <p>Schéma Régional des Véloroutes 2021-2030</p> <p>Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (dont Schéma de Mobilités)</p> <p>Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et Orientation Professionnelle</p> <p>Feuille de route « Tourisme Durable » en cours d'élaboration (prévision de vote fin 2022)</p>	<b>Liens avec les politiques nationales et européennes</b>	<b>Union européenne :</b> Parcours de transition pour le tourisme <b>Etat :</b> Plan de reconquête du Tourisme « Destination France » 2021 Loi Montagne Loi Littoral Schéma national des Véloroutes

<b>Données-clés</b>	Estimation du nombre d'entreprises
	20 000 entreprises dont une majorité de TPE
	Estimation du nombre d'emplois
	1 40 000 emplois salariés (5% emplois régionaux)
	Zones géographiques concernées
	Nouvelle-Aquitaine (surreprésentation d'entreprises sur le littoral)
	Secteurs liés, en amont ou en aval
	Amont : transports, numérique, ESS, BTP, environnement, emploi-formation, agriculture
	Aval : culture, sport, commerce, service à la population, évènementiel
	Représentants du secteur
Commissariat de Massif, Office National des Forêts, Conservatoire du Littoral, Voies Navigables de France, Agence des Pyrénées ADEME, AFNOR, UMIHNA (Union des Métiers et de l'Industrie Hôtelière), UNAT (Union Nationale des Associations de Tourisme), ARGAT (Association Régionale des Grands Acteurs du Tourisme), NAHPA (Nouvelle-Aquitaine Hôtellerie de Plein Air), Union Métiers de l'Évènementiel en Nouvelle-Aquitaine (UMENA), Chambres consulaires, Comité Régional du Tourisme, Mission des Offices de Tourisme de Nouvelle-Aquitaine (MONA), Maison Nouvelle-Aquitaine, ADI-NA, Tourisme Lab Nouvelle-Aquitaine, technopoles, GIP Littoral, Offices de Tourisme, Parcs Naturels Régionaux, Grands Sites...	
<b>FFOM</b>	Forces
	Une offre touristique compétitive et diversifiée en matière d'espaces (montagne, mer, campagne, ville) et de typologie
	Mobilisation des acteurs institutionnels et des têtes de réseaux et filières ;
	Des marques de destinations touristiques de renommée nationale et mondiale (7 contrats de destination)
	Entreprises engagées dans des démarches nationales de qualité (environnement, accessibilité...)
	Répartition de l'activité sur l'ensemble du territoire régional avec des emplois non délocalisables
	Faiblesses
	Répartition hétérogène des flux et de la consommation touristique entre littoral/urbain et rétro-littoral/intérieur
	Besoin de montée en qualité de l'offre pour répondre aux attentes des clients et intégrant une démarche eco-responsable
	Multiplicité des entreprises et activités avec des besoins d'accompagnements différenciés
Vieillesse des chefs d'entreprise avec un enjeu de reprise-transmission pour maintenir la capacité d'hébergement	
Manque de maturité digitale permettant une visibilité de l'offre efficiente et un pilotage de l'entreprise	
Opportunités	
Une augmentation des séjours en proximité : accroissement du tourisme intérieur suite aux crises	
Des tendances de consommations comme levier de développement de l'activité (tourisme durable, slow tourisme...) amenant un repositionnement de l'offre touristique	
Des accompagnements publics conjoints à la relance du tourisme	
Valorisation des acteurs engagés dans une démarche de tourisme durable par une promotion/communication réalisée par le CRT, effet d'entraînement	

<b>FFOM</b> (suite)	<b>Menaces</b> Un marché concurrentiel Contexte national et international (périodes de crises) ayant un impact sur la filière : fragilisation du secteur, des investissements limités Amoindrissement du pouvoir d'achat des clients Impacts du changement climatique (sécheresse, hausse des températures, érosion du littoral...) sur les activités touristiques leur attractivité et leur pérennité Tension sur les recrutements et principalement sur les saisonniers dans les secteurs de la restauration et de l'hébergement Forte dépendance des agences de voyages en ligne (OTA) pour la commercialisation en ligne Concurrence des autres régions, notamment voisines Possibles impacts dans les espaces sur-fréquentés et dans les espaces fragiles : environnement, difficultés d'acceptation par les populations locales, conflits d'usages
<b>Principaux enjeux</b>	Faire de la Nouvelle-Aquitaine la première destination de tourisme durable en France à l'horizon 2030 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer un tourisme résilient et soutenable par des aménagements atténuant et anticipant des conséquences du changement climatique notamment sur les espaces de montagne et littoraux</li> <li>• Adopter une feuille de route « tourisme durable » qui incitera et soutiendra les démarches d'éco-responsabilité des entreprises et des territoires</li> <li>• Faire des atouts de la Nouvelle-Aquitaine, une opportunité pour les destinations rurales avec une meilleure répartition des flux entre littoral et intérieur</li> <li>• Maintenir et enrichir l'attractivité des destinations et des territoires : offre de qualité, diversifiée, nouveaux modèles économiques, choix de la destination NA pour les clientèles</li> <li>• Sécuriser et rendre attractifs les emplois permanents et saisonniers du tourisme : formations, attractivité des métiers, adaptation des postes et qualité de vie au travail</li> </ul>
<b>Objectifs stratégiques</b>	Contribuer à un aménagement et un développement équilibré des territoires prenant en compte les enjeux de mobilité accompagner la professionnalisation de l'accueil touristique et la répartition des flux Structurer la filière tourisme en accompagnant les dynamiques collectives et la performance économique des entreprises, notamment par des contrats de transition Favoriser l'innovation et l'expérimentation de solutions (services, produits, organisations, usages, numériques...) répondant aux enjeux de transition et de développement touristique durable Encourager les initiatives de transitions portées en interfilières Favoriser l'accès au plus grand nombre de néo-aquitains aux temps de vacances et de loisirs de proximité Renforcer l'attractivité de la Nouvelle-Aquitaine (et de ses 14 destinations touristiques) par une promotion ciblée et une stratégie partenariale de communication Développer l'observation touristique, la veille et la prospective Inscrire le tourisme dans les stratégies foncières régionales et locales pour limiter la spéculation foncière, l'artificialisation des sols et anticiper les risques environnementaux (recul du trait de côte, submersion...) Encourager les collaborations et la transversalité entre acteurs institutionnels, socio-professionnels du tourisme, universités, collectivités et start-up pour fluidifier le parcours client et adapter l'offre

# **FILIÈRE MATURE** PÊCHE AQUACULTURE



<b>Périmètre</b>	Les filières de la pêche et de l'aquaculture : <ul style="list-style-type: none"> <li>la pêche maritime et estuarienne, la pêche en eau douce et la pêche à pied sont les trois métiers de pêche professionnelle exercés en Nouvelle-Aquitaine</li> <li>l'aquaculture regroupe une grande diversité de productions et de modes de culture et d'élevage : la conchyliculture (production de coquillages dont conchyliculture et mytiliculture), la pisciculture marine et continentale, l'algoculture et la pénéculture</li> </ul>										
<b>Feuille de route régionale</b>	Néo Terra Présence dans le SRDEII 2016 Stratégie régionale en faveur des filières pêche et aquaculture 2022 - 2027 « de la production à la transformation » Stratégie Régionale pour la Croissance Bleue	<b>Liens avec les politiques nationales et européennes</b>	Politique Commune de la Pêche Green Deal, Farm to fork Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture Plan Aquacultures d'Avenir								
<b>Données-clés</b>	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="535 1257 1392 1303">Estimation du nombre d'entreprises</td> </tr> <tr> <td data-bbox="535 1303 1392 1612">           Pêche maritime : 2 355 pêcheurs, 529 navires (dont 209 pratiquant également en estuaire et 7 en zone mixte fluviale de Garonne) / Pêche fluviale (eau douce) : 86 navires / Pêche à pied : 143            Conchyliculture : 1 332 (dont 135 alliant conchyliculture et pénéculture) / Pisciculture : 144 (dont 93 exploitations salmonicoles et 18 sites d'élevage d'esturgeons) / Algoculture : 25 / Saliculture : 109            31 entreprises de transformation et de conservation des produits de la pêche et de l'aquaculture         </td> </tr> <tr> <td data-bbox="535 1612 1392 1659">Estimation du nombre d'emplois</td> </tr> <tr> <td data-bbox="535 1659 1392 1768">           9 500 emplois dans les activités liées aux produits de la mer (2<sup>nd</sup> employeur de l'économie maritime régionale)            1 600 emplois pour la pisciculture en eau douce         </td> </tr> <tr> <td data-bbox="535 1768 1392 1815">Zones géographiques concernées</td> </tr> <tr> <td data-bbox="535 1815 1392 1884">           Zone côtière majoritairement, (pêche en mer et cultures marines), étangs et cours d'eau (pisciculture et pêche en eau douce)         </td> </tr> <tr> <td data-bbox="535 1884 1392 1931">Secteurs liés, en amont ou en aval</td> </tr> <tr> <td data-bbox="535 1931 1392 2021">           Les acteurs de la pêche et de l'aquaculture partagent l'espace maritime et littoral avec les autres secteurs de l'économie bleue (notamment nautisme et tourisme) et l'espace terrestre avec les acteurs d'autres filières         </td> </tr> </table>			Estimation du nombre d'entreprises	Pêche maritime : 2 355 pêcheurs, 529 navires (dont 209 pratiquant également en estuaire et 7 en zone mixte fluviale de Garonne) / Pêche fluviale (eau douce) : 86 navires / Pêche à pied : 143 Conchyliculture : 1 332 (dont 135 alliant conchyliculture et pénéculture) / Pisciculture : 144 (dont 93 exploitations salmonicoles et 18 sites d'élevage d'esturgeons) / Algoculture : 25 / Saliculture : 109 31 entreprises de transformation et de conservation des produits de la pêche et de l'aquaculture	Estimation du nombre d'emplois	9 500 emplois dans les activités liées aux produits de la mer (2 <sup>nd</sup> employeur de l'économie maritime régionale) 1 600 emplois pour la pisciculture en eau douce	Zones géographiques concernées	Zone côtière majoritairement, (pêche en mer et cultures marines), étangs et cours d'eau (pisciculture et pêche en eau douce)	Secteurs liés, en amont ou en aval	Les acteurs de la pêche et de l'aquaculture partagent l'espace maritime et littoral avec les autres secteurs de l'économie bleue (notamment nautisme et tourisme) et l'espace terrestre avec les acteurs d'autres filières
Estimation du nombre d'entreprises											
Pêche maritime : 2 355 pêcheurs, 529 navires (dont 209 pratiquant également en estuaire et 7 en zone mixte fluviale de Garonne) / Pêche fluviale (eau douce) : 86 navires / Pêche à pied : 143 Conchyliculture : 1 332 (dont 135 alliant conchyliculture et pénéculture) / Pisciculture : 144 (dont 93 exploitations salmonicoles et 18 sites d'élevage d'esturgeons) / Algoculture : 25 / Saliculture : 109 31 entreprises de transformation et de conservation des produits de la pêche et de l'aquaculture											
Estimation du nombre d'emplois											
9 500 emplois dans les activités liées aux produits de la mer (2 <sup>nd</sup> employeur de l'économie maritime régionale) 1 600 emplois pour la pisciculture en eau douce											
Zones géographiques concernées											
Zone côtière majoritairement, (pêche en mer et cultures marines), étangs et cours d'eau (pisciculture et pêche en eau douce)											
Secteurs liés, en amont ou en aval											
Les acteurs de la pêche et de l'aquaculture partagent l'espace maritime et littoral avec les autres secteurs de l'économie bleue (notamment nautisme et tourisme) et l'espace terrestre avec les acteurs d'autres filières											

<b>Données-clés</b> (suite)	<b>Représentants du secteur</b>
	Comité Régional de la Conchyliculture de Charente-Maritime Comité Régional de la Conchyliculture Arcachon Aquitaine Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins Fédération Française d'Aquaculture Syndicat Français d'Aquaculture Marine et Nouvelle
	<b>Exemples d'entreprises régionales</b>
	6 entreprises productrices de caviar sur 7 en France : Aquadem, Caviar de France, L'Esturgeonnière, Sturgeon, Huso et Prunier Manufacture Leader européen de la production de truites : Aqualande Une des écloseries marines leader en Europe : Ferme Marine du Douhet
<b>FFOM</b>	<b>Forces</b>
	Une pêche maritime majoritairement artisanale et polyvalente 2 des 5 criées régionales au 6 <sup>e</sup> et 7 <sup>e</sup> rang français 1 <sup>re</sup> région française ostréicole (près de la moitié de la production nationale), salmonicole (élevage et transformation) ou productrice de caviar Grande diversité de productions et de modes de culture et d'élevage aquacoles Rayonnement du savoir-faire régional aux échelles nationale et internationale Filières bien structurées (plusieurs acteurs moteurs sur le territoire)
	<b>Faiblesses</b>
	Faible renouvellement des chefs d'exploitation aquacole et des marins-pêcheurs Vieillesse de la flotte de pêche régionale, des infrastructures et outils portuaires Faible rentabilité de certains métiers (pêche à pied, pêche estuarienne et en eau douce, pénéculture) Peu d'entreprises de transformation et de conservation des produits de la pêche et de l'aquaculture implantées sur le territoire
	<b>Opportunités</b>
	Milieux propices aux activités : 720 kilomètres de côtes, plus grand estuaire d'Europe, 5 fleuves, plus de 26 000 étangs et plusieurs centaines d'hectares de marais Essor de nouveaux débouchés, valorisation des produits, co-produits et déchets / Diversification des circuits de commercialisation Demande des consommateurs pour des produits durables, locaux et sains Présence de centres techniques et d'expérimentation, d'organismes de recherche reconnus et connus sur le territoire
	<b>Menaces</b>
Fort encadrement réglementaire pour la pêche et la pisciculture Conflits d'usage en termes d'utilisation de l'espace Pressions pesant sur la ressource et le milieu (pollutions et changement climatique) Déficit d'image (méconnaissance des produits voire freins culturels à la consommation)	

<b>Principaux enjeux</b>	<p>Soutenir une pêche responsable et durable, attractive et à forte valeur ajoutée</p> <p>Encourager une aquaculture exemplaire en matière d'environnement, de qualité sanitaire et d'innovation pour renforcer la performance économique, la résilience et l'attractivité de la filière</p> <p>Accompagner la valorisation et la transformation des produits et co-produits de la pêche et de l'aquaculture, pour répondre aux attentes des consommateurs en matière de qualité, d'environnement, de bien-être animal et de relocalisation de l'alimentation</p> <p>Soutenir le développement d'une économie bleue durable à l'échelle locale</p>
<b>Objectifs stratégiques</b>	<p><b>Pêche :</b></p> <p>Améliorer la performance climatique et environnementale de la flotte</p> <p>Attirer et fidéliser les professionnels de demain</p> <p>Adapter les infrastructures, les équipements et les pratiques dans les ports de pêche aux enjeux de demain</p> <p>Accroître la qualité des produits de la pêche néo-aquitaine</p> <p>Enrichir la connaissance et favoriser sa diffusion afin d'améliorer l'image de la filière et la gestion durable de la ressource</p> <p><b>Aquaculture :</b></p> <p>Renforcer la responsabilité sociétale collective et individuelle</p> <p>Améliorer la capacité de résilience des entreprises pour traverser les chocs</p> <p>Faciliter l'installation et la transmission des exploitations</p> <p>Promouvoir les investissements, la R&amp;D et l'innovation pour renforcer la compétitivité et l'excellence des filières</p> <p>Améliorer l'attractivité des métiers et l'image des filières</p> <p><b>Activités de transformation</b></p> <p>Accompagner la transition numérique des opérateurs portuaires</p> <p>Moderniser les outils des entreprises de mareyage et de transformation pour répondre aux nouveaux enjeux</p> <p>Augmenter la valeur ajoutée des produits et développer de nouveaux marchés</p> <p>Communiquer sur les produits régionaux</p> <p><b>Economie bleue :</b></p> <p>Promouvoir des stratégies territoriales intégrées incluant une forte ambition de développement de l'économie bleue durable</p> <p>Soutenir la mise en œuvre des stratégies locales de développement de l'économie bleue durable</p>

# FILIERE MATURE

## AÉRONAUTIQUE SPATIAL DÉFENSE



<b>Périmètre</b>	<p>Aéronautique, aviation commerciale et légère pour une mobilité aérienne verte et durable des aéronefs, aux infrastructures, avions verts</p> <p>Spatial : newspace, mobilité dans l'Espace</p> <p>Applications spatiales pour de nouveaux services et usages d'autres secteurs (environnement, tourisme, agricultures, etc.)</p> <p>Défense et acteurs duaux dans tous les secteurs</p> <p>Drones et nouvelles mobilités aériennes autonomes de type VTOL pour le transport de bien et de personnes</p>		
<b>Feuille de route régionale</b>	<p>Néo Terra</p> <p>Filière d'excellence du SRDEII 2016</p> <p>Feuille de route 2018-2022 « Plan Maryse Bastié » - Délibération en date du 04/03/2019</p>	<b>Liens avec les politiques nationales et européennes</b>	<p>Acteurs nationaux et européens</p> <p>GIFAS (groupement des industries françaises aéronautiques et spatiale)/</p> <p>CORAC (Conseil pour la Recherche Aéronautique Civile)</p> <p>ESA (Agence Spatiale Européenne)</p> <p>CleanAviation</p> <p>ENDR (European Network of Defence-related Regions)</p> <p>Contrats de partenariat avec la DGA / AID (Direction Générale de l'Armement / Agence de l'innovation de défense), le CNES (Centre national d'études spatiales), l'ONERA (centre français de recherche aérospatiale) et les acteurs majeurs industriels</p>
<b>Données-clés</b>	<p>Estimation du nombre d'entreprises</p> <p><b>900 établissements industriels</b> pour 6 Mds € de chiffre d'affaires :</p> <p style="text-align: center;">1/3 Espace      2/3 Aeronautique</p> <p><b>Chiffres clés :</b></p> <p>3° Région Aérospatiale</p> <p>1° Région Aéronautique de Défense</p> <p>3° Région d'implantation des industries d'armement (28% du CA régional lié à des programmes de défense)</p> <p>Estimation du nombre d'emplois</p> <p><b>70 000 emplois directs</b></p> <p>dont 50 000 emplois industriels et 20 000 personnels de la Défense</p> <p>Zones géographiques concernées</p> <p>Toute la Région</p> <p>Secteurs liés, en amont ou en aval</p> <p>Métallurgie, Plasturgie, filière composite, textile, électro</p>		

<b>Données-clés</b> (suite)	Représentants du secteur
	<b>Structures de l'accompagnement :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aerospace Valley</li> <li>• Way4Space</li> <li>• Bordeaux Technowest</li> <li>• TaskForce Défense : Poles AV (Aerospace Valley), Alpha RLH, PEC, ADI N-A, TARMAQ, Aerocampus</li> <li>• pôle innovation défense Aliénor</li> </ul> <b>Acteurs de la formation</b> 300 formations aux métiers et 2 Campus des métiers et qualifications TARMAQ AEROCAMPUS
	Exemples d'entreprises régionales
	<b>Entreprises fleurons :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• SAFRAN</li> <li>• AIRBUS</li> <li>• DASSAULT</li> <li>• ARIANE GROUP</li> <li>• THALES</li> <li>• NAVAL GROUP</li> </ul> <b>Entreprises innovantes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• VOLTAERO</li> <li>• ELIXIR AIRCRAFT</li> <li>• AKIRA</li> <li>• DRONISOS</li> <li>• Skydrones</li> <li>• DELFOX</li> <li>• STELLAR</li> <li>• HyperSpace</li> <li>• I Sea</li> <li>• Agila Technologies</li> <li>• Nextteam-group</li> </ul>
	<b>FFOM</b> Forces Différenciation du territoire Région de Défense avec des entreprises duales Soutien à l'innovation – écosystème d'accompagnement (pôle, plateforme, lieux d'innovation, etc.) Infrastructures sur le territoire : 70 aérodromes, sites d'essai, etc. Compétences recherche différenciantes : matériaux composite, l'électronique, électronique de puissance, stockage d'énergie, IHM, propulsion, etc.
	Faiblesses Entreprises de la supply chain historique peu diversifiés Manque d'attrait pour les métiers Nombre d'écoles d'ingénieurs pour répondre à la demande Financement des nouveaux acteurs deeptech (hors subvention)

<b>FFOM</b> (suite)	<b>Opportunités</b>
	<p>Nouveaux marchés : mobilité aérienne verte et durable, newspace, drones</p> <p>Développement des filières technologiques répondant aux nouveaux besoins de diversification dans les filières santé</p> <p>Développement de nouveaux services et usages</p> <p>Besoin d'industrialisation (lieu, accompagnement) des acteurs de la deep tech</p>
	<b>Menaces</b>
	<p>Approvisionnement</p> <p>Pression sur les prix des donneurs d'ordre et nouveaux critères (cybersécurité, RSE, etc.)</p> <p>Nouvelle concurrence et nouveaux acteurs</p> <p>Capacité à répondre aux enjeux de transition environnementale et énergétique</p>
<b>Principaux enjeux</b>	<p>Transformation des filières pour répondre aux enjeux des crises climatiques, environnementales et énergétique, notamment l'avion vert</p> <p>Soutenir l'attractivité des métiers et répondre au besoin de compétences</p> <p>Soutenir la supply chain historique tout en ouvrant la filière à de nouveaux acteurs sur les sujets de la mobilité aérienne décarbonée et du spatial</p> <p>Accompagner les marchés civils des acteurs du spatial pour consolider leur compétitivité</p>
<b>Objectifs stratégiques</b>	<p>Répondre aux enjeux de compétitivité des entreprises face aux différentes menaces et crises</p> <p>Développer les compétences et attirer les talents dans le secteur</p> <p>Développer et consolider une filière la mobilité aérienne décarbonée et durable des aéronefs aux infrastructures en passant par les opérations</p> <p>Accompagner le virage du spatial pour les acteurs historiques et les nouveaux acteurs</p> <p>Développer les acteurs des usages autour des applications spatiales et des nouvelles mobilités aériennes (VTOLT et Drones)</p> <p>Diversification dans d'autres secteurs (santé...)</p>

# **FILIÈRE MATURE** **CHIMIE & MATÉRIAUX**



<b>Périmètre</b>	Filière technologique transversale regroupant les activités de : chimie, plasturgie, élastomères, composites, papier, carton et panneaux de bois, matériaux céramiques												
<b>Feuille de route régionale</b>	NéoTerra SRDEII 2016 – axe 2 : Filières prioritaires Bois et Industries papetières, Matériaux avancés, Chimie verte et écoprocédés Feuille de Route régionale Chimie et Matériaux 2019-2022 (Délibération en date du 04/03/2019)	<b>Liens avec les politiques nationales et européennes</b>	CSF Chimie, PIA3 Innovation, France Relance, France 2030, Green Deal										
<b>Données-clés</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="background-color: #800000; color: white;"><b>Estimation du nombre d'entreprises</b></td> <td>2 000</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #800000; color: white;"><b>Estimation du nombre d'emplois</b></td> <td>31 000</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #800000; color: white;"><b>Zones géographiques concernées</b></td> <td>Région Nouvelle-Aquitaine</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #800000; color: white;"><b>Secteurs liés, en amont ou en aval</b></td> <td>Amont : secteurs des ressources minérales, fossiles, biomasse Aval : nombreuses industries utilisatrices*</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #800000; color: white;"><b>Représentants du secteur (données issues de la feuille de route 2019-2022)</b></td> <td>8 pôles de compétitivité, 4 clusters, 12 centres de développements technologiques 14 laboratoires 5 plateformes et laboratoires d'excellence (Labex) 6 fédérations professionnelles</td> </tr> </table>			<b>Estimation du nombre d'entreprises</b>	2 000	<b>Estimation du nombre d'emplois</b>	31 000	<b>Zones géographiques concernées</b>	Région Nouvelle-Aquitaine	<b>Secteurs liés, en amont ou en aval</b>	Amont : secteurs des ressources minérales, fossiles, biomasse Aval : nombreuses industries utilisatrices*	<b>Représentants du secteur (données issues de la feuille de route 2019-2022)</b>	8 pôles de compétitivité, 4 clusters, 12 centres de développements technologiques 14 laboratoires 5 plateformes et laboratoires d'excellence (Labex) 6 fédérations professionnelles
<b>Estimation du nombre d'entreprises</b>	2 000												
<b>Estimation du nombre d'emplois</b>	31 000												
<b>Zones géographiques concernées</b>	Région Nouvelle-Aquitaine												
<b>Secteurs liés, en amont ou en aval</b>	Amont : secteurs des ressources minérales, fossiles, biomasse Aval : nombreuses industries utilisatrices*												
<b>Représentants du secteur (données issues de la feuille de route 2019-2022)</b>	8 pôles de compétitivité, 4 clusters, 12 centres de développements technologiques 14 laboratoires 5 plateformes et laboratoires d'excellence (Labex) 6 fédérations professionnelles												

\* Emballage, Agroalimentaire, Environnement, cosmétique, Transports, Luxe, Electronique, Optique, Energie & Stockage, Sport et Loisir, Construction

<p><b>Données-clés</b> (suite)</p>	<p>Exemples d'entreprises régionales</p> <p><b>Entreprises fleurons :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <u>Papier-carton</u> &gt; 4 000 salariés Principaux établissements : Smurfit Kappa Cellulose du pin, Gascogne Paper et Condat</li> <li>▶ <u>Produits minéraux</u> &gt; 10 000 salariés Ex : Terreal, Monier, Calcia</li> <li>▶ <u>Produits chimiques de base</u> &gt; 9 200 salariés Ex : Arkema, Solvay, Simorep, DRT</li> <li>▶ <u>Caoutchouc-plastique</u> &gt; 4 900 salariés Ex : SOCAT, Freudenberg, EMAC</li> </ul> <p><b>Entreprises innovantes :</b> ACTION PIN, ARKEMA, ALPHA CHITINE, CARBON WATERS, CMP COMPOSITES, EPSILON, IMMUNRISE, LYNXTER, OLIKROM, AY, SAFT, SEPROSYS</p>
<p><b>FFOM</b></p>	<p>Forces</p> <p>6ème Région française en termes d'effectifs Principal producteur de pâte à papier, de carton et papier couché, dans un secteur très concentré, dans les ETI Développement important dans la chimie de base, dans des entreprises de plus de 100 salariés Place importante de la fabrication de produits minéraux non métalliques, dans des entreprises de petite taille Secteur chimie et matériaux très dynamique sur les marchés intérieurs et extérieurs, avec une richesse produite par les entreprises de ce secteur accrue entre 2009 et 2014 Productivité du travail et rentabilité qui s'améliorent Investissement très dynamique dans les industries papier-carton Potentiel de développement ETI et groupes innovants et plus exportateurs Exportation des secteurs de la chimie et papier carton Fabrication du secteur des autres produits non métalliques, très compétitif</p> <p>Faiblesses</p> <p>Poids de la filière modéré en termes d'emplois : 2% Forte dépendance de certaines zones d'emplois au secteur Chimie et Matériaux : Bergerac, Dax, La Teste de Buch Présence plus faible des sous- secteurs « intermédiaires et spécialités, caoutchouc-plastique et métallurgie » en région qu'au niveau national Industrie des produits en caoutchouc et plastique en difficulté Etablissements qui concernent la chimie de base concentrés à l'ouest de la Région</p>

<b>FFOM</b> (suite)	<b>Opportunités</b>
	Potentiel de développement notamment dans la chimie verte ETI et groupes innovants et plus exportateurs Exportation des secteurs de la chimie et papier carton Fabrication du secteur des autres produits non métalliques, très compétitif
	<b>Menaces</b>
	Perte des emplois entre 2009 et 2014 : -24% Faible autonomie stratégique du secteur Chimie et Matériaux dans la Région
<b>Principaux enjeux</b>	Accélérer le développement économique du secteur chimie et matériaux Favoriser une adéquation ente l'effort régional de RDI et les besoins des acteurs de la région faces aux enjeux actuels et futurs Maintenir l'ambition collective d'une industrie toujours plus propre et responsable écologiquement
<b>Objectifs stratégiques</b>	Renforcer l'excellence scientifique et technologique sur les thématiques régionales clés Accélérer la transition écologique et de développement de la chimie verte Développer les compétences et favoriser l'emploi Favoriser la croissance des entreprises Animer la filière dans une logique de territoires en développement

source étude INSEE juillet 2017 « Le secteur chimie-matériaux en Nouvelle-Aquitaine »

# 1 FILIÈRE MATURE

## CUIR, LUXE, TEXTILE ET MÉTIERS D'ART



<b>Périmètre</b>	Cuir, Luxe, Textile et Métiers d'Art Comprend notamment les sous-secteurs : maroquinerie, chaussure, sellerie, ganterie, tannerie, reliure (Cuir) et habillement, linge de maison, tapis, ameublement (Textile) Définition des 281 Métiers d'art : <a href="https://www.institut-metiersdart.org/metiers-art/fiches-metiers">https://www.institut-metiersdart.org/metiers-art/fiches-metiers</a>		
<b>Feuille de route régionale</b>	Néo Terra Présence du secteur dans le SRDEII 2016 Feuille de route « Cuir, Luxe, Textile et Métiers d'Art – 2020-2022 » Délibération en date du 17/12/2019	<b>Liens avec les politiques nationales et européennes</b>	CSF « Mode&Luxe », France 2030 Union Européenne (Green Deal, Fashion Pact 2019)
<b>Données-clés</b>	<p>Estimation du nombre d'entreprises + 3 300 entreprises (dont 2 700 artisans)</p> <p>Estimation du nombre d'emplois + 10 000 emplois salariés + 2 700 artisans d'art</p> <p>Zones géographiques concernées Région Nouvelle-Aquitaine</p> <p>Secteurs liés, en amont ou en aval Cuir (élevage, abattoir, tannerie, confection) Laine (élevage, tonte, tri, lavage, cardage, filage, tissage, feutrage, tricotage, teinture, confection) Textile (culture - chanvre, lin,...-, filage, tissage, teinture, confection)</p> <p>Représentants du secteur (liste non exhaustive)</p> <p><b>Au niveau national :</b> Institut National des Métiers d'Art ; Atelier Art de France ; ass. Française des IGIA ; CTC ; Conseil National du Cuir ; salon MIF Expo, ass. Entreprise &amp; Découverte</p> <p><b>Au niveau régional :</b> CMAR, CCIR, ADI-NA, CRT, AANA, cluster Réso'Cuir, Lainamac, Esprit Porcelaine, Syndicat des Emailliers, Pôle Européen de la Céramique, association EPV 64 et 40, associations infrarégionales métiers d'art, Chaire BALI, UPTHC ODG des IGIA, OPCO2I, Cité du Cuir, Cité de la Tapisserie, CRAFT, CETIA, EPCI,...</p> <p>Exemples d'entreprises régionales (liste non exhaustive)</p> <p><b>Entreprises fleurons :</b> nombre élevé d'emplois, rayonnement Ateliers Hermès, Chanel, Dior (...), Décathlon, Bernadaud, Repetto, Lectra, Le Tanneur, Lim Group Weston, Tissage Moutet, SOGRA, Pinton, Maugein, Aigle...</p> <p><b>Entreprises innovantes :</b> faible nombre d'emplois, mais potentiel économique ; médiatisées... Hopaal, Soôruz, Oolmoo, Chamberlan, Lamellux, ENO, Loulhère</p>		

<b>FFOM</b>	<b>Forces</b>
	<p>Maitrise et reconnaissance des savoir-faire artisanaux</p> <p>Richesse des savoir-faire dont emblématiques (porcelaine, émail, tapisserie, charentaise, linge basque, béret basque, couteau de Nontron, gant de Saint-Junien, broderie en jour d'Angles...)</p> <p>Entreprises engagées dans démarches de reconnaissance (+ de 160 EPV, 6 IGIA...)</p> <p>Positionnement d'excellence (luxe, métiers d'art) et des marques de renommée mondiale</p> <p>Filière Cuir, présence de l'ensemble de la chaîne de valeur</p> <p>Acteurs institutionnels mobilisés et important réseaux d'acteurs locaux, régionaux, nationaux</p>
	<b>Faiblesses</b>
	<p>Multiplicité des entreprises</p> <p>Se côtoient de très petites et grandes entreprises avec des besoins différents</p> <p>Marché dépendant du contexte national et international</p> <p>Pyramide des âges dans certains des secteurs très élevée</p>
	<b>Opportunités</b>
<p>Approvisionnement locaux pour certaines entreprises et maîtrise de la chaîne de valeur</p> <p>Contribue à l'attractivité et la notoriété du territoire au niveau national et international</p> <p>Emplois répartis sur l'ensemble des territoires</p> <p>Développement d'actions collectives</p> <p>Développement de produits diversifiant (approche - Design)</p> <p>Consommateur de plus en plus impliqué (origine des produits, traçabilité, produit en France...) et demande croissante pour les produits de qualité/ haut de gamme</p> <p>Développement de produits innovants : nouvelles matières recyclés, issus de matières naturelles...</p> <p>Nouvelle opportunité de commercialisation (e-commerce, sur-mesure...)</p> <p>Recrutement en hausse, notamment sur la maroquinerie</p>	
	<b>Menaces</b>
	<p>Visibilité de l'ensemble des entreprises</p> <p>Problème de recrutement, notamment pour les plus petites structures de formation et les besoins en entreprises</p> <p>Maintien et transmission des savoir-faire d'excellence</p>
<b>Principaux enjeux</b>	<p>AXE 1 – Développer les projets d'entreprises</p> <p>AXE 2 - Créer et maintenir des emplois et compétences sur tout le territoire</p> <p>AXE 3 - Reconnaître et rendre attractif les savoir-faire d'excellence</p> <p>AXE 4 - Favoriser le rayonnement et l'accès au marché des entreprises</p>

**Objectifs  
stratégiques****AXE 1 – 4 priorités**

Stimuler la créativité via des réseaux performants

Accélérer la transformation numérique des entreprises de la filière et moderniser les outils de production

Soutenir les entreprises dans leurs démarches d'innovation par le Design

Soutenir les entreprises à s'inscrire dans l'éco-responsabilité

**AXE 2 – 5 priorités**

Anticiper l'évolution des compétences

Maintenir et assurer la transmission des savoir-faire et des compétences

Renforcer l'attractivité des métiers de la filière

Adapter l'offre de formation professionnelle aux besoins du secteur et favoriser son lien avec les entreprises

Faciliter la reprise et la cession d'entreprise aux savoir-faire d'excellence

**AXE 3 – 5 priorités**

Intégrer les réseaux et les politiques au niveau national et européen

Poursuivre la construction d'une image d'excellence

Améliorer la lisibilité de l'offre régionale d'accompagnement

Structurer l'offre de tourisme de savoir-faire

Accompagner les entreprises dans les démarches de labellisations, de reconnaissances et de certifications

**AXE 4 – 3 priorités**

S'approvisionner en local pour produire « Made in Nouvelle-Aquitaine »

Développer de nouveaux marchés via des salons régionaux et nationaux

Se développer sur les marchés internationaux

# **FILIÈRE MATURE** INDUSTRIES MÉCANIQUES



<b>Périmètre</b>	<p>Les industries mécaniques regroupent en leur sein quelques 11.000 entreprises de plus de 10 salariés pour un total de 615.450 salariés et 132,2 milliards de chiffre d'affaires</p> <p>La Nouvelle-Aquitaine est quant à elle la quatrième région mécanicienne de France avec près de 2.700 entreprises, dont une majorité de PME (95% ayant moins de 20 personnes) pour un total de 47.700 salariés</p> <p>Domaines couverts : Métallurgie (fonderie et forgeage), Robotique et Cobotique, Mécatronique, Mécanique industrielle et de Mécanique de Précision, Traitement de Surface et Thermique, Chaudronnerie, Tôlerie, Outillages, Conception de Machines Spéciales et Equipements</p>																		
<b>Feuille de route régionale</b>	Néo Terra Associée à Aéronautique dans le SRDEII 2016	<b>Liens avec les politiques nationales et européennes</b>	PIA4, CSF, France 2030, Union Européenne...																
<b>Données-clés</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="background-color: #800000; color: white;">Estimation du nombre d'entreprises</td> <td>2 700</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #800000; color: white;">Estimation du nombre d'emplois</td> <td>47 700</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #800000; color: white;">Zones géographiques concernées</td> <td>Nouvelle-Aquitaine : 12 départements</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #800000; color: white;">Secteurs liés, en amont ou en aval</td> <td>           Amont : extraction de matières premières, chimie            Aval : Automobile, Aéronautique / Spatial / Défense, Agro-alimentaire, Energie/ Environnement, Ferroviaire, Naval, Machinisme agricole, Electronique, Santé, Oil &amp; Gaz         </td> </tr> <tr> <td style="background-color: #800000; color: white;">Représentants du secteur</td> <td>Pôles : CIMES ; AEROSPACE VALLEY</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #800000; color: white;">Exemples d'entreprises régionales</td> <td>Cluster : AQUITAINE ROBOTICS, ATLANTIC CLUSTER, CLUSTER MACHINISME</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #800000; color: white;"><b>Entreprises fleurons :</b></td> <td>DASSAULT, SAFRAN, NEXTER, TURBOMECA, STELIAAEROSPACE, ALSTOM, LEROY SOMER, ZODIAC, LEGRAND, FERUDENBERG</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #800000; color: white;"><b>Entreprises innovantes :</b></td> <td>SHARK ROBOTICS</td> </tr> </table>			Estimation du nombre d'entreprises	2 700	Estimation du nombre d'emplois	47 700	Zones géographiques concernées	Nouvelle-Aquitaine : 12 départements	Secteurs liés, en amont ou en aval	Amont : extraction de matières premières, chimie Aval : Automobile, Aéronautique / Spatial / Défense, Agro-alimentaire, Energie/ Environnement, Ferroviaire, Naval, Machinisme agricole, Electronique, Santé, Oil & Gaz	Représentants du secteur	Pôles : CIMES ; AEROSPACE VALLEY	Exemples d'entreprises régionales	Cluster : AQUITAINE ROBOTICS, ATLANTIC CLUSTER, CLUSTER MACHINISME	<b>Entreprises fleurons :</b>	DASSAULT, SAFRAN, NEXTER, TURBOMECA, STELIAAEROSPACE, ALSTOM, LEROY SOMER, ZODIAC, LEGRAND, FERUDENBERG	<b>Entreprises innovantes :</b>	SHARK ROBOTICS
Estimation du nombre d'entreprises	2 700																		
Estimation du nombre d'emplois	47 700																		
Zones géographiques concernées	Nouvelle-Aquitaine : 12 départements																		
Secteurs liés, en amont ou en aval	Amont : extraction de matières premières, chimie Aval : Automobile, Aéronautique / Spatial / Défense, Agro-alimentaire, Energie/ Environnement, Ferroviaire, Naval, Machinisme agricole, Electronique, Santé, Oil & Gaz																		
Représentants du secteur	Pôles : CIMES ; AEROSPACE VALLEY																		
Exemples d'entreprises régionales	Cluster : AQUITAINE ROBOTICS, ATLANTIC CLUSTER, CLUSTER MACHINISME																		
<b>Entreprises fleurons :</b>	DASSAULT, SAFRAN, NEXTER, TURBOMECA, STELIAAEROSPACE, ALSTOM, LEROY SOMER, ZODIAC, LEGRAND, FERUDENBERG																		
<b>Entreprises innovantes :</b>	SHARK ROBOTICS																		

<b>FFOM</b>	<b>Forces</b>
	4 <sup>e</sup> région mécanicienne de France Des clients aval nombreux Main d'œuvre qualifiée
	<b>Faiblesses</b>
	Pas de champion de la machine spéciale Filière non structurée au niveau régional Pas d'interactions entre pôles et cluster Pas d'interactions entre aval et amont
	<b>Opportunités</b>
	Déploiement du numérique CAO (Conception Assistée par Ordinateur), DAO (organisation autonome décentralisée) Intelligence Artificielle
	<b>Menaces</b>
	Hausse du coût des matières premières Compétitivité prix réduite Image négative des métiers
<b>Principaux enjeux</b>	<p>Transition énergétique et environnementale : Proposer des solutions à l'industrie pour produire en réduisant les émissions polluantes, en consommant moins de matériaux, d'énergie et d'eau, en intégrant des intrants issus de matières premières recyclées, en appliquant les principes d'économie circulaire et d'écoconception des produits et des process . Contribuer à l'essor des énergies renouvelables et aux défis de société (mobilité, consommation, environnement, recyclage...) en concevant et fabriquant localement les équipements nécessaires</p> <p>Ancrage territorial : souveraineté et résilience économique, renforcement de la performance des entreprises et l'apport de valeur, accès au marché y compris international, amélioration des relations donneurs d'ordre / fournisseurs, relations intra-filière</p> <p>Digitalisation de l'industrie : Moderniser les lignes de production, y compris des plus petites entreprises, déployer les solutions numériques (robotiques notamment collaborative, intelligence artificielle...) dans un souci de sécurité (dont cybersécurité) et d'amélioration des conditions de travail et offrir le service client du futur (offres globales, produits intelligents...)</p> <p>Attractivité, formation et fidélisation : revaloriser l'image de la filière, faire connaître ses métiers, anticiper les besoins en compétence, s'adapter aux viviers locaux, développer l'alternance, amplifier les efforts de formation initiale et continue (montée en compétences)...</p>
<b>Objectifs stratégiques</b>	<p>Structurer la filière, organiser, fédérer et faire connaître l'offre de solutions. Conforter et faire émerger des champions de la machine-outil, machine spéciale afin de renforcer le positionnement industriel de la Région sur le haut de la chaîne de valeur mécanique et robotique</p> <p>Soutenir l'innovation des produits et services et initier de nouvelles utilisations de l'offre par le développement de projets structurants avec les filières utilisatrices</p> <p>Renforcer la compétitivité de l'offre industrielle en accompagnant les offreurs de solutions de la filière, en promouvant les procédés innovants (fabrication additive, robotique...), en accompagnant les entreprises dans leur transformation (programme usine du futur), en développant l'emploi et les compétences et l'évolution des métiers (technologies numériques) et favoriser ainsi la relocalisation de la production industrielle en région</p>

# **FILIÈRE MATURE** INDUSTRIE DE LA GLISSE



<b>Périmètre</b>	Fabrication, location et commercialisation de planches de surf et d'articles de sports de glisse ; Fabrication et commercialisation de vêtements et d'équipements liés au surf et aux sports de glisse														
<b>Feuille de route régionale</b>	Néo Terra Thématique « Croissance Bleue » présente dans le SRDEII 2016 Pas de feuille de route dédiée à ce jour	<b>Liens avec les politiques nationales et européennes</b>	RAS												
<b>Données-clés</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="background-color: #800000; color: white;">Estimation du nombre d'entreprises</td> <td>400</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #800000; color: white;">Estimation du nombre d'emplois</td> <td>Information disponible au second semestre 2022</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #800000; color: white;">Zones géographiques concernées</td> <td>Zone littorale, Pyrénées-Atlantique et Landes principalement</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #800000; color: white;">Secteurs liés, en amont ou en aval</td> <td>Amont : Matériaux, textile Aval : Tourisme, Sport de haut niveau</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #800000; color: white;">Représentants du secteur</td> <td>EuroSIMA</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #800000; color: white;">Exemples d'entreprises régionales</td> <td>Quiksilver, Billabong, Roxy... (Groupe Boardriders) Patagonia Rip Curl Oxbow Volcom</td> </tr> </table>			Estimation du nombre d'entreprises	400	Estimation du nombre d'emplois	Information disponible au second semestre 2022	Zones géographiques concernées	Zone littorale, Pyrénées-Atlantique et Landes principalement	Secteurs liés, en amont ou en aval	Amont : Matériaux, textile Aval : Tourisme, Sport de haut niveau	Représentants du secteur	EuroSIMA	Exemples d'entreprises régionales	Quiksilver, Billabong, Roxy... (Groupe Boardriders) Patagonia Rip Curl Oxbow Volcom
Estimation du nombre d'entreprises	400														
Estimation du nombre d'emplois	Information disponible au second semestre 2022														
Zones géographiques concernées	Zone littorale, Pyrénées-Atlantique et Landes principalement														
Secteurs liés, en amont ou en aval	Amont : Matériaux, textile Aval : Tourisme, Sport de haut niveau														
Représentants du secteur	EuroSIMA														
Exemples d'entreprises régionales	Quiksilver, Billabong, Roxy... (Groupe Boardriders) Patagonia Rip Curl Oxbow Volcom														

<b>FFOM</b>	<b>Forces</b>
	Toutes les grandes marques présentes en Nouvelle-Aquitaine Un cluster à l'échelle européenne bien reconnu
	<b>Faiblesses</b>
	Des entreprises internationales dirigées depuis l'étranger Production en Asie principalement
	<b>Opportunités</b>
Filière emblématique de Nouvelle-Aquitaine, peu ou pas présente dans les autres régions françaises Un concentré et une diversité d'entreprises en Nouvelle-Aquitaine Regain d'intérêt pour les activités de plein air	
<b>Menaces</b>	Forte dépendance avec l'Asie pour la production et les approvisionnements Marché textile en déclin depuis plusieurs années
<b>Principaux enjeux</b>	Transition environnementale de la filière Attractivité « surf » de la Nouvelle-Aquitaine à l'international Transformation numérique des entreprises Relocalisation d'une partie de la filière en Nouvelle-Aquitaine, notamment sur le textile
<b>Objectifs stratégiques</b>	Encourager et accompagner les transitions par l'innovation et l'évolution des pratiques, notamment vers le bio-sourcé et l'éco-conception Promouvoir la filière à l'international via des temps forts Accompagner les projets digitaux individuels et collectifs des entreprises Initier la relocalisation d'une production textile innovante en Nouvelle-Aquitaine

# **FILIÈRE MATURE** PHOTONIQUE ET HYPERFRÉQUENCES



<b>Périmètre</b>	Utilisateurs, distributeurs, équipementiers ou assembleurs de matériels permettant la génération, la transmission, le traitement ou la conversion de signaux optiques ou d'ondes électromagnétiques		
<b>Feuille de route régionale</b>	Néo Terra Orientation 2 dans le SRDEII 2016-2022 Feuille de route régionale photonique 2022 en préparation Lien avec feuille de route régionale électronique (Délibération en date du 21/03/2022)	<b>Liens avec les politiques nationales et européennes</b>	Coordination avec feuilles de route nationales et européennes des technologies et applications Photoniques, Electronique-Hyperfréquences et matériaux pour la photonique et l'électronique
<b>Données-clés</b>	<div style="background-color: #e08080; padding: 2px;">Estimation du nombre d'entreprises</div> 1 100 entreprises en France 251 entreprises adhérentes au pôle ALPHA - Route des Lasers & des Hyperfréquences		
<b>Données-clés</b>	<div style="background-color: #e08080; padding: 2px;">Estimation du nombre d'emplois</div> 6 500 emplois directs hautement qualifiés et quelque 20 000 emplois indirects/induits en Nouvelle-Aquitaine 80 000 emplois en France		
<b>Données-clés</b>	<div style="background-color: #e08080; padding: 2px;">Zones géographiques concernées</div> Nouvelle-Aquitaine avec une concentration d'acteurs autour des grands équipements et des laboratoires universitaires en Gironde et autour de Limoges		
<b>Données-clés</b>	<div style="background-color: #e08080; padding: 2px;">Secteurs liés, en amont ou en aval</div> Sept domaines d'activité stratégiques (DAS) : Photonique/Laser, Electronique/ Hyperfréquences, Matériaux pour la Photonique, Communication/ Sécurité, Santé, Aéronautique-Spatial-Défense, Energie-Bâtiment intelligent L'environnement, l'agriculture, l'agro-alimentaire et l'éclairage stationnaire sont également en partie concernés		

<b>Données-clés</b> (suite)	<b>Représentants du secteur</b>
	<p>Pôle de compétitivité ALPHA - Route des Lasers &amp; des Hyperfréquences, labellisée pôle de compétitivité phase IV par l'Etat (projets NAQUIDIS Center et SAPHYR)</p> <p>Une seule association professionnelle : « Photonics France » qui est la fédération de la photonique française</p> <p>AlphaNOV, centre technologique Optique et Lasers</p> <p>XLIM Unité Mixte de Recherche Université de Limoges/ ILS à Pessac</p> <p>LabEx LAPHIA centre d'excellence pour les sciences et technologies du laser</p> <p>Centre de formation PYLA (33)</p> <p>Les centres techniques comme le BRGM, le CSTB, l'IFP Énergies nouvelles ou l'ADEME sont également des lieux d'expérimentation pour la démonstration des performances de la photonique au bénéfice de l'environnement.</p> <p>Partenariats avec CEA</p>
	<b>Exemples d'entreprises régionales</b>
	<p><b>Entreprises fleurons :</b></p> <p>Ullo (33), Kreon Technologies (87), Sanodev (87), Alienor (33), Iriosome (33), Polyrise (33)</p> <p><b>Entreprises innovantes :</b></p> <p>Amplitude Laser (33)</p> <p>Argolight (33)</p> <p>Naiobee (19)</p> <p>Glophotronics (87)</p> <p><b>Missions dédiées au business avec la Chine :</b></p> <p>Aerodiode (33), Photonis (19), Goyalab (33), I2S (33), Sunna Design (33), CENBG (33), Muquans (33), Novae (87)</p> <p><b>Pour l'US :</b></p> <p>Olikrom (33), I2S (33)</p>
<b>FFOM</b>	<b>Forces</b>
	<p>Recherche de très bon niveau et Ressourcement technologique associé</p> <p>Visibilité à l'international</p> <p>Leader mondial des lasers à impulsion brèves</p> <p>De nombreuses créations d'entreprises</p>
	<b>Faiblesses</b>
	<p>Des marchés industriels de volume et à forte valeur ajoutée non adressés</p> <p>Manque de compétences techniques, marketing, industrielles et commerciales des entreprises pour la mise sur le marché</p> <p>Absence d'études dédiées à la photonique en collège ou lycée</p>
	<b>Opportunités</b>
	<p>Une des 6 technologies clés pour l'Europe : secteurs technologiques à fort enjeu et stratégiques</p> <p>De nouvelles applications dans tous les domaines et notamment dans les filières présentes en région : défense, industrie, santé, énergie et environnement</p> <p>Stratégie quantique, dans laquelle s'inscrit le projet NAQUIDIS CENTER (porté par l'Institut d'Optique Graduate School de Bordeaux)</p>

<b>FFOM</b> (suite)	<b>Menaces</b> Déficit de candidats sur le marché à tous les niveaux, du bachelier au thésard Filière et métiers peu connus des acteurs de l'éducation, du recrutement ou de l'orientation Dialogue difficile avec les entreprises du marché par manque de compétence photonique Non maîtrise européenne de composants clés
<b>Principaux enjeux</b>	Développer les technologies clés adressant les nouveaux enjeux des filières marché Faciliter la mise sur le marché des innovations Accompagner la croissance des entreprises Répondre au besoin de compétences, développer l'attractivité des métiers Rendre plus visible la filière photonique des entreprises et du grand public en règle générale
<b>Objectifs stratégiques</b>	Anticiper la mutation des métiers et des besoins en compétences à l'aide d'études régulières, d'état des lieux et de prospective Améliorer les formations initiales et continues, et faire connaître la photonique dans les formations des secteurs d'application et auprès des jeunes Capitaliser sur les compétences scientifiques pour se positionner au premier plan sur les technologies photoniques d'excellence Analyser les marchés et se rapprocher des secteurs d'applications porteurs pour développer l'usage des technologies photonique et des autres filières technologiques nécessaires (IA, électronique...) pour développer des solutions photonique complètes

# ① FILIÈRE MATURE

## INDUSTRIES NAUTIQUES ET NAVALES



<b>Périmètre</b>	Construction de bateaux de plaisance ; Construction de navires et de structures flottantes ; Réparation et maintenance navale ; Fabrication d'équipements pour bateaux (voilerie, sellerie, accastillage, motorisation, menuiserie, plasturgie, filmage, chaudronnerie, électricité ...) ; Conseil et ingénierie		
<b>Feuille de route régionale</b>	Néo Terra Thématique « Croissance Bleue » présente dans le SRDEII 2016 Feuille de route en cours d'élaboration Délibération prévue pour fin 2022	<b>Liens avec les politiques nationales et européennes</b>	Politique maritime intégrée de l'UE Stratégie nationale pour la mer et le littoral CSF « Industriels de la mer »
<b>Données-clés</b>	<p>Estimation du nombre d'entreprises</p> <p>1 000</p> <p>Estimation du nombre d'emplois</p> <p>Information disponible au second semestre 2022</p> <p>Zones géographiques concernées</p> <p>Zone littorale, Charente-Maritime et Gironde principalement</p> <p>Secteurs liés, en amont ou en aval</p> <p>Amont : Energie, matériaux, ports Aval : Plaisance, transport maritime</p> <p>Représentants du secteur</p> <p>Atlantic Cluster Bordeaux Superyachts Refit Tribord Sailing Lab Grand Pavois Organisation</p> <p>Exemples d'entreprises régionales</p> <p>CNB (Groupe Beneteau) Fontaine Pajot &amp; Dufour Yacht (Groupe Fontaine Pajot) Naval Group Couach (Groupe Nepteam)</p>		

<b>FFOM</b>	<b>Forces</b>
	Leadership nautique français à l'international Présence des plus grands constructeurs en NA Chaîne de valeur complète en Nouvelle-Aquitaine
	<b>Faiblesses</b>
	Leadership d'autres régions françaises Divers impacts négatifs sur l'environnement Manque de main d'œuvre
	<b>Opportunités</b>
	Des acteurs régionaux volontaires pour développer la filière tout en réduisant les impacts sur l'environnement Marché en croissance propice à l'innovation
	<b>Menaces</b>
	Des acteurs qui n'arrivent pas toujours à travailler ensemble à l'échelle nationale Absence d'un Pôle Mer en Nouvelle-Aquitaine pour l'instruction des dossiers
<b>Principaux enjeux</b>	Transition énergétique et environnementale de la filière Attractivité des métiers, adaptation des parcours de formation et recrutements Diversification et sécurisation des modes d'approvisionnement et de commercialisation à l'international
<b>Objectifs stratégiques</b>	Encourager et accompagner les transitions par l'innovation et l'évolution des pratiques Promouvoir les métiers et développer des formations adaptées aux besoins des industriels Accompagner les entreprises dans leurs échanges à l'international

# 📌 FILIÈRE MATURE

## AUTOMOBILE-VÉHICULE TERRESTRE



<b>Périmètre</b>	Construction industrielle de véhicules, soutraitance de rang 1, 2, pôles de recherche et développement des technologies nouvelles		
<b>Feuille de route régionale</b>	<p>Néo Terra</p> <p>Absent sous cette appellation transversale de filière automobile dans le SRDEII 2016, présence sous le seul regard de l'industrie mécanique</p> <p>Pas de feuille de route spécifique</p> <p>Animation par le pôle ID4CAR en tant que Association Régionale des Industries Automobiles</p>	<b>Liens avec les politiques nationales et européennes</b>	<p>Suivi du plan national filière de la Plateforme Française Automobile (PFA)</p> <p>Via ID4CAR, participation aux AAP-AMI européens</p> <p>Articulation avec les AAP plan de relance de l'Etat</p>
<b>Données-clés</b>	<p>Estimation du nombre d'entreprises</p> <p>180</p> <p>Estimation du nombre d'emplois</p> <p>18 000</p> <p>Zones géographiques concernées</p> <p>Plutôt Nord et Est de la région pour la production, plutôt bassin bordelais pour la R&amp;D et pôles associés</p> <p>Secteurs liés, en amont ou en aval</p> <p>Ceux des chaines de traction thermique et électrique (fonderie, mécanique, traitement de surface, moteurs électrique, électrochimie, batterie, Hydrogène) - carrosserie – optique lighting - Automotiv system – radio communication – laser lidar - électronique</p> <p>Représentants du secteur</p> <p>ID4CAR, délégation Nouvelle-Aquitaine, Poitiers</p> <p>Exemples d'entreprises régionales</p> <p><b>Entreprises fleurons :</b> ACC / Saft, NIDEC / Leroy Somer, ACS, Magneti Marelli, Cartol, Elringklinger, Luxor Lighting, SEMAT, Goupil, Forsee Power, Geosat...</p> <p><b>Entreprises innovantes :</b> Polyrise, ACC / Saft, NIDEC / Leroy Somer, Autoliv, ACS, Magneti Marelli, Luxor Lighting, EasyLi, Geosat, Valeo...</p>		

<b>FFOM</b>	<b>Forces</b>
	Constructeurs régionaux peu liés à des activités de production de masse. Soutraitance automobile globalement diluée avec les autres secteurs (aéro, ferro, mécanique) Compétence sur la chaîne de traction électrique
	<b>Faiblesses</b>
	Eloignement des grands constructeurs européens Dépendance globale, soit aux donneurs d'ordres, soit aux changements de normes Tendance mondiale baissière du marché depuis plusieurs années, avant COVID-19 Pertes de Valeurs Ajoutées La filière automobile régionale a peu de poids dans l'éco-système national et européen, sinon sur l'exclusivité de certaines innovations
	<b>Opportunités</b>
	Conversion électrique de la mobilité Mutation de la propriété vers les services de mobilité Connexion au réseau électrique des véhicules (smart grid, effacement des pics de production électriques) Economie circulaire Capacité d'innovation pour les attendus technologiques futurs : 5G, autonomie, batterie, hydrogène, chimie, matériaux, route électrique...
	<b>Menaces</b>
	Pénurie sur les composants et métaux spéciaux Difficulté des grands leaders à partager leurs stratégies à long terme Augmentation des prix et des délais Coût et lenteur des normalisations et mises en exploitation des innovations Acceptabilité des usagers, infrastructures de la route et de la rue en retard de phase
<b>Principaux enjeux</b>	Ceux de la PFA à décliner régionalement : rendre le territoire attractif aux programmes de R&D et aux investissements productifs, accompagner les entreprises vers l'usine du futur, la formation des salariés et leur reconversion, le développement des infrastructures Efficacité écologique du secteur : savoir conduire l'enjeu Fit For 55 Utiliser l'énergie renouvelable pour la mobilité Garder, développer, créer de la valeur ajoutée sur la chaîne de valeur Doter le territoire régional d'une infrastructure sur la voirie, bâtir la route électrique (recharge, communications V2G, V2V, V2X) Être maître de la dimension numérique : data, OS, normes, communication
<b>Objectifs stratégiques</b>	Fixer et développer l'Innovation pour cet environnement de la Mobilité terrestre automobile, assurer la capacité d'action des pôles de compétitivité sur le secteur Former, former à nouveau, convertir, aux métiers nouveaux et technologies nouvelles du secteur Créer la route électrique Nord Sud de la frontière espagnole à Châtellerault ; doter la voirie des infrastructures nécessaires Conduire l'électrification de la mobilité du monde métropolitain et du monde rural de façon synchronisée Installer en Région un savoir-faire numérique/data/communication/capteurs pour la mobilité électrique et (sub)autonome future

# ❶ FILIÈRE MATURE

## INDUSTRIE FERROVIAIRE



<b>Périmètre</b>	Constructeurs de matériels ferroviaires (Tram, Train, TGV), infrastructure (voie, signal, système), data, formation		
<b>Feuille de route régionale</b>	Néo Terra Filière non spécifiée dans le SRDEII 2016 Pas de feuille de route régionale mais déploiement du pôle d'excellence FERROCAMPUS de Saintes (17)	<b>Liens avec les politiques nationales et européennes</b>	PIA 4, Train Léger Innovant, CSF industrie ferroviaires, CORIFER (Comité d'orientation de la recherche et de l'innovation de la filière ferroviaire), CARE (compétitivité accompagnement rail emploi)
<b>Données-clés</b>	<p>Estimation du nombre d'entreprises</p> <p>50</p> <p>Estimation du nombre d'emplois</p> <p>3000 dans l'industrie, 7000 cheminots en exploitation en région</p> <p>Zones géographiques concernées</p> <p>Bassins rochelais, zone Nord, Sud et Sud Est, Bassin girondin</p> <p>Secteurs liés, en amont ou en aval</p> <p>Fonderie, génie électrique, système, interior, formation, chaudronnerie, mécano-soudure, service</p> <p>Représentants du secteur</p> <p>Association FERROCAMPUS</p> <p>Exemples d'entreprises régionales</p> <p><b>Entreprises fleurons :</b> ALSTOM Aytré (17) (Tramways et TGV AVELIA HORIZON), CARTOL, SAFT, MASTERS, LISEA, MESEA, THALES, FBO, CASSOUS, COLAS RAIL</p> <p><b>Entreprises innovantes :</b> GEOSAT, AGUILA, AKKA, THALES, BMIA, ETSEME, FBO</p>		
<b>FFOM</b>	<p>Forces</p> <p>Très bon bilan carbone au km transporté</p> <p>Des savoir-faire industriels très anciens bien ancrés en région, en France, en Europe</p> <p>Présence d'ALSTOM sur le territoire sur un site bien connecté</p> <p>Un train régional local piloté régionalement</p> <p>De nombreux acteurs du numérique, du système, signal, data, IOT en région</p> <p>Faiblesses</p> <p>Un réseau assez saturé en trafic</p> <p>Un réseau secondaire pas toujours électrifié</p> <p>Une desserte fine très fortement délaissée nécessitant pour les personnes et le fret une action pour le « dernier km »</p> <p>Une production de sous-ensembles à échelle européenne Une tension sur les métiers industriels</p>		

<b>FFOM</b> (suite)	<b>Opportunités</b>
	<p>Un secteur en croissance à 2 chiffres</p> <p>Un mode de transport collectif apprécié</p> <p>Un pôle d'excellence FERROCAMPUS en genèse active, intégré au projet Train Léger Innovant et bien positionné sur la formation et le train du futur décarbonné</p> <p>Ouverture à la concurrence de l'opérateur historique</p> <p>Grandes faiblesses en termes de disponibilité des infrastructures et des matériels de l'opérateur</p>
	<b>Menaces</b>
	<p>CRRC, le monstre chinois du ferroviaire (train, système, signal) constitue une lourde menace industrielle</p> <p>Capacité à trouver la main d'oeuvre nécessaire aux volumes à produire (centaines d'emplois)</p> <p>Tensions sur les approvisionnements</p> <p>Ouverture à la concurrence de l'opérateur historique</p>
<b>Principaux enjeux</b>	<p>Pouvoir verdir la flotte de Ter en temps, efficacité écologique, économique et fonctionnelle</p> <p>FERROCAMPUS doit devenir un pôle d'excellence européen de Recherche, Innovation, Expérimentation, Formation et Attractivité de la filière ferroviaire</p> <p>Assurer l'emploi et l'employabilité pour la filière à tous les niveaux</p>
<b>Objectifs stratégiques</b>	<p>Porter le FERROCAMPUS pour former, innover, expérimenter, fédérer, structurer, promouvoir et attirer au profit de l'industrie et du service ferroviaire. Il s'agit avec le train, de faciliter la transition énergétique et écologique, œuvrer pour la desserte fine du territoire, participer au développement économique et vitaliser le site de Saintes</p> <p>Favoriser l'écosystème technique et économique à l'industriel de rang mondial implanté en région, ALSTOM</p> <p>Conduire l'efficacité écologique de la mobilité ferroviaire sur le Ter et les lignes de dessertes fines à reconquérir</p> <p>Ecoles du train : Former, attirer sur tous les métiers à haute valeur et fort marché à venir</p> <p>Faciliter la convergence des solutions techniques et numériques entre l'aéronautique, l'automobile et le ferroviaire (automotiv system, iot, data, communication...)</p>

## 1 FILIÈRE MATURE

# MOBILITÉS DURABLES ET INTELLIGENTES



<b>Périmètre</b>	Toute technologie ITS (Système de Transport Intelligent) - soit les systèmes embarqués, systèmes de communication – et toute données numériques ayant pour application les Transports (automobiles, autocars, poids lourds, voire ferroviaire et fluvial). Concerne les domaines suivants : IA & données de mobilité, Infrastructure intelligente, Multimodalité, Optimisation logistique, Sécurité des transports, Véhicules connectés et autonomes		
<b>Feuille de route régionale</b>	Néo Terra Feuille de route pour l'économie numérique	<b>Liens avec les politiques nationales et européennes</b>	LOM (Loi d'orientation des mobilités) PIA 4 ADEME - AMI TENMOD Directive ITS européenne Horizon Cluster 5 Green Deal FEDER
<b>Données-clés</b>	<p>Estimation du nombre d'entreprises</p> <p>50</p> <p>Estimation du nombre d'emplois</p> <p>en cours...</p> <p>Zones géographiques concernées</p> <p>Toute Région</p> <p>Secteurs liés, en amont ou en aval</p> <p>Electronique, réseaux de télécommunication, numériques &amp; données, énergie &amp; stockage, (cyber-)sécurité, Services de mobilité (fret, logistique, transport de passagers)</p> <p>Représentants du secteur</p> <p>TOPOS Digital-Aquitaine ID4CAR Aerospace Valley</p> <p><b>R&amp;D, expérimentation :</b></p> <p>ZEHNS (zone d'expérimentation à haut niveau de service) Chaire mobilité ITS Chaire cyber-résilience CATIE INRIA</p> <p><b>GIP :</b></p> <p>GIP ATGERI, GIP VIGIE PORT</p>		

<b>Données-clés</b> (suite)	Exemples d'entreprises régionales
	<p><b>Entreprises fleurons :</b> THALES, AKKA, ATOS, ABSISKEY, EDF, EQUINIX, FAYAT, KLAXIT, SVMS, RATP SYSTEMS, KEOLIS, TRANSDEV, IXXI, EGIS, ADVENS...</p> <p><b>Entreprises innovantes :</b> GEOSAT, NEO GLS, AGUILA, AXIUM, BMIA, PREDITIC, THALES, GERTRUDE, GO4IOT, GAZELLE TECH, BMIA, MIDIPILE, NEOGLS, KLAXIT, KEREON INTELLIGENCE, NEWMERIC, OKINA, PREVIMETEO, TIER, ZAMAK DESIGN, VISUAL S</p>
<b>FFOM</b>	Forces
	Variété des pôles et chaires pour monter des projets R&D et former des ingénieurs ZEHNS (Zone d'Expérimentation à Haut Niveau de Service) : 1 <sup>er</sup> terrain français d'expérimentation ITS en environnement ouvert Lien proche avec le pôle d'excellence FERROCAMPUS Trains et autocars régionaux pilotés régionalement Zone transfrontalière : eurocluster COMPET'plus, couloir multi-énergies (routier et projet LGV Sud Europe Atlantique) L'essor des ports régionaux dans un enjeu de pôles multimodaux et centres logistiques De nombreux acteurs du numérique, du système, signal, data, IOT en région
	Faiblesses
	Manque de présence de constructeurs fleurons européens (notamment les automobiles et poids lourds) Manque d'infrastructures « smart roads » et un trafic réseau assez saturé Difficultés d'accès aux Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) Besoin de monter en compétences sur l'utilisation des systèmes de transport intelligent (données, V2X...) Besoin de former d'avantage des data scientists
	Opportunités
Répondre aux enjeux climatiques, environnementaux, transition énergétique et dernier km L'appropriation et la sensibilisation du défi de mesure de l'empreinte environnementale du numérique La loi d'orientation des mobilités promeut l'open data Multiplicité d'applications pour les technologies ITS (fret, fluvial, ferroviaire, transport urbain...) Capacité d'innovation pour les futures technologiques IoT (internet des objets) utilisant la 5G Les métiers de la cybercriminalité très demandés Le marché automobile cherche à se renouveler	

<b>FFOM</b> (suite)	<p>Menaces</p> <p><b>Négociations avec les donneurs d'ordre</b> Faibles interactions et coordination entre opérateurs d'infrastructure, constructeurs de véhicules et les entreprises de réseaux de communication Difficulté des grands leaders à partager leurs stratégies à long terme Dépendance des donneurs d'ordres (constructeurs, réseaux de communication...) et variabilité des normes Coût et lenteur des normalisations et mises en exploitation des innovations Effet du serpent qui se mord la queue : pas de véhicules connectés sans infrastructures modernes ; pas d'infrastructures modernes sans véhicules</p> <p><b>Economie de la donnée</b> Le déploiement de l'économie de données et le défi de la sobriété numérique Risques de cyberattaques dans les réseaux de télécommunication Pluralité des technologies de communication : pas d'homogénéité européenne de partage de données Acceptabilité des usagers (partage de la donnée et véhicules « autonomes »)</p> <p><b>Industrie électronique</b> Approvisionnement de composants : pénurie mondiale des composants électroniques, augmentation des prix et des délais Besoin d'une production de sous-ensembles à échelle européenne</p>
<b>Principaux enjeux</b>	<p>Moderniser les infrastructures. Doter le territoire régional d'une infrastructure sur la voirie, bâtir la route électrique (recharge, communications V2G, V2V, V2X)</p> <p>Cartographier les acteurs en fonction de leurs compétences et domaines d'application</p> <p>Attirer les industriels – intérêt à l'écosystème régional pour projets R&amp;D. S'appuyer sur des exploitants de transport publics (transdev, keolis, SNCF, EGIS...) pour faire le relais avec des « gros constructeurs »</p> <p>Faciliter le transfert technologique entre l'aéronautique, l'automobile et le ferroviaire (automotiv system, iot, data, communication...)</p> <p>Porter la ZEHNS, pour former, innover, expérimenter, fédérer, structurer, promouvoir et attirer au profit de l'industrie voire des pouvoirs publics</p> <p>Inciter à l'Open Data</p> <p>Favoriser les AOM à prendre en main leurs data &amp; OS</p> <p>Assurer l'emploi et l'employabilité pour la filière à tous les niveaux</p>
<b>Objectifs stratégiques</b>	<p>Faire de la Région une Région d'expérimentation et d'attractivité de la filière</p> <p>Renforcer l'encadrement des marchés de travaux, fournitures et services. Rétablir un équilibre privé-public dans le domaine du transport et ses infrastructures dans l'intérêt des usagers</p> <p>Créer un pôle d'excellence ITS</p> <p>Créer la route électrique et connectée Nord/Sud : de la frontière espagnole à Châtelleraut ; doter la voirie des infrastructures nécessaires</p> <p>Promouvoir des politiques publiques (du local au régional ; du métropolitain au rural) de mobilité conforme aux analyses et objectifs que chacun veut se fixer</p> <p>Soutenir l'approche européenne (financement, écosystèmes, territoires d'expérimentation)</p>

# **FILIÈRE MATURE** **VÉLO ET MOBILITÉS ACTIVES**



<b>Périmètre</b>	Tout moyen de mobilité qui suppose un effort physique, en priorité la marche et en particulier le vélo sous toutes ses formes (vélo musculaire, vélo à assistance électrique (VAE), vélo à hydrogène, triporteurs/vélos cargos)		
<b>Feuille de route régionale</b>	<p>Le « Plan Vélo » (similaire à feuille de route) est en cours de construction...</p> <p>Inscrit et valorisé par Néo Terra</p> <p>Autres outils réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Règlements d'intervention de la Région»</li> <li>• Bouquet de mobilité locale (contrats opérationnels de mobilité)</li> <li>• Feuille de route hydrogène</li> </ul>	<b>Liens avec les politiques nationales et européennes</b>	<p>France Relance</p> <p>Plan vélo et mobilités actives (national) 2018</p> <p>Plan National pour le développement de la cyclo-logistique</p> <p>Loi 2019-1428 LOM</p> <p>Plan Destination France</p> <p>Fonds mobilités actives</p> <p>Dispositifs CEE (AVELO...)</p> <p>Green Deal</p> <p>FEDER, LEADER, FSE, Interreg, Horizon Europe Cluster 5</p>
<b>Données-clés</b>	<p>Estimation du nombre d'entreprises</p> <p>170+ (selon l'ANFA Nouvelle Aquitaine - Association nationale pour la formation automobile)</p> <p>dont Réseau Vélo : 90+</p> <hr/> <p>Estimation du nombre d'emplois</p> <p>En cours...</p> <p>&lt;100 emplois industriels et XXX directs ou Indirects</p> <p>L'effet multiplicateur de l'emploi industriel pour le vélo est de 11,3 ETP directs et indirects ; pour le vélo artisanal est de 35 ETP directs et indirects (ADEME)</p> <p>Plusieurs dizaines de milliers d'emplois à l'horizon 2050 (chaîne de valeur produits industriels et artisanaux ; tourisme ; cyclo-entrepreneurs ; cyclo-logistique, autres services de mobilité...)</p> <hr/> <p>Zones géographiques concernées</p> <p>Toute la Région</p> <hr/> <p>Secteurs liés, en amont ou en aval</p> <p>Métallurgie, batterie, hydrogène, électronique, numérique, économie circulaire, ESS, Tourisme, Transport, Logistique</p>		

<b>Données-clés</b> (suite)	<b>Représentants du secteur</b>
	<p><b>(extra)régional :</b> ID4CAR, TOPOS, B.A.M., Bordeaux Technowest, ATIS, Chaire des Mobilités &amp; Bordeaux INP, Les boîtes à vélo, CEREMA, ADEME</p> <p><b>National :</b> FUB, Vélos et Territoires, Boite à vélo France, Citiz, Club des Villes et Territoires Cyclables et marchables, Alliance des mobilités, FFC, FFVélo, WiMoov, L'Heureux cyclage, Rue d'avenir, Union sport et cycle, FF des usages de la bicyclette, L'association française pour le développement des véloroutes et voies vertes</p> <p><b>Européen :</b> ECF, CIE, CONEBI, EBMA</p>
	<b>Exemples d'entreprises régionales</b>
	<p><b>Entreprises fleurons :</b> Laposte, Valeo, Startec, Keolis, Transdev, Velogik, K-Royle, ERTEC (LOPITZ), EREM, IDIART, MECADAQ, SATYS, NAVAILLES, PRECITOL / LM Industries, TECHIC ACHAT</p> <p><b>Entreprises innovantes :</b> Gouach, Midipile, Jeanfourche, Pragma, VUF, E-BIKE PORT, SIMOB, EL SMART GRID, IDIART, PONY, BIRD, Neogy, Olikrom, 3DiTex, K-Royle, Elwing, EASYLI, LEPTY, Olikrom, Qucit</p>
<b>FFOM</b>	<b>Forces</b>
	<p>Filière énergie &amp; stockage Nouvelle-Aquitaine</p> <p>Economie du Tourisme</p> <p>Néo Terra Ambition 3 &amp; 4</p> <p>Réseau Français en Région</p> <p>COFIL Plan Vélo Régional</p> <p>Un Réseau Vélo NA animé principalement par 4 structures régionales, dont un pôle de compétitivité</p> <p>ZFE horizon 2025</p> <p>Des acteurs industriels et sous-traitants de plus en plus mobilisés</p>
	<b>Faiblesses</b>
	<p>Compétition des formations non diplômantes</p> <p>Manque de connaissances des collectivités pour cette thématique</p> <p>Programme d'attractivité des métiers non initié</p> <p>Financement public modéré et privé très faible (effet levier à exploiter)</p> <p>Infrastructures cyclables faibles et peu sécurisés</p> <p>Nombre d'acteurs de la supply chain</p> <p>Lieux d'innovation et assemblage haute capacité à définir</p> <p>Pas de fleuron industriel à date : soutenir les PME régionales à se développer industriellement</p>

<b>FFOM</b> (suite)	<b>Opportunités</b>
	<p>Potentiel d'innovation (usage/marché et technique)</p> <p>Experts design &amp; ingénierie vélo reconnus en France</p> <p>Taux d'engagement des citoyens et usagers élevé</p> <p>Réseau 3R réparation, reconditionnement, recyclage largement possible</p> <p>Démarrage industriel (petite-moyenne série)</p> <p>Capacité à répondre aux enjeux de transition environnementale et énergétique</p> <p>Capacité de souveraineté énergétique voire de solutions autosuffisantes en énergie</p>
	<b>Menaces</b>
	<p>Approvisionnement</p> <p>Nouvelle concurrence et nouveaux acteurs</p>
<b>Principaux enjeux</b>	<p>Relocaliser la production de vélo en Nouvelle-Aquitaine</p> <p>Répondre aux enjeux climatiques pour les collectivités locales (e.g. création Zones Faible Emission) : favoriser l'émergence de projets vélo sur l'ensemble des territoires par le développement de l'intermodalité et des aménagements adaptés. Réaffecter l'espace au vélo et à la marche</p> <p>Définir une stratégie régionale – établir un Plan vélo régional</p> <p>Créer un environnement favorable et compétitif de formations diplômantes en phase avec le marché de l'emploi</p> <p>Créer un observatoire des mobilités en Région</p>
<b>Objectifs stratégiques</b>	<p>Stimuler une industrie du vélo connexe aux filières vertes et bleues, avec une approche systémique et cohérente du point de vue concurrentiel, des techniques et des flux économiques</p> <p>Développer une offre de services et de promotion de la cyclologie, du tourisme durable, du transport de personnes à vélo partout, pour tous et pour tous les usages : particuliers et entreprises (déplacements domicile travail, livraisons, entrepreneurs à vélo). Pouvoir convertir les flottes de véhicules lourds en VAE - efficacité écologique, économique et fonctionnelle</p> <p>Créer un maillage d'infrastructures équilibré sur l'ensemble du territoire régional. Améliorer la sécurité des cyclistes et des piétons</p> <p>Identifier les perspectives et besoins en matière d'emploi et de formation sur l'ensemble de la filière et des territoires Attirer de nouveaux talents</p> <p>Donner de la visibilité au Réseau Vélo Nouvelle-Aquitaine</p> <p>Favoriser les AOM à prendre en main leurs data &amp; OS</p> <p>Promouvoir et soutenir les acteurs nationaux sur le marché national et européen. Répondre d'avantage à des appels à projets nationaux et européens</p>

# 1 FILIÈRE ÉMERGENTE

## EAU GESTION INDUSTRIELLE



<b>Périmètre</b>	Les entreprises offreurs de solution dans le domaine de la gestion industrielle et collective de l'eau. La chaîne de valeur comprend des laboratoires de recherche, des centres de transfert de technologies des entreprises, et des centres de formation de référence tel que l'Office International de l'Eau		
<b>Feuille de route régionale</b>	Néo Terra Stratégie régionale de l'Eau Règlement d'intervention « Efficacité hydrique des entreprises »	<b>Liens avec les politiques nationales et européennes</b>	CSF, France 2030
<b>Données-clés</b>	<p>Estimation du nombre d'entreprises</p> <p>300 +</p> <p>Estimation du nombre d'emplois</p> <p>3000 emplois directement dédiés</p> <p>Zones géographiques concernées</p> <p>Nouvelle-Aquitaine en totalité avec bassin historique de compétences entreprises- recherche académique- formation à Limoges, Bordeaux, Poitiers, Agen</p> <p>Secteurs liés, en amont ou en aval</p> <p>Construction Fabrication métallique Chimie, matériaux Energie Instrumentation électronique Numérique (pilotage des installations, recueil et gestion des données)</p> <p>Représentants du secteur</p> <p>Cluster régional SOLTENA (animation des entreprises de la filière Eau), cluster local Eau et Adaptation au changement climatique (Agen), Centre Technique de l'Eau (Limoges, 2021), Office International de l'Eau OIEAU (Limoges, La Souterraine), AREC (agence régionale d'évaluation environnement et climat)</p> <p>Exemples d'entreprises régionales</p> <p>Faure Equipement, Callisto, Aquassay, Office International de l'Eau, UV Germe, Syntéa, Tergys, SOC, IFTS, EGEH, Agralis, E4S, Opure, Oxao, Vertigo Lab.</p>		

<b>FFOM</b>	<b>Forces</b>
	Forte concentration d'acteurs innovants de l'Eau, historique de + 30 ans et expérience reconnue, offres diversifiées, chaîne de valeur significative au plan national, offre spécifique en formation professionnelle, recherche académique bien représentée et reconnue aux plans national et européen
	<b>Faiblesses</b>
	Taille des entreprises : plutôt TPE-PME, pas d'ETI Peu d'acteurs de la production d'équipements industriels (entreprises en grande majorité offreurs de prestations de services / bureaux d'études) Peu de visibilité à l'international, innovation proche du marché mais pas de R&D plus fondamentale
	<b>Opportunités</b>
Les marchés ouverts par les politiques de Transition Environnementale La nécessité de trouver des solutions pour les territoires en stress hydrique en France et à l'international (Afrique) Positionnement de grands acteurs industriels et financiers sur la thématique Eau	
<b>Menaces</b>	
Concurrence des autres Régions françaises (Occitanie, Centre, Grand Est avec des pôles de compétitivité) Concurrence de l'offre des autres pays européennes (Allemagne, Nord Europe, Espagne, Italie) et de la Chine Fragilisation de la chaîne d'approvisionnement (conséquences de la crise COVID-19) et absence d'organisation des acteurs régionaux pour constituer des stocks-tampons de pièces stratégiques Manque d'attractivité de la filière pour le recrutement de jeunes diplômés et de techniciens en compensation des départs à la retraite prévus, et des nouveaux postes créés	
<b>Principaux enjeux</b>	Renforcement de la chaîne de valeur au niveau offre d'équipements industriels Améliorer l'image et l'attractivité de la filière pour attirer de jeunes talents Consolider la taille des entreprises-phares (ETI) pour qu'elles jouent un rôle de leaders régionaux et nationaux et organisent un réseau de sous-traitants régionaux Préserver la ressource en eau pour assurer la pérennité économique et l'attractivité du territoire (déficit quantitatif et pressions sur la qualité) Impliquer les entreprises régionales dans la préservation de la biodiversité
<b>Objectifs stratégiques</b>	Identifier dans la chaîne de valeur actuelle les thématiques R&D et innovation industrielle à valoriser et à accompagner Accompagner la filière dans un plan de montée en compétences et de recrutement Accompagner la filière dans une stratégie de développement commercial en direction de l'Europe et de l'international Accompagner les professionnels pour promouvoir une gestion raisonnée et solidaire de la ressource en eau Réduire la consommation d'eau des entreprises

## ① FILIÈRE ÉMERGENTE

### ENERGIES / PRODUCTION



<b>Périmètre</b>	Laboratoires de recherche, centres de transferts de technologies, start-up et entreprises qui développent, conçoivent et produisent les équipements et services nécessaires au déploiement de la production d'énergies solaire, éolienne, géothermique et méthanisation		
<b>Feuille de route régionale</b>	Néo Terra Plan Nouvelle-Aquitaine Rebond	<b>Liens avec les politiques nationales et européennes</b>	Loi de transition énergétique, France relance, EIT Raw matériaux, PPE, Programmations Pluriannuelles de l'Energie...
<b>Données-clés</b>	<p>Estimation du nombre d'entreprises</p> <p>Energies-Stockages : 28 977 établissements</p> <p>Estimation du nombre d'emplois</p> <p>Energies-Stockages : 73 885 salariés</p> <p>prévision augmentation du nombre d'emplois en France dans les ENR entre 2019 et 2028 de +4.9 % (source SER)</p> <p>Zones géographiques concernées</p> <p>Région Nouvelle-Aquitaine</p> <p>Secteurs liés, en amont ou en aval</p> <p>Mines et métallurgie, chimie-matériaux, industries électronique, transports-mobilité, numérique</p> <p>Représentants du secteur</p> <p>Cluster énergies-stockages, Pôle S2E2, Pôle Avenia, SER</p> <p>Exemples d'entreprises régionales</p> <p>Valorem, Terega, Enedis, Total énergie, Reden solar, Techni-solar, Vermilon, Fonroche éclairage, Envie2E, Sicame, Legrand, Schneider, VMH Energie...</p>		

<b>FFOM</b>	<b>Forces</b>
	Des laboratoires de recherche et des centres de transfert de technologies reconnus Des entreprises installées sur des marchés nationaux et internationaux Des compétences régionales historiques par exemple pour la géothermie
	<b>Faiblesses</b>
	Faible souveraineté industrielle régionale, nationale voire européenne de plusieurs filières Un marché national de construction de centrales d'énergies renouvelables faible par rapport à celui de plusieurs pays voisins Recrutement / formation Acceptabilité sociétale Manque de valorisation des filières auprès du grand public
	<b>Opportunités</b>
	Des innovations technologiques attendues pour répondre aux enjeux La géographie régionale favorable à des gisements de ressources solaire, éolienne, houlomotrice et géothermique favorable pour la construction de centrales, Recyclages des équipements en fin de vie
	<b>Menaces</b>
	Approvisionnement matières premières Appel Recrutements/compétences Augmentation des prix Pièces détachées Des marchés avec des difficultés d'acceptabilité
<b>Principaux enjeux</b>	Formation, emplois et compétences Souveraineté industrielle d'un secteur stratégique Innovation technologique, numérique Accompagner des secteurs émergents : captage, stockage et réutilisation de CO <sub>2</sub> , décarbonation de l'industrie
<b>Objectifs stratégiques</b>	Développer les moyens d'améliorer la production et le stockage des énergies renouvelables Développer l'innovation technologique pour lever les freins Développer des filières industrielles de proximité pour sécuriser les approvisionnements Activer tous les moyens de ré-industrialisation de la filière

## 1 FILIÈRE ÉMERGENTE

### BATTERIE / STOCKAGE



<b>Périmètre</b>	La filière batterie regroupe, au sein de sa chaîne de valeur, les acteurs produisant les matières premières nécessaires à la production des batteries, les fabricants de cellules, les producteurs de l'électronique associé (BMS...), les fabricants de batteries, les entreprises du test, les intégrateurs ainsi que les entreprises du recyclage. Cette chaîne de valeur rassemble différentes typologies d'acteurs : des laboratoires, des centres de transfert de technologie, des entreprises de toutes tailles, des clusters et pôles de compétitivité		
<b>Feuille de route régionale</b>	Néo Terra Présence du secteur dans le SRDEII 2016 : dans orientation 2 : poursuivre et renforcer la politique de filières prioritaire : « le développement de la filière batterie dans son ensemble » Pas de feuille de route dédiée	<b>Liens avec les politiques nationales et européennes</b>	CSF (comité stratégique de filière) Nouveaux Système Energétique qui a un groupe batterie, une politique européenne pour la filière batterie avec l'Alliance européenne des batteries et des financements dédiés : Important Projects of Common European Interest (IPCEI), batterie...
<b>Données-clés</b>	<p>Estimation du nombre d'entreprises</p> <p>21 (hors intégrateurs)</p> <p>Estimation du nombre d'emplois</p> <p>Producteurs de batteries = 2400 emplois Autres acteurs = à évaluer (acteurs de la chimie &gt; 30 000 emplois)</p> <p>Zones géographiques concernées</p> <p>Bordeaux, Poitiers et Angoulême pour les producteurs de batteries La Rochelle, Pau et Limoges avec les autres acteurs de la filière (chimie, recyclage)</p> <p>Secteurs liés, en amont ou en aval</p> <p>Mine et métallurgie, chimie et matériaux, industrie électronique, automobile, ENR</p> <p>Représentants du secteur</p> <p>Cluster Energies et stockage En lien fort : pôle S2E2, pôle ID4CAR, association</p> <p>Exemples d'entreprises régionales</p> <p>Historiques : SAFT, SERMA Innovantes : ACC, Forsee Power Ecoresponsable : GOUACH</p>		

<b>FFOM</b>	<b>Forces</b>
	Une filière petite et complète comprenant des acteurs du recyclage Des acteurs qui se connaissent et collaborent dans le cadre de projets La présence d'acteurs mondialement reconnues qui impulsent les dynamiques de la filière
	<b>Faiblesses</b>
	Dépendance des matières premières Pas de producteurs de machines en Europe Pas de gigafactory
	<b>Opportunités</b>
	Un développement de la filière majeur à l'échelle européenne Un contexte propice au développement de la filière en France
	<b>Menaces</b>
	Une très forte concurrence à l'international (dominance de l'Asie) et de la filière émergente en Europe
<b>Principaux enjeux</b>	Ressources en matières premières Emplois et compétences Recyclage et Economie circulaire Innovation face à la concurrence
<b>Objectifs stratégiques</b>	Conserver et mettre en lumière les atouts de la filière batterie présente en région Développer une chaîne de valeur du recyclage sur notre territoire Porter avec les acteurs du territoire le déploiement de formations adaptées au développement de la filière Soutenir la croissance des acteurs de notre filière face à la dynamique mondiale

# ① FILIÈRE ÉMERGENTE HYDROGÈNE



<b>Périmètre</b>	Energies, mobilités, décarbonation de l'industrie		
<b>Feuille de route régionale</b>	Néo Terra Feuille de route régionale hydrogène 2020 - 2030	<b>Liens avec les politiques nationales et européennes</b>	CSF, France 2030, Union Européenne
<b>Données-clés</b>	Estimation du nombre d'entreprises		
	30 à 40 entreprises de services et/ou industrielles		
	Estimation du nombre d'emplois		
	environ 200 à 300 emplois dédiés Hydrogène		
	Zones géographiques concernées		
	L'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, avec des entreprises, laboratoires de recherche, centres de transfert de technologies et des territoires qui s'engagent dans des projets		
	Secteurs liés, en amont ou en aval		
	Filières maritime naval-nautisme, énergie, aéronautique, chimie matériaux, mobilités terrestre lourde et légère Industrie Gestion de l'eau		
	Représentants du secteur		
	Cluster Energie et Stockage, Pôle S2E2, Pôle AVENIA, Aquitaine Chimie Durable, France Hydrogène (niveau national et délégation régionale), Hydrogen Europe Alliance Européenne pour l'H <sub>2</sub> propre		
	Exemples d'entreprises régionales		
	<b>Entreprises fleurons :</b> NEXEYA, Hydrogène de France, TEREKA, Pragma, SEMAT, Valorem, Total Energie, LAFON, MADIC Group		
<b>Entreprises innovantes :</b> Picoty Innovation, Logikko, Genevos, Cesame-Exadébit, Heuliez Bus, Lhyfe (bureau Bordeaux), Vermilion Energy France, Ingerop			

<b>FFOM</b>	<b>Forces</b>
	Des laboratoires de recherche reconnus à l'échelle internationale, des entreprises qui diversifient leur activité, des start-up des territoires et des ports en projets Vecteur énergétique décarboné identifié depuis 2020 par les pouvoirs publics nationaux et européens Capacité des réseaux régionaux de transport de gaz naturel à absorber, stocker et véhiculer l'H <sub>2</sub>
	<b>Faiblesses</b>
	Vecteur énergétique pas encore mature (filière émergente), chaîne de valeur NA encore incomplète Peu d'industriels proposant des véhicules H <sub>2</sub> , des équipements de production d'H <sub>2</sub> ... Faible offre de production d'H <sub>2</sub> vert, pas d'innovation sur la production par électrolyse, perspectives d'usages encore mal identifiées (notamment usages industriels) et insuffisantes pour créer un marché Peu de consommateurs industriels régionaux d'H <sub>2</sub> Des technologies chères et des équipements à rendements insuffisants
	<b>Opportunités</b>
Une nouvelle filière industrielle et de services qui pourrait devenir fortement créatrice d'emplois Des développements de technologies en cours et attendus Un important marché national et européen attendu Une filière maritime et des écosystèmes portuaires dynamiques Un gisement d'hydrogène naturel dans le sud de la région qui reste à qualifier Evolution réglementaire en perspective favorable à l'H <sub>2</sub>	
	<b>Menaces</b>
	Une forte concurrence des industriels étrangers, en particulier en Allemagne Des prix d'équipements encore trop élevés De nouvelles compétences qui restent rares Une consommation d'eau qui pourrait devenir importante pour l'électrolyse Quelle place réelle et pertinente de l'H <sub>2</sub> renouvelable ou bas carbone dans le mix énergétique
<b>Principaux enjeux</b>	Décarboner la mobilité lourde Multiplier et densifier les usages Diminuer les coûts des équipements et des services Renforcer la chaîne de valeur industrielle
<b>Objectifs stratégiques</b>	Plan stratégique à 10 ans avec un financement Région dédié Construire la chaîne de valeur recherche, transfert de technologies, entreprises pour fournir les services et équipements performants et compétitifs

# ① FILIÈRE ÉMERGENTE

## SANTÉ, SILVER-ÉCONOMIE ET BIEN-ÊTRE



<b>Périmètre</b>	Santé : industries de santé, à savoir les segments industrie pharmaceutique, biotechnologies appliquées à la santé, dispositifs médicaux, santé numérique Silver économie Bien-être : industrie cosmétique et thermalisme		
<b>Feuille de route régionale</b>	Néo Terra Filières prioritaires du SRDEII en 2016 Feuilles de route régionales Santé et Silver Economie Plan thermal 2018-2021 Plan régional Santé-Environnement	<b>Liens avec les politiques nationales et européennes</b>	Comité Stratégique Industries de Santé Contrat de filière Silver Economie PIA 4 : Stratégies d'accélération : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Biothérapies et bioproduction</li> <li>• Santé numérique</li> <li>• Medtech</li> <li>• Menaces NRBC (Nucléaires, Radiologiques, Biologiques, Chimiques)</li> </ul> Plan National Santé Environnement
<b>Données-clés</b>	<p>Estimation du nombre d'entreprises</p> <p>250 (industries de santé) 29 établissements thermaux Silver économie : 16 % des recrutements</p> <p>Estimation du nombre d'emplois</p> <p>Santé : 22 000 (industrie) 15 % de l'emploi salarié en incluant l'activité de soin Cosmétique : 5 000 Thermalisme : 2 400 (25 000 emplois induits)</p> <p>Zones géographiques concernées</p> <p>Région entière</p> <p>Secteurs liés, en amont ou en aval</p> <p>Soin, Services à la personne, Chimie, Matériaux, Numérique Tourisme</p> <p>Représentants du secteur</p> <p>ALLIS-NA, GERONTOPOLE DE NOUVELLE-AQUITAINE, DIGITAL AQUITAINE, AQUI-O-THERMES, COSMETIC VALLEY, OLEPHARMA</p> <p>Exemples d'entreprises régionales</p> <p>B BRAUN, LEGRAND, UPSA, MERCK, SANOFI, TREEFROG, ALOGIA, SILAB, LEA NATURE, DRT, DEDALUS</p>		

<b>FFOM</b>	<b>Forces</b>
	Acteurs industriels couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur en santé et cosmétique 2 <sup>e</sup> région thermale de France Compétence reconnue en silver économie (site référence européen) Apport de nombreuses technologies diffusantes : laser, numérique, matériaux... Des ressources naturelles (eau, agricoles...) vecteurs d'innovation (médicaments, cosmétique...)
	<b>Faiblesses</b>
	Pas de pôle de compétitivité (=visibilité) Peu d'acteurs industriels donneurs d'ordre Une concurrence accrue sur la filière thermale
	<b>Opportunités</b>
Créations récentes d'ALLIS-NA et du Gérontopôle qui fédèrent leur filière PIA 4 bien aligné avec la stratégie régionale Marché régional important : 28 % de la population à plus de 60 ans	
<b>Principaux enjeux</b>	<b>Menaces</b>
	Dispersion des forces dans des clusters différents Réglementation européenne qui menace la survie des PME du dispositif médical et de la santé numérique
<b>Objectifs stratégiques</b>	Adopter une approche intégrée en matière de santé, de l'innovation au patient (one health, santé durable, santé-environnement, prévention, expérimentations territoriales...) En santé, renforcer le pilotage global de la filière, via ALLIS NA, pour conforter sa visibilité et son positionnement stratégique En silver économie, soutenir l'innovation en faveur du bien-vieillir et améliorer l'attractivité des métiers pour répondre à une demande sociétale croissante
	Privilégier une approche « One Health » (une seule santé) dans toutes les actions mises en place par la Région impliquant la santé humaine, la santé animale et la santé de l'environnement Soutenir la valorisation des ressources naturelles, en proposant des alternatives biosourcées aux principes actifs et excipients des médicaments et des produits cosmétiques, tout en respectant la fragilité de la ressource conformément aux principes de Néo Terra Conforter la filière santé numérique et la rendre plus lisible et visible au niveau national Faire du territoire le leader du thermalisme de santé en France Favoriser le ressourcement technologique des medtechs et les accompagner dans les évolutions réglementaires européennes

# 1 FILIÈRE ÉMERGENTE

## CONSTRUCTION DURABLE



<b>Périmètre</b>	La construction durable regroupe les acteurs du bâtiment, des travaux publics et des carrières qui œuvrent aux étapes de conception, construction et maintenance-exploitation. Cette chaîne de valeur est complétée par Nobatek et TIPEE qui assurent le soutien en innovations technologiques de la filière, ainsi que les acteurs produisant des matériaux bio-sourcés		
<b>Feuille de route régionale</b>	Néo Terra Absent SRDEII 2016 et rajouté ensuite Feuille de route Construction Durable 2020-2023 votée en juillet 2020	<b>Liens avec les politiques nationales et européennes</b>	Politiques Bas Carbone – réglementations environnementales pour les bâtiments neufs RE2020 – Plan de rénovation : 500 000 / an – réduction émissions GES de 49% d'ici 2030 – Décarbonation complète d'ici 2050
<b>Données-clés</b>	<p>Estimation du nombre d'entreprises</p> <p>Bâtiment : 53183 travaux publics : 723 Carrières et matériaux : granulats (186) – Béton prêt à l'emploi (79) – Entreprises production de pierre marbre et granit (107) – Carrières (492)</p> <p>Estimation du nombre d'emplois</p> <p>Bâtiment : 82 420 salariés Carrières et matériaux : 4265 Travaux publics : 24 816 Total : 111 501</p> <p>Zones géographiques concernées</p> <p>Région Nouvelle-Aquitaine</p> <p>Secteurs liés, en amont ou en aval</p> <p>Ensemble des acteurs de la construction : fournisseurs, bureaux études, architectes, bureaux de contrôle, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, promoteurs, bailleurs, collectivités territoriales...</p> <p>Représentants du secteur</p> <p>ODEYS, CERC (Cellule économique régionale de la construction), FFB (Fédération Française du Bâtiment), FRTP (Fédération Régionale des Travaux Publics), UNICEM (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction), CAPEB (syndicat patronal de l'artisanat du bâtiment), FIBOIS, TIPEE, Nobatek INEF 4, Résonance Paille, Chanvre Nouvelle-Aquitaine...</p> <p>Exemples d'entreprises régionales</p> <p>IDRE – IELO – LAMECOL – Materrup – Chanvre de l'Atlantique – TMH (terre) - Groupe Cassous, Rocamat, CESA (Chaux et Enduits de Saint-Astier), TMH, Gascogne Bois, Bouchard, GR BIM, Circouleur, NGE Fondations</p>		

<b>FFOM</b>	<b>Forces</b>
	Adaptation Acteurs moteurs régionaux Développement économie circulaire Innovation Actions régionales : BDNA (Bâtiments Durables en Nouvelle-Aquitaine) / filières bas carbone
	<b>Faiblesses</b>
	Manque de main d'œuvre Recrutement Vieillessement Formations et compétences Accompagnement Certification et assurabilité des matériaux à faible impact carbone Pluralité des acteurs
	<b>Opportunités</b>
	Développement de filières régionales biosourcées et géosourcées Développement des filières issues de la déconstruction Actions innovantes : BIM (modélisation des informations du bâtiment), LEAN, SMART BUILDING Développer les actions collectives
	<b>Menaces</b>
	Approvisionnement Inflation Marges réduites Augmentation des prix Pièces détachées Prix du carburant
<b>Principaux enjeux</b>	Emplois et compétences Economie circulaire Innovation et numérique
<b>Objectifs stratégiques</b>	Entraîner l'ensemble de la filière construction durable Développer des filières Bas Carbone Améliorer la réutilisation des matériaux de construction Développer la rénovation globale Développer les circuits courts et l'économie circulaire

# 📌 FILIÈRE ÉMERGENTE

## INDUSTRIES ELECTRONIQUES



<b>Périmètre</b>	<p>La chaîne de valeur de la filière repose sur les segments suivants qui pèsent plus de 43 000 milliards de dollars.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériaux et outils pour l'électronique</li> <li>• Semiconducteurs, circuits imprimés et composants électroniques</li> <li>• Cartes électroniques, équipement autonomes et équipements intégrés</li> </ul> <p>Ces segments permettent d'adresser les services marchands de l'industrie et des équipements industriels, de l'aéronautique, défense et sécurité, de l'industrie automobile, des transports, de la santé, de l'installation, maintenance et réparation ainsi que du numérique par les opérateurs télécoms, les produits internet, l'informatique et le cloud.</p> <p>À ces donneurs d'ordre, les segments opérationnels de la chaîne de valeur de l'industrie électronique sont : les équipements et systémiers (OEM/ODM) en systèmes électroniques, R&amp;D, Production, industrialisation et fiabilisation les sous-traitants électroniques (EMS) avec les bureaux d'études et les assembleurs/intégrateurs, les distributeurs, les équipements de Test &amp; Mesure, les fabricants de composants et les spécialistes d'équipements et services. Equipementiers et systémiers dominent la filière électronique néo-aquitaine et caractérisent le territoire régional au niveau national</p>		
<b>Feuille de route régionale</b>	<p>Néo Terra</p> <p>Feuille de route des Industries Electroniques (Délibération en date du 21/03/2022)</p> <p>Cette feuille de route régionale est profondément compatible avec le European Chip Act / Commission Européenne Février 2022 et alignées avec les objectifs de FRANCE2030</p>	<b>Liens avec les politiques nationales et européennes</b>	<p>Union européenne = un plan de 42Milliards d'euros dédiés aux puces électroniques et semiconducteurs (février 2022)</p> <p>Un CSF Electronique à la feuille de route revue en 2021, une priorité de France 2030,PIA 4, CSF, France 2030, Union Européenne avec le European Chip Act (02/22)</p>
<b>Données-clés</b>	<p>Estimation du nombre d'entreprises</p> <p>+ 300 entreprises industrielles en Nouvelle-Aquitaine</p> <p>Estimation du nombre d'emplois</p> <p>Plus de 20 000 emplois privés directs répartis dans plus de 300 entreprises industrielles néo-aquitaines (cartographie disponible)</p> <p>Zones géographiques concernées</p> <p>Toutes les entreprises sont réparties sur le territoire néo-aquitain (cartographie disponible)</p>		

<b>Données-clés</b> (suite)	Secteurs liés, en amont ou en aval
	<b>Amont :</b> Les secteurs des matériaux et de la chimie La plasturgie et la mécanique <b>Filières transverses :</b> Photonique, plastronique, quantique, mécatronique, robotique <b>Filières-aval :</b> Informatique/numérique (cloud, logiciels, opérateurs télécoms, internet, TV, solutions IT et opérateurs) Industrie (industrie manufacturée, objets connectés, automobiles & mobilités, ferroviaire, aéronautique, spatial, défense, énergie, agriculture, naval, médical et santé)
	Représentants du secteur
	<b>France :</b> CSF Electronique Syndicats (ACSIEL, GIMELEC, Embedded France...) CAPTRONIC <b>Régional :</b> Pôles ; S2E2, AEROSPACE VALLEY, ALPHA-RLH, Aquitaine Robotics, ID4CAR... + BPI, IRT, SATT...
	Exemples d'entreprises régionales
<b>FFOM</b>	<b>Grds Groupes mondiaux :</b> LEGRAND, MAGNETI MARELLI, SAFRAN Electronics & Defense, Schneider Electric, THALES, Naval Group, ... <b>Entreprises Innovantes :</b> SERMA Group, EVTronic, AllCircuits-BMS, FEDD, COFIDUR, EXXELIA, AMCAD, Muquans/IXBLue, INOVELEC, EMSFactory, Amplitude Systèmes...
	<b>Forces</b> Equipementiers et systémiers en force sur le territoire pour servir des marchés diversifiés Une force académique d'envergure nationale et internationale avec plus de 2000 personnels de recherche Des laboratoires communs avec des leaders microélectroniques mondiaux Une filière électronique incontournable occupant plus de 20 000 salariés
	<b>Faiblesses</b> Pas de fondeur sur le territoire néo-aquitain Peu d'acteur-leader mondial de la microélectronique sur le territoire néo-aquitain malgré des labos communs Un archipel de structures d'innovations sur le territoire néo-aquitain dans les sciences de l'ingénieur et de l'information Un déficit d'attractivité et de visibilité de nos parties prenantes académiques et d'innovation Prédominance des activités du numérique et du logiciel qui focalise l'attention des pouvoirs publics

<b>FFOM</b> (suite)	<b>Opportunités</b>
	<p>Innombrables opportunités sur les marchés professionnels</p> <p>Insécurité géopolitique mondiale très favorable à un retour en Europe de chaînes de fabrication</p> <p>Transition énergétique ultrafavorable aux technologies électroniques</p> <p>Toujours plus de produits nomades, ultraconnectés et sobre</p> <p>Des technologies microélectroniques pour répondre à ses défis quasi-matures à industrialiser et d'autres technologies potentiels à murir</p>
<b>Principaux enjeux</b>	<b>Menaces</b>
	<p>Rester isolé régionalement au détriment d'autres régions françaises plus consacrées</p> <p>Des investissements initiaux lourds à absorber</p> <p>Disponibilités des terrains fonciers aux caractéristiques propres à la filière</p> <p>Absence de « hub » d'innovation iconique</p> <p>Trop faible attirance des jeunes (marketing des métiers à revoir) / hyperattractivité des métiers du logiciel qui siphonnent les métiers du hardware...</p>
<b>Principaux enjeux</b>	<p>Maîtriser les technologies nécessaires (existantes et en évolution), de rester à l'état de l'art (innovation) et de répondre aux défis de la miniaturisation et de l'intégration</p> <p>Déployer la numérisation de la chaîne et de maîtriser les coûts sur toute la chaîne de valeur (productivité et compétitivité)</p> <p>Être en mesure de rapidement et efficacement effectuer la transformation numérique de l'industrie et d'être en mesure de créer une structure de coordination avec les filières aval</p> <p>Répondre rapidement aux besoins de compétences liées à l'évolution du marché (qualité, typologie et volume)</p> <p>Anticiper et gérer la volonté potentielle de domination de certaines entreprises internationales qui pourraient avoir un contrôle trop monopolistique de certains secteurs et d'avoir un rôle important au niveau international</p>

**Objectifs  
stratégiques**

4 Ambitions, 13 Objectifs Stratégiques, 35 Actions (non répertoriés dans ce document)

**AMBITION-1**

Fédérer l'écosystème électronique néo-aquitain pour s'organiser plus efficacement, orienter la stratégie de soutiens régionaux vers les technologies et les applications à fort potentiel pour le territoire et encourager la constitution d'alliances industrielles stratégiques.

Avec pour objectifs de structurer l'éco-système néo-aquitain pour accélérer le développement de la filière électronique, de valoriser l'attractivité de la Nouvelle-Aquitaine comme territoire d'innovation, d'intégration et d'industrialisation pour l'industrie électronique, de construire des alliances industrielles stratégiques

**AMBITION-2**

Renforcer la résilience industrielle en accélérant vers l'Industrie électronique du futur pour gagner en compétitivité, réactivité et soutenabilité.

Avec pour objectifs de consolider les capacités d'investissement de la filière, de conjuguer industrialisation et compétitivité en accélérant l'investissement dans les technologies 4.0 pour répondre à la demande des filières-aval.

**AMBITION-3**

Maitriser les technologies-clés pour amplifier l'innovation et l'industrialisation vers des marchés émergents ou à forte valeur ajoutée.

Avec pour objectifs de concevoir les nouvelles briques technologiques pour renforcer la souveraineté sur des marchés à forte valeur ajoutée/ forte demande, d'acquérir et maitriser les technologies d'intégration et d'assemblage pour une industrialisation réussie, d'accélérer la conception et l'usage des systèmes cyberphysiques, de développer des solutions de télécommunication innovante pour gagner en compétitivité et valeur et enfin de construire l'industrie électronique régionale pour la transition énergétique

**AMBITION-4**

Anticiper les besoins en compétences et renforcer l'attractivité des métiers, car la maitrise des technologies-clés et la résilience industrielle nécessitent des compétences spécifiques pour gagner en compétitivité, réactivité et soutenabilité.

Avec pour objectifs de maintenir et développer l'emploi, les savoir-faire et les compétences à court et moyen-terme, d'anticiper l'évolution des compétences et des métiers en lien avec les transitions environnementales et les ambitions de ré industrialisation et enfin de renforcer l'attractivité de la filière et de ses métiers

## 1 FILIÈRE ÉMERGENTE DÉCHETS/ÉCONOMIE CIRCULAIRE



<b>Périmètre</b>	<p>Les entreprises qui collectent, trient et transforment les déchets afin de les recycler pour alimenter d'autres filières industrielles. Cette filière est représentée par des entreprises mettant en œuvre des procédés très variés en fonction des types et quantités de déchets à recycler</p> <p>Les marchés adressés sont ceux des matières secondaires en substitution des matières premières</p>		
<b>Feuille de route régionale</b>	<p>Néo Terra Economie Circulaire (volet déchets du SRADDET) Plastique Animation du volet déchets du SRADDET</p>	<b>Liens avec les politiques nationales et européennes</b>	<p>Contrat stratégique de filière transformation et valorisation des déchets</p> <p>Stratégie de l'UE : Paquet de nouvelles mesures sur l'Economie circulaire (mars 2022)</p> <p>La feuille de route pour l'économie circulaire (FREC) nationale</p>
<b>Données-clés</b>	<p>Estimation du nombre d'entreprises Non mesuré</p> <p>Estimation du nombre d'emplois Non mesuré</p> <p>Zones géographiques concernées Région Nouvelle-Aquitaine</p> <p>Secteurs liés, en amont ou en aval Tous les secteurs qui génèrent des déchets, tous les secteurs qui utilisent des matières premières non agricoles</p> <p>Représentants du secteur Organismes professionnels liés à l'activité « déchets » : Fédération nationale des activités de la Dépollution et de l'Environnement, Fédération Professionnelle des entreprises du recyclage, Syndicat National des Entrepreneurs de la filière déchets</p> <p>Exemples d'entreprises régionales Paprec, Péna, Brangeon, William Sabatier, DECONS, La Boite à Papiers, VEOLIA, SUEZ, DERICHEBOURG...</p>		

<b>FFOM</b>	<b>Forces</b>
	<p>Une ressource locale à valoriser (Gisement important et varié de déchets)</p> <p>Des matières secondaires qui peuvent conforter la souveraineté industrielle de différents secteurs d'activités</p> <p>Création des emplois locaux non dé-localisables</p> <p>Une source importante de matériaux pour le BTP</p>
	<b>Faiblesses</b>
	<p>Innovation technologique insuffisante dans les activités de collecte, de tri et de traitement matière</p> <p>Connaissance insuffisante de certains gisements</p> <p>Coût de la collecte</p> <p>Coût des matières secondaires plus élevées que celui des matières premières dans de nombreux cas</p> <p>Faible implication des laboratoires de recherche pour développer de nouvelles technos</p> <p>Une image dégradée de la filière auprès du grand public</p>
	<b>Opportunités</b>
	<p>Créer des nouvelles filières afin d'augmenter les tonnages de déchets recyclés et élargir les types de déchets recyclés : santé/siller économie, plastique, construction/BTP/matériaux, Numérique, Textile, etc.</p> <p>Améliorer la compétitivité (procédés, automatisation, robotisation, maturation des technologies) des filières émergentes et matures en matière de collecte, de tri et de recyclage de leurs flux (aérospatial, automobile, nautisme, éolien, sport, textile, etc.</p> <p>Innover pour améliorer les étapes de collecte, tri et transformation</p> <p>Les coûts des matières premières qui augmentent et favorisent ainsi le recours aux matières secondaires</p>
	<b>Menaces</b>
	<p>Peu de personnels formés pour certains procédés de démantèlement et recyclage de plus en plus complexes</p> <p>Des déchets qui peuvent contenir des matières toxiques et dangereuses</p> <p>Faible culture de filière industrielle qui mène des actions collectives et des projets collaboratifs</p> <p>Peu de laboratoires de recherche et centres de transferts de technologies impliqués</p>
<b>Principaux enjeux</b>	<p>Transformer la filière et innover pour faire face aux enjeux industriels et technologiques liés à l'approvisionnement durable et à la gestion des déchets /recyclage</p> <p>Développer des projets de recherche au service d'une économie circulaire régionale</p> <p>Améliorer l'empreinte écologique de la Région</p> <p>Faire le lien avec les filières réparation pour l'allongement de la durée de vie des produits et les actions d'éco –conception pour faciliter le recyclage</p>
<b>Objectifs stratégiques</b>	<p>Être en capacité de gérer les aspects toxicité et sécurité dans les étapes industrielles de collecte, tri et transformation</p> <p>Augmenter le taux de déchets recyclés et améliorer la qualité matières secondaires pour adresser d'autres filières industrielles</p> <p>Fournir des matières secondaires, des équipements d'occasion à l'industrie en substitution des matières premières et équipements neufs</p> <p>Améliorer la compétitivité de la filière pour réduire le prix des matières secondaires et équipements ou pièces d'occasions</p>

# 1 FILIÈRE ÉMERGENTE NUMÉRIQUE



<b>Périmètre</b>	Le numérique représente un fort potentiel de croissance et d'innovation qui irrigue et transforme de plus en plus profondément l'activité économique régionale dans son ensemble. Il s'agit d'aborder ici la filière numérique, soit les acteurs et entreprises dont le cœur d'activité est intrinsèquement lié aux technologies numériques. Il est délicat d'aborder la filière par les codes NAF. La région est forte d'un écosystème numérique varié et dynamique dans de nombreux domaines, ceux de l'e-santé, du jeu vidéo ou du commerce connecté par exemple. Il faut aussi mentionner, parmi les domaines d'excellence régionaux ce qui concerne la simulation numérique, notamment à portée éducative, le logiciel libre, l'intelligence artificielle et la robotique, la cybersécurité et l'économie collaborative										
<b>Feuille de route régionale</b>	Néo Terra Economie Numérique Numérique responsable Cybersécurité L'enjeu de la dynamique de croissance soutenue des emplois de cette filière est adressé, tout comme son action sur la compétitivité de notre industrie notamment. Son impact sur l'environnement ou l'augmentation de la surface d'exposition aux cyber menaces font également particulièrement l'objet d'actions	<b>Liens avec les politiques nationales et européennes</b>	UE : technologies numériques critiques telles que l'intelligence artificielle, les espaces communs de données, le calcul à haute performance, les chaînes de blocs et les technologies quantiques ont des programmes spécifiques. PO FEDER 21 27-Grandes priorités 1.1, 1.2 et 3.1 France 2030 : IA, Data, Cloud, Cybersécurité								
<b>Données-clés</b>	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="535 1668 1400 1710">Estimation du nombre d'entreprises</td> </tr> <tr> <td data-bbox="535 1710 1400 1752">21 000 entreprises</td> </tr> <tr> <td data-bbox="535 1752 1400 1794">560 entreprises adhérentes des trois principaux clusters</td> </tr> <tr> <td data-bbox="535 1794 1400 1835">Estimation du nombre d'emplois</td> </tr> <tr> <td data-bbox="535 1835 1400 1877">60 000 emplois</td> </tr> <tr> <td data-bbox="535 1877 1400 1942">Emplois au sein de la filière, et de plus en plus d'emplois dans tous les autres secteurs</td> </tr> <tr> <td data-bbox="535 1942 1400 1984">Zones géographiques concernées</td> </tr> <tr> <td data-bbox="535 1984 1400 2054">Les entreprises sont réparties sur tout le territoire néo-aquitain avec une concentration des emplois en Gironde (~45%)</td> </tr> </table>			Estimation du nombre d'entreprises	21 000 entreprises	560 entreprises adhérentes des trois principaux clusters	Estimation du nombre d'emplois	60 000 emplois	Emplois au sein de la filière, et de plus en plus d'emplois dans tous les autres secteurs	Zones géographiques concernées	Les entreprises sont réparties sur tout le territoire néo-aquitain avec une concentration des emplois en Gironde (~45%)
Estimation du nombre d'entreprises											
21 000 entreprises											
560 entreprises adhérentes des trois principaux clusters											
Estimation du nombre d'emplois											
60 000 emplois											
Emplois au sein de la filière, et de plus en plus d'emplois dans tous les autres secteurs											
Zones géographiques concernées											
Les entreprises sont réparties sur tout le territoire néo-aquitain avec une concentration des emplois en Gironde (~45%)											

<b>Données-clés</b> (suite)	<b>Secteurs liés, en amont ou en aval</b>
	Amont : opérateurs télécom, fournisseurs d'accès internet, opérateurs de data center, filière électronique Aval : tous les secteurs d'activité
	<b>Représentants du secteur</b>
	Clusters numériques : Digital Aquitaine, SPN (réseau des professionnels du numérique), N-A Open Source, Digital Pays Basque, Syrpin Numeum Réseau French Tech
	<b>Exemples d'entreprises régionales</b>
<b>FFOM</b>	<b>Grands groupes :</b> CDiscount, Thalès, Capgemini, Ubisoft, Betclic, Atos, Legrand, Orange, Dedalus Healthcare...
	<b>Entreprises innovantes, PME et start-up :</b> Asobo, Immersion, SimForHealth, Lectra, Dronisos, Tehtris, FieldBox, Delfox, Scub, Sellsy, Serly, Prof en poche, Aguila Technology, DFM Europe...
	<b>Forces</b>
	Un fort soutien régional Des clusters avec une animation de proximité Des expertises reconnues Une diversité des savoir-faire Une forte vitalité entrepreneuriale Un secteur en croissance structurelle
	<b>Faiblesses</b>
Un paysage manquant de visibilité et de lisibilité tant pour les entreprises régionales que pour l'externe. Une représentativité faible de la filière numérique par les clusters Une filière fortement concentrée géographiquement Une filière avec des petites entreprises	
<b>Opportunités</b>	
Evolution des modalités d'animation et affranchissement vis-à-vis des distances physiques et des contraintes géographiques Le numérique facteur de résilience et de transformation de la société et de l'économie Numérique Responsable comme nouveau levier de différenciation Attractivité des talents	
<b>Menaces</b>	
Forte dépendance des clusters vis-à-vis des fonds publics Contrainte des partenaires publics Fortes tensions en recrutement et formations Manque d'anticipation des défis de demain Des opportunités de marché insuffisamment saisies par les entreprises régionales	

<p><b>Principaux enjeux</b></p>	<p>Adaptation des acteurs socio-économique face à la révolution numérique qui impacte leur activité, leurs usages, leur rapport au travail...</p> <p>Développement de la filière numérique, favoriser la croissance des entreprises, les créations d'emploi et l'émergence de projets structurants créateurs de richesses et d'innovation</p> <p>Trouver des talents et des compétences aujourd'hui rares et faisant l'objet d'une forte concurrence entre les entreprises souhaitant recruter</p> <p>Un numérique éthique, inclusif et responsable, respectueux de l'environnement et de la RSE</p> <p>L'inclusion numérique en prenant en compte l'enjeu de l'équité sociale et les problèmes rencontrés par les personnes en difficulté avec le numérique</p> <p>Nécessité d'un accompagnement des entreprises et structures publiques face aux enjeux de protection des données et de lutte contre la cybercriminalité</p>
<p><b>Objectifs stratégiques</b></p>	<p>4 Ambitions, 13 Objectifs Stratégiques, 35 Actions (non répertoriés dans ce document)</p> <p><b>AMBITION-1 : Faire de la Nouvelle-Aquitaine une région qui innove, rayonne et attire par le numérique, facteur de création de richesses et d'emploi, à même de faire émerger talents et compétences</b></p> <p>Structurer l'écosystème numérique régional pour accélérer le développement de l'économie numérique (croissance des entreprises, nombre d'emplois créés)</p> <p>Favoriser l'émergence de grands projets multi-partenariaux innovants et structurants pour le territoire</p> <p>Répondre à la problématique des talents et aux difficultés de recrutement éprouvées par les acteurs de la filière numérique tout en favorisant la mixité au sein de cette dernière</p> <p><b>AMBITION-2 : Développer en Nouvelle-Aquitaine un Numérique Responsable, éthique et inclusif, le Numérique responsable étant source d'innovation et créateur de valeurs</b></p> <p>Sensibilisation et accompagnement de l'évolution des usages, auprès notamment des lycées, des acheteurs de solutions numériques : formation d'ambassadeurs Numérique Responsable, production de contenus, animations...</p> <p>Favoriser le développement économique de la filière numérique responsable : soutenir l'innovation à impact, mise en place de programmes d'actions collectives dédiés pilotés par les clusters et soutenus par la Région</p> <p>Mettre en place une stratégie territoriale Numérique Responsable : accompagnement des démarches de labellisation des acteurs numériques, soutien à la filière pour une montée en compétence thématique, participation au projet européen Data4Regions...</p> <p><b>AMBITION-3 : Renforcer et promouvoir la Cybersécurité, essentielle au développement de l'économie numérique (sensibilisation, développement de ressources et contenus dédiés..)</b></p> <p>Fédérer les initiatives régionales en cybersécurité et favoriser le rayonnement de la Nouvelle-Aquitaine</p> <p>Amplifier les actions de sensibilisation et de formation à la cybersécurité pour aider à la résilience des organisations régionales</p> <p>Soutenir l'innovation en cybersécurité et renforcer les compétences amont en recherche académique et industrielle</p> <p><b>AMBITION-4 : Favoriser la montée en puissance des entreprises régionales comme offreurs de solutions numériques à destination des habitants et entreprises du territoire</b></p> <p>Accompagner la montée en compétence des entreprises numériques régionales, en particulier sur les thématiques prioritaires de la Région : cybersécurité, data...</p> <p>Soutenir les entreprises numériques par la mobilisation de fonds européens</p> <p>Renforcer les liens entre filière numérique et acteurs de la</p>

# ANNUAIRE DES ACTEURS RÉGIONAUX DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



ACTEURS	EXEMPLES	POUR QUI ?	COMMENT ?
<b>FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES</b>	UIMM France chimie ,...	Toute typologie d'entreprise par branche	Actions Collectives Webinaires Réunions adhérent Chargés de mission
<b>CONSEIL RÉGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE</b>	Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine	Toute typologie d'entreprise	Actions Collectives Webinaires Salons Plateformes Chargés de mission
<b>CONSULAIRES</b>	CCI Chambre des métiers Chambre d'Agriculture Chambre régionale de l'ESS	Toute typologie d'entreprise	Actions Collectives Webinaires Plateformes Chargés de mission
<b>ÉTAT</b>	DREETS DREAL DRARI BPIfrance ADEME,...	Toute typologie d'entreprise	Actions Collectives Webinaires Chargés de mission
<b>AGENCES</b>	ADI-NA Cap Métiers NA Invest In Bordeaux CRT AANA, Maison de la Nouvelle-Aquitaine, ...	Toute typologie d'entreprise	Actions Collectives Webinaires Réunions adhérent Plateformes Chargés de mission
<b>PÔLES ET CLUSTERS</b>	Aerospace Valley ODEYS Aquitaine Robotics Cluster composite NA NA Open Source Digital Aquitaine Alpha-RLH, ...	Toute typologie d'entreprise par thématique	Actions Collectives Webinaires Réunions adhérent Chargés de mission
<b>CRT ET PLATEFORMES</b>	PFA CTTC CETIM Compositadour Métallicadour Technalia CEA Tech , ...	Toute typologie d'entreprise par domaine d'expertise	Webinaires
<b>DÉPARTEMENTS AGGLOMÉRATIONS EPCI</b>	Toutes	Entreprises présentes sur le territoire	Chargés de mission
<b>CLUBS ET RÉSEAUX</b>	UDF ETI CJD APM BGI Trajectoire, ...	Thématique, Implantation territoriale Secteur d'activité...	Chargés de mission







Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20220620-lmc100001897405-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 28/06/2022  
Retour Préfecture : 28/06/2022

CONTACT



Création : Région Nouvelle-Aquitaine - Photos : ©iStock - CRINA F. ROCH / S. BLANQUET-RIVIÈRE / J. PEYROU / H. LÉLÉBRE - juin 2022

[srdeii@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:srdeii@nouvelle-aquitaine.fr)



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

[nouvelle-aquitaine.fr](http://nouvelle-aquitaine.fr)

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20220620-lmc100001897405-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 28/06/2022  
Retour Préfecture : 28/06/2022